This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

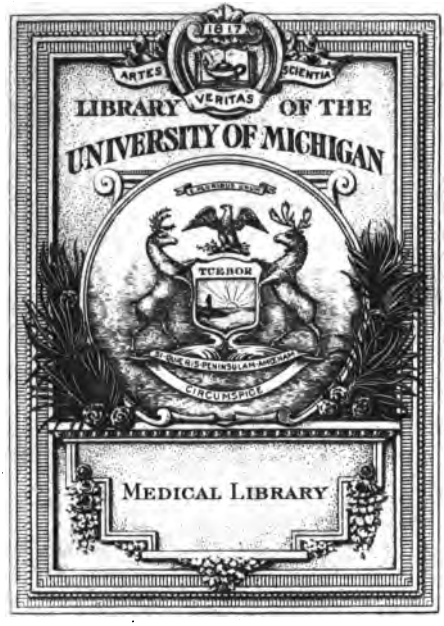
1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
STATUM SPICE
MEDICAL LIBRARY

610.5
J86
G32

JOURNAL

GÉNÉRAL

DE MÉDECINE,

DE CHIRURGIE ET DE PHARMACIE;

OU

Recueil Périodique de la Société de Médecine de Paris;

Rédigé par M. SÉDILLOT (Jn.), D. M. R.,

Secrétaire-général de la Société, Membre honoraire de l'Académie de médecine; associé d'un grand nombre de Sociétés et Académies nationales et étrangères.

TREIZIÈME ANNÉE.

TOME TRENTE-QUATRIÈME.

À PARIS;

Chez { CROULLEBOIS, rue des Mathurins, n°. 17;
{ Théophile BARROIS, rue Hautefeuille, n°. 22.

AN 1809.

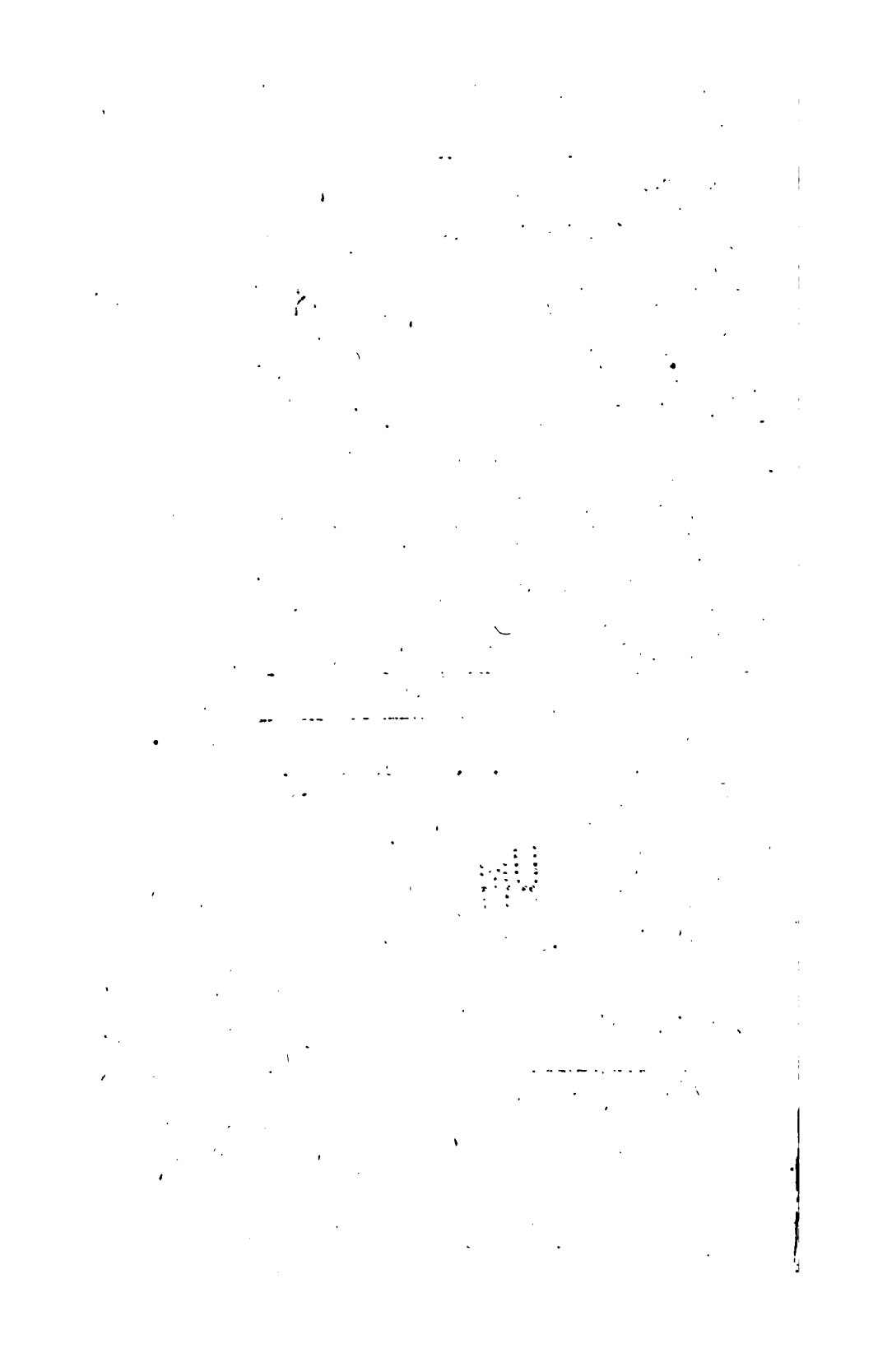

35-237

TABLEAU
DE LA SOCIETÉ,

Divisée par Classes ;

Pour l'année 1809 (1).

MEMBRES HONORAIRES.

Messieurs :

Bouillon-Lagrange.
Brieude.
Chaptal (G. O. ✻).
Corvisart (O. ✻).
Coste (O. ✻).
Cuvier (✻).
Desessartz.
Fourcroy (C. ✻).
Frochot (C. ✻).
Huzard.
Lafisse (✻ ordre de mérite de Hollande).
Le Tenneur.
Parmentier (✻).
Pinel (✻).
Sabatier (✻).
Sue (Pierre).
Tessier (✻).
Vauquelin (✻).

(1) *Explication des Signes qui se trouvent après quelques noms sur ce tableau.*

(a) signifie, *absent*.
(G. O. ✻) grand officier de la légion d'honneur.
(C. ✻) commandant de la légion d'honneur.
(O. ✻) officier de la légion d'honneur.
(✻) membre de la légion d'honneur.

Membres résidans.

Médecins.

Messieurs :

Alibert.
Andry.
Attumonelly.
Baget.
Beauchêne.
Biron (✻).
Bodart.
Bourdois.
Bouvier.
Chaussier.
Collinet.
Couecou.
Delaporte.
Demangeon.
Demours.
Descemet.
Desgenettes (C. ✻).
Double.
Duchanoy.
Emonnot.
Fautrel.
Gautier J. (a).
Gilbert (a) (✻).
Hallé (✻).
Jacquemin, *président*.
Jard-Panvilliers (C. ✻).
Jeanroy.
Ledru.
Léveillé.
Louyer Villermay.
Nacquart.
Portal (✻).
Roussille-Chamseru (a).
Salmade.
Sédillot (Jh.).
Sédillot (Jn.), *secrétaire-général*.
Thouret (✻).
Vergez (✻).

Chirurgiens.

Messieurs :

Ané.
Arrachart.
Assalini (a) (✻ ordre de la couronne de Fer).

Baudelocque.
Becquet.
Bodin.
Bottentuit.
Bousquet.
Cerveau (a).
Coutouly.
Cullerier.
De Beaumarchef (a).
Desehamps.
Devilliers.
Didier.
Dubois (Ant.).
Dubois (F.).
Duval.
Fardeau (a) (✱).
Gallée (a).
Gaulthier-Claubry.
Gay aîné.
Giraud (a) (✱) ordre de mérite de Hollande.
Grandchamp.
Hernu.
Heurteloup (✱).
Larrey (a) (C. ✱).
Michaud.
Paullet (a) (✱).
Pinson.
Pipelet.
Renoult (a) (✱).
Richerand.
Roux.
Ruffin.
Tartra.
Yvan (a) (O. ✱).

Pharmaciens.

Messieurs :

Alyon.
Boullay.
Bouriat.
Cadet.
Delunel.
Guyart.
Lescot.
Morelot (a).
Moringlane.
Nachet.
Pelletier.
Planche.
Sureau.
Trusson.

Associés libres.

Messieurs :

Bourges (a).
Chavassieu-d'Audebert (a).
Dupont-de-la-Motte.
Giraudy.
Jouart.
Levacher-de-la-Feutrie.
Prost.
Verdié.

Associés nationaux.

Messieurs :

Adoue, à Toulouse.
Alfurno, à Turin.
Allioni, à Turin.
Arnaud, à Moulins.
Bardol, à Antibes.
Baudry, à Chaumont-sur-Loire.
Baumes, à Montpellier.
Beraud, à Strasbourg.
Berdot, à Strasbourg.
Bernard, à Beziers.
Bertrand, à Pont-du-Château.
Billard, à Brest.
Blanche, à Rouen.
Blin, à Nantes.
Bobe-Moreau, à Rochefort.
Bodin (Laurent), à Château-du-Loir.
Bonhomme, à Villefranche.
Borgella, à Barrèges.
Boucher, à la Flèche.
Boulet, à Lille.
Bouriat, à Tours.
Brunié, à Paris.
Buniva, à Turin.
Cailleau, à Bordeaux.
Cantin, à Nantes.
Carron, à Annecy.
Caudeiron, à Toulon.

Cazalès, à Bordeaux.
Cazejus, à Bordeaux.
Chabert, à Charenton.
Chappe, aux armées.
Charoy, aux armées.
Charmeil, à Metz.
Coffinières, à Castelnaudary.
Courtez, à Toulon.
Coze, à Strasbourg.
Deguise, à Charenton.
De la Rue, à Evreux.
De Montgarny, à Châlons.
Deplaigne, à Montluçon.
D'Erm, à Morlaix.
Derousselle, à Caën.
Desèze, à Bordeaux.
Desgranges, à Lyon.
Desleau-Desfontaines, à St.-Germain.
Devèze, à Fontainebleau.
Dubosq de la Roberdière, à Vire.
Dubuc, à Rouen.
Dumas, à Montpellier.
Dupont, à Bruxelles.
Dupont (J. A.), aux arm.
Duret, à Brest.
Emiliand (Etienne), à Bonn.
Emmanuel père, à Boissy-sous-St.-Yon.
Fages, à Montpellier.
Fauchier, à Lorgues.
Filleau, à Etampes.
Flamand, à Strasbourg.
Fournier, à Paris.
Galleron, au Mans.
Gasc, à Tonneins.
Gasci, à Gênes.
Gastellier, à Montargis.
Gauthieri, à Novare.
Gay jeune (a).
Gendron, à Vendôme.
Geoffroi (✱) à Paris.
Geoffroy, à Soissons.
Gesnouin, à Brest.
Gibelin, à Aix.
Gigaud, à Pont-Croix.
Giraud-St.-Rome, à Toulon.
Gosse, à Genève.
Gouan, à Montpellier.
Gourcy, à Metz.
Graffenauer, à Strasb.

Gros-Jean, à Plombières.
Grunwald, à Mezières.
Guérin, à Bordeaux.
Guyennot, à....
Henry, à Givet.
Houzelot, à Meaux.
Jaubert, à Aix.
Jennet, à Champagnole.
Kok, à Bruxelles.
Lafaurie, à Cancou.
Langlet, à Beauvais.
Lapostolle, à Amiens.
Larrey, à Toulouse.
Lartigue, à Bordeaux.
Laumonier, à Rouen.
Laveran, à Poitiers.
Lecheverel, au Hâvre.
Lefaucheux, à Angers.
Lombard, à Strasbourg.
Laurentz (Bernard), à Marseille.
Lucas, à Custine, près Nancy.
Mandel, à Nancy.
Mangin (Ch.), à Constantinople.
Marchant, à Besançon.
Marie, à Compiègne.
Marquis, à Tonnerre.
Martin, à Lyon.
Martin, à Strasbourg.
Martin, à Gravelines.
Massot, à Perpignan.
Masuyer, à Dijon.
Mauroy, à Mons.
Maunoir, à Genève.
Mezaise, à Rouen.
Molinier, à Bordeaux.
Morelot, à Beaune.
Morlanne, à Metz.
Moula, à Beaune.
Nicolas, à Nancy.
Noël (Nicolas), à Rheims.
Odier, à Genève.
Opoix (Charles), à Provins.
Pamard, à Avignon.
Paschal, à Brie-Comte-Robert.
Pasquier, aux armées.
Peffaut de la Tour, à la Flèche.
Percy (C. ✻), aux armées.
Petit, à Lyon.
Pipelet père, à Coucy.
Planchon, au Havre.

Pleichard-Choltière, à Laval.
Poilroux, à Aix.
Poutingon, à Montpellier.
Pouderous, à Toulouse.
Protat, à Dijon.
Prozet, à Orléans.
Pugnet, aux Armées.
Py, à Narbonne.
Ragot-Desparanches, à Blois.
Ramel, à Aubagne.
Rampont, à Chablis.
Rechou, à St.-André-de-Cubzac.
Revolat, à Nice.
Robineau, à Dourdan.
Rogery, à St.-Géniez.
Rouyer, à Mirecourt.
Rozières, à Laval.
Salmon, à Nancy.
Savaretti, à Paris.
Saucerotte, à Lunéville.
Senneaux, à Montpellier.
Soquet, à Turin.
Souville, à Louvain.
Tarbès (Roch), à Toulouse.
Terrade, à Bruxelles.
Theis, à Chauny.
Thiebault, à Bruyères.
Thomassin, à Besançon.
Tissot, aux armées.
Tourdes, à Strasbourg.
Valentin (L.), à Marseille.
Vallot, à Dijon.
Valois, à Versailles.
Van-Asbroueck, à Bruxelles.
Van-Dorpe, à Courtray.
Van-Mons, à Bruxelles.
Verdier, à la Ferté-Bernard.
Vernet, à Bayeux.
Villars, à Grenoble.
Vimont, à Château-Salins.
Voisin, à Versailles.
Wauters, à Gand.
Weidman, à Mayence.
Wurser, à Bonn.

Associés étrangers.

Messieurs :

Abernethy, à Londres.
Babincton, à Londres.
Bicker, à Londres.
Blair, à Londres.
Bojanus, à Jena.
Brémer, à Berlin.
Caballeiro, à Madrid.
Careno, à Vienne.
Chevalier de Navarro, à Lisbonne.
Cline, à Londres.
Cooper-Astteg-Pastou, à Londres.
Crichton, à St.-Pétersbourg.
David, à Rotterdam.
Decarro, à Vienne.
Fabrice, à Altdorf.
Fox, à Londres.
Frank (J.-P.) père, à Vienne.
Frank (Jh.) fils, à Vilna.
Frière, à Breslaw.
Gariot, à Madrid.
Giscaut, à Rome.
Gruner, à Jena.
Haigthon, à Londres.
Hasllam, à Londres.
Hédin, à Stockholm.
Heisler, à Copenhague.
Huffeland, à Berlin.
Hunt, à Londres.
Jenner, à Londres.
Johnson, à Londres.
Lavater fils, à Berne.
Loder, à Halle.
Miller, à New-York.
Moreschi, à Milan.
Moscati, à Pavie.
Mugetti, à Milan.
Pearson, à Londres.
Piguillem, à Barcelone.
Porta, à Rome.
Powelle, à Jena.
Quarin (le baron de), à Vienne.
Sacco, à Milan.
Saunders, à Londres.
Saumaret, à Londres.

Saxdorph, à Copenhague.
Scarpa, à Pavie.
Scazmann, à Friedberg (Véterravie).
Schiferly, à Berne.
Schwenger, à Rheda.
Shultz, à Bruchsal.
Simons, à Londres.
Sœmmering, à Francfort.
Stocker, à Londres.
Stromeyer, à Hanovre.
Vanderlande, à Amsterdam.
Vogel, à Altdorf.
Walseman, à Londres.
Waterhouse, à Cambridge.
Wichmann, à Hanovre.
Wilkinson, à Londres.
Winslow, à Copenhague.

Nota. S'il s'est glissé quelques erreurs sur ce tableau, le Secrétaire-général en recevra l'avis avec reconnoissance, et les fera rectifier.

JOURNAL

GÉNÉRAL

DE MÉDECINE,

DE CHIRURGIE, DE PHARMACIE, etc.

OU

Recueil Périodique de la Société de Médecine de Paris.

Observation sur un os engagé dans l'œsophage pendant l'espace de quatorze ans ; et rendu ensuite par le vomissement ; par M. GAULTIER-CLAUBRY.

Lue à la Société le 6 décembre 1808.

Os resté dans l'œsophage.

Marie Monin, âgée de vingt-six ans, cuisinière, avala, en 1780, un os de cochon en mangeant une soupe aux choux et au petit salé. On ne connut point alors la longueur,

Os resté dans l'œsophage.

la largeur, ni l'épaisseur de cet os. Les accidens les plus graves survinrent. Toutes les ressources de l'art furent prodiguées à la malade. On crut que l'os étoit descendu dans l'estomac. Les accidens qui annoncent la présence d'un corps étranger engagé dans l'œsophage, étant dissipés, il ne resta en apparence que les conséquences de la présence momentanée du corps étranger dans ce canal, ou des moyens employés pour le retirer ou le faire descendre dans l'estomac. Après avoir mis en usage tout ce qui pouvoit calmer les parties irritées, on ne s'occupa plus de la malade, qui mangeoit et buvoit assez facilement. Il lui restoit seulement un enrouement, une voix un peu rauque et un léger malaise, que l'on attribua à l'effet et à la suite de l'excoriation, que l'on supposoit causée par la marche de l'os dans le trajet qu'il avoit parcouru, ou par quelqu'un des moyens qu'on avoit employés soit pour retirer l'os, soit pour le faire descendre.

La malade s'habitua insensiblement à ce malaise et à cet enrouement; elle reprit ses travaux ordinaires; mais peu à peu elle maigrit. Il se passa un certain tems sans accidens remarquables, excepté un léger sentiment douloureux en avalant, et un peu de

gêne quand elle mangeoit des corps plus solides les uns que les autres. Après un laps de tems dont on n'a pas fixé l'époque, la maigreur devint considérable; la voix s'éteignit; l'enrouement devint très-fort; il se déclara une toux vive, qui augmenta beaucoup en peu de tems. La malade devint jaune, la fièvre s'alluma, des douleurs à la poitrine se manifestèrent, les crachats devinrent épais, grisâtres et sanguinolens; les forces diminuèrent, et la malade donna de l'inquiétude.

Os resté dans l'œsophage.

Les médecins consultés considérèrent l'état de la malade comme une phthisie à la fin du second degré. On se conduisit en conséquence. On avoit perdu de vue le corps étranger; on attribuoit cette phthisie à une inflammation des membranes du larynx, qui se prolongeoit jusqu'aux poumons, et y avoit établi un point de suppuration. Les vésicatoires, les tisanes pectorales, les béchiques furent mis en usage.

Quatorze ans se passèrent en ces différens états. Je vis la malade à Blois, pendant le séjour que j'y ai fait durant les mouvemens révolutionnaires. Au premier aspect, je la jugeai au dernier degré de phthisie pulmonaire; elle annonçoit ne pas devoir vivre

Ouverté dans l'œsophage.

long-tems; elle crachoit du pus et du sang en assez grande quantité; le visage étoit entièrement décoloré, et la maigreur extrême. Cependant la difficulté de respirer s'éloignoit de celle des phthisiques au degré où sembloit être cette fille, sans compter sur aucun résultat heureux. Après la fin du récit, je la fis déshabiller; je frappai sa poitrine sur toutes les faces; je la trouvai sonore dans tous ces points et dans toute son étendue : je la fis coucher sur le dos, sur les côtés, même sur le ventre, elle respira bien dans ces diverses situations; je remarquai qu'il n'y avoit que sa grande foiblesse qui gênât sa respiration. Après cet examen, je passai à celui dont naturellement je devois m'occuper, c'étoit celui du cou et de l'intérieur de la bouche. Celle-ci étoit remplie et enduite de pus et de sang dans son fond : je la fis laver, et je vis que le cou étoit enflammée et que cette inflammation devoit augmenter à mesure qu'elle se prolongeoit dans le pharinx, où la malade sentoit de la chaleur. Je fis de légères pressions le long du cou, et la malade fit un mouvement et me dit sentir une douleur lorsque mes doigts pressoient le cou auprès de la clavicule du côté gauche.

Elle ne se plaignoit que d'une très légère douleur

à la poitrine, sans ... essemens, dans ... qui, depuis ... l'accidens. ... e rendis ... u der- ... lou- ... ve

Os resté dans l'œsophage.

... astingu...

... dans la cavité abd...

... nes couloient assez abondam...

... ison des boissons que la malade prenoit; elles varioient souvent de couleur, et se montroient tantôt claires, tantôt citronnées, tantôt rouges, et souvent chargées d'une matière blanche; les garderobes étoient rares et en petite quantité, mais assez régulières; les règles, quoiqu'en petite quantité, arrivoient aux époques accoutumées. Depuis le commencement de cette maladie, la malade n'avoit point eu de diarrhée.

Cet état duroit depuis 14 ans : il n'étoit pas facile de prononcer sans un examen attentif, comme celui que je venois de faire.

L'absence de la douleur à la poitrine; l'état sonore de cette cavité; la facilité de la respiration; les règles ayant leur cours, quoiqu'en petite quantité; l'absence de la diarrhée; un grand nombre de moyens mis en usage, tous infructueux; le danger dans lequel me parois-

Os resté dans l'œsophage.

soit la malade, me firent penser à la faire vomir, comme dernière ressource, sur-tout sachant que ce moyen avoit été négligé jusques-là. J'étois persuadé que l'os avalé étoit la cause de cette longue et cruelle maladie; je pensois qu'il étoit implanté dans quelques parties des membranes de l'œsophage et que le pus et le sang, que cette infortunée crachoit en assez grande quantité, étoit un indice de la présence de cet os; qu'enfin, avec un émétique sagement administré, on pourroit parvenir à le faire sortir du lieu où il séjournoit depuis si long-tems, et, par ce moyen, peut-être guérir la malade.

Je fis part de mon idée à M. et Mme. Leridon, et j'ajoutai que, d'après l'opinion de quelques auteurs, il étoit probable que l'os ayant séjourné dans ce canal, il s'étoit altéré; qu'il devoit avoir perdu de son volume; que, par conséquent, son expulsion ne présenteroit pas autant de difficultés qu'elle en auroit offert dans les premiers momens de son introduction; que, depuis son entrée, les aspérités en avoient été détruites, et que l'émétique me paroissoit le seul et unique moyen à employer.

Au moment où j'allois commencer mon traitement, en débutant par les émétiques, la nature vint au secours de cette malade; il lui survint des envies de vomir, qui furent

promptement suivies de vomissemens, dans l'un desquels elle rejetta l'os qui, depuis quatorze ans, lui avoit causé tant d'accidens.

Os resté dans l'oesophage.

Je fus avertis de l'événement, et je me rendis auprès de la malade : elle me dit, qu'au dernier vomissement, elle avoit senti une douleur dans la gorge, comme si quelque chose s'étoit déchiré, sans pouvoir me désigner le lieu. Je conseillai le repos, une boisson faite avec la racine de guimauve, la fleur de violette et le syrop de gomme arabique, et du bouillon avec le bœuf et le veau à parties égales.

Le lendemain je trouvai la malade calme ; son pouls, quoique foible, étoit égal ; sa respiration aisée ; les forces s'étoient relevées ; le fond de la bouche étoit moins couvert de pus ; il n'y avoit point de sang ; la langue étoit moins chargée ; l'inflammation avoit beaucoup diminué ; la malade me dit qu'elle ne sentoit plus, dans la gorge, un certain embarras qu'elle avoit quand elle bavoit. En peu de jours, il y eut un changement très-remarquable en bien ; enfin, cette fille, après quelque tems, reprit son embonpoint et ses couleurs naturelles : son rétablissement fut complet dans l'espace de six semaines à deux mois ; l'enrouement, la voix rauque, tout se dissipa.

Os resté dans l'œsophage.

L'os, tel qu'il a été rendu par le vomissement, présente à-peu-près la grandeur de l'ongle du pouce d'un adulte de haute stature ; il en a même, en quelque sorte, la forme : plat et peu épais, il est lisse à sa surface supérieure, et rugueux, spongieux à la surface inférieure; il a également quatre bords inégaux, dont les angles sont émoussés ; du reste, il n'offre pas d'autres particularités.

La malade vit encore; elle habite toujours Blois, où elle est mariée à un tailleur nommé Deroy; elle est âgée, aujourd'hui, de 54 ans. Pendant les quatre années qui ont suivi sa guérison, elle crachoit encore du sang : à présent elle se porte bien.

Observations sur des corps étrangers, arrêtés plus ou moins long-tems dans l'œsophage; communiquées à la Société par M. JACQUEMIN, *président.*

1re. *Observ.* Au mois de septembre 1798, le sieur l'Épine, cultivateur à St.-Leu-d'Esserant, en mangeant la soupe le soir, sentit un corps étranger s'arrêter dans l'œsophage : c'étoit un os de collet de mouton, triangulaire, dont les pointes lui causèrent dans cette partie des douleurs si aiguës, et une toux si violente, qu'il

vomit, avec les plus grands efforts, une partie de la nourriture qu'il avoit prise dans la journée avec un peu de sang. Il espéroit que ce mouvement favoriseroit la sortie de l'os qu'il avoit avalé; mais il y a toute apparence qu'il s'étoit accroché aux parois de l'œsophage de telle sorte, qu'il a occupé opiniâtrément la même place pendant l'espace de deux ans et plus. Dès ce moment, il s'est établi une toux convulsive, une expiration violente, un râle continuel, dont il ne fut entièrement affranchi qu'à l'époque de la sortie de l'os qui occasionnoit tous ces accidens. Cependant il vaquoit à ses affaires, ensemençoit lui-même ses terres; mais il avoit peu d'appétit, il appréhendoit même de manger; parce que toutes les fois qu'il prenoit des repas, il ressentoit dans la poitrine des douleurs semblables à des piqûres d'épingles, et la toux devenoit quelquefois si violente, qu'il étoit obligé d'abandonner la table et de cesser toute nourriture; mais c'étoit particulièrement la nuit qu'il souffroit davantage. Apparemment que la position horizontale de son corps dans le lit lui rendoit la respiration trop gênée, de sorte qu'il passoit la plupart des nuits assis contre le dossier de son lit, et alors l'expectoration devenoit plus facile et

Os resté dans l'œsophage.

Os resté dans l'œsophage.

moins douloureuse. Pendant tout ce tems on lui a administré tous les remèdes propres à évacuer la matière embarrassée dans les poumons et dans les bronches (car, n'ayant point déclaré l'accident qui lui étoit arrivé, les gens de l'art l'ont traité pour une toux catarrhale); rien de tout ce qui tendoit à ce but ne lui a été épargné; et toujours sans succès. Enfin, après deux ans et quelques mois de souffrances, une nuit qu'il ne pouvoit dormir, parce que, dans l'après-midi, il avoit bu quelques verres de liqueur, qui l'avoient échauffé, il sentit dans l'intérieur de la poitrine un espèce de déchirement, comme si un corps étranger se détachoit: une toux violente se déclare, et au milieu des plus grands efforts il rend par la bouche l'os qui le faisoit souffrir depuis si long-tems. Cet os, à angles aigus, étoit gros comme une forte aveline. Dès-lors tous les accidens ont cessé; la toux a disparu, la respiration est devenue plus libre, le sommeil plus doux et plus continu, et l'appétit excellent.

J'ajouterai à cette observation celles qui nous ont été données par différens auteurs.

2e. *Obs.* La première est de M. Mesnier, chirurgien d'Angoulême; ce praticien fut mandé pour voir une femme qui, en mangeant

sa soupe, avoit avalé un éclat d'os de bœuf, long d'un travers de pouce, large d'un doigt dans le milieu, pointu aux deux bouts, et épais d'un demi-travers de doigt. Cette portion d'os s'engagea au côté droit de pharynx, et elle y causa une grande douleur. M. Mesnier ne put réussir à déplacer cet os, quelques tentatives qu'il fit. Cette femme ressentit pendant quatre mois un picottement lorsqu'elle avaloit quelque aliment; il survint par la suite une fièvre continue, une difficulté de respirer, une douleur vive tout le long de l'œsophage, avec un bruit ou *grésillement* d'air dans le gosier. La malade étoit dans un péril imminent; M. Mesnier la saigna trois fois, et lui fit prendre les remèdes indiqués dans une inflammation de poitrine. Lorsque les accidens furent calmés, elle eracha du pus sans tousser, et elle recouvra peu-à-peu sa santé; il lui resta seulement ce bruit ou *grésillement* dont nous avons parlé, et un peu de douleur à la gorge; du reste, elle avaloit facilement toutes sortes d'alimens: enfin, au bout de dix mois, cette femme rejeta l'os en éternuant et en toussant avec beaucoup de violence.

Os resté dans l'œsophage.

3e. *Observ.* Vanderviel rapporte, qu'au mois de novembre de l'année 1682, la fille

Os resté dans l'œsophage.

de M. Suart buvant un bouillon de veau, où il y avoit un petit os inégal et pointu, l'avala: cet os s'arrêta vers le milieu de l'œsophage. Elle sentit des douleurs cruelles; elle étoit agitée d'une toux continuelle, qui fut suivie de crachement de sang et d'une fièvre continue. Enfin, au bout de quatre mois elle rejeta, en toussant ce petit os, avec des crachats purulens; de sorte que cette fille, par ses efforts, se délivra elle-même assez heureusement de la phthisie pulmonaire qui la ménaçoit.

4e. *Observ.* Thomas Bartholin, cent. 2, histoire 27, rapporte qu'une femme, en badinant, avala le noyau d'une aveline, qui s'arrêta dans l'œsophage. Elle eût une toux violente qui dura deux mois, et à laquelle se joignit une fièvre et la maigreur de tout le corps; mais en toussant elle rejeta ce noyau, et récupéra par cet événement la santé.

5e. *Observ.* Herman Cuman, dans le Journal d'Allemagne, 3e. année, observation 3e., parle d'un homme qui rejeta, en toussant, un morceau de coquille d'aveline, qui, depuis treize mois, étoit tombée par la trachée artère dans le poumon: il étoit devenu fort maigre; mais aussitôt que cette coquille fut sortie, il revint en parfaite santé.

6e. *Observat.* Tulpius, livre 2, chap. 7, p. 114, fait mention d'une petite coquille d'aveline, de la grandeur d'un ongle, qui étoit restée dans la trachée artère d'un bourgeois d'Amsterdam pendant sept ans. Il étoit fatigué d'une toux continuelle, respiroit avec peine et maigrissoit considérablement : mais l'ayant rejeté dans un accès violent de toux, les accidens diminuèrent, et l'on cessa de craindre pour sa vie qui étoit en danger. Os resté dans l'œsophage.

Je ferai remarquer, par rapport aux deux dernières observations, que la situation de l'œsophage le long et à côté des vertèbres du dos, traversant la poitrine entre les lames du médiastin postérieur, a fait croire à ces auteurs que les corps étrangers, qui étoient arrêtés dans l'œsophage, avoient pénétré dans la trachée artère. Les différens rameaux de nerfs, qui se distribuent dans ce canal, y étant dépouillés d'une partie du tissu cellulaire, qui les revêt, rend cette partie la plus sensible de tout le corps. Une goutte d'eau qui y pénètre pendant la déglutition, donne lieu à des quintes convulsives qui seroient bientôt suivies de la mort, si elle n'étoit promptement rejetée ou divisée à l'infini : que seroit-ce s'il s'y introduisoit des corps étrangers non digestibles? Je pourrois citer un

Os resté dans l'œsophage.

grand nombre de suffocations occasionnées par des corps étrangers introduits dans la trachée artère; mais ce seroit nous écarter de notre objet.

6e. *Observ.* On trouve dans les éphémérides d'Allemagne, Décurie 2, an 10, observ. 66, qu'un religieux allant à l'office, attrapa avec la bouche une cérise qui pendoit à un arbre; comme il marchoit avec précipitation le noyau resta dans l'œsophage: il interrompit les autres religieux à force de tousser, et fut obligé de sortir: après beaucoup de fatigue il s'endormit, et se reveilla sans douleur. Au bout d'un an il recommença à tousser avec plus de violence, sans penser à la véritable cause de cette toux; enfin, à force de se tourmenter, il rejeta une pierre grosse comme une muscade; on la brisa, et on trouva ce noyau de cérise, qui étoit entouré d'une matière tartareuse: ce religieux, qui étoit tombé dans le marasme, périt peu de tems après.

7e. *Observ.* Fabricius Hildanus, Centurie première, obs. 33, rapporte qu'une femme, en mangeant du poisson, avala une grosse arête, qui fut retenue dans l'œsophage; elle causa de grandes douleurs, de l'enrouement, une extrême difficulté d'avaler et de respirer. Au bout de deux ans il survint au

ou une tumeur dure et indolente, qui ressembloit assez à un stéatôme. Hildanus la fit abcéder par l'usage des suppuratifs; on en fit l'ouverture, l'arête sortit avec le pus, et la malade fut guérie.

Dans le Traité des opérations de Verduc, chap. 25, on trouve l'histoire d'une femme qui avoit avalé une aiguille; elle resta à l'entrée de l'œsophage pendant neuf ans; elle en sortit, parce qu'elle se fit jour à travers la peau.

On trouve dans la collection des éphémérides d'Allemagne beaucoup d'observations semblables à celles que je viens de rapporter; l'ouvrage le plus intéressant à lire sur cette matière est le Mémoire de M. Hevin, contenu dans le premier volume des Mémoires de l'Académie royale de chirurgie.

Mémoire sur deux morts subites, causées par une inflammation occulte des viscères du thorax; par JOSEPH MOUTON, *docteur en médecine à Agde.*

Morts subites.

On ne peut se faire une idée exacte des nombreuses altérations qui ont lieu, quelquefois, dans le tissu de nos organes, sans déranger les fonctions de la vie, lorsqu'on n'a

Morts subites.

pas été dans le cas d'en voir soi-même de exemples, ou de lire les observations qui nou ont été transmises par des auteurs dignes d foi. Ainsi des végétations dans l'intérieur d crâne, un anévrisme d'un gros vaisseau, l'in flammation d'un organe interne, etc., mena cent d'une destruction prochaine, notre fragil existence, au moment où nous croyons joui de la meilleure santé. Deux cas de cette nature, que j'ai recueillis depuis peu, m'ont paru assez importans, pour mériter une attention particulière; ils ne serviront pas, sans doute, aux progrès de la médecine, qui demande à connoître les premiers symptômes des maladies, pour en prévenir les suites; mais ils donneront l'éveil sur la valeur de quelques symptômes que l'on n'apprécie pas; ou nous apprendront, du moins, à borner nos expériences et à savoir reconnoître l'insuffisance de nos moyens d'investigation.

Ire. *Observ.* Un homme de 35 ans, bien constitué, et ne se plaignant d'aucune indisposition, étoit employé en qualité de préposé aux douanes de cette ville dans le courant de l'hiver de l'an 1807. Vers les derniers jours du carnaval, il se livroit à ses occupations, et formoit des projets de divertissement avec quelques-uns de ses camara-

s, lorsqu'en montant sur le vaisseau, où il oit en surveillance, il éprouve une défail- nce subite, se couche sur le tillac, et expire rant qu'on ait pu lui donner le moindre cours. Cet événement étoit trop extraordi- ire, pour qu'on ne fit pas mille conjectures r la cause qui l'avoit produit. Le juge de arrondissement, qui en fut informé, or- onna l'ouverture du cadâvre le lendemain matin. Réuni, en conséquence de cette élibération, avec tous les médecins et chi- urgiens qui se trouvoient alors dans la ville, ous procédâmes à cette opération. Après nous être convaincus, que le corps de cet individu ne présentoit, à l'extérieur, aucune trace d'érosion ou de phlogose; que l'habitude générale étoit saine; que la face seule offroit une couleur jaune et livide que ce sujet avoit depuis quelque tems; nous pénétrâmes alors dans la cavité abdominale. Les viscères qu'elle contenoit, scrupuleusement examinés, n'of- frirent aucune lésion. Mais en détachant le sternum et la membrane qui revêt la cavité de la poitrine, il s'échappa de la partie droite, une quantité de pus d'environ deux décilitres; l'intérieur de ce viscère étoit transformé en un sac rempli de matière purulente; le lobe gauche étoit en meilleur état, mais en le divi- sant avec le scalpel, on remarqua quelques

Morts su- bites.

Morts subites.

points en suppuration, et des granulations tuberculeuses, qui altéroient son organisation.

La cause de la mort ne pouvant être méconnue, nous fîmes plusieurs questions aux camarades de cet homme : tout ce que nous apprit celui qui mangeoit et couchoit avec lui, c'est qu'il toussoit assez souvent, principalement la nuit, sans que cela dérangeât, en aucune façon, son appétit ni sa manière de vivre.

2e. *Observ.* Un enfant, âgé de 13 ans, espagnol et marin, étoit, depuis quelques jours, dans ce port, et paroissoit, au rapport de son capitaine, jouir d'une bonne santé; quand, le 20 mars dernier, après avoir soupé avec ses camarades, il se coucha à l'heure ordinaire; le lendemain, dès le point du jour, les gens du vaisseau, voulant lui donner quelque occupation, allèrent l'appeler dans son lit, et le trouvèrent dans un état de mort, étendu sur le côté dans une position naturelle. Au degré de rigidité de ses membres, on jugea qu'il y avoit plusieurs heures qu'il avoit rendu le dernier soupir. Le cadâvre fut apporté à la ville et ouvert comme le précédent, trente-six heures après sa mort.

Nous ne pûmes nous procurer que des renseignemens assez vagues sur les habitudes, le genre de vie et le caractère de l'individu,

ont on nous soumettoit les dépouilles ; on nous dit, cependant, qu'il étoit sujet à une oif remarquable, qu'il appétoit les alimens picés et toussoit régulièrement toutes les uits. Nous nous assurâmes par un examen ttentif du corps de cet enfant, qu'il n'avoit i l'extérieur, aucune marque de coups, de chûte ou de contusion quelconque; mais son état cachectique, sa maigreur et la couleur de sa peau, annonçoient un commencement de marasme, et nous firent préjuger que nous trouverions dans la poitrine la cause de cet amaigrissement. On pénétra donc dans cette cavité avec les précautions ordinaires, et l'on fut obligé, pour détacher les poumons, de détruire quelques adhérences, qui les réunissoient à la plèvre costale et au diaphragme; le lobe droit de la cavité thoracique, avoit pris la consistance et la couleur propres au foie; il n'étoit plus possible d'y reconnoître les vésicules aériennes; son état pathologique étoit tel, que nous crûmes, au premier aspect, que des morceaux de cet organe, divisés et jetés dans l'eau, ne surnageroient point sur ce liquide; cependant l'expérience tentée ils demeurèrent sur l'eau. Le lobe gauche étoit dans un meilleur état, et la partie supérieure étoit saine. On trouva dans la cavité droite de la poitrine quelques cuil-

Morts subites.

Morts subites.

lerées de sérosité et un peu de sang dans la gauche ; le péricarde, le cœur et les gros vaisseaux étoient dans un état naturel.

Nous procédâmes ensuite à l'examen des viscères contenus dans la cavité abdominale ; le foie fut trouvé très-sain dans la totalité de sa substance ; la vésicule contenoit une moyenne quantité de bile, la rate étoit double ou du moins divisée en deux parties d'inégale grosseur. Le canal alimentaire fut ouvert dans sa longueur, et il nous offrit plusieurs considérations que je vais consigner ici : d'abord, quoique cet individu eut mangé peu de tems avant sa mort, nous ne retrouvâmes dans le ventricule ni dans l'intestin duodenum aucune trace d'alimens ; le produit de la digestion étoit déjà absorbé, et le restant descendu dans les autres intestins grêles : l'on peut présumer avec fondement que cette fonction importante avoit encore continué quelques heures après la mort (1) ; les gros intestins contenoient des matières fécales durcies et dix vers lombricoïdes vivans d'une grosseur médiocre ; la membrane muqueuse, qui revêt l'intérieur de ces organes, fut attentivement lavée, et nous

(1) Cette opinion mériteroit d'être appuyée sur des faits plus concluans. *Note du rédacteur.*

observâmes

bservâmes quelques phlogoses dans l'estonac et les intestins grêles causées sans doute par les vers que contenoient ces viscères; les reins, les uretères, la vessie étoient dans un bon état. Morts subites.

Le cerveau mis à découvert ne nous présenta aucune trace de lésion pathologique, les vaisseaux étoient plus volumineux qu'on ne les observe, mais les membranes encéphaliques étoient intactes.

Réflexions.

Il paroît que les deux sujets, dont je viens de tracer l'histoire, ont succombé à une inflammation lente et occulte de la substance des poumons, analogue à celle dont Stoll a si savamment traité, après plusieurs autres auteurs, sous le nom de pleurésie latente. La cause de la mort du premier de ces deux sujets ne pouvoit être méconnue; l'épanchement qui se fit dans l'intérieur de la poitrine, en suspendant la respiration et en interrompant le jeu de tous les autres organes, devoit décider une mort prompte et subite; elle fut accélérée peut-être par le mouvement que cet individu fit pour s'élancer sur le vaisseau; mais, dans l'état de désorganisation et de suppuration des poumons, que l'autopsie nous fit reconnoître, elle auroit eu lieu de même,

Morts subites.

et l'art n'offroit aucune ressource pour prévenir ce coup fatal.

Quant au second cas, dont je viens de tracer l'histoire, quoique je pense que la mort n'a été due qu'à l'inflammation et à l'engorgement des poumons, qui a eu lieu, comme le décrit Cullen dans la pneumonie aiguë, qui se termine souvent d'une manière funeste et prompte par un épanchement sanguin dans les cellules pulmonaires (1), cette opinion ne fut point unanimement adoptée par messieurs les médecins et chirurgiens qui assistèrent à l'ouverture du cadâvre; ils pouvoient difficilement admettre que cet engorgement eût eu lieu subitement; et dans le cas où il n'eût été produit que d'une manière lente et chronique, il étoit plus difficile de faire dépendre cette mort prompte d'un pareil dérangement.

Quoiqu'il en soit de la première opinion, que je n'ai émise que comme la plus pro-

(1) Voyez aussi Prosper Martian. Aph. sect. 5, n°. 13, cité par de Haën, *Ratio medendi*, tome 5, au sujet d'une effusion de sang dans le tissu des poumons. « *Pulmo totus repletus mirum in modùm tumidus apparet; ita ut vasa non tanto modo turgerent, sed per totam substantiam sanguis conglobatus squirri duritiem æmularetur* » .... Voyez encore Grimaud. Cours de fièvres, tome 2°., p. 70.

pable, je crois que ces deux exemples offrent deux cas assez rares d'inflammation lente et occulte des viscères du thorax, maladie dont un certain nombre d'auteurs, tels que Baillou, Baglivi, Stoll, Fouquet, Frank, etc., ont parlé d'une manière plus ou moins étendue, et de laquelle ce dernier médecin a dit : que, quoique l'inflammation des organes pulmonaires s'accompagne ordinairement de symptômes qui servent à la faire reconnoître, il existe cependant des cas où l'autopsie cadavérique a démontré des inflammations vraies, suivies même de la suppuration de ces viscères, dont on n'avoit pas soupçonné l'existence pendant la vie du sujet (1). Les moyens d'in-

Morts subites.

(1) *Quamvis autem enarrata hucusque symptomata, pulmonis inflammationem, frequentissime, vel ex parte, vel omnia comitentur; est tamen ubi, et in thoracis cavo, occulta viscerum inflammatio latuit, cui signa cum viveret ægrotans defuere quidem : sed ubi dira inflammatio, vel facta jam pulmonis suppuratio, post mortem demum, in conspectum venerunt; eadem in pluribus accidisse vaccis observavimus, quas cum epidemica, summeque lethalis, has bestias persequeretur peripneumonia, vel cum sanlores apparerent, experimenti causa mactatas, cum duro, ac inflammato pulmone secuimus.*

(*De curandis hominum morbis epitome. Pars 2da*, p. 136—137.)

vestigation, que propose Baglivi, peuvent être mis à profit pour reconnoître cette maladie dès ses premières atteintes, et la traiter méthodiquement; mais quel secours en attendre lorsque cette affection morbifique ne s'annonce par aucun symptôme et laisse dans la sécurité la personne qu'elle attaque?

QUINZIÈME FRAGMENT DE SÉMÉIOTIQUE.

Inductions séméiotiques, déduites de la considération des forces vitales; par F. J. DOUBLE.

Séméiotique des forces vitales.

Dans un de mes mémoires particuliers, j'ai cherché à faire sentir l'importance de l'étude et de la considération des forces vitales dans les maladies en général; j'ai sur-tout cherché à déterminer et à caractériser, autant qu'il est possible, les principales formes, les grandes modifications que revêtent les forces vitales dans chacune des lésions de l'économie vivante.

Remarquons, en général, qu'il n'est point de partie de la médecine dans laquelle la considération des forces vitales ne se présente sous des points de vue plus ou moins intéressans; mais disons aussi qu'il n'est aucune des branches de l'art de guérir, dans laquelle cette considération offre autant d'intérêt que

dans la séméïotique. Cela est si vrai, que la séméïotique des forces vitales constitue une branche essentielle de la doctrine de ces mêmes forces; et que la séméïotique n'est elle-même, dans la plupart des cas, que la juste appréciation des forces vitales: presque toujours, en effet, la séméïotique se réduit en dernier résultat, à déterminer, d'après l'analyse de l'ensemble des signes, si la nature est assez forte pour produire des mouvemens tels qu'ils puissent suffire au jugement de la maladie, et à déterminer jusqu'à quel point la nature pourra résister à l'action délétère des causes morbifiques : *Summum totiùs prœsagionis in morituris convalituris que est quoties vis morbi, cum ægri facultate conferatur. P. Alpin, de prœsag. vita et morte, p. 7.*

Séméïotique des forces vitales.

Ce n'est que par la juste appréciation des forces vitales, comparées au degré d'intensité de la lésion, que le médecin peut prédire, avec quelque assurance, la terminaison présumable de la maladie, la manière dont elle doit se faire et l'époque où elle doit avoir lieu; et de même que la maladie se juge favorablement, lorsque les forces vitales sont dans toute leur intégrité d'action, de même elle se termine par la mort, si les forces se trouvent au-dessous de l'intensité de la lésion

Séméiotique des forces vitales.

morbifique. Hippocrate regarde comme mortelles les maladies dont la cause l'emporte sur les forces de l'économie animale : *Morbi super vim corporis.*

Galien dit aussi dans le même sens : *Magnus morbus si super vires sit : de tot. morb. temp. cap. V, tom. VII, p.* 309.

Les différentes lésions des forces vitales, qui sont, il est vrai, le plus souvent l'effet ou le produit de la maladie, en deviennent aussi, quelquefois, la cause. C'est sur-tout sous le rapport du pronostic, qu'il est important de bien distinguer ces deux modes d'être des lésions des forces vitales ; car le danger est bien plus grand, lorsque l'altération est antérieure et indépendante de la maladie, que lorsqu'elle en est l'effet immédiat ou la suite, ce qui arrive dans le plus grand nombre de cas : *a vehementiâ morbi vires, etiam validæ sint, collabuntur. P. Alpin, l. c., p.* 55.

Dans les maladies, les forces vitales pèchent 1°. par défaut ; 2°. par excès ; 3°. par l'irrégularité de leur distribution. A ces trois grandes divisions se rapportent, ensuite, un grand nombre d'autres modifications que j'ai fait connoître dans le mémoire déjà cité, et dont je ne dois point parler ici.

1°. Comme c'est le plus souvent par défaut, que la lésion des forces vitales se présente dans les maladies; c'est aussi ce genre de lésions dont j'établirai, d'abord, les signes pronostics.

Séméiotique des forces vitales.

C'est souvent à un funeste affoiblissement de l'énergie vitale, que l'on doit le calme apparent qui survient subitement et sans cause manifeste dans les maladies. Ce calme trompeur a lieu sur-tout dans les phthisies, dans les scarlatines, les varioles et autres exanthèmes, dans les adynamies, dans les ataxies, etc. On l'observe encore dans la troisième période des phlegmasies; il signale alors la terminaison par la gangrène. Dans tous ces cas, il arrive que la fièvre diminue ou même cesse subitement, non que la maladie se juge favorablement, mais à cause de la lésion des forces qui ne suffisent plus à l'excitation des mouvemens fébriles; pour que ce mieux être fut réel, il faudroit que l'énergie vitale se soutint et qu'elle prit un accroissement successif et proportionné.

Si, dès le début d'une maladie aiguë, les forces du malade sont très-abattues, quoique la fièvre ne soit pas extrêmement vive, et malgré qu'il n'ait été précédé ni de douleurs fortes, ni de grandes évacuations, on a lieu

Séméiotique des forces vitales.

morbifique. Hippocr[illegible] ...vie de mauvais ...
telles les maladies ...ns malignes ...
sur les forces de ... ...ratione l...
super vim corp...

Galien dit a... ...et t...
nus morbus ... ...l...
temp. cap. ... ...la ma...

Les dif... ...l'effet de la lésio...
qui son... ...nomènes qui en sont la ...
ou le ... ...e point que soit porté ce...
aussi ... ...t des forces vitales, il laiss...
sor... ...quelque espoir.
p... ...général, une maladie grave accompa...
...ce de beaucoup d'affoiblissement, doit laisser de vives inquiétudes, puisqu'une maladie, sans être très-grave par elle-même, le devient lorsqu'elle s'accompagne d'un affoiblissement considérable des forces vitales.

De même, dans une maladie, tous les accidens, tous les épigénomènes qui surviennent, par suite de défaut de forces vitales, sont d'un très-mauvais augure; ainsi la diarrhée, les hémorragies, l'écoulement involontaire des urines, provenant du défaut d'énergie vitale dans les organes qui président à ces sécrétions, indiquent toujours l'issue la plus fâcheuse de la maladie. La surdité, la cœcité qui ont également lieu dans les

Séméiotique des forces vitales.

...ies aiguës, par suite ...t l'on perd
...n très-mauvais ...orter une
...verte de l' ... Duret
... dans les ... secu-
... et vic ... tibi
... t ...

très-mauvais ...
...s aiguës, que l'affoiblissem...
...même ou même qu'il augmente préci...ment aux époques critiques : on est sûr ou que la crise sera imparfaite, ou bien qu'elle n'aura pas lieu du tout, et que le malade mourra : *Est autem primum et maximum in morbis mortalibus signum quod sine crisi mors sit subsecutura, virium imbecillitas. Gal. lib.* 3, *de crisib., cap.* 10. Ainsi, par exemple, lorsque au cinquième ou au septième jour d'une péripneumonie, l'ensemble des signes annonce que la crise va avoir lieu par l'expectoration, si les forces vitales ne suffisent pas à ce genre d'évacuation, l'expectoration ne se fait pas du tout ou se supprime, et le malade meurt si l'art ne parvient pas, à l'aide des moyens indiqués, à remonter jusques à un certain point l'énergie vitale, et particulièrement l'action des organes de la respiration.

Séméïotique des forces vitales.

Les défaillances et les syncopes dans les maladies aiguës, lorsqu'elles ne proviennent pas d'une diette excessive, d'une forte affection de l'ame, de veilles prolongées, d'évacuations abondantes, etc., sont d'un augure peu favorable; sous ce rapport, qu'elles indiquent un affoiblissement plus ou moins considérable de l'énergie vitale: on doit toujours craindre qu'une nouvelle syncope ne vienne enlever le malade. Si cependant ces syncopes se présentoient sous les apparences du type intermittent, toutes mauvaises qu'elles sont dans cette circonstance, le pronostic en est moins fâcheux en raison des espérances que laisse l'administration bien entendue du quinquina : on connoît là-dessus les observations de Torti.

Si dans les maladies il survient, sans cause connue, pendant un grand affoiblissement, une évacuation abondante, il y a tout à craindre. Hippocrate avoit noté ce danger pour les évacuations alvines : *quibus morbi diuturnitate jam extenuatis alvus repente sine causâ solvitur obtumescentibus tremulis illis est moriendum. In coac.*

L'entretien des forces dans les maladies doit être un des premiers objets de la sollicitude du praticien. Cette considération est

Séméiotique des forces vitales.

la plus grande importance, et l'on perd aucoup de malades faute d'y apporter une ttention suffisante : *Si vires*, a dit Duret près Hippocrate, *sint validæ, cum securitate ac sine ullo infirmitatis metu; ubi utem sunt vires infirmæ non est in tuto ger, ne à mitissimâ quidem febre. Duret*, *coac. Hipp.*

2°. Énergie vitale excessivement augmentée : e caractère des forces vitales, qui appartient presqu'exclusivement aux maladies inflammatoires, se rencontre cependant quelquefois dans les affections nerveuses aiguës.

L'augmentation excessive des forces vitales dans les maladies aiguës précède ou même accompagne le délire, les convulsions, et la mort; alors, tourmentés par un sentiment de chaleur interne, les malades, agités et hors d'eux-mêmes, rejettent continuellement les couvertures de dessus leur poitrine; et cet état, qui est un des plus funestes, ne tarde pas à être suivi de l'agonie.

On ne doit cependant pas toujours porter un pronostic aussi funeste de l'anxiété : ainsi, par exemple, lorsqu'elle a lieu au commencement d'une maladie aiguë, sans avoir été précédée et sans être accompagnée d'aucun autre symptôme funeste, elle peut dépendre

Séméiotique des forces vitales.

d'une simple affection de l'estomac, irrité par des vers, par un embarras gastrique, par une métastase arthritique ou rhumatismale. Cet état d'anxiété peut être encore, aux jours critiques, la perturbation qui précède les crises, les hémorragies surtout; et alors cette anxiété, bien loin d'être fâcheuse, est entièrement rassurante.

Les hémorragies actives sont aussi l'effet de l'action augmentée de l'énergie vitale. Bordeu, pénétré de l'influence, de l'énergie de cette action vitale, regardoit ces écoulemens comme dépendans d'une disposition particulière du sang, qu'il nomme *cachexie sanguine* ou hémorragique. Voici comme il s'exprime : « le sang qui n'est aux yeux du médecin qu'une chair fondue ou coulante, contracte une disposition particulière, dans laquelle, ne pouvant être contenu dans ses couloirs, il s'agite de manière à se faire jour par des hémorragies plus ou moins fréquentes, qu'il faut bien distinguer de celles qui sont passives. Elles sont sans doute soumises à l'action des parties solides, qui font mouvoir le sang dans ses vaisseaux selon que les circonstances l'exigent et suivant l'intention de la nature : mais je ne puis croire que cette action des solides ne soit excitée et amenée

Séméïotique des forces vitales.

ar quelque autre motif que la pléthore pure t simple ou la surabondance du sang pur et ain. Les uns ont trop donné, les autres ont rop ôté à cette pléthore ; elle existe quelque-ois ; mais il y a tout lieu de penser que le entiment des vaisseaux est sollicité aux hémorragies par quelque cause particulière autre que la pléthore. Une perte de sang est véritablement le produit d'un labeur interne que suit le labeur de l'excrétion ; c'est une sorte de fièvre remarquable par son pouls approprié. L'histoire de l'apparition et de la cessation des règles prouve cette vérité, non moins que plusieurs phénomènes de toutes les pertes de sang examinées de près. » *Anal. du sang.*

Une santé athlétique est à craindre suivant Hippocrate, parce que le corps subissant malgré nous des changemens continuels, celui qui est au plus haut point de la santé ne peut changer en mieux, et que celui-là est par conséquent exposé à chaque instant à devenir malade. Le fait se trouve confirmé par l'observation journalière ; quant à l'explication, on peut l'abandonner à ce qu'elle a de valeur absolue.

C'est en général d'après l'état augmenté ou diminué de l'énergie vitale que l'on peut décider, dans le principe d'une maladie, si elle

Séméiotique des forces vitales.

sera de longue ou de courte durée. Si l
en excepte quelques lésions organiques
viscères dont la chronicité dépend autant
l'organisation même du viscère malade q
de la nature de la maladie, on peut assu
que ce n'est que des divers états sous le
quels les forces vitales se manifestent q
dépendent les principales différences q
existent entre les maladies chroniques et l
maladies aiguës.

Ces deux modes d'affections ne différen
essentiellement que par la lenteur ou par l
vîtesse de leur marche et par leur durée. I
n'est guère de maladies qui ne puissent existe
également et à l'état aigu et à l'état chro-
nique. Les maladies aiguës dégénèrent sou-
vent en chroniques à raison de la débilité que
les premières impriment à tel ou tel organe
ou au système entier de l'économie. Enfin,
dans les maladies chroniques, la principale
indication est de ramener celles-ci à l'état
aigu en excitant des mouvemens salutaires et
en relevant les forces vitales ; aussi, pour opé-
rer la guérison d'une maladie chronique, ne
faut-il, en général, qu'exciter le trouble ou
opérer dans le corps une révolution qui
puisse amener la maladie à l'état aigu.

Dans les maladies chroniques, les mouve-

Séméiotique des forces vitales.

hens de la nature sont lents et difficiles ; les fférentes périodes ne s'y succèdent qu'à la ongue, d'une manière pénible et presqu'insible ; le jugement *crisis* ne s'établit que iblement après un long espace de tems ou ème n'a pas lieu du tout. Dans ces maladies, les forces vitales ne sont que peu prononées; et si nos connoissances se trouvent plus ornées et moins certaines sur la thérapeutique de ces affections que sur celles des maladies aiguës, cela vient en très-grande partie de ce que dans les premières nous ne sommes pas guidés par les mouvemens spontanés de la nature aussi évidemment que dans les autres. En général, les maladies dont le cours se passe sans perturbations critiques, tendent à l'état chronique : *morbi decursus sine perturbatione, ejus prolixitatem indicat. Hipp. lib. de præcept.*

Au contraire, dans les maladies aiguës, la marche est toujours plus ou moins rapide, les périodes se succèdent avec célérité, les symptômes sont violens, la terminaison heureuse ou malheureuse arrive promptement, tout annonce enfin que dans ces maladies les forces vitales jouissent d'une grande énergie.

En général, il y a cette différence entre les altérations de l'énergie vitale, qui ont lieu

Séméiotique des forces vitales.

dans les maladies aiguës et celles que l'on observe dans les maladies chroniques; c'est que celles-ci n'attaquent les forces que d'une manière indirecte, si l'on peut s'exprimer ainsi en agissant sur la constitution organique du corps: tandis que les maladies aiguës agissent rapidement sur l'énergie totale de la vie, et très-souvent sans aucune lésion physique des organes, du moins en apparence.

3°. La distribution irrégulière des forces vitales dans les maladies est d'une considération bien importante; cet état peut exister sous deux aspects, ou comme accidentel ou comme habituel.

A l'irrégularité habituelle de la distribution des forces se rattache la doctrine pratique de l'organe relativement foible dans chaque individu; vérité clinique qui exige la plus grande attention de la part des praticiens: c'est toujours, en effet, sur cet organe relativement foible, que se portent, jusques aux moindres impressions morbifiques, ce qui ne peut avoir lieu que par l'effet de la distribution irrégulière des mouvemens et des forces.

Cette irrégularité accidentelle, dans les maladies aiguës, est un des principaux caractères des maladies malignes ou ataxiques; maladies, par cela même toujours dangereuses,

üses, et d'autant plus, que cette irrégularité es forces est plus prononcée. Le délire tient ussi à la même cause; il a les mêmes conséquences.

Séméiotique des forces vitales.

C'est encore à cette irrégularité des forces itales que sont dûs les principaux accidens les maladies nerveuses, soit aiguës, soit chroniques.

Les métastases et les phénomènes qui en sont la suite dépendent également des mêmes causes; et le danger des métastases est en raison de l'importance de l'organe sur lequel se fait la concentration des forces, et en raison aussi du degré de cette concentration.

Enfin, cette irrégularité se montre avec toutes ses conséquences funestes, lorsque la nature employée aux travaux importans de quelque grande fonction se trouve distraite, si l'on peut s'exprimer ainsi, par un autre centre d'action établi dans un endroit plus ou moins éloigné du premier. C'est ainsi que dans les cas, où, pendant la suppuration d'une grande plaie, à la suite d'une amputation ou de toute autre opération majeure, le malade ayant commis quelque imprudence dans le régime, il survient une forte indigestion, le malade succombe le plus souvent.

Séméiotique des forces vitales.

Après avoir ainsi indiqué les principaux signes pronostics attachés aux lésions divers des forces vitales, exposons les moyens q sont en notre pouvoir pour apprécier les d vers degrés de ces lésions.

Il en est des facultés ou forces vitale comme des forces ou facultés physiques; leu essence nous est inconnue, et nous ne pou vons les connoître que par leurs effets. Ainsi ce n'est que par leurs effets que nous connois sons les forces d'attraction, d'aggrégation d'affinité, etc.; de même, les forces vitales s déduisent de l'action synnergique des organe et de l'état des différentes fonctions de l'éco nomie, et nous ne pouvons en calculer le divers degrés que par ceux de leurs effet qui sont rendus sensibles à nos moyens d'ob servation et d'analyse. Or, ces effets sont pré cisément les fonctions de l'économie; c'es donc dans la manière dont les fonctions s'exé cutent que nous trouverons les types les plu exacts possibles des forces vitales.

En effet, les principaux indices des change mens qu'éprouve l'énergie vitale se déduit d la considération du pouls, de la respiration de la facilité des mouvemens, de la natur de la fibre, de l'activité des fonctions intellec tuelles, de l'état des affections de l'ame, etc

Le praticien exercé, qui a su se prémunir contre le penchant presqu'irrésistible à l'empire de la routine, tire en outre de grandes inductions sur l'état des forces vitales de la seule inspection du malade. C'est cette habitude de bien voir, qui donne aux praticiens ce grand ascendant, cette aptitude inconcevable qu'ils ont à calculer d'une manière plus ou moins prompte, le rapport des forces vitales, avec l'intensité de la maladie. Séméiotique des forces vitales.

C'est, en général, un signe du bon état des forces vitales, que le malade puisse se lever pour satisfaire à ses besoins; qu'il puisse même demeurer long-tems assis sans se trouver mal, et que, s'il est obligé de garder le lit, il puisse y rester couché indifféremment sur l'un ou sur l'autre côté, en conservant les bras, les jambes, les cuisses et le corps légèrement fléchis, attitude qui suppose de la force, et qui est familière aux personnes en santé: *Ægrum in latus dextrum aut sinistrum recumbentem deprehendi oportet, manibusque et cervice ac cruribus paulùm reductis, totoque corpore molliter posito. Hic enim fere jacentis sani est decubitus. Is autem habetur optimus qui benevalentium similis est. Hipp. in prœnot.*

Séméiotique des forces vitales.

Les signes d'une très-grande foiblesse, sont les suivans :

Si le malade reste constamment couché sur le dos ; si, dans cette attitude, il tient les jambes et les bras écartés ; s'il a les extrémités inférieures et la poitrine découvertes, et les bras et les mains jetés çà et là sur le lit, malgré que ces parties soient sensiblement réfroidies ; si, glissant continuellement vers les pieds du lit, les personnes qui l'assistent sont obligés de le relever souvent vers le chevet. Tous ces signes d'une extrême débilité des forces vitales, sont d'un augure extrêmement fâcheux.

Supinum jacere, manibus, cervice, et cruribus porrectis minùs bonum.

Quòd si pronus ad pedes de lecto delabatur, magis formidandum.

Ubi verò pedes nudos, neque admodùm calidos habere comperietur, et manus, cervicem, et crura inœqualitur dispersa et nuda, malum. Hipp. in prœnot.

L'anxiété, l'inquiétude intérieure qui oblige le malade à s'agiter sans cesse, à changer à chaque instant de situation ; un sentiment de chaleur interne qui tourmente le malade et le force à rejeter continuellement les couvertures de dessus sa poitrine ; l'insomnie ;

impatience ; la colère sont autant de signes e l'augmentation vicieuse des forces ; ces ignes précèdent ordinairement le délire, agonie et la mort dans les maladies aiguës.

Mémoire sur l'emploi du sulfate de fer dans les fièvres intermittentes ; par M. MARC, *docteur médecin.*

Sulfate de fer dans les fièvr. intermittentes.

Le quartier de Paris que j'habite, est, plus que tout autre, exposé aux fièvres intermittentes. Depuis quelques années sur-tout, ces maladies ont semblé redoubler d'énergie et de fréquence. Je crois pouvoir signaler comme principales causes de ce fléau, les circonstances qui suivent :

1°. Voisinage de plusieurs étangs, peu profonds, vaseux, et qui ne se couvrent d'eau qu'en hiver, où ils servent à approvisionner de glace les glacières de l'endroit.

2°. Bâtards d'eau établis par les nombreux blanchisseurs dont les atteliers bordent la petite rivière de Bièvre, et en ralentissent considérablement le cours. Cette rivière, naturellement bourbeuse, manque presque toujours d'eau dans les grandes sécheresses qui suivent l'été, et produit, alors, des émanations marécageuses assez sensibles pour affecter désagréablement l'odorat.

Sulfate de fer dans les fièvr. intermittentes.

3°. Abondance, bas prix et mauvaise qualité du vin. La grande partie des habitations du petit Gentilly ou de la Glacière, n'est occupée que par des marchands de vin et des blanchisseurs. Le vin ne payant pas d'entrée, ne s'y vend ordinairement que 4 sous le litre, et c'est en dire assez, en assurant que dans la règle, la qualité est inférieure au prix. La proximité des guinguettes, le bon marché et le mauvais exemple donnent lieu à l'intempérance et aux divers excès qui en dépendent. Il n'est pas rare, par exemple, de voir des hommes et des femmes ivres, cuver leur vin à la belle étoile.

4°. Les moyens d'industrie. La glacière n'est composée que de marchands de vin, de blanchisseurs et de quelques jardiniers-maraichers. Les deux dernières classes sont laborieuses; mais leurs occupations indiquent assez, combien elles sont exposées à l'action des causes propres à décider des fièvres intermittentes. La première classe est, pour ainsi, dire, forcée, par état, de commettre de fréquens excès en boisson et fatigue beaucoup, non-seulement par cette raison, mais encore, parce qu'elle est obligée de sacrifier une partie du repos de la nuit à l'imperturbable persévérance des buveurs.

5°. Enfin, l'apathie toujours croissante du bas peuple pour tout ce qui concerne sa santé, et le traitement irrationel de certains officiers de santé du faubourg. Il est des habitans de la Glacière et des quartiers environnans, qui abandonnent les fièvres intermittentes entièrement à la nature : aussi n'est-il pas rare d'entendre parler de fièvres tierces, qui ordinairement se convertissent en quartes, et durent un an, un an et demi et plus. D'autres, moins indolens, réclament, à la vérité, les secours de l'art, mais ils ne s'en trouvent guère mieux; livrés à la routine et à l'impéritie, ils éprouvent tous les inconvéniens de la méthode évacuante appliquée sans choix et sans mesure. Des vomitifs, des purgatifs réitérés à l'excès, des boissons insipides et délayantes éternisent les accès et leur impriment souvent un caractère ataxique nullement dépendant de la constitution épidémique. Enfin, le quinquina et généralement les toniques, ne sont connus que de nom; et lorsque le hasard ou le caprice font recourir à ces moyens, la dose en est tellement insignifiante, qu'elle ne produit, tout au plus, qu'un effet passager, et qu'elle ne garantit presque jamais des rechûtes

Sulfate de fer dans les fièvr. intermittentes.

Les fièvres automnales que j'ai eu occasion

Sulfate de fer dans les fièvr. intermittentes.

ont offert un car
nquina même
Cette subs
urer
un
i
ui, ne vivan
anuel journalier,
n moyen auquel la
ne ne leur permet point
gissoit donc de trouver un
, en remplissant les mêmes
énérales que le quinquina, offri
tre, l'avantage d'être, par son bas
la portée de l'indigent.

3°. Abondance, b
lité du vin. La gra
du petit Gentilly
occupée que p
des blanchisse
trée, ne s'y
le litre, et
que dans
au prix.
march
à l'in
dép
vo
)

connoissois les succès qu'on peut obtenir
s amers végétaux que l'on a substitués au quinquina; mais je savois aussi que l'énergie de leur action ne pouvoit entrer en parallelle avec celle de l'écorce du Pérou; je n'ignorois pas, non plus, que le degré d'efficacité des médicamens tirés du règne végétal, dépend, plus souvent qu'on ne le pense, du sol sur lequel les végétaux naissent, ainsi que de la saison où on les récolte, et que ces différences qui n'ont pu être déterminées rigoureusement jusqu'à ce jour, sont peut-être une des principales causes de la divergence

'ats obtenus d'un
'édecins.
'ce, je dirig
'néral,
'le

'emens. Le
ntense et
nalade
e de
r,

Sulfate de fer dans les fièvr. intermittentes.

sur-tout en
la contractilité vasc
ployée avec succès par quelques
nationaux et étrangers, dans la gué-
des fièvres intermittentes rebelles. Moi-même je l'avois administrée deux ou trois fois en pareils cas; mais je m'étois apperçu qu'elle étoit d'une digestion tellement pénible, que je n'osois la continuer à haute dose: ce n'étoit, cependant, que sous cette seule condition, qu'on devoit en attendre quelque résultat prompt et satisfaisant.

Je cherchai, en conséquence, une combinaison peu dispendieuse, et dans laquelle le fer dissous n'offriroit point les mêmes difficultés aux voies digestives, et je m'arrêtai au sulfate de fer ou vitriol martial. Je vais présenter un extrait des expériences que j'ai faites jusqu'à ce jour.

1ère. *Observ.* Etienne C***, âgé de trente-deux ans, de stature petite et ramassée, d'un tempérament cholérique-sanguin, avoit été

Sulfate de fer dans les fièvr. intermittentes.

atteint depuis deux ans de fièvres, tantô tierces, tantôt quartes, et qui n'avoient cédé qu'avec peine à l'usage copieux et prolongé du quinquina. Toutefois la santé du malade se rétablit, et pendant sept mois elle n'éprouva aucune altération.

Au commencement du mois de juillet dernier, il fut atteint d'une fièvre quotidienne, qui, au bout de trois accès, se convertit en tierce. Après avoir donné un grain de tartre stibié et trois gros de tartre soluble en lavage, je procédai de suite à l'emploi du vin de Seguin. La fièvre disparut pendant quelques jours; mais, malgré la continuation non interrompue de ce moyen, la maladie se déclara de nouveau avec le type quarte. Je prescrivis alors une infusion de quinquina exquis dans du vin de Malaga, auquel le laudanum liquide avoit été ajouté pour calmer quelques symptômes nerveux. Outre cette infusion, je mis le malade à l'usage de la petite centaurée, mais la fièvre résista à mes efforts. État toujours croissant de gastricité, vomissemens douloureux, teint hépatique, embarras de l'épigastre et des hypochondres, diaphorèse intense, d'ailleurs nulle affection organique. J'ordonnai le 11 octobre trente-cinq grains de sulfate de fer dissous dans une pinte d'eau,

Sulfate de fer dans les fièvr. intermittentes.

l dont je fis prendre, en deux doses, deux erres par jour, équivalant à-peu-près à une lemie-pinte ou dix-sept grains de sulfate. Le endemain, accès fébrile prolongé : le surlendemain, continuation du médicament jusqu'au jour de l'accès, mais la fièvre ne reparut plus : toutefois je crus ne pas devoir interrompre l'usage du sulfate de fer pendant huit jours encore, et je parvins à dissiper entièrement les restes de gastricité ; le teint est devenu clair, l'appétit s'est rétabli, en un mot, le malade jouit jusqu'à ce jour d'une excellente santé.

2e. *Observ.* Catherine C***, âgée de trente ans environ, cuisinière, non mariée, ayant quelque disposition à la chlorose, fut atteinte d'une fièvre quarte. Après le second accès un léger minoratif précéda immédiatement l'usage du sulfate de fer à la dose déjà indiquée. La fièvre cessa de reparoître après la première pinte de liqueur martiale, dont pendant quelques jours encore l'usage fut continué : la malade est complettement rétablie.

3e. *Observ.* Roussel, âgé de quarante ans, journalier, phlegmatique, affaissé par des chagrins domestiques et par une nourriture peu proportionnée aux travaux fatiguans auxquels il se livre, fut atteint, il y a trois mois,

Sulfate de fer dans les fièvr. intermittentes.

d'une fièvre tierce, qui bientôt dégénéra en quarte. Cinq vomitifs, trois purgatifs et deux grands verres d'urine, qu'on lui avoit conseillé d'avaler, non-seulement décidèrent une intensité bien plus marquée des accès, mais entraînèrent en même tems une atonie constitutionelle, caractérisée principalement par une boufissure générale : c'est dans cet état que le malade me consulta. Même médicament, mêmes doses d'abord. Les deux premiers verres furent pris la veille de l'accès, qui reparut le lendemain sans frisson, et fut de courte durée : pendant l'intervalle apyrectique, trois verres de liqueur par jour, correspondant à vingt-sept grains de sulfate de fer. Disparution des accès ; au bout de quelques jours, disparution de la boufissure et rétablissement des forces assez marqué pour permettre au malade de reprendre ses travaux : il a pris en tout un gros et trois grains sulfate de fer.

4e. *Observ.* Le même individu, après s'être livré pendant douze jours à ses occupations habituelles, entreprit un travail pénible qui l'exposa au froid et à l'humidité depuis neuf heures du matin jusqu'à midi. Le bas-ventre et les extrémités inférieures furent considérablement mouillées, et le malade passa le reste

le la journée sans changer de vêtemens. Le soir, la fièvre reparut par un frisson intense et dura toute la nuit. Le lendemain, le malade étant venu me voir, je lui donnai une pinte de liqueur contenant un gros de sulfate de fer, et je lui ordonnai de prendre la dose entière en deux jours de tems. Il crut bien faire, et se débarrasser plus sûrement de la maladie, en avalant le tout en peu d'heures : cette dose ne produisit point d'effet fâcheux. Au contraire, le malade assura s'être senti beaucoup mieux disposé, et avoir eu, ce sont ses propres expressions, *un appétit d'enfer ;* mais le quatrième jour la fièvre se déclara de nouveau par une espèce de flux indolent, appelé hépatique (1). Je soupçonnai ce flux d'être critique, parce que le malade, loin d'en être

Sulfate de fer dans les fièvr. intermittentes.

(1) Vogel dit avec raison : « *Videtur malum, ex arteriis intestinorum relaxatis, vel ex venis quoque rectiùs derivari posse, quæ propterea sanguinis tenuioris portionem commodè transmittunt. Hæcque sententia, non solum symptomatibus morbi respondet, quod scilicet dejectio sine dolore fit, et diù trahit, sed ipsa autopsiâ confirmata fuit, dum in cadavere non solum turgidæ mesenterii venæ ac arteriæ repertæ, sed et ilei, coli ac recti interna superficies punctulis rubris obsessa visa est, unde adeo guttulæ sanguinis exprimi potuere.* »

Sulfate de fer dans les fièvr. intermittentes.

affoibli, en ressentit un soulagement sensibl et qu'il me dit avoir déjà éprouvé avec ava tage une semblable excrétion deux ans avan Le présage funeste de Torti, lorsque dans s thérapeutique spéciale il parle d'une fièvr intermittente masquée sous ce symptôme, e qu'il appelle *febris hepatica vel subcruenta* ne m'effraya donc pas; mais je crus pruden de suspendre provisoirement le sulfate de fer que je remplaçai par une infusion de camomille. Le flux assez copieux, dont je viens de parler, cessa pour ainsi dire avec le paroxysme; mais je voulus attendre une prochaine invasion fébrile avant de me déterminer. La fièvre reparut en effet, mais sans l'excrétion dont il vient d'être question, et ne présenta rien de particulier En conséquence je fis reprendre l'usage du sulfate de fer, dont j'ordonnai trois verres, c'est-à-dire, 54 grains par jour : l'accès manqua ; toutefois je fis continuer ce moyen à la même dose, et je vis à ma satisfaction l'accès suivant manquer comme l'autre. Alors je diminuai d'un verre ou de dix-huit grains la dose journalière du sulfate martial, et je fis boire en même tems, quoiqu'à certains intervalles, une infusion de petite centaurée : le malade est rétabli.

5e. *Observ.* La fille du malade précédent, ée de dix mois, d'une bonne constitution, et ayant jamais été malade, fut atteinte d'une èvre quarte : six accès s'étoient écoulés avant n'on ne me la présentât. La fièvre n'offroit ucun caractère fâcheux; mais l'enfant avoit epuis plusieurs jours un dévoiement assez bondant, exempt de douleurs, et que la nère attribuoit au travail de la dentition. l'ordonnai le syrop de chicorée composé de hubarbe, et au bout de deux jours la diarrhée cessa; la fièvre néanmoins suivoit toujours sa marche. Je crus devoir recourir à la dissolution martiale édulcorée avec un peu de sucre, et dont je fis prendre trois fortes cuillerées par jour, répondant à-peu-près à six grains. Disparution de l'accès après les premiers douze grains; j'ai fait continuer le même médicament pendant six jours encore: l'enfant s'est toujours bien porté depuis.

Sulfate de fer dans les fièvr. intermittentes.

6e. *Observ.* Monsieur J—in, âgé de 20 à 24 ans environ, taille élancée, maigre, teint brun, tempérament phlégmatique-sanguin, fut atteint d'une fièvre tierce à la suite d'un voyage où il avoit éprouvé quelques fatigues; cinq accès avoient déjà eu lieu, lorsqu'un de ses amis, qui m'avoit vu administrer avec succès le sulfate de fer, lui conseilla ce

Sulfate de fer dans les fièvr. intermittentes.

moyen; aprés s'être purgé, le malade l'employa à la dose de dix-sept grains par jour : n'eut plus que trois accès. Le jour où je le vis pour la première fois, la fièvre l'avoit quitté de la veille : il est à remarquer que, du moment où ce malade s'est mis à l'usage de la dissolution martiale, les accès ont reculé, et ont diminué progressivement d'intensité.

Telles sont les observations que j'ai eu occasion de faire jusqu'à ce jour; je proteste les avoir exposées dans le même ordre qu'elles se sont présentées; si je n'ai point parlé de non-succès, c'est que j'ai eu le bonheur de ne point en remarquer; ce bonheur tient-il au hasard ou à l'efficacité du moyen? C'est ce que, sous peu, je pourrai constater moi-même par les nouvelles observations qui me restent à faire, et dont je me ferai un devoir de rendre compte à la société; toutefois, s'il est permis de tirer des inductions des six faits précédens, il me semble qu'on peut en conclure que, si le sulfate de fer ne coupe peut-être pas aussi promptement les fièvres intermittentes, que l'écorce du Pérou, il les arrête au moins avec sûreté, lorsqu'on persiste dans son emploi. Au surplus, puisqu'il est de ces mêmes maladies réfractaires à de hautes doses de quinquina, il peut s'en présenter

enter qui résistent également à l'action du sulfate martial.

Sulfate de fer dans les fièvr. intermittentes

Jusqu'à quel point le sulfate de fer peut-il tre employé dans les fièvres intermittentes ernicieuses, et quels sont les médicamens uxquels il faut le combiner pour produire ne excitation rapide et pénétrante, que ce noyen ne peut produire à lui seul, mais qu'il st très-susceptible de soutenir? Telle est la question importante qui s'offre, et que l'expérience seule peut décider.

On a vu que j'ai employé le sulfate de fer à des doses assez fortes; mais je n'ai point remarqué qu'il produisit les vomissemens dont se plaignent quelques médecins qui ont administré ce moyen, à une dose bien moindre, dans les affections vermineuses. Cette circonstance tiendroit-elle à un mode particulier de sensibilité de l'estomac dans ces mêmes affections? Je ne le pense pas, et je présume plutôt qu'elle est due à une portion de sulfate de cuivre, qui très-souvent altère la pureté du sulfate de fer obtenu des pyrites; aussi est-il prudent d'essayer celui qu'on veut employer en en faisant dissoudre une petite quantité dans un volume suffisant d'eau, et en y laissant plongée, pendant quel-

Suit-le du fer dans les fièvr. intermittentes.

ques heures, une lame de fer poli, sur laquelle le cuivre, s'il en existe, se dépose sous forme métallique. Je remarquerai que j'ai toujours employé du sulfate de fer très-pur, et dans lequel le métal se rapprochoit, autant que possible, du maximum d'oxydation; c'est-à-dire, que j'ai donné la préférence au sulfate de fer le plus foncé en couleur.

Les nouvelles expériences que j'ai eu occasion d'entreprendre, depuis peu de jours, sur des fièvres intermittentes anciennes, me confirment dans l'opinion que le sulfate de fer supprime le frisson fébrile dès les premières doses, et qu'il change l'heure des accès, le plus souvent en les faisant reculer.

Enfin, je termine par inviter les praticiens à répéter ces expériences, sans prévention ni pour, ni contre le moyen; et à déterminer son mérite réel par cette observation rigoureuse à laquelle la pratique des hôpitaux, peut principalement se prêter. Je suis loin de m'enthousiasmer pour le remède que je signale, il peut, comme les autres fébrifuges: devenir insuffisant et même dangereux dans certains cas; mais, je le répète, ces exceptions, que je desire moi-même voir déterminer avec franchise et exactitude, ne peuvent devenir un titre de proscription

ontre un médicament, que l'extrême bon marché rend important dans les circonstances actuelles.

Sulfate de fer dans les fièvr. intermittentes.

Rapport et réflexions sur ce mémoire; par M. EMONNOT.

L'auteur de ce mémoire, après avoir assigné les différentes causes locales des nombreuses fièvres qui régnent dans le quartier de Paris qu'il habite (1), nous rappelle les difficultés qu'éprouve la classe ouvrière pour se procurer du quinquina, pour se le procurer bon et en suffisante quantité, et fait sentir toute l'utilité et l'importance d'un remède qui pourroit le remplacer ou au moins le suppléer. Peu satisfait des moyens équivoques que la pratique a puisé jusqu'ici dans le régne végétal, M. Marc a dirigé ses recherches vers les minéraux; et le fer, comme un des plus puissans toniques de la nature, s'est d'abord présenté à sa pensée. Il avoit essayé la limaille, mais il avoit été bientôt contraint de l'abandonner à cause de ses mauvais effets sur les organes de la digestion, et encore à raison de l'impossibilité de la faire supporter à haute dose et pendant un tems assez long. Il pensa que le sulfate de fer

(1) La Grenouillère.

Sulfate de fer dans les fièvr. intermittentes.

n'auroit pas les mêmes inconvéniens, et il en tenta l'usage. C'est le résultat de ces essais qui fait l'objet du mémoire qu'il vous a présenté et que j'ai été chargé d'examiner.

M. Marc a administré le sulfate de fer à six malades, et a obtenu, chez chacun d'eux, un succès complet. Le remède a opéré efficacement, promptement, et n'a présenté d'ailleurs aucun inconvénient.

Pris, une fois entr'autres, témérairement et contre la prescription du médecin, à la dose d'un gros en peu d'heures, il ne produisit sur l'estomac d'autre effet que d'augmenter l'appétit.

Un enfant de dix mois, atteint d'une fièvre quarte, en prit douze grains en deux jours, et fut guéri le troisième.

Un autre malade, qui avoit aussi la fièvre quarte, et contre laquelle avoient échoué le vin de Séguin et une autre préparation de quinquina, fut guéri, le troisième jour également, après avoir pris chacun des deux jours précédens dix-sept grains de sulfate de fer dans deux verres d'eau.

Deux autres fièvres quartes cédèrent aussi, l'une à cette même dose de dix-sept grains répétée deux jours de suite, l'autre à soixante-onze grains en sept doses.

Sulfate de fer dans les fièvr. intermittentes.

Enfin, un sixième malade, en proie à une fièvre tierce depuis dix jours, prit aussi dix-ept grains par jour ; il n'eut plus que trois ccès, et chacun d'eux diminua progressivement d'intensité.

A ces six observations, dont le résultat est rappant, j'en ajouterai une septième qui m'est ropre, et qui sans être, à beaucoup près, ussi concluante que les précédentes, est pourtant de nature à soutenir la prévention qu'elles ont fait naître.

Je donnois des soins à un malade atteint d'une fièvre double-quarte, et que j'avois déjà guéri cinq ou six fois de fièvres intermittentes de différens types depuis deux ans. Je résolus de lui appliquer le remède proposé par M. Marc ; je lui en fis prendre douze grains seulement dans deux verres d'eau le premier jour, et dix-huit grains en trois verres chacun des jours suivans : j'avois commencé l'usage du remède le 9 décembre dernier.

Le 11, l'accès fut moindre et le frisson presque nul.

Le 13, la fièvre retarda de deux heures ; accès plus court que le précédent.

Le 14, qui étoit le jour de l'accès *redupliquant*, la fièvre fut moindre encore et de plus courte durée.

Sulfate de fer dans les fièvr. intermittentes.

Le 16 et le 17, exacerbation encore plus légère.

Le 19 et le 20, accès de même durée et de même intensité que les derniers, plus de diminution.

Le 20, jour de l'apyrexie, au lieu de dix-huit grains j'en prescrivis vingt-quatre dans quatre verres d'eau, et je continuai à cette dose jusqu'au 25 décembre inclusivement.

Les 21, 22, 24 et 25, les accès toujours légers ne laissèrent pas d'avoir lieu; néanmoins ils ne décroissoient plus, ils étoient toujours marqués par un peu de frisson; le malade se plaignit d'ailleurs le 25 de quelqu'irritation d'entrailles, j'abandonnai le sulfate de fer et prescrivis le quinquina : la fièvre n'a plus reparu.

Quoique le remède proposé par M. Marc n'ait point eu, dans ce dernier cas, tout l'honneur de la cure, il n'est pas moins incontestable que la fièvre fut sensiblement moins intense dès les premières doses, et que pendant les dix jours suivans les accès diminuèrent encore d'une manière notable; de telle sorte qu'il ne restoit presque rien à faire au quinquina.

Au reste, si quelque chose étonne dans les faits de pratique présentés par M. Marc, ce n'est point la guérison de quelques fièvres

intermittentes par une préparation martiale ; c'est le succès constant et la rapidité du succès de cette préparation. Dans tous les tems, et surtout avant la conquête du quinquina, les médecins ont cherché à guérir, et par fois ont guéri en effet les fièvres de cette nature avec le fer diversement préparé. Le sel de Mars de Rivière, non moins tonique, mais peut-être moins astringent que le sulfate de fer ; la teinture de Mars de Mynsicht, remède trop négligé, étoient regardés, et avec raison, comme de bons fébrifuges dans ces fièvres intermittentes, *quæ pendent à debilitate et glutinositate*, suivant la pensée et l'expression de Boerhaave. Mais que le sulfate martial, pris à de foibles doses et à des intervalles assez longs, guérisse, dans l'espace de peu de jours, la fièvre quarte (même ancienne et ayant résisté au quinquina. *Voy. la* 1re. *Obs.*), et qu'il ait guéri autant de fois qu'on l'a employé ; cet *air* de spécifité, si je puis parler ainsi, a de quoi surprendre, et on est porté à craindre que les nouvelles épreuves, auxquelles ce remède sera sans doute soumis, n'aient pas toujours des résultats aussi uniformes ni aussi prompts.

Sulfate de fer dans les fièvr. intermittentes.

Quoiqu'il en soit, au surplus, de ce médicament et de son degré d'efficacité, le mémoire

de M. Marc est l'ouvrage d'un observateur exact; il est écrit dans un bon esprit et annonce un médecin circonspect et plein de véracité. Nous devons desirer que les praticiens connoissent et répètent les expériences qui ont si bien réussi à l'auteur.

De la moutarde considérée en général, et particulièrement comme sialagogue dans l'angine tonsillaire et la ranule ou grenouillette; par M. MACARTAN, *docteur médecin.*

Sur la moutarde.

La moutarde rangée par Linnæus, dans la classe tétradynamie (siliqueuse), et par de Jussieu, dans la famille des crucifères siliqueuses, a tant de droits à ma reconnoissance, que l'on me pardonnera de rappeler ici quelques-unes de ses propriétés médicinales.

Ce médicament jouit, comme on sait, de l'avantage précieux d'être indigène, presque toujours sous la main, et applicable à une foule de maux qui exigent de prompts secours.

L'on compte dix-sept espèces de moutarde; le Jardin des plantes nous en offre onze, mais quatre seulement croissent en France, et le commerce n'en connoît que deux, la blanche

t la noire; cette dernière est plus âcre et moins agréable. Sur la moutarde.

MODE D'ADMINISTRATION.

Usage interne. La gráine de moutarde blanche prise à différentes doses et sous différentes formes, est émétique, purgative, diurétique, sudorifique, fébrifuge, stimulante, antiseptique, etc. Un gros de poudre suffit quelquefois pour exciter un prompt vomissement; mais la méthode la plus sûre est celle du docteur Cullen qui en conseille une cuillerée à bouche dans un verre d'eau; cette poudre est vomie aussitôt, et l'effet cesse alors; mais on peut le prolonger par une infusion foible et tiède de matricaire-camomille avec ou sans un peu de moutarde. Cet émétique est sur-tout utile à la campagne où, dans un cas pressant, le malade peut mourir en attendant l'ipécacuanha ou le tartrite antimonié de potasse de la ville voisine. La quantité prescrite, ou même le double, c'est-à-dire, à-peu-près une once de graine de moutarde non-pulvérisée, agit comme purgatif; et une petite dose de la poudre, si utile comme stimulante, à la digestion des vieillards, des convalescens et des hypochondriaques, est diaphorétique si l'on se tient chaudement, et diurétique dans le cas contraire.

Sur la moutarde.

C'est à la réunion des qualités, stimulante et légèrement sudorifique, que la moutarde doit son utilité dans les fièvres adynamiques où le grand secret est de soutenir les *forces* sans augmenter l'action artérielle; on la mêle alors au tartrite acidule de potasse (crême de tartre), pour préparer du petit lait *qui* remplit ces deux indications.

J'ai quelquefois employé, avec succès, à l'hôpital de Westminster (près de Londres), la graine blanche non-pulvérisée, à la dose d'une cuillerée à bouche, dans les rhumatismes et les fièvres intermittentes; je préférois ce remède, dans le dernier cas, à l'oxide blanc d'arsenic, qui me réussissoit aussi, mais avec l'inconvénient de laisser beaucoup plus long-tems aux convalescens, leur ton de couleur jaunâtre.

Usage externe. Tout le monde connoît les propriétés de la moutarde à l'extérieur; c'est un sternutatoire utile dans l'hystérie, l'apoplexie séreuse et autres névroses soporeuses. Les paysans la broyent dans l'eau-de-vie, et guérissent les engelures avant l'ulcération; elle est la base d'une pâte dont on fit long-tems un secret pour la même maladie, et qui accélère la circulation du sang dans les extrémités des ramifications vasculaires. La

outarde en poudre, sur-tout la noire, unie
vinaigre, forme un très-bon liniment dans
rhumatisme et la paralysie avec grande
nsensibilité. De quel secours, enfin, n'est-
elle pas pour rappeler aux extrémités une
dartre imprudemment répercutée, ou une
affection goutteuse jetée sur quelqu'organe
essentiel à la vie! La moutarde, dans ce
dernier cas, est plus efficace, agit plus promp-
tement que les pédiluves d'acide muriatique,
quand on l'emploie comme vésicatoire, en
cataplasme, avec du levain frais et un peu
de vinaigre; si cependant on vouloit entre-
tenir la suppuration, il faudroit omettre
le levain, car le gaz acide carbonique, qui
s'en dégage, coagule la matière albumineuse
du vésicatoire et retarde l'action des onguens
suppuratifs; j'ai dit matière albumineuse,
parce que la substance trouvée sous l'épi-
derme, après l'effet d'un vésicatoire, offre
tous les caractères de l'albumine.

Enfin, l'on a souvent donné la moutarde
avec avantage comme sialagogue dans cer-
taines aphonies et aux personnes menacées
d'apoplexie. Dans le premier cas, on la joint
au tartrite acidule de potasse, au sucre et à
un mucilage pour former des pastilles, qu'on
laisse fondre lentement dans la bouche; mais

Sur la moutarde.

c'est surtout dans l'angine tonsillaire et la grenouillette que j'ai vu réussir ce médicament.

Le peuple de Paris ne connoît que deux espèces de gargarismes pour tous les maux de gorge ; celui de ronces avec le sirop de mures, et celui de lait bouilli avec les figues. Ces deux remèdes, quoique très-différens en propriétés, sont employés par lui indistinctement. Le premier, comme léger astringent, ne convient que dans le commencement de la maladie avant la formation du pus dans les tonsilles ; le second, très-émollient, est particulièrement utile quand la guérison ne peut plus s'opérer que par l'ouverture de l'abcès ; des lotions astringentes à cette époque retardent cette terminaison en durcissant la membrane tonsillaire. Mais la moutarde, dans un véhicule mucilagineux, a l'avantage d'être applicable aux deux périodes, et d'amener toujours beaucoup de mucus dont le départ facilite la respiration et la déglutition ; elle produit la résolution quand il en est tems encore, murit la tumeur si elle est trop avancée, la perce promptement, facilite l'évacuation du pus, s'oppose à la gangrène, et empêche enfin la glande affectée de devenir atonique et engorgée, ce qui arrive ordinairement. Il faut dans les cas graves compliqués

fièvre, de symptômes gastriques, etc.; Sur la moutarde.
ıploye en outre, selon les circonstances,
ı pédiluves avec le sel et surtout le vinaigre;
ı sangsues à la gorge avec un vomitif, les
élayans, les purgatifs, les linimens, etc.;
ıais, lorsque le mal n'est pas très-avancé,
ı se trouve tellement soulagé après l'usage
ı gargarisme par la grande évacuation de
ıucus, qu'il devient inutile de recourir à
l'autres moyens (1).

Je ne rapporterai que deux exemples pour prouver l'utilité de ce sialagogue.

Une dame anglaise, chez laquelle je fus appelé, rue de Richelieu, se traitoit depuis huit jours d'une angine tonsillaire par les gargarismes les plus irritans, les plus astringens; je la trouvai incapable de parler, d'ouvrir la bouche, d'avaler depuis quarante-huit heures, presque sans respiration et dans un état d'anxiété facile à concevoir. Quelques fumigations, des injections dans la gorge avec le

(1) Les femmes du peuple, en Angleterre, ont une méthode bien simple pour guérir leurs maux de gorge dans le commencement : elles entrent dans la première pharmacie, trempent leur collier (ordinairement de velours ou de soie) dans le carbonate d'ammoniaque liquide et le replacent autour du cou.

Sur la moutarde.

gargarisme de moutarde et un vésicatoire dessous du menton, d'une oreille à l'aut débarrassèrent la malade en quelques heur elle rendit d'abord beaucoup de mucus, les deux amygdales crevèrent en même ter

Je fus demandé un soir, rue Neuve S Marc, chez une portière, plus malade encc que le sujet de l'observation précédente; ca outre une fièvre violente et l'inflammati des tonsilles qui empêchoit la déglutition presqne la respiration, il y avoit un tel gonfl ment des glandes parotides et maxillaire que le cou devançoit de beaucoup la mâchoir inférieure; la bouche ne pouvoit s'ouvrir au delà de deux lignes, et ce petit espace étoi rempli par la langue extrêmement blanche e gonflée. Parvenu à la soulever un peu, j'ap perçus en dessous une tumeur qui ressembloi assez à une autre langue.

La complication de trois maladies, dont chacune pouvoit devenir mortelle, réclamoit des moyens plus actifs que le gargarisme de ronces religieusement employé depuis dix jours. L'indication étoit précise, il falloit d'abord percer les amygdales; mais comment y parvenir? Le pharyngotôme ou tout autre instrument, le vomitif et les gargarismes, même à l'aide d'une seringue, étant inadmissibles.

: cherchai d'abord à détendre, à amollir et calmer la douleur par des lotions et des migations avec la décoction de têtes de pa-ots et l'acide acéteux ; je mis ensuite douze ngsues au col. La mâchoire put s'ouvrir e manière à permettre l'injection du garga-isme suivant : Sur la moutarde.

℞. *Pulv. seminis sinapis albæ,*
— Gummi arabici, — ana semidragmam.
Mellis, — unciam unam.
Infusi florum sambuci, — uncias novem.
Misce, fiat gargarisma sæpissimè utendum.

Il détacha une quantité énorme de mucus fétide dont quelques portions étoient membraniformes (1), et dès ce moment la malade put avaler ; je profitai de la circonstance pour donner un vomitif ; les abcès crevèrent pendant l'effet ; le gargarisme fut continué et la malade guérie le lendemain.

Le gonflement de la parotide céda à la continuation des fomentations, de quelques laxatifs, et ne fut pas suivi de l'accident si ordinaire en Écosse, je veux dire, de la métastase au sein chez le sexe, et aux testicules

(1) Je laisse à juger s'il y avoit ici complication du croup, et si les mêmes injections ne seroient point d'une grande utilité dans cette maladie.

Sur la moutarde.

chez les hommes. Cette métastase donne lieu alors à des abcès fort dangereux, que l'on guérit cependant avec le muriate mercuriel doux et l'extrait de cigüe (*Conium maculatum*) à doses graduées.

Enfin, la tumeur sous la langue ne devint point calculeuse comme celle que j'ai citée dans une dissertation précédente, et dont l'histoire est consignée dans le *London medical Review*; la résolution se fit à l'aide du gargarisme continué et du départ d'une grande quantité de matière albumineuse. J'ai dû rendre ce gargarisme plus mordant en y ajoutant un peu d'acide acéteux. On produit l'effet contraire en le mêlant à égale partie de lait chaud.

Je pourrois citer plusieurs angines tonsillaires simples guéries dès le commencement, sans autre remède que ce sialagogue; mais leur histoire n'a d'intéressant que cette circonstance.

Je suis loin d'attribuer l'honneur de ces deux cures à la moutarde seule; mais il y auroit de l'injustice à lui refuser le mérite d'avoir beaucoup contribué à la guérison, et je suis persuadé que, dans l'un et l'autre cas, elle eût suffi pour l'opérer si on l'avoit employée plutôt.

Rapport

Rapport et réflexions sur ce mémoire. Sur la moutarde.

is à la séance du 20 décembre 1808, de la Société de médecine de Paris, par MM. FAUTREL et NACQUART.

Messieurs, vous nous avez chargés, M. Fautrel et moi, de vous rendre compte d'un mémoire de M. Macartan.

Ce mémoire est divisé en deux parties ; dans la première, M. Macartan récapitule succinctement les propriétés générales attribuées à la moutarde; la seconde a pour objet de faire connoître cette substance comme sialagogue, et de montrer quels avantages on peut en retirer dans l'angine tonsillaire. Nous suivrons, dans cette analyse, l'ordre même qu'a adopté M. Macartan; et nous prendrons occasion de ce qu'il dit des diverses propriétés de la moutarde, pour faire quelques remarques sur ses vertus émétique, purgative, diurétique, sialagogue et sternutatoire.

Considérée comme émétique, la moutarde, pulvérisée et dissoute dans un verre d'eau, procure des évacuations abondantes et promptes; elle joint aux vertus qui la recommandent, l'avantage de se trouver partout, et de pouvoir être administrée, sans retard, dans les cas où

Sur la moutarde.

il faut agir promptement ; cependant, sa qualité indigène, qui devroit en multiplier l'emploi, semble, au contraire, la faire rejeter. En effet, à voir, d'une part, les éloges que nous donnons aux plantes exotiques, et l'emploi presque exclusif que nous en faisons de l'autre, l'abandon dans lequel nous laissons les végétaux qui croissent autour de nous, on seroit tenté de croire que la nature a placé les maladies dans un climat, et leurs remèdes dans un autre : où donc trouver les causes de cette préférence ? Sans doute, quelques plantes exotiques justifient la réputation dont elles jouissent ; mais l'observateur judicieux trouve les véritables raisons de cette préférence dans l'attrait qui porte les hommes vers ce qui leur est étranger, et le peu de prix qu'ils attachent aux choses dont ils peuvent jouir sans efforts : l'éloignement des tems et la distance des lieux produisent le même effet sur nous. Les substances qui nous viennent de loin, sont comme les faits contenus dans les chroniques des premiers âges ; les moindres détails de ceux-ci captivent toute notre attention, ainsi que les plus légères variétés des premières, se font remarquer scrupuleusement. Quelques médecins sentent la nécessité de revenir aux

bstances indigènes, dont la récolte est facile soumise à des règles fixes, dont les préparations sont plus certaines, dont, sur-tout, s falsifications sont peu à redouter; mais le oût du public, et quelques causes moins énérales, quoique non-moins efficaces, s'opposent à ces retours vers une méthode plus tionnelle. Le respect des hommes pour ce ui est mystérieux explique, jusqu'à certain oint, comment tant de remèdes, prônés lors u'ils étoient secrets, sont tombés en désuéude sitôt que leur composition a été publiée; mais revenons au mémoire de M. Macartan.

La moutarde qui, donnée en poudre, agissoit sur l'estomac, et en déterminoit le spasme, administrée entière devient purgative; cette différence d'action tient, non à des vertus particulières, mais à la manière dont elle agit. Tous les purgatifs que nous employons, portent leur action première et principale sur l'estomac, de telle sorte que les intestins ne sont que secondairement affectés; ici le cas est différent: l'épiderme solide de la moutarde, en rendant sa pénétration par les fluides, très-difficile et très-lente, permet que cette graine sorte de l'estomac en éludant son action; ce n'est donc que dans les intestins grêles, que sa dis-

Sur la moutarde.

solution s'opère ; et ce n'est que sur eu aussi que son stimulus se fait sentir.

Si donc, mettant à profit cette observation on vouloit porter une médication active su les intestins, qui empêcheroit de choisir l moutarde en graine, ou toute autre semenc assez petite pour sortir de l'estomac avan d'être digérée, assez solide pour ne se laisse pénétrer que dans les intestins? Ne pourroit on pas même en graduer les effets, suivant le indications, depuis une excitation peu sensible, jusqu'à la purgation qui en seroit le point extrême? Les cas dans lesquels on emploieroit utilement ces remèdes, ne sont pas rares; de ce nombre sont toutes les maladies asténiques des intestins, telles que les diarrhées chroniques, l'atrophie mésentérique, la disposition vermineuse, la débilité qui accompagne les longues convalescences, le relâchement presque paralytique des intestins dans les paralysies incomplettes, etc.

Ne pourroit-on pas même composer des pilules qui, par leur peu de volume, par la dureté et l'inertie de leur enveloppe, échappant à l'action de l'estomac, ne développeroient leurs propriétés que sur la membrane muqueuse des intestins?

Il nous suffit d'appeler l'attention des mé-

ecins sur un genre de médication, qui paroît avoir jamais été tenté. Les doses et la manière d'administrer la moutarde en graine, ne doivent pas nous occuper ici; nous dirons seulement, avec Cullen, que ce fut vers le commencement du siècle passé, que son usage s'introduisit en Écosse, et nous ferons remarquer que cette pratique ne paroît pas avoir été usitée jusqu'ici en France. Sur la moutarde.

Quant à la propriété diurétique que M. Macartan attribue à la moutarde; sans en contester la réalité, nous demanderons si les médecins l'ont assez employée, pour croire n'avoir plus rien à en craindre comme telle; car nous savons qu'Hippocrate a dit au livre, *de victùs ratione*, lib. 2. *sinapi.... urinæ difficultatem parit*; ce qui est bien opposé à l'opinion des modernes, qui la regardent comme un stimulant propre aux voies urinaires.

Peut-être que l'opinion qu'Hippocrate émet ici touchant la moutarde, tend à prouver ses vertus émétiques; car tous les stimulans modérés augmentent les sécrétions, tandis que, portés à un trop haut degré, ils les suspendent. On peut croire aussi, que les remèdes stimulans du genre des crucifères, conviennent moins, dans les pays chauds, que les

Sur la moutarde.

stimulans aromatiques; telle est, du moins, la conséquence qui résulte nécessairement de l'observation des lieux dans lesquels croissent ces deux ordres de plantes.

La seconde partie du mémoire que nous analysons, est consacrée à l'exposé des vertus sialagogues de la moutarde. L'auteur rapporte deux observations, sur lesquelles il fonde les vertus qu'il lui attribue.

Dans l'un et l'autre cas, le danger qui étoit si pressant, faisoit une loi d'agir promptement, et de n'employer que des moyens efficaces; tels sont les caractères des deux méthodes curatives employées par M. Macartan. Rien de plus judicieux que le but vers lequel tendoit ce médecin; rien de mieux approprié aux nuances de la maladie, que la variation même des deux traitemens qu'il prescrivit: mais cette rémission soudaine des symptômes, l'attribuerons-nous, comme notre auteur, à un demi-gros de moutarde qui entroit dans un gargarisme de dix onces de fluide? Ou n'y verrons-nous pas, d'abord, la terminaison naturelle de cette maladie qui, dans un cas, étoit au sixième jour, et dans l'autre, au dixième; puis, un effet de l'action du vésicatoire, de celle des sangsues et de la secousse imprimée par le vomitif? M. Ma-

Sur la moutarde.

Macartan l'a pensé aussi ne regarde-t-il la moutarde que comme un remède concomittant dans ces deux cas.

Cependant, la propriété sialagogue de la moutarde, ne peut être contestée : les médecins, de tous les tems, la lui ont accordé ; et la pratique de tous les lieux confirme leur opinion. Galien la regardoit comme propre à purger les humeurs catarrhales, et même il s'en servoit, unie au vinaigre, dans les ulcérations de la bouche.

Le conseil que donne M. Macartan de l'employer en injections dans la bouche, lorsque le malade est dans l'impossibilité d'avaler, ne nous paroît pas sans quelques inconvéniens. Ne se pourroit-il pas alors qu'une partie du liquide injecté entrât dans la trachée artère et y produisit une irritation fâcheuse, et peut-être même une toux convulsive ? Il semble, qu'aussi long-tems que le malade peut recevoir quelque chose dans la bouche, la meilleure manière de donner la moutarde, comme sialagogue, seroit de l'enfermer dans un linge que l'on feroit mâcher. Ce conseil est celui que donne Geoffroi dans sa matière médicale.

La moutarde, employée comme sternutatoire, paroît à M. Macartan devoir être

Sur la moutarde.

utile aux personnes menacées d'apoplexie. Ce précepte se rattache à une des questions les plus importantes de la médecine. On n'a pas encore décidé s'il étoit avantageux d'imprimer une secousse à des individus menacés ou même déjà affectés d'épanchemens dans le cerveau. Morgagni (*Epist.* 3.) a rapporté des raisons pour et contre, dans ce grand procès pendant au tribunal de l'expérience; et, sans avoir osé prononcer affirmativement, il a penché contre l'emploi des sternutatoires et des vomitifs.

Nous ne pousserons pas plus loin ces remarques sur le mémoire de M. Macartan, ouvrage dans lequel on trouve une doctrine saine, jointe à d'excellentes vues pratiques.

OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES

DÉCEMBRE 1808.

JOURS	THERMOMÈTRE.			BAROMÈTRE.		
	MAXIM.	MINIM.	A MID.	MAXIMUM.	MINIMUM	MIDI.
1	+ 5,8 s.	+ 3,9 ma.	+ 4,8	27,8,92 s.	27,6,53 ma.	27,7,60
2	+ 7,4 ma	+ 5,5 s.	+ 6,0	27,8,45 s.	27,6,50 ma.	27,7,00
3	+ 6,8 s.	+ 5,6 ma.	+ 6,2	27,9,15 ma	27,7,75 s.	27,8,36
4	+ 7,5 mi.	+ 4,8 s.	+ 7,5	28,4,00 s.	27,9,80 ma.	28,1,25
5	+ 4,8 s.	+ 0,7 ma.	+ 3,8	28,8,80 mi.	28,4,40 s.	28,5,80
6	+ 8,2 s.	+ 5,4 ma.	+ 7,7	28,3,60 ma	27,11,10 s.	28,2,50
7	+ 5,0 ma.	+ 3,2 s.	+ 4,7	27,11,25 s.	27,10,70 m.	27,10,85
8	+ 5,0 mi.	+ 2,5 ma.	+ 5,0	27,11,75 s.	27,11,00 m	27,11,70
9	+ 4,7 ma	+ 0,5 s.	+ 4,6	28,0,40 s.	27,9,60 ma.	27,10,75
10	+ 2,3 ma.	- 3,0 s.	+ 2,3	28,3,12 s	28,0,50 ma	28,1,80
11	+ 4,8 s.	+ 0,4 ma.	+ 4,8	28,4,00 ma.	28,3,75 s.	28,3,75
12	+ 5,0 s.	+ 4,2 s.	+ 4,6	28,3,95 s.	28,3,15 ma.	28,3,25
13	+ 5,4 mi.	+ 4,6 ma.	+ 5,4	28,4,50 s.	28,4,00 ma	28,4,00
14	+ 4,2 mi.	+ 3,2 s.	+ 4,2	28,4,50 ma.	28,2,75 s.	28,4,25
15	+ 3,4 s.	+ 1,8 s.	+ 3,0	27,11,86 ma	27,11,00 mi.	27,11,00
16	+ 0,2 ma.	- 2,0 s.	- 0,7	28,0,60 mi.	27,11,75 s.	28,0,60
17	- 0,2 mi.	- 2,0 ma.	- 1,0	27,11,75 ma	27,4,13 s.	27,10,66
18	- 0,2 s.	- 2,0 s.	- 0,9	27,7,50 s.	27,5,00 ma.	27,5,93
19	- 0,8 mi.	- 3,4 s.	- 0,8	27,8,00 s.	27,7,75 ma.	27,7,76
20	- 5,0 mi.	- 7,2 s.	- 5,0	27,10,82 s.	27,8,00 ma.	27,8,75
21	- 5,5 s.	- 9,8 s.	- 6,0	28,0,25 mi.	27,9,50 s.	28,0,25
22	- 6,5 ma.	- 5,2 mi.	- 5,2	27,5,25 ma	27,2,75 s.	27,3,75
23	- 6,6 mi.	- 9,4 s.	- 6,6	27,5,75 s	27,4,30 ma.	27,4,86
24	- 5,0 s.	- 8,6 ma.	- 6,0	27,7,90 s.	27,6,7 ma.	27,7,00
25	- 3,4 mi.	- 6,0 ma.	- 3,4	27,7,75 ma.	27,5,25 s.	27,7,75
26	+ 1,0 s.	- 4,4 ma.	- 2,4	27,6,25 s.	27,5,75 s.	27,5,80
27	+ 3,8 mi.	+ 0,8 ma.	+ 3,8	27,8,21 s.	27,7,0 ma.	27,7,30
28	+ 3,2 mi.	+ 1,4 ma.	+ 3,2	27,9,00 mi.	27,8,27 s.	27,9,00
29	+ 6,4 mi.	+ 2,7 ma.	+ 6,4	27,7,75 ma.	27,6,75 s.	27,7,18
30	+ 4,6 mi.	+ 2,2 ma.	+ 4,6	27,7,20 s.	27,7,00 s.	27,7,3
31	+ 4,6 s.	+ 2,4 ma.	+ 4,2	27,8,50 s.	27,7,75 ma	27,8,10

RÉCAPITULATION.

Plus grande élévation du mercure. . . . . 28,5,80 le 5
Moindre élévation du mercure. . . . . 27,2,75 le 22

Plus grand degré de chaleur. . . . . + 8,2 le 6.
Moindre degré de chaleur. . . . . - 9,8 le 21.

FAITES A L'OBSERV. IMP. Par M. BOUVARD astronomie, membre de l'Institut national.

Jours	Hyg. à mid	Vents.	VARIATIONS DE L'ATMOSPHERE.
1	96,0	O. fort.	Pl. averse, br. par int., pl averse, nuageux.
2	96,0	S.O. fort.	Pl. par interv., pl. av., gresil, pl. par interv.
3	97,0	S.O. fort.	Couv., léger brouill, pluie, pl. par interv.
4	89,0	NO. foibl.	Couv., couv., léger brouill, légèrem. couv.
5	93,0	calme.	Beau ciel, br. épais, br. épais, léger c., br.
6	100	S.O. foib.	Pl. fine, lég. br, c., lég. br., couv., pl. fine.
7	90,0	N.O. fort.	Couv., pl. fine, couv., beaucoup d'éclairs.
8	78,0	N O fort.	Nuag à l'horis., couv. par int., quelq. écl.
9	93,0	N.O. fort.	Couv., lég. br., pl. par interv., pl. par int.
10	77,0	N.E. foib.	Couv., léger br., c., beau c, lég. br à l'h.
11	97,0	NO foib.	Couv., léger brouill, ciel voilé, beau ciel.
12	98,0	O foible.	Couv., lég. brouill., couv., légèrem. couv.
13	99,0	N.O. foib.	Brune forte, br., couv., forte brune, tr.-c.
14	93,0	calme.	Br. épais, brune tr.-forte, pl. fine, br. épais.
15	94,0	N.O. foib.	C., lég. br, pl. assez forte, pl. fine, lég. br.
16	77,0	N. foible.	Couv., lég. br., c. par int., couv., lég. br.
17	74,0	O S. O.	Léger. couv., nuages à l'hor., neige contin.
18	90,0	N O. fort.	La terre c. de neige, n. avec f., c., la n. a ces.
19	88,0	N.	Couv., lég. br., couv., beau ciel, léger br.
20	82,0	N. foible.	Couvert, brouill., couvert, br., couv., br.
21	81,0	N.O. foib.	Lég. couv., br., beau c., br., lég. nuag., br.
22	86,0	S. fort.	Il neige avec force, n. cont., br., couv., br.
23	87,0	N.	Couv., br., il tombe quelque flocon, c., br.
24	89,0	calme.	C., léger br., beau c., lég. br., lég. c., br.
25	93,0	S. O.	Couvert, br., couv., br., couv., br. épais.
26	95,0	E. S. E.	Couv., br., tr.-couv., neige, pluie fine, br.
27	97,0	S.	Quelq. nuag., br, lég. couv., beau c par i.
28	97,0	S.	Épais nuag. à l'hor., quelq. nuag., quelq. n.
29	97,0	S. E.	Lég. couv., à demi-couv, couv, léger br.
30	90,0	E. S. E.	Couvert, brouillard, nuageux, couvert.
31	97,0	S. E.	Br. épais, brune f., tr.-c., pl fine sur les 9 h.

Récapitulation.

Nomb. de jours beaux.	4	Le vent a s. du N.	4 fois.
de couvert	27	N-E.	1
de pluie.	10	E.	2
de vent.	28	S-E.	4
de gelée.	12	S.	3
de brouill. ou vapeurs.	20	S-O.	4
de neige.	6	O.	2
de grêle.	1	N-O.	10

Thermomètre des caves, le 1er. 9,654; le 16 9,654 de Réaumur.
Eau de pluie tombée dans le c. du mois om,0206—9 lig. 1/10.

LITTÉRATURE MÉDICALE FRANÇAISE.

Fr. Ermann Fodéré philosoph. ac medic. doct. de apoplexiâ disquisitio theoretico-practica.

De apoplexiâ.

Encore un ouvrage de médecine écrit en latin, et que nous annonçons avec d'autant plus de plaisir que nous provoquons depuis long-tems, pour l'intérêt de la science, ce genre de composition. Aussi nos lecteurs, ainsi que les auteurs de ces sortes d'ouvrages, doivent-ils s'attendre à plus d'indulgence de notre part, à cause de la disposition favorable avec laquelle nous entreprenons la lecture de ces livres; disposition dont nous ne chercherons à nous défendre que lorsque le goût de la latinité sera assez généralement répandu parmi les médecins.

L'apoplexie est le sujet des méditations, auxquelles s'est livré M. Fodéré, déjà avantageusement connu par plusieurs traités utiles. Il a été amené à s'occuper de cette maladie, parce qu'il paroît qu'elle se montre bien plus fréquemment, depuis quelques années, dans le pays où il exerce la médecine, à Marseille.

L'auteur a commencé par donner la description de la maladie et de ses diverses espèces; mais par espèces, il n'entend ici que les degrés d'intensité de la maladie qu'il divise en apoplexie très-forte, forte, moins forte, et légère; division peu importante quant à la connoissance de la nature de la maladie et de son traitement, malgré qu'elle remonte à Hippocrate, et à laquelle nous verrons plus bas que l'auteur en a substitué une

De apoplexiâ.

plus philosophique, ou, si l'on veut, plus essentiellement clinique. M. Fodéré a également discuté dans ce chapitre les principaux caractères de l'apoplexie toujours dans l'intention d'en éclairer la description.

Il a ensuite assigné les différences qui existent entre l'apoplexie et les diverses affections soporeuses; et sans rien ajouter à cette partie du diagnostic, il l'a cependant présentée avec tant de clarté et tant de méthode, qu'on aimera encore mieux prendre ces connoissances dans son traité que dans ceux qui jusqu'à présent s'étoient occupés du même objet.

Il a traité avec beaucoup d'érudition les chapitres relatifs 1°. à la recherche de la cause prochaine de l'apoplexie, qu'il a fondée sur les résultats généraux de l'autopsie cadavérique; 2°. à l'indication des causes éloignées ou occasionnelles les plus probables de cette maladie; 3°. à l'histoire médicale des opinions diverses émises sur la nature, les espèces et le traitement de l'apoplexie; 4°. à l'indication précise de la saignée, des émétiques, des purgatifs, des excitans, des vésicatoires, etc. Dans cette dernière partie il a exposé les opinions des principaux auteurs sur le traitement de l'apoplexie; et il a prouvé que la thérapeutique de cette maladie, qui varie dans un grand nombre de cas, doit être déterminée d'après les lois générales des fluxions, et d'après l'idiosyncrasie des sujets; bien plus que d'après la cause matérielle de la maladie, toujours si difficile à assigner d'une manière rigoureuse.

Mais c'est surtout dans le chapitre, ayant pour titre: *Nostra apoplexiæ divisio, atque medendi methodus, sequentibus quorumdam apoplecticorum historiis*, que M. Fodéré a exposé sa manière de considérer l'apo-

lexie, il veut que l'on cherche à s'assurer si l'apoplectique, par la nature de son tempérament, est disposé à la pléthore sanguine, à la pléthore cacochimique; ou si, sans qu'il existe aucune pléthore, il n'y a que plénitude des vaisseaux au cerveau; enfin s'il est sujet aux affections nerveuses. Il a égard ensuite à la constitution des maladies régnantes; et c'est d'après ces données qu'il dirige le traitement de ses malades, ce qui lui donne une divisíon des apoplexies en apoplexie sanguine, cachectique, spasmodique ou nerveuse, et en apoplexie dépendante de la plénitude locale des vaisseaux du cerveau. On voit que l'auteur s'écarte peu de la division généralement reçue, et qu'il y a ajouté seulement deux considérations fort importantes, que les grands praticiens n'avoient jamais négligées dans le traitement de ces maladies; savoir: l'application de la doctrine des fluxions et l'examen approfondi de la constitution des individus. On pourroit même reprocher à l'auteur d'avoir négligé plusieurs causes que l'expérience indique comme formant autant d'espèces distinctes de l'apoplexie, si l'on ne retrouvoit ces mêmes causes ramenées plus bas dans les histoires particulières, dont M. Fodéré a enrichi son ouvrage, telles sont les apoplexies laiteuses, vermineuses, urinaires, etc.

Dans ce même chapitre, l'auteur a indiqué, en véritable praticien, les précautions générales à prendre à l'égard du malade pendant l'accès apoplectique. Il insiste spécialement sur la prudence avec laquelle on doit faire prendre les liquides dans un moment où la déglutition étant le plus souvent impossible, la stagnation des boissons dans la bouche peut devenir

funeste par leur introduction dans le larynx. L'emploi des sondes, d'après la méthode de Dessault, remédie avantageusement à ces inconvéniens.

Dans le dernier chapitre, M. Fodéré a traité de la prophilactique de l'apoplexie; il a appliqué à cette branche du traitement les préceptes qu'il a établis dans la thérapeutique proprement dite de cette maladie : il a fait voir que la prophilactique, ou plutôt les moyens qu'elle conseille, devoient varier suivant l'espèce d'apoplexie dont l'individu est menacé, ou plutôt suivant les dispositions vicieuses de la constitution du sujet.

Ce que nous avons dit de l'ouvrage de M. Fodéré suffit sans doute pour faire voir avec quel avantage ce traité sera mis entre les mains des jeunes médecins, et même des praticiens de tous les âges et de toutes les classes.

F. J. D

A. Cornelii Celsi de re medicâ libri octo : editio novâ a S. Pariset, D. M. accuratissimé emendata (1).

De re medicâ.

Une nouvelle édition d'un bon ouvrage est une vraie conquête pour la science; et à ce titre on doit des remercimens à l'auteur, qui a bien voulu se charger de faire réimprimer le Celse : on lui en doit surtout pour les soins et le zèle qu'il a apportés à surveiller la partie typographique de ce travail. Les imprimeries françaises ne jouissent pas d'une grande réputation

(1) *In*-32, *volum.* 2. *Parisiis*, 1808, *apud Crochard, viâ scholæ medicæ*, n°. 3; *apud Croullebois, viâ dictâ des Mathurins*, n°. 15.

ur la correction du texte latin ; et c'est en apportant plus sévère surveillance à ces éditions que l'on parviendra à détruire cette prévention, qui, du reste, n'est as sans quelque fondement.

M. Pariset a eu l'attention de prendre pour modèles es éditions les plus estimées de Celse, et sous ce rapport, celle qu'il en a donnée, sans avoir de grands vantages sur les autres, les égale du moins en mérite. Le format qu'il a adopté, en rendant désormais l'ouvrage de Celse un livre de poche, a sans doute sur les autres quelque prééminence ; il sera fort commode pour les praticiens obligés de courir, soit à pied, soit à cheval, soit en voiture, de pouvoir, sans se gêner, avoir toujours avec eux les ouvrages de Celse, dont la latinité est à-la-fois si élégante et si facile.

Malgré les nombreuses controverses qui ont eu lieu parmi les médecins, relativement à l'origine de Celse, à l'époque à laquelle il a vécu, il paroît que l'on s'accorde assez généralement à penser qu'il vivoit vers la fin du règne d'Auguste et dans le commencement de celui de Tibère. On ne sait pas non plus s'il étoit de Rome ou de Vérone ; mais le plus grand nombre des opinions, sur la foi du plus grand nombre des éditions de ses ouvrages, veulent qu'il fut de Rome.

On n'est pas plus d'accord sur le mérite réel de ses ouvrages ; quant à moi, après les avoir lus avec attention, voici quelle est ma profession de foi :

Les écrits de Celse sur la médecine (car il a aussi écrit sur l'art militaire, sur l'agriculture, sur l'art poétique et sur la réthorique) se divisent en huit livres ; les uns traitent des maladies internes et de tout ce qui a rapport à leur histoire médicale ; les

De re medicâ

autres sont consacrés à la chirurgie et à la pharmaci

Je remarquerai à ce sujet que c'est dans Cels que l'on trouve la division de l'art de guérir en troi branches; je ne pense pas, qu'en remontant plu haut, on rencontre cette division aussi clairemen indiquée qu'elle l'a été par l'auteur, dont nous nou occupons. Parmi le grand nombre de passages que je pourrois citer à l'appui de mon assertion, je choisirai le suivant, il prouve d'ailleurs que cette division existoit avant Celse, et qu'elle n'étoit pas, à beaucoup près, conforme à ce qui existe de nos jours : *iisdem temporibus in tres partes medicina diducta est; ut una esset quæ victu, altera quæ medicamentis, tertia quæ manu mederetur. In præf. lib. I.* Plus bas on voit que Celse a condamné cette division des diverses branches de la médecine : *illud ante omnia scire convenit, quod omnes medicinæ partes inter inexæ sunt, ut ex toto separari non possint, sed ab eo nomen trahant à quo plurimùm petunt. In præf. lib. V.*

Quoiqu'il en soit de cette division, dont il ne nous convient pas d'apprécier ici l'importance, disons qu'elle a servi de base à la division des matières contenues dans Celse, malgré que l'auteur s'en soit assez souvent écarté : toutefois on peut ranger sous les titres de partie médicale, partie chirurgicale et partie pharmaceutique, tout ce que Celse a publié relativement à l'art de guérir.

On peut en général assurer que ce n'est guère que comme tradition et pour avoir l'histoire des progrès de la science qu'il convient de conserver et de consulter tout ce que Celse a écrit sur la chirurgie et sur la pharmacie; malgré qu'on y retrouve, sans

contredit,

entredit, dans la partie chirurgicale surtout, des préceptes qui font encore de nos jours partie des lois qui lirigent les praticiens au lit même des malades.

Il n'en est pas de même de la partie médicale. Ici on retrouve un bien plus grand nombre de bonnes choses que l'expérience des siècles s'est plu à vérifier et à confirmer. Lorsqu'on lit cette partie avec attention, il est aisé de s'appercevoir que le travail de Celse n'est en quelque sorte qu'un extrait; et en la relisant encore avec plus de soin, on voit qu'elle est extraite en partie des principes dss Asclepiades, de Thémison, etc., et en partie d'Hippocrate que Celse a le plus souvent copié mot à mot, surtout dans la partie du pronostic; ainsi l'on peut assurer que tout ce qu'il y a de suranné ou de mauvais, dans les écrits de Celse, lui a été fourni par la secte des méthodistes.

Du reste, il faut dire à la louange de Celse qu'il n'a adopté exclusivement les principes d'aucune des sectes qui se partageoient à cette époque l'empire médical, les méthodistes et les empyriques; mais il faut dire aussi, qu'en prenant à-la-fois chez les uns et chez les autres, il n'a pas toujours été également heureux dans le choix.

Il s'est souvent écarté des préceptes d'Hippocrate, qu'il a même fortement combattus dans quelques cas; ainsi il s'est moqué des jours critiques; il a adopté pour la saignée et pour les purgatifs des erremens différens et qu'il seroitdangereux de suivre à la lettre, parce qu'ils sont trop généralisés.

Il avoit remarqué, avec juste raison, que l'état du pouls étoit d'un indice insuffisant pour caractériser la fièvre; et en effet que d'erreurs on commettroit si on

De re medicâ.

s'en rapportoit seulement à ce caractère : *venis enim maximè credimus, fallacissimæ rei.* Celse.

Il a peut-être le premier caractérisé avec détail ce qu'on peut appeler le pouls du médecin, c'est-à-dire, l'influence qu'a sur le changement du pouls le premier abord ou l'arrivée du médecin ; et il a donné à ce sujet les conseils qu'il convient de suivre : *cùm primùm medicus venit, sollicitudo ægri dubitantis quomodò illi se habere videatur venas movet : ob quam causam periti medici est non, protinùs ut venit, apprehendere manu brachium ; sed primùm residere hilari vultu, percunctarique quemadmodùm se habeat, et si quis ejus metus est, eum probabili sermone lenire, tùm deinde ejus carpo manum admovere. Quas autem venas conspectus medici movet quàm facilè mille res turbant. Lib.* 3, *cap.* 2, *sect. IV.*

Celse conseille, dans les fièvres intermittentes, l'exercice et les boissons délayantes : le jour de l'accès, il veut qu'on prenne un émétique et du vin ; et dans les accès suivans, le bain chaud pour prévenir le frisson, et du vin : si les accès ne cèdent point, la moutarde, le poivre, le castoreum, la myrrhe, les raiforts, sont autant de fébrifuges dont il faut essayer.

On ne retrouve point dans Celse, qui a cependant écrit, on peut le dire, dans l'enfance de l'art ; on n'y retrouve point, dis-je, cette série d'observations individuelles, d'histoires particulières des maladies, sur lesquelles on a pu seulement établir et baser les préceptes généraux, qu'elles ont nécessairement précédés ; de la même manière que, dans les arts et les sciences en général, les modèles en tout genre, ont dévancé les préceptes dont ceux-ci ne sont que les conséquen-

ou les déductions. Cette considération me semble oir diminuer, jusqu'à un certain point, le mérite ouvrages de Celse, et sur-tout venir à l'appui de sertion émise plus haut; savoir : que Celse n'a re fait que copier ou extraire, tantôt d'Hippocrate tantôt des méthodistes. De re medicâ.

Au surplus, et j'en fais la remarque avec plaisir, n'y a point d'écrivains qui ait autant occupé la stérité, qu'Hippocrate; il n'en est point dont les vrages aient été plus souvent lus, cités, copiés et mmentés; mais il n'y en a point, aussi, dont la rsonne soit moins connue; on ne sait bien préciment, ni où il est né, ni quand il a vécu; on ourroit dire de lui, ce qu'on a dit d'Homère, qu'il ssemble à la divinité que l'on ne connoît que par s œuvres.

Disons, en terminant sur Celse, que, quant au nds de la doctrine, ce n'est point un reproche que avancer qu'il a suivi Hippocrate; on pourroit plutôt ui faire celui de s'en être trop souvent écarté. Et, uant à la forme, c'est-à-dire, au style de ses ouages, convenons que ce doit-être là, pour les médecins, relativement à la latinité, un modèle de tous es tems et de tous les lieux. On a souvent dit qu'il toit le Cicéron de la médecine: jamais pensée ne fut lus juste, ni mieux fondée; on retrouve, en effet lans ces deux auteurs, l'élégante simplicité, l'extrême pureté, la sévère correction, et par-dessus tout, le sentiment constant des convenances du style, dont il est si facile de s'écarter, soit que pour arriver au ublime (qualité de pure convention et toujours relaive au sujet dont on traite), on s'élève trop haut;

soit que pour atteindre au naturel, on descende j
ques au trivial. F. J. D.

Essai sur les fièvres adynamiques en général, notam ment sur celle qui règne épidémiquement aux Ind occidentales, et sur ses rapports avec les malad qu'on observe aujourd'hui en Europe, avec u notice sur la fièvre jaune, par M. LEFOULON.

Fièvres adynamiq.

Sous le titre de fièvres adynamiques, l'auteur donné une histoire très-détaillée de la fièvre jaun telle qu'on l'observe aux Indes occidentales; c'est-à dire, avec l'historique de ses variétés, de ses com plications et de ses degrés divers. Quoique ce titr paroisse, au premier abord, s'écarter du sujet de l'ou vrage, on voit, cependant, que, quoiqu'un peu trop généralisé, il s'y rattache d'une manière très-directe Nous avons avancé et prouvé ailleurs, que la fièvr jaune n'étoit qu'une modification des fièvres adyna miques ou putrides, dont elle constitue le *summum* ou le degré le plus fâcheux, et dont on retrouve en Europe des espèces analogues ou identiques; c'est aussi là l'opinion émise par M. Lefoulon.

En étudiant la fièvre jaune dans toutes les modifi cations dont elle est susceptible, et dans toutes les complications des maladies auxquelles elle s'associe, l'auteur a expliqué, jusqu'à un certain point, les controverses émises par divers auteurs, sur la nature et le traitement de cette maladie, contre laquelle on doit employer des méthodes de traitement, variées suivant ces mêmes modifications; mais contre laquelle l'auteur a généralement administré, avec succès, dès

nvasion de la maladie, le quinquina à haute dose, vin et un régime approprié. Fièvres adynamiq.

Un grand nombre d'observations particulières empruntées de la propre pratique de l'auteur, viennent à l'appui des préceptes qu'il a émis, et confirment l'efficacité des méthodes thérapeutiques, qu'il conseille; méthodes dans lesquelles les toniques tiennent, en général, la principale place et le premier rang, parce que la foiblesse est aussi, parmi les causes, les symptômes et les effets de cette maladie, la considération première à laquelle le praticien doive s'arrêter. Il insiste particulièrement sur la promptitude avec laquelle on doit recourir à ces méthodes thérapeutiques, et sur la nécessité d'administrer à de très-hautes doses, les moyens dont ces méthodes se composent; du reste, il considère, comme des remèdes pernicieux dans ces fièvres, les bains, l'opium et le mercure.

« En résumé général, il est constant, dit M. Lefoulon, que la fièvre des Indes occidentales, est adynamique et compliquée de contagion; que les accidens qui la caractérisent, sont précisément la foiblesse qui est inhérente aux fièvres de ce caractère; et en second lieu, la dissolution qui est le produit d'un principe délétère, qui tend à désorganiser tout; que l'on doit conséquemment s'occuper, dès son début, à ranimer les forces par le quinquina et les cordiaux, et à détruire, par les remèdes camphrés, la cause pernicieuse qui la complique; que la plupart des fièvres analogues qu'on voit aujourd'hui en Europe, lui sont identiques, et requièrent le même traitement qu'elle; enfin, qu'elles sont, les unes et les autres, contre l'opinion commune, contagieuses, et qu'on ne peut prendre

trop de précautions pour empêcher que le germe
leur donne naissance, n'acquierre de la gravité, par l'
troduction des nouveaux miasmes, qui nous seroi
apportés du dehors, avec d'autant plus de facilit
que nos communications avec les étrangers sont trè
fréquentes ».

F. J. D.

Séance publique de l'École de médecine de Paris du 14 novembre 1808.

Séance publique de l'École de médecine de Paris.

Le discours d'ouverture a été prononcé par M. Ri
cherand, secrétaire de l'École, en présence de S. Ex
le Ministre de l'Intérieur, de messieurs les maire e
adjoints du onzième arrondissement de la ville d
Paris, des membres de la Société de médecine d
l'Ecole et d'un grand nombre d'auditeurs.

Le sujet du discours est l'éloge des professeurs Le-
clerc et Cabanis, décédés dans le courant de l'année
qui vient de s'écouler.

La mort du premier offre un fait assez singulier,
et sur lequel on regrette de n'avoir pas de plus amples
détails. « M. Leclerc faisoit la visite du matin dans
» l'hôpital St.-Antoine : un malade, atteint d'une
» fièvre du plus mauvais caractère, s'offre à son
» examen. Il palpe sans précaution le bas-ventre,
» couvert d'une sueur fétide et visqueuse ; l'un des
» doigts de la main droite étoit écorché. Rentré
» chez lui, M. Leclerc éprouve un engourdissement
» dans le bras droit, avec le sentiment d'une foiblesse
» inconnue ; le surlendemain on le trouve mort dans
» son lit. L'ouverture du cadâvre offrit un état sin-

gulier d'engorgement de tous les vaisseaux lymphatiques de l'extrémité supérieure droite ; le cœur » étoit pâle et flétri, comme si le miasme délétère » avoit spécialement dirigé son action contre ce ressort principal de la machine. »

Malgré que M. Richerand n'ait pu qu'esquisser, en quelque sorte, dans un si court espace, les éloges des deux médecins, dont il avoit entrepris de faire connoître la vie et les travaux ; ce qu'il en a dit suffit cependant pour donner une idée de ce qu'ils ont fait et de ce qu'ils ont été.

Loin de nous, dit-il, l'exagération qui discrédite jusqu'aux éloges légitimes ! Considéré comme savant, M. Leclerc est mort plus regrettable par les espérances qu'on en pouvoit concevoir que par des travaux déjà exécutés : d'autres termes, ajoute-t-il, sont nécessaires pour parler convenablement de notre illustre confrère M. le sénateur Cabanis.

En effet, il faut prendre un ton différent pour louer l'auteur du traité sur le degré de la certitude de la médecine, ouvrage fort de raisonnemens et portant le caractère de la plus sévère logique : l'auteur des rapports du physique et du moral de l'homme, ouvrage composé de mémoires divers, dans lesquels brillent, sous le style le plus pur et à-la-fois le plus convenable, des connoissances approfondies de l'idéologie, de la physiologie et de la physique ; et enfin, l'auteur du coup-d'œil sur les révolutions et sur les réformes de la médecine, espèce d'abrégé qu'il ne faut considérer que comme le prospectus ou l'introduction d'une histoire générale de la médecine, que M. Cabanis pré-

Séance publique de l'Ecole de médecine de Paris.

paroît sur un plan vaste et lumineux au moment où par les suites d'une attaque d'apoplexie, il fut enlevé à la médecine, à la philosophie et aux lettres.

Il faut lire dans le discours même ce que M. Richerand a dit sur messieurs Leclerc et Cabanis : qu'on me permette une réflexion sur ces deux médecins qui, à mes yeux, se sont à-peu-près également illustrés l'un et l'autre, quoique dans deux carrières différentes. Je diviserois volontiers la médecine, considérée par rapport à la manière dont la cultivent les individus qui l'embrassent, en deux branches, que j'appelle l'une médecine pratique, et l'autre médecine spéculative. La première suppose toujours, ou du moins nécessite, des travaux plus ou moins suivis dans la seconde : tandis que celle-ci peut se passer, jusques à un certain point, de la première. Tout le monde sait reconnoître et apprécier les individus qui appartiennent ou ont appartenus à la première classe ; l'histoire de la médecine nous offre un catalogue assez nombreux de praticiens très-célèbres, qui ne se sont point du tout livrés à la médecine spéculative, ou du moins dont les travaux sur cette partie sont nuls pour la postérité; dans cette classe, on peut nommer, avec honneur, les Bouvart, les Tronchin, les Fizes, etc. Ici figure aussi, et auroit figuré avec encore plus d'avantage, M. Leclerc, s'il eut vécu plus long-tems.

En suivant toujours le guide assez certain des fastes de la science, on composeroit aussi facilement la classe des médecins purement spéculateurs ; on a vu ce que j'ai dit plus haut de Celse ; avec un grand nombre de médecins et d'historiens, la lecture de

Séance publique de l'Ecole de médecine de Paris.

s ouvrages me porte à le ranger dans cette série, 'avoue que, depuis long-tems, j'ai regretté de ne pas ouver dans les ouvrages de M. Cabanis les connoissances cliniques approfondies, qui décèlent le grand aticien. Son livre sur le degré de la certitude de la médecine ne laisseroit sans doute rien à desirer, si, à côté de la partie philosophique, qui y est traitée avec tant de supériorité, et à la suite des argumens empruntés de la logique la plus sévère et la plus évidente, on trouvoit les preuves que la pratique présente en foule à l'appui de l'opinion qu'il vouloit accréditer. Tous ceux qui ont lu les mémoires sur les rapports du physique et du moral de l'homme, ont apperçu, comme nous, les lacunes que laisse dans plusieurs de ces mémoires le défaut des connoissances puisées pendant long-tems au lit même des malades.

Ici se présenteroient naturellement des considérations assez étendues sur la prééminence des deux médecines, si l'on peut s'exprimer ainsi, la médecine spéculative et la médecine pratique; sur les avantages attachés à chacune d'elles; sur la nécessité de leur réunion dans un même individu, etc. etc.; mais ces considérations nous écarteroient trop de notre sujet.

M. Richerand a terminé son discours académique par le compte rendu des travaux de l'Ecole, considérés successivement dans les travaux particuliers de chacun des membres de l'Ecole, ou de la société de l'Ecole; et dans les travaux entrepris et achevés par le corps pr en masse. Comme nous avons, aux diverses époques de l'année, rendu compte de ces divers travaux, nous ne nous y arrêterons pas plus long-tems;

nous dirons seulement que l'Ecole de médecine Paris répond tous les ans plus dignement à la cc fiance dont le gouvernement l'honore, en rempli sant avec zèle les diverses fonctions qui lui sc imposées.

Histoire naturelle appliquée à la chimie et aux arts, aux différens genres de l'industrie et aux besoi personnels de la vie ; par SIMON MORELOT (1).

Extrait communiqué par M. PELLETIER fils.

Hist. naturelle appliquée à la chimie et aux arts.

Depuis long-tems on desiroit un exposé métho dique des usages de toutes les substances de la natu en général. Personne ne s'étoit occupé de ce travail qui exige une foule de connoissances, non-seulemen en histoire naturelle et en chimie, mais encore dan les arts. M. Morelot, connu par ses talens et son zèl pour les sciences, a entrepris et terminé cet ouvrag si nécessaire ; puisqu'avant qu'il parut, on étoi souvent obligé de feuilleter un grand nombre de vo lumes pour connoître les divers emplois que l'on peu faire d'une seule substance. Les traités nombreux d'his toire naturelle, se bornent le plus souvent à donner la classification, les caractères et l'histoire des espèces ; et les matières médicales n'indiquent que leurs vertus.

Il seroit à desirer que M. Morelot eût adopté dans son ouvrage, pour la classification de chaque règne, la méthode la plus généralement reçue des savans ; il a préféré un système de division qui lui est propre, et

---

(1) Voy. l'annonce Bibliographique, T. XXXIII, p.

ui nous paroît fondé sur trop d'hypothèses. Qu'il ous permette cette remarque ; elle ne porte d'ailleurs n rien sur le fond de l'ouvrage. Nous n'attaquons que on système; et puisqu'il a attaqué celui qui est universellement adopté, il nous pardonnera aisément d'avoir ttaqué le sien. Ce système porte principalement sur les vues hypothétiques relatives à la formation du globe ; et l'on sait combien de systèmes on a enfantés sur cette matière ; les meilleurs même donnent lieu à une foule d'objections, les unes plus fortes que les autres : « vraiment, dit Fontenelle dans ses Mondes, si vous vous mêliez de la philosophie plus que vous ne faites, il faudroit bien que vous vous accoutumassiez à voir des exceptions dans les meilleurs systèmes. Il y a toujours quelque chose qui y convient, le plus juste du monde, et puis quelque chose aussi qu'on y fait convenir comme on peut ou qu'on laisse là, si on désespère d'en venir à bout. »

L'auteur divise tous les corps de la nature en trois ordres, savoir :

1°. En agens de la nature ;

2°. En productions immédiates ;

3°. En productions médiates ou produits proprement dits.

Le premier ordre est lui-même divisé en deux classes ; les agens primitifs et les agens secondaires. Il nomme agens primitifs les substances qu'il regarde comme principes de tous les corps ; ces agens sont simples ou composés ; les agens primitifs sont : la lumière, le calorique, l'hydrogène, l'azote et l'oxygène ; les agens primitifs composés sont l'air et l'eau. Sous le nom d'agens secondaires, M. Morelot com-

Hist. naturelle appliquée à la chimie et aux arts.

prend les corps combustibles qu'il regarde comme formés par l'action vitale dans les corps organiques vivans ; ils devroient par leur origine être placés dans le troisième ordre de la méthode ; mais vu la quantité de substances qu'ils produisent par leur union entr'eux, ou avec les agens primitifs, M. Morelot a pensé qu'ils devoient être placés dans le premier ordre de la méthode. Il eût pu, d'après les mêmes considérations, y ranger également les terres et les acides non décomposés.

Le second ordre comprend, sous le nom de productions immédiates, tous les corps organiques. Le troisième renferme les substances minérales sous celui de productions médiates.

Après avoir indiqué sa méthode de classification, M. Morelot expose le système de géologie sur lequel elle est établie.

Il suppose que l'auteur de la nature ne créa d'abord que les substances, qu'il nomme agens primitifs et les germes de tous les corps organiques. Bientôt, par l'intermède de l'électricité, l'oxigène s'unit à l'azote et constitua l'air atmosphérique ; tandis qu'une autre quantité du premier gaz forma l'eau par sa combinaison avec l'hydrogène.

C'est dans ces deux milieux que se déposèrent et se développèrent, selon M. Morelot, les germes déjà créés ; et c'est aux corps organiques qu'ils formèrent qu'il attribue la formation des substances minérales, lesquelles, par leur accumulation, constituèrent la masse du globe.

M. Morelot passe ensuite à la formation particulière des montagnes primitives à base de granit. Selon

si, la silice et l'alumine, qui constituent cette roche, ont été tenues en dissolution dans les eaux par l'intermède des alcalis fixes, qui, comme les terres, et toutes les substances minérales, doivent, dans ce système, leur origine aux matières organiques.

De son côté, le carbone s'est uni à l'oxigène, et a formé l'acide carbonique; cet acide trouvant la potasse et la soude à nu, s'y est combinée; et, par cette saturation, les eaux, perdant leur propriété dissolvante des terres, ont abandonné la silice et l'alumine, lesquelles, par leur précipitation, ont formé les montagnes granitiques.

M. Morelot trouve l'origine des montagnes primitives formées de roches, dans lesquelles se rencontrent la chaux et la magnésie unies à la silice et à l'alumine, dans la propriété que les deux premières terres ont d'être rendues solubles par un excès d'acide carbonique, et d'entraîner dans leurs dissolutions la silice et l'alumine. L'acide carbonique venant à se dégager, les terres se sont précipitées à l'état de combinaison ou de mélange intime, et ont formé les roches primitives composées.

M. Morelot regarde les montagnes secondaires comme produites par le *detritus* des substances organiques : cette opinion n'est pas nouvelle, elle est reçue de la plupart des géologues; l'auteur pense cependant que c'est particulièrement aux animaux que ces montagnes doivent leur origine, il cite plusieurs observations à l'appui de son opinion.

Ayant annoncé que le système de M. Morelot nous paroissoit hypothétique, nous sommes obligés de prouver notre opinion.

Hist. naturelle appliquée à la chimie et aux arts.

M. Morelot suppose qu'il existe des êtres qui peuvent vivre d'air et d'eau dans un état de pureté parfaite Plusieurs naturalistes ont déjà eu la même idée ; mais jusqu'à présent, les expériences, que l'on a faites pour appuyer cette opinion, n'ont nullement ce degré d'exactitude nécessaire à l'établissement d'une vérité.

Van-Helmont le premier a avancé que l'acte de la végétation pouvoit former les substances terreuses ; il cite dans ses ouvrages un saule, qui, planté dans une caisse, contenant une quantité connue de terre, et arrosé avec de l'eau distillée, avoit augmenté de cent dix-neuf livres, sans que la terre, dans laquelle il avoit poussé, eut diminué sensiblement ; mais les recherches de Woodword, que l'on trouve consignées dans les Transactions philosophiques, T. XXXI, p. 193, réfutent complètement son opinion ; les phisiologistes modernes sont également d'un sentiment contraire. Depuis peu, il est vrai, M. Braconnot, dans un mémoire très-bien rédigé et fort détaillé, a tâché de rétablir l'ancienne opinion de Van-Helmont. Il a fait croître des végétaux dans du souffre, de la litharge, et, qu'il arrosoit avec de l'eau distillée ; mais il les laissoit exposés au contact de l'air ; et l'on sait que les végétaux se nourrissent encore plus par leur feuilles que par leurs racines : d'un autre côté, il est prouvé que les matières minérales sont solubles dans les gaz ; l'eau distillée sur des alcalis verdit la teinture de violette. Il est donc très-probable que c'est par cette voie que les matières minérales, que M. Braçonnot a trouvées dans les végétaux qu'il a fait croître, ont été introduites dans leur tissu.

Une remarque de M. Théodore de Saussure prouve

n encore que les substances minérales ne se forment
dans les végétaux, mais qu'elles y sont apportées
r les fluides. Ce savant physicien a trouvé que la
ice étoit inégalement répartie dans les divers organes
végétaux, et qu'elle étoit en plus grande quantité
ns les parties les plus pourvues d'organes transpi-
toires.

Quant au carbone, M. Braconnot croit aussi qu'il
t formé dans les végétaux ; il cite, à l'appui de son
inion, l'expérience suivante : il a semé des graines
ns du sable lavé avec de l'acide muriatique ; et,
lacé au fond d'une bouteille de verre, il a fermé
xactement la bouteille ; cependant les graines ont
rès-bien levé. Mais, comme le remarque très-judi-
ieusement le célèbre Davy, dans son beau travail sur
a décomposition de la potasse et de la soude, le sable
e plus blanc peut contenir quelques substances bitu-
mineuses que l'acide muriatique ne peut détruire : de
plus, si le sable contient du carbonate de chaux en
petite quantité, l'acide muriatique ne peut le lui en-
lever. Cette expérience ne sauroit donc détruire l'ex-
plication que M. de Saussure a donnée de la production
du carbone dans les végétaux par l'absorption et la
décomposition de l'acide carbonique dans l'intérieur
des végétaux, théorie fondée sur une suite d'expé-
riences fort bien faites et très-nombreuses.

En admettant avec M. Morelot la composition des
substances minérales dans l'acte de la végétation, il
reste encore de grandes difficultés à surmonter dans
l'explication de la formation du globe d'après ce sys-
tème ; en effet, ce savant suppose que les alcalis fixes
ont donné à l'eau la propriété de dissoudre la silice et

Hist. naturelle appliquée à la chimie et aux arts.

l'alumine; mais ni la chaux ni la magnésie ne so solubles dans les dissolutions alcalines; ces deux ter qui se rencontrent dans les *detritus* des végétaux, plus grande quantité que la silice et l'alumine, se s roient donc précipitées lors de la dissolution de silice et de l'alumine et auroient formé la base globe; tandis que tout indique, ce que M. Morel reconnoît lui-même, que cette base est granitique par conséquent siliceuse.

Il existe un grand nombre de substances minérale que l'analyse n'a jamais pu faire découvrir dans le corps organiques; M. Morelot a connu cette difficulté mais il pense que, dans la suite, la science de l'analys venant à se perfectionner, on découvrira dans les subs tances végétales et animales, beaucoup de matière minérales qu'on n'y a pas même supposées. En ad mettant cette hypothèse, il reste encore à explique comment une substance se trouve abondamment dan un pays, tandis que dans un autre, on n'en n'a pa trouvé le moindre indice.

Nous n'avons, pour ainsi dire, jusqu'ici rend compte que de l'introduction de l'ouvrage de M. Morelot, nous allons, maintenant, passer au corps de l'ouvrage même, quoiqu'infiniment plus intéressant, et cependant peu susceptible d'analyse; toutefois nous allons tâcher d'en rendre compte et d'en faire sentir l'utilité.

M. Morelot traite, d'abord, des substances qui forment le premier ordre de sa méthode; après avoir indiqué succinctement leurs principales propriétés physiques et chymiques, il expose leurs usages sur lesquels

tels il s'étend davantage pour remplir le principal nt de son ouvrage. L'auteur passe ensuite aux subs- nces végétales, et donne, dans une suite de tableaux, es listes des racines, des tiges, des écorces, etc., isitées. Pour mieux faire sentir la manière dont l'auteur a traité cette partie de son ouvrage, nous allons exposer les sept premiers tableaux qui renferment les racines.

M. Morelot commence par considérer les racines comme un organe servant à la conservation du végétal; il indique ses fonctions dans l'acte de la végétation, et les différentes dénominations que les botanistes lui donnent selon ses formes et ses autres manières d'être. Ensuite il expose le tableau des racines propres à la multiplication de l'espèce; le second tableau comprend les racines alimentaires; le troisième, les racines féculentes; le quatrième, les racines employées en médecine; le cinquième, les racines propres à la teinture; le sixième, celles qui sont en usage dans la parfumerie; le septième, enfin, renferme toutes les racines employées dans la tabletterie, l'ébénisterie et la menuiserie.

Les autres parties des végétaux sont traitées avec la même méthode; le nombre de tableaux varie selon que la matière est plus ou moins susceptible d'étendue. L'auteur assigne, ensuite, les propriétés, les usages des principes immédiats des végétaux, tels que les gommes, les résines, etc.; il eut été à desirer qu'il indiquât aussi leurs noms et les familles des espèces qui les produisent; mais il renvoie à son dictionnaire des drogues, ouvrage plus étendu que ne l'annonce

Hist. naturelle appliquée à la chimie et aux arts.

son titre, et dans lequel on trouve l'histoire de beaucoup de substances dépourvues de propriétés médicinales, mais employées dans les arts. Soixante-dix tableaux sont consacrés aux substances végétales.

La partie de l'ouvrage qui traite des animaux, contient vingt-trois tableaux précédés d'une dissertation sur les animaux en général; le premier tableau comprend les vers, les molusques, les crustacées et les zoophytes employés en entier ou dans quelques-unes de leurs parties; le second traite des poissons; le troisième, des cétacées; le quatrième des insectes; le cinquième, des serpens; le sixième, des quadrupèdes ovipares, et le septième, des oiseaux. Les usages nombreux auxquels on emploie les quadrupèdes ovipares et les produits qu'ils fournissent, ont exigé qu'on y consacrât plusieurs tableaux, ces tableaux sont précédés d'une digression sur les quadrupèdes ovipares et sur leur classification; le huitième tableau comprend les cornes employées dans les arts; dans le neuvième, sont exposées les différentes espèces de dents; le dixième, renferme les coquilles, les tests osseux et les piquans; le onzième, les poils; le douzième les laines; le treizième, les peaux et les cuirs et toutes les préparations qu'on en fait, tels que maroquins, basannes, etc.

Dans le quatorzième, l'auteur traite des fourures; ce tableau et le précédent sont très-détaillés et très-bien faits.

Le sang des divers animaux, les laits, les bezoards et les diverses matières sécrétoires remplissent les derniers tableaux.

Hist. naturelle appliquée à la chimie et aux arts.

Le troisième ordre, qui renferme les matières minérales, termine l'ouvrage. M. Morelot suit, dans une partie de son ouvrage, une classification qui lui est propre et qui rentre dans son système; dans le premier tableau, il traite de la tourbe, qu'il regarde comme le passage des végétaux aux minéraux; le second, comprend toutes les espèces de terres végétales; dans le troisième, sont placées les terres simples et mélangées, comme les argilles, les marnes, etc.; dans le cinquième, l'auteur a rangé les acides minéraux; le cinquième, contient les pierres schisteuses; le sixième, les pierres scintillantes, que M. Morelot divise, à cause de leur nombre, en cinq genres, savoir:

Le caillou;
Le grès ou pierre de sable;
Le quartz;
Les cristaux gemmes,
Et les pierres composées.

En établissant ces cinq divisions, M. Morelot croit rendre service aux artistes, attendu que la méthode du célèbre Hauy, ne sauroit être à leur portée. Tout en approuvant les motifs, nous ne pouvons dissimuler que la nouvelle classification, que l'auteur a adoptée, n'est pas heureuse, puis que des substances de même nature, sont séparées, tandis qu'on trouve réunies dans un même genre, des espèces très-éloignées: par exemple, dans le genre quartz, on trouve à côté des quarts des minéralogistes, le feldspath et le schorl; tandis que dans le genre des pierres gemmes, on retrouve le quarts hyabis à côté de l'émeraude et de la chrysolithe, qui est un phosphate de chaux.

Hist. naturelle appliquée à la chimie et aux arts.

Les pierres calcaires occupent le septième table le huitième, renferme les sels non-métalliques; neuvième, les métaux considérés sous le rapport leurs propriétés physiques, avec leur division, d'ap le système de Fourcroy; le dixième tableau est con cré aux métaux natifs; le onzième, aux alliages n turels, et le douzième aux amalgames. Dans ce de nier tableau, M. Morelot indique les amalgames q le mercure peut contracter avec tous les métaux, quo que ces amalgames ne se trouvent pas dans la nature si l'on excepte ceux d'or et d'argent.

Dans le treizième tableau, on trouve les oxides e acides métalliques naturels; dans le quatorzième, tou les sels métalliques, qui ne sont pas des produits d l'art.

Le quinzième tableau est consacré aux carbures phosphures et sulfures métalliques; dans le seizième sont rangés les substances combustibles minérales, les houilles, les bitumes, le succin; dans le dix-septième, les pétrifications; dans le dix-huitième, les produits volcaniques; et dans le dix-neuvième, les eaux minérales.

M. Morelot auroit pu, dans la partie minéralogique, passer sous silence beaucoup de substances inutiles, telles que les pétrifications; il auroit eu plus de place pour s'étendre d'avantage sur les usages des autres matières; cependant, cette partie de son travail n'est pas moins curieuse que les deux autres; elle intéressera également tous les lecteurs.

OUVELLES DÉCOUVERTES EN CHIMIE.

Décomposition de l'acide boracique.

La découverte de deux nouvelles substances très-inflammables et très-avides d'oxigène, obtenues par Davy, en soumettant les alkalis fixes à l'action de l'électricité métallique, et par MM. Gay-Lussac et Thénard, en traitant ces mêmes alkalis par le fer, à une température fort élevée, a été suivie d'une seconde découverte également intéressante, c'est celle du radical de l'acide boracique. MM. Gay-Lussac et Thénard, sont parvenus à décomposer cet acide, en chauffant dans un tube de cuivre, l'acide boracique réduit en verre, et le *métaloïde* de la potasse. Après avoir tenu le mélange, quelques minutes, à une chaleur rouge, ils l'ont lessivé avec une eau acidulée par l'acide muriatique, et ont obtenu une substance verdâtre, insoluble dans l'eau, sans saveur, n'ayant aucune action sur la teinture de tournesol. Décomp. de l'acide boracique.

Cette substance chauffée dans un creuset d'argent, et placée alors sous une cloche remplie de gaz oxigène, brûle avec une très-grande force, et produit de l'acide boracique; elle brûle aussi dans l'air atmosphérique, lorsqu'on élève sa température; mais la combustion est beaucoup moins rapide, il se produit de l'acide boracique et une substance noire, qui a été reconnue pour un oxide du radical boracique. L'acide nitrique convertit également cette substance en acide boracique: MM. Thénard et Gay-Lussac ont nommé cette nouvelle substance *bore*; son acide changeroit alors son nom en celui d'acide *borique*; et les sels qu'il forme avec les diverses bases, continueroient à se nommer borates.

Décomp. de l'acide fluorique.

Dans la séance du 23 janvier 1809, MM. Gay-Lussac et Thénard ont lu, à l'Institut de France, un mémoire fort intéressant sur les propriétés de l'acide fluorique et sur sa décomposition par *le métal-potasse*.

Avant de tenter cette décomposition, ces chimistes ont essayé de se procurer cet acide parfaitement privé d'eau; ils y sont parvenus en chauffant, dans un tube de fer, du fluate de chaux très-calciné et de l'acide boracique réduit en verre: ils ont obtenu un gaz parfaitement transparent, qui a la singulière propriété de produire des fumées très-épaisses, lorsqu'il a le contact de l'air. Ces fumées sont dues à sa combinaison avec l'humidité: ce gaz produit les mêmes fumées avec tous les gaz, même lorsque ceux-ci ont été soumis à l'action du muriate de chaux calciné et des autres corps très-avides d'humidité.

Il faut cependant en excepter le gaz acide muriatique, qui, desséché par les mêmes moyens, ne produit aucune fumée avec le gaz acide fluorique (1).

C'est le gaz acide fluorique, préparé de cette manière, que MM. Thénard et Gay-Lussac ont soumis à l'action du potasse. Cette substance placée sous une cloche remplie de ce gaz fluorique, et élevée en température par l'approche d'un corps très-chaud, a brûlé avec force. Le gaz absorbé, et le résidu solide de la combustion lavé, a fourni du fluate de potasse, contenant

(1) MM. Gay-Lussac et Thénard ayant fait passer sur de l'oxide de plomb, parfaitement sec, et à une température élevée, du gaz acide muriatique, qu'ils regardoient comme parfaitement sec, parce qu'il ne formoit pas de fumée avec l'acide fluorique, ont obtenu de l'eau; ce qui leur fait penser que l'hydrogène est un des principes constituans de cet acide.

un peu de borate de potasse et une matière rouge inflammable, qui paroît à MM. Gay-Lussac et Thénard le radical de l'acide fluorique, probablement combiné avec un peu du métal-potasse, comme semble l'indiquer la propriété qu'a cette substance, de produire un peu de gaz hydrogène par son contact avec l'eau. Décomp. de l'acide fluorique.

Cette expérience montre aussi que ce gaz acide fluorique, obtenu par l'action de l'acide boracique sur le fluate de chaux, contient un peu d'acide boracique; c'est à cet acide que paroît due la singulière propriété qu'a ce gaz, de ne pas dissoudre la silice, qui accompagne le fluate de chaux non plus que celle des vases de verre.

MM. Gay-Lussac et Thénard ont également décomposé du fluate de chaux, dans l'appareil en plomb, par l'acide sulfurique concentré, et en ont reçu les vapeurs, non pas comme on le fait ordinairement dans de l'eau, mais dans un vase de plomb vide et refroidi à l'extérieur par de la glace. Ils ont obtenu un acide très-épais, très-oléagineux, ressemblant à de l'acide sulfurique; cet acide mis en contact avec de la silice, bouillone, la dissout et se réduit en gaz. Cet acide exerce sur les matières organiques une action vésicante, semblable à celle de l'acide sulfurique, mais beaucoup plus prompte et plus forte. Une goutte mise sur la main y fait naître une cloche, qui se remplit d'une matière purulente et produit une douleur, accompagnée presque toujours d'un mouvement fébrile; cet acide paroît être l'acide le plus actif et le plus puissant.

MM. Thénard et Gay-Lussac ont obtenu des résultats très-curieux, en mettant en contact le *métaloïde* de la potasse avec les substances terreuses; savoir: la silice,

l'alumine, le glucyne, l'yttrya, la chaux, la magnésie, la baryte et la strontiane. Ils ont reconnu que ces substances agissoient sur lui comme des matières oxigénées et reformoient l'alcali ; ils vont continuer leurs expériences.

BIBLIOGRAPHIE MEDICALE.

Bibliogr. médicale.

Principes d'hygiène navale : ou l'homme de mer considéré dans la navigation, sous le rapport des influences qu'il éprouve, et des moyens propres à assurer la conservation de sa santé ; par M. DELIVET, *D. M. P. ; in-8°., 500 pages, Gênes, 1808 ; chez l'auteur, et à Paris, chez Croullebois, libraire, rue des Mathurins-St.-Jacques.*

Dans le prochain cahier, nous donnerons une analyse détaillée de cet ouvrage.

De l'empyème : cure radicale obtenue par l'opération, et de l'erreur à éviter dans les maladies de la poitrine, qui ont cette terminaison, avec des observations pratiques, recueillies dans les hôpitaux militaires de Venise et de Rome ; par M. AUDOUARD, *D. M. M. ; brochure in-8°., Paris, 1808, chez Méquignon l'aîné, libraire, rue de l'École de Médecine ; et chez Croullebois, rue des Mathurins-St.-Jacques.*

Une seule observation est la base principale de l'ouvrage que M. Audouard publie ; et cette observation sur les détails et sur l'importance de laquelle il a très-longuement disserté, il la considère : 1°. comme une pleuropéripneumonie, qui engendra une collection de pus isolée, connue sous le nom de vomique de la plèvre ; 2°. comme une phthisie occulte, entretenue par cette vomique qui se vida par suppuration ou abcès, par déjection et par épanchement ; 3°. un empyème résultant de l'épanchement, et entretenu par un foyer de suppuration situé sous

les côtes, ce qui constitue trois maladies consécutives extrêmement graves.

L'auteur étudie ensuite l'empyème dans les principales maladies qui peuvent lui donner naissance; telles sont la pleuropneumonie, la pleurésie, les maladies du cœur et des gros vaisseaux, la péricardite, la phrénésie, les plaies pénétrantes, l'hépatite et la splénite.

Ce travail qui annonce, en général, de l'érudition et des connoissances médicales, décèle trop souvent le médecin peu habitué à voir, et sur-tout peu exercé dans l'art de communiquer aux autres ce qu'il a vu: au surplus, l'auteur dit que c'est là son premier ouvrage, qu'il l'a rédigé à la hâte, et pour un respectable et éminent personnage auquel cette production est destinée.

Notice médicale sur les marais de Bourgoin, département de l'Isère; par J. César Boissat, *docteur médecin; médecin des hospices civil et militaire de Vienne. Vienne*, 1808, *in-folio*, 20 *pages.*

Description topographique de ces marais : indication de leurs effets sur l'économie animale : nécessité démontrée de les dessécher : et moyens pour remédier aux impressions morbifiques résultant des travaux qui doivent être la suite d'une pareille entreprise : tels sont les objets de cette notice, dans laquelle l'auteur a fait preuve de connoissances approfondies en physique, en histoire naturelle et en hygiène médicale.

Essai d'une minéralogie économico-technique des départemens du Haut et du Bas-Rhin, formant la ci-devant Alsace; par J. P. Graffenauer, *D. M., avec une carte minéralogique de l'Alsace; in-8°.*, 1808, 400 *pages. Strasbourg.*

Distribution méthodique de toutes les substances minérales et fossiles qui se trouvent en Alsace : indication de leurs principaux caractères et de leurs gissemens : exposé des travaux des mines et de leur exploitation : application et usages de ces mêmes substances dans les arts, l'agriculture, l'économie domestique, la médecine, l'art vétérinaire, etc.

Bibliog. médicale. *Manuel de pharmacopée moderne ; par* J. F. CHORTET, *in*-8°. *Paris ; chez J. F. Schoell, rue des Fossés-St.-Germain-l'Auxerrois, n°. 29, et chez Croullebois, rue des Mathurins St.-Jacques. Prix, 3 fr., et 3 fr. 60 cet. franc de port pour les départemens.*

Indication sommaire des médicamens simples, tirés des trois règnes de la nature, avec la désignation de leurs caractères physiques et chimiques.

Enumération des principaux produits pharmaceutiques, soit officinaux, soit magistraux, avec une explication abrégée de leur composition et du mode de préparation, formules et recettes.

SOUSCRIPTION PROPOSÉE.

Mémoires d'anatomie et de chirurgie sur les hernies ; grand atlas avec figures ; par ANTOINE SCARPA, *professeur de chirurgie à l'Université de Pavie.*

Dans les ouvrages publiés jusqu'ici, l'auteur n'a eu d'autre intention que de s'occuper des parties les moins avancées de l'anatomie et de la chirurgie-pratique, afin de concourir à l'instruction des personnes qui cultivent ces deux sciences. C'est sous le même rapport d'utilité, qu'il propose l'ouvrage indiqué ci-dessus, propre à enrichir la pathologie des hernies, et sur-tout à mettre sous les yeux des chirurgiens, les principales complications de ces maladies. L'auteur a aussi pour but de faire connoître et apprécier les moyens curatifs, que l'expérience donne comme les plus prompts et les plus efficaces à employer dans des circonstances aussi difficiles et aussi variées.

Persuadé que son travail presentera quelqu'intérêt, desireux de donner toutes facilités pour se le procurer, l'auteur a choisi la voie de la souscription aux conditions suivantes :

L'ouvrage écrit en italien, sera divisé en cinq parties; il en paroîtra une tous les deux ou trois mois, à dater de janvier 1809, si le nombre des souscripteurs est suffisant. Pour la France, le prix de chaque livraison est fixé à 18 fr., y compris le port, jusqu'au premier mars 1809: après ce terme, il sera de 21 fr.

MM. les souscripteurs sont priés de s'inscrire chez M. *Dentu*, libraire, rue de Lodi; ils ne paieront qu'à mesure qu'ils recevront une livraison.

Par Souscription.

Voyage d'un naturaliste, et observations faites sur les trois règnes de la nature, dans plusieurs ports français, au continent de l'Amérique septentrionale, à Saint-Yago de Cuba, à St.-Domingue, et dans une partie de l'Espagne; dédiés à S. Ex. Mgr. le Comte DE LACÉPÈDE, *grand Chancelier de la Légion d'Honneur, membre du Sénat, de l'Institut, etc.; par* M. E. DESCOURTILZ, *ex-médecin naturaliste du Gouvernement, et fondateur du Lycée colonial à Saint-Domingue* (1).

Multa latent in majestate Naturæ.
PLINE, Hist. nat Præm.

Les manuscrits de cet important ouvrage ont été soumis et approuvés par l'Istitut de France. — Le premier volume sera mis au jour le 1er. janvier 1809;

(1) Six volumes in-8°., avec 15 à 16 planches par chaque volume, d'objets nouveaux d'Histoire naturelle, et qui n'ont été figurés dans aucun autre ouvrage; dessinés par l'auteur lui-même, d'après nature.

Bibliogr. médicale.

il contiendra, les observations faites en Normandie, sur la nature du sol, les productions, les mœurs et l'industrie des habitans; la description pittoresque du Hâvre-de Grâce et de ses environs; remarques sur les productions marines des ports du Hâvre et de Honfleur; vie privée d'une fouine, devenue domestique; traité circonstancié sur la culture du safran de Gatinois; départ de Paris pour Bordeaux; description de cette ville; remarques sur l'Histoire naturelle faites en haute mer; débarquement à Charles-Town; essais sur les mœurs et usages des habitans de ce pays; départ et arrivée à Saint-Yago de Cuba; relations pittoresques et historiques de ces diverses contrées; embarquement de St.-Yago pour l'île de St.-Domingue, et arrivée en cette colonie. Ce volume est orné de 16 planches supérieurement gravées en taille douce.

L'on aura dans les volumes suivans, la relation historique et très-détaillée de l'expédition du général Leclerc; des détails très-curieux sur la captivité de l'auteur, par 40,000 Noirs qui, au milieu des massacres des Blancs, ne lui conservèrent la vie que pour le besoin qu'ils avoient de ses connoissances médico-naturelles, etc. Enfin le prospectus, qui se distribue *gratis* chez l'Éditeur, donne le détail des matières, très-variées et très-curieuses, de tout l'ouvrage.

Le second volume paroîtra le 1er. février prochain, et les autres de deux en deux mois suivans; de sorte que l'ouvrage sera entièrement terminé au 1er. octobre 1809.

L'on souscrit, en payant le prix de 8 fr. pour le premier volume, figures en noir, et 16 fr. pour les figures imprimées en couleur et terminées au pinceau, qui sera envoyé à MM. les Souscripteurs de Paris,

aussitôt la mise au jour ; ceux des départemens et pays alliés ajouteront 1 liv. 10 s., pour le recevoir franc de port par la poste, et auront soin d'affranchir lettres et argent adressés à DUFART, père, Libraire-Éditeur, rue et maison des Mathurins St.-Jacques, n°. 10.

Bulletin de pharmacie ; rédigé par MM. PARMENTIER, CADET, PLANCHE, BOULLAY, BOUDET *et* DESTOUCHES.

Le premier numéro de ce Bulletin, conformément au prospectus inséré dans notre dernier cahier, a paru vers les premiers jours de janvier. Nous en rendrons compte incessamment.

PRIX PROPOSÉS.

Concours sur le croup.

Prix proposés.

S. Ex. le ministre de l'intérieur, vu le programme arrêté le 21 juillet 1807, pour le concours ouvert par ordre de S. M. l'Empereur et Roi, sur la maladie connue sous le nom de *croup*, après avoir consulté l'École de médecine, a pris l'arrêté suivant :

1°. Le délai fixé au premier janvier 1809 pour le concours ouvert sur le *croup*, est prorogé jusqu'au 31 juillet de cette année ;

2°. Les médecins qui ont déjà adressé leurs Mémoires au ministre, pourront les retirer, s'ils le jugent à-propos, pour les retoucher : ils devront seulement indiquer l'époque de l'envoi de ces Mémoires, et la devise qu'ils portent en tête pour marque distinctive.

Prix proposés.

Prix proposés par la Société de médecine de Marseille, pour les années 1809 *et* 1810.

Dans sa séance publique du 27 novembre dernier, la Société de médecine de Marseille devoit décerner un Prix, consistant en une médaille d'or de la valeur de 300 fr., à l'auteur du meilleur mémoire sur la question qui avoit pour objet *de déterminer le caractère de l'apoplexie et son traitement.*

Sept mémoires sont parvenus au concours. La Société a vu avec regret que dans plusieurs on a méconnu le vrai sens du programme, et que dans d'autres, où il avoit été saisi, le sujet n'avoit pas reçu les développemens convenables.

La Société de médecine de Marseille remet donc pour sujet d'un Prix qu'elle décernera dans sa séance publique de 1810, la question sur l'apoplexie conçue en ces termes :

« Déterminer le caractère de l'apoplexie, décrire » ses espèces, faire connoître les maladies qui la » stimulent, établir le traitement qui convient à » chaque espèce, donner les moyens prophilactiques » qui en affoiblissent les dispositions. »

On désire que les concurrens s'appliquent à détailler :

1°. Quelle est l'influence des professions, des alimens et de tout écart dans le régime sur la production de cette maladie ;

2°. Les constitutions atmosphériques et les saisons de l'année qui la rendent plus fréquente et plus funeste ;

3°. Les situations topographiques particulières qui disposent; Prix proposés.

4°. Les autres causes physiques et morales, s'il en existe, qui y préparent.

Le Prix consistera en une médaille d'or de la valeur de 600 francs.

Les mémoires écrits lisiblement en latin ou en français devront être adressés, franc de port, à M. Dugès, secrétaire-général de la Société, le 30 juin 1808. Ce terme est de rigueur.

Les membres titulaires de la Société sont seuls exceptés du concours.

Les concurrens sont tenus de ne pas se faire connoître, ils mettront leurs noms dans un billet cacheté, portant la même épigraphe que leur mémoire.

La Société de médecine de Marseille rappelle que c'est dans sa séance publique de 1809 qu'elle décernera le Prix sur la question suivante, proposée le 29 novembre 1807.

1°. Les maladies dartreuses sont-elles plus communes dans les départemens méridionaux de la France, baignés par la Méditerranée, que dans les autres lieux de cet empire?

2°. Quelles sont les espèces de dartres qu'on y observe?

3°. Quelle classe d'individus en sont le plus communément affligés?

4°. Quelles en sont les causes?

5°. En est-il qui se communiquent par contagion?

6°. Quel est le meilleur traitement curatif?

Prix proposés.

Les concurrens sont invités à rechercher si la constitution de l'atmosphère des plages maritimes et le vent du nord-ouest, qui règne si fréquemment dans l'ancienne Provence, agissent comme causes de ces maladies et s'ils sont des obstacles à leur guérison.

Tout écrit déjà publié ayant quelque rapport avec la question seulement, peut être reproduit au concours, en lui donnant les formes requises.

Le Prix sera de la valeur de 200 francs, dûs à la générosité d'un membre de la Société.

Les mémoires écrits lisiblement en latin ou en français devront être adressés, franc de port, avant le premier juillet 1809, à M. Dugaz, secrétaire-général de la Société de médecine. Ce terme est de rigueur.

Fautes à corriger dans le dernier cahier.

Page 400, lign. 17; sont, *lisez* : est.
—— 401, avant dernière ligne; qu'elles croissent, *lisez* : qu'ils croissent
—— 405, lign. 10; *convoluit*, lisez : *convaluit*.
—— 408, lign. 1; des parties se fait, *lisez* : des parties nutritives se fait.
—— 415, lign. 2; qu'elles présentent, *lisez* : qu'ils présentent.

De l'efficacité du quinquina pour le traitement de l'hydropisie et des obstructions du foie et de la rate, qui surviennent pendant le cours des fièvres intermittentes, surtout quartes ; par M. J. CARRON, *médecin à Annecy, associé national.*

Du quina contre l'hydropis. et les obstructions.

Strach, dans une dissertation sur les fièvres intermittentes qui a été couronnée par l'Académie de Dijon, a fait sentir tous les inconvéniens de cette routine médicale, qui s'obstine à combattre infructueusement les obstructions et l'hydropisie qui accompagnent les fièvres intermittentes par l'emploi des apéritifs, des fondans et des diurétiques. Il a prouvé, par une suite d'observations rapportées dans sa dissertation, qu'il a toujours guéri l'hydropisie et les obstructions produites par les fièvres intermittentes, en donnant le quinquina et en persistant dans son usage : et que ce remède étoit dans ces cas le diurétique et le désobstruant par excellence. Comme l'ouvrage de ce célèbre médecin n'est point assez connu, et que l'on trouve encore aujourd'hui quelques praticiens qui, esclaves des préjugés du vulgaire, n'osent point dans ces cas employer le quinquina, de crainte d'augmenter les obstructions et l'hydropisie ; j'ai pensé qu'il ne seroit pas

Du quina contre l'hydropis. et les obstructions.

inutile de faire connoître mes observations qui confirment la pratique du professeur de Mayence.

La fièvre quarte est ordinairement, de toutes les fièvres intermittentes, la plus longue et la plus rebelle; elle cède rarement aux fébrifuges indigènes et est très-sujette aux récidives.

Les anciens qui avoient observé que quelquefois elle procuroit une longue vie à ceux qui en étoient atteints, et que très-souvent elle étoit utile pour la guérison des maladies chroniques, la respectoient et croyoient qu'il étoit dangereux de la guérir.

Il est vrai qu'une fièvre intermittente quarte peut être utile en rompant plusieurs mouvemens vicieux de l'économie animale, qui tiennent à l'habitude, comme dans quelques maladies convulsives. Je l'ai vu réussir chez un épileptique; et dans un autre cas elle délivra entièrement un autre individu d'une manie périodique; j'ai également été témoin de la disparition de deux tumeurs de nature graisseuse, placées sous l'enveloppe des muscles du bas-ventre, mobiles et indolentes, opérée par cette succession de mouvemens, qui, dans les fièvres quartes, poussent avec force les humeurs de la périphérie au centre, et de celui-ci à la périphérie.

Une affection morbifique, qui avoit résisté tous les remèdes, cèda à cette augmentation e vitalité et d'excitement qui a lieu dans tous s systèmes pendant les accès de la fièvre uarte.

Du quina contre l'hydropis. et les obstructions.

Les fièvres quartes doivent donc, dans plusieurs circonstances, être considérées comme les maladies utiles: cependant on ne doit point donner trop d'extension au précepte qui en défend le traitement; car, lorsque la fièvre a rempli le but qui a fait différer son traitement, elle peut, par sa durée, produire des effets fâcheux, et qui exigent qu'on s'occupe essentiellement de la guérir.

J'ai été consulté pour un homme portant une tumeur indolente près de l'aine droite; tumeur qui, après avoir résisté aux douches des eaux thermales d'Aix, disparut pendant le cours d'une fièvre quarte. Malgré la disparition de la tumeur, on s'obstina à ne point guérir la fièvre; la constitution de l'individu en fut profondément altérée, et le malade mourut leucophlegmatique.

Une femme d'un tempérament vigoureux étoit sujette depuis plusieurs années à une éruption de nature érésipélateuse, qui revenoit plusieurs fois par an et qui fatiguoit beaucoup la malade. Il est survenu, dans le com mencement

Du quina contre l'hydropis. et les obstructions.

de juillet de cette année, une fièvre quart qui a duré près de trois mois et demi, sa qu'il ai été administré d'autres remèdes que d purgatifs doux et quelques fébrifuges indig nes. L'éruption érésipélateuse a été suspendu pendant ce tems; et la malade espéroit ê être délivrée, tant qu'elle ne faisoit pas usag de remèdes qui guérissent la fièvre; mais u engorgement considérable de la rate, la pert de l'appétit, l'altération continuelle, l'in somnie, de même que l'œdématie des extré- mités inférieures, ont exigé qu'on fit cesser la fièvre. On a donné le quinquina dès le 20 octobre; la fièvre a disparu, de même que l'œdématie; l'engorgement a considérablement diminué; et le sommeil, l'appétit et l'embonpoint sont revenus.

Quelques praticiens ont prétendu que la fièvre quarte étoit produite par la diathèse inflammatoire, et ils ont en conséquence avancé que la saignée ne manquoit pas de la faire disparoître : je crois que cette pratique seroit dangereuse dans la fièvre quarte des pays marécageux, et je puis assurer que, dans le grand nombre de ces fièvres que j'ai eu à traiter, je n'ai rencontré que deux cas de fièvres spasmodiques, où la saignée fût indiquée et où elle ait été utile : c'étoient

ux femmes, d'une constitution très-forte, i en furent atteintes dans le printems et ux années après la cessation du flux périodique. La vigueur des sujets, la saison, leur mbonpoint, le violent mal de tête qui se rolongeoit même hors le tems de l'accès, la ureté du pouls, la couleur animée du visage, a suppression d'une évacuation habituelle et 'absence des signes gastriques, annonçoient ue la pléthore étoit prédominante : j'employai la saignée, et la fièvre quarte disparut.

Du quina contre l'hydropis. et les obstructions.

La fièvre quarte règne de préférence dans les pays marécageux, principalement en automne et presque en même tems que les tierces simples ou pernicieuses; elle paroît être produite par les mêmes causes; elle se change souvent en tierce ou double tierce, pour reprendre ensuite le type de quarte simple ou double. On ne connoît point quelle est la manière d'agir du miasme, et pourquoi il produit chez l'un une fièvre intermittente tierce et chez l'autre une fièvre quarte. On n'observe presque pas la fièvre quarte dans certains pays : nous ne la voyons pas chez les habitans de nos montagnes; et je ne suis pas étonné que Cullen, ce célèbre praticien, avoue n'avoir jamais eu l'occasion de la traiter.

Du quina contre l'hydropisie et les obstructions.

La fièvre quarte des marais est quelquefois dangereuse dans son début pour les vieillards qui périssent dans le tems du froid : elle est aussi une maladie grave pour les femmes enceintes. L'état de grossesse paroît favoriser plus particulièrement l'action des causes qui engendrent cette fièvre : j'ai vu un très-grand nombre de femmes enceintes atteintes de fièvre quarte, et j'ai connu une dame qui, dans deux grossesses consécutives, eut une fièvre quarte, à une époque cependant assez éloignée pour qu'on put regarder la seconde comme une rechûte de la première. Dans les trois premiers mois de la grossesse j'ai vu survenir l'avortement ; après le sixième, la fièvre produit plus souvent les obstructions et l'hydropisie.

La fièvre quarte des marais, loin d'être produite, comme quelques-uns le pensent, par des obstructions, en est au contraire la source la plus féconde ; et l'on trouve dans les pays marécageux, chez les individus de tous les âges, des obstructions énormes de la rate, du foie et même des glandes mésentériques à la suite des fièvres quartes qui ont duré très-long-tems.

L'altération qui survient dans les viscères abdominaux pendant la fièvre quarte, est-elle due à une impression plus particulière

n'exerceroit la cause de la fièvre sur les viscères ; ou bien leur état maladif ne provient-il pas plutôt d'une concentration du spasme sur ces organes et des entraves qu'éprouve là circulation dans les viscères pendant le froid de la fièvre ? Le vomissement bilieux, les angoisses aux *précordia*, le gonflement de la rate qui est aussi plus douloureuse, annoncent une lésion plus grande dans les fonctions de ces viscères pendant l'accès de froid ; bientôt le trouble de ces fonctions se prolonge et s'étend même dans les jours exempts de fièvre ; les malades vomissent les alimens ; les digestions sont languissantes ; la foie et la rate augmentent de volume ; le corps maigrit, se décolore : le teint du visage devient jaune ; la diathèse séreuse prédomine ; la pression qu'exercent les viscères engorgés, et la foiblesse des absorbans favorisent l'accumulation des fluides et leur épanchement dans le tissu cellulaire et dans les différentes cavités.

Du quina contre l'hydropis. et les obstructions.

Le quinquina est alors le seul remède, l'*ancora sacra*, auquel on doit recourir pour s'opposer à la destruction totale des forces et à la décomposition des fluides. Quoique les préjugés du vulgaire attribuent à ce précieux remède les obstructions et l'hydropisie, le médecin sage et éclairé ne se laissera point

Du quina contre l'hydropis. et les obstructions.

entraîner en rejetant sur le remède ce qui n'est que l'effet de la maladie. Les malheureux fébricitans au teint jaunâtre, qui habitent les pays marécageux, et qui sont presque toujours œdémateux et remplis d'obstructions, ne connoissent pas le quinquina.

Cependant quelque efficacité qu'ait le quinquina pour combattre les obstructions et l'hydropisie dans les fièvres quartes, il est un terme où son administration cesse d'être utile; c'est lorsque l'altération et la désorganisation des viscères est arrivée à ce point où elle ne peut plus se réparer; alors le quina emporte encore quelquefois le type de quarte, mais il ne peut plus arrêter les ravages que le mal a faits dans les viscères; je veux parler de ces quartes où la fièvre se met de la partie, où la chaleur à la paume des mains et à la plante des pieds, la rougeur des pommettes, la soif habituelle, l'inappétence totale, les douleurs vives des viscères, les dépôts purulens des urines, les sueurs nocturnes, la diarrhée colliquative, le marasme, de même que l'état vicié de la lymphe à la suite de la paracenthèse annoncent que les viscères sont ou suppurés ou désorganisés. Appelé trois fois l'année dernière en consultation pour des malades chez qui l'on observoit des symptômes semblables,

déclarai que l'emploi du quinquina seroit infructueux et que les malades succomberoient.

Du quina contre l'hydropis. et les obstructions.

Je n'ai pu que rarement me procurer l'ouverture des cadâvres à la suite des fièvres quartes, pour m'assurer quels sont les tissus qui sont principalement altérés ou désorganisés dans les obstructions de ces fièvres, excepté dans le cas qui est rapporté dans ma dernière observation.

La fièvre quarte n'est pas plus rebelle au quinquina que les autres intermittentes; elle exige seulement une dose un peu plus forte de cette écorce. Je n'ai jamais manqué de l'emporter, en donnant aux malades une once ou une once et demie de quinquina dans l'intervalle des accès. Le malade en prend un gros à des intervalles plus ou moins éloignés, ordinairement chaque trois heures, si l'estomac peut le supporter, de telle manière qu'on donne la dernière dose deux ou trois heures avant l'accès qui devoit revenir. Lorsque le malade ne peut prendre que deux ou trois gros de quinquina par jour, il faut alors beaucoup plus de tems pour opérer la guérison.

Dans le commencement de ma pratique, j'associois presque toujours le tartre stibié au quinquina, comme dans l'opiat de Desbois de

Du quina contre l'hydropis. et les obstructions.

Rochefort : il produit souvent, lorsqu'on l'a ministre de cette manière, des agaçemens d'estomac et des vomissemens pénibles ; j'ajoutois également le sel ammoniac et l'extrait de treffle de marais ; mais, depuis quelques années, j'ai trouvé qu'il réussissoit aussi bien en le donnant seul et sans combinaison avec d'autres médicamens. Lorsque l'estomac est très-irritable, et que le quinquina procure la diarrhée, ou le vomissement, ou des tranchées, j'ai réussi très-bien en joignant l'opium et les mucilagineux au quinquina.

La méthode perturbatrice pour le traitement de ces fièvres, étoit très en vogue chez les anciens ; elle consistoit à rompre les mouvemens vicieux imprimés par l'habitude. On employoit, à cet effet, le jour de l'accès, des émétiques ou des purgatifs violens ; on recommandoit un exercice forcé, ou bien on tâchoit de fixer fortement l'attention des malades, en employant des amulettes ou des pratiques superstitieuses. J'ai souvent réussi à rompre les mouvemens fébriles qui tenoient à l'habitude, en donnant l'opium et la liqueur d'Hoffmann immédiatement avant l'accès ; cette méthode perturbatrice n'a de succès que dans les cas où l'accès est léger, le frisson peu marqué, lorsque la maladie est plutôt une

rechûte, et que le malade n'éprouve, dans les jours intermédiaires, aucune lésion dans ses fonctions, ou bien lorsque la lésion est entretenue par les affections tristes de l'ame. Je ne parlerai point de ces méthodes perturbatrices dangereuses, qui consistent à donner l'alkool pur ou chargé de quelques substances aromatiques, immédiatement avant l'accès; j'ai été temoin des effets funestes de ce remède, qui emporte aussi souvent le malade, que la fièvre.

Pour prévenir les rechûtes, j'ai employé avec le plus grand succès, la méthode de Werlhof; je fais prendre au malade, le onzième jour, une once de quinquina, dans vingt-quatre heures, et chaque sept jours, j'en fais prendre deux ou trois gros.

Lorsque la constitution a été très-affoiblie, et que les digestions sont languissantes, j'ai trouvé que l'usage des eaux factices de Spa, contribuoient, en même tems, à accélérer la convalescence et à prévenir les rechûtes.

Ire. *Observation.* Je fus demandé le 20 vendémiaire an 5, pour donner mes soins à une fille très-robuste, âgée de 25 ans, habitant le faubourg de cette ville; elle étoit atteinte depuis près de trois mois, d'une fièvre quarte qui, dans les derniers tems,

Du quina contre l'hydropis. et les obstructions.

avoit pris le type de double quarte. Au moment où je la vis, le teint étoit plombé; les jambes étoient très-œdémateuses, et on sentoit une fluctuation manifeste dans l'abdomen; les règles étoient supprimées et les urines diminuées : outre quelques remèdes purgatifs, elle avoit pris un tonique et diurétique qui n'avoit point diminué l'hydropisie. Je la mis de suite à l'usage des pilules, désobstruantes et diurétiques composées de scille, de gomme ammoniaque, de crême de tartre, avec l'extrait de chicorée; ce remède continué pendant quelques jours, ne procura aucune amélioration, je le remplaçai par la digitale, qui ne produisit pas plus d'effet. L'œdématie des jambes n'avoit cessé d'augmenter, et la cavité du bas-ventre étoit si pleine d'eau, que je songeai à pratiquer la paracenthèse pour soulager la malade; cependant je voulus essayer le quinquina conseillé par Strach dans des cas semblables. J'en fis commencer l'usage le 15 brumaire; je le combinai avec le tartre stibié sous forme d'électuaire; une once et demie de cette écorce prise dans trois jours, empêcha le retour de l'accès, et les urines coulèrent si abondamment dans la nuit du quatrième jour, que la malade en rendit plusieurs pintes.

amélioration de la santé de la malade fut si ompte, qu'au bout de huit jours, l'hydro- sie fut totalement dissipée ; le quinquina ntinué encore pendant quelque tems, et isage du vin tonique martial, achevèrent i guérison.

Du quina contre l'hydropis. et les obstructions.

2e. *Observ.* L'usage du quinquina fut suivi 'un succès aussi prompt et aussi complet hez la nommée Falconat du hameau de Sylingy. Cette femme, âgée de 20 ans, et au sixième mois de sa grossesse, devint leucophlégmatique à la suite d'une fièvre quarte négligée, qui duroit depuis près de cinq mois. Lorsque je la vis sur la fin de nivôse an 9, le visage étoit très-bouffi, et tout le tissu cellulaire de la peau paroissoit généralement infiltré, les grandes lèvres étoient si tuméfiées, que la malade ne pouvoit presque plus se remuer dans son lit; elle étoit peu altérée et conservoit de l'appétit; je la mis, de suite, à l'usage du quinquina qui, dans moins de huit jours, emporta la fièvre et l'hydropisie.

3e. *Observ.* Une femme de la paroisse d'Annecy-le-Vieux, âgée de 28 ans, éprouva dans le courant d'août 1805, dès le commencement de sa grossesse, des accès de fièvre quarte, qui continuèrent jusqu'au commencement de décembre de la même année,

Du quina contre l'hydropis. et les obstructions.

sans que sa constitution en reçut une grande altération. Dès cette époque, les extrémités inférieures s'infiltrèrent; l'eau parut bientôt s'épancher dans les cavités abdominales et thorachiques; le ventre étoit tendu, volumineux, avec fluctuation sensible. La respiration difficile, la toux fréquente, l'expectoration de sérosités abondantes, le réveil en sursaut, l'impossibilité de se coucher sur les côtés, faisoient soupçonner l'hydrothorax; le visage étoit bouffi, la langue pâle, l'appétit nul; tel étoit l'état de la malade, lorsque je la vis le 20 janvier 1806; la tuméfaction du ventre ne permettoit pas de reconnoître l'état des viscères contenus dans cette cavité. La malade avoit pris la racine de gentiane et la petite centaurée sans succès: je lui ordonnai, de suite, le quinquina combiné avec la magnésie calcinée et la rhubarbe, elle le prit à des intervalles éloignés; ce remède la fatiguoit, il procura quelques selles; elle put supporter le quinquina les jours suivans, à la dose d'un demi-gros chaque trois heures, et les urines qui étoient rares et briquetées, devinrent plus claires et plus abondantes. L'accès du 2 février, fut très-léger; on continua le quinquina, qui fit disparoître l'accès suivant; le ventre devint plus souple, la

poitrine plus libre, la toux moins fréquente : on continua encore quelques jours le spécifique ; les cavités se débarassèrent des séro-sités, et l'œdématie même des extrémités inférieures disparut entièrement. L'état d'indigence de la malade ne lui permettant point de prendre, pendant long-tems, le quinquina, elle reprit la fièvre après cinquante jours : dès les premiers jours d'avril, l'œdématie des extrémités revint, et successivement la diminution des urines.

Du quina contre l'hydropis. et les obstructions.

Le ballonement du ventre, la toux, l'oppression ne tardèrent pas à reparoître ; on ne demanda aucun secours, espérant que l'accouchement mettroit fin à la fièvre et à l'hydropisie. La malade accoucha, en effet, très-heureusement, le 2 mai, la veille de l'accès qui revint le 3, avec la même régularité ; le 4, elle eut des douleurs très-vives dans le ventre, sur-tout à la région ombilicale, les lochies couloient foiblement : les seins flasques, la diarrhée, les envies de vomir, l'accélération du pouls qui étoit serré, la soif intense me firent craindre la fièvre puerpérale. Je vis la malade dans l'après-midi ; la nuit fut très-agitée, les douleurs de ventre étoient vives et s'étendoient même à la rate, que je trouvai très-tuméfiée ; j'ordonnai la potion

Du quina contre l'hydropis et les obstructions.

huileuse de Doulcet. Le 5 au matin, les envies de vomir continuèrent; elle prit dix grains d'ipécacuanha; elle vomit à plusieurs reprises, des matières bilioso-muqueuses, la diarrhée diminua dans l'après-midi, mais les douleurs abdominales persistèrent; on fit des embrocations avec le baume tranquille, et l'on donna une émulsion avec la gomme arabique; la nuit fut moins agitée, la soif moins grande. Le 6 au matin, la fièvre éprouve une rémission sensible; vers le quatre heures après midi, l'accès de quarte reparoît, de même que les douleurs et la diarrhée; on donne quelques cuillerées d'une potion avec l'éther et le laudanum de Sydenham, qui calment les symptômes; les deux jours suivans, on observe une amélioration sensible, le pouls est à peine fébrile, la langue est chargée de sabures; la malade est sans appétit. Le 9, l'accès revient avec les mêmes symptômes; on emploie le même traitement; l'accès se termine par une sueur plus abondante. Le 10, elle prend un léger minoratif, qui procure plusieurs évacuations; l'infiltration des cuisses augmente rapidement, le ventre est plus tendu, la respiration plus gênée, la toux plus fatiguante. Elle éprouve un nouvel accès le 13, les lochies ne coulent plus, les urines se supprimen[illegible]

Du quinà contre l'hydropis. et les obstructions.

oprîment presque complettement, la male ne peut plus se tenir que dans une position verticale sur son lit; les parties extérieures : la génération, sont considérablement tuéfiées, et la diarrhée a reparu. J'essaie, de ouveau, le quinquina combiné avec l'opium t la gomme arabique; la malade ne peut en rendre que vingt-quatre grains en poudre, haque quatre heures; une demi-once ne roduisit d'autres effets, que de faciliter 'écoulement des urines, et d'amener une émission dans les douleurs, et les autres symptômes de l'accès suivant; elle put successivement prendre une once de quinquina, qui abrégea la durée et l'intensité de l'accès consécutif; une autre once de quinquina emporta tout-à-fait la fièvre, rappela les urines qui, après cinq ou six jours, parurent très-abondantes; la respiration devint plus libre; la toux, la tumeur de la rate, l'infiltration des extrémités se dissipèrent; des frictions sèches, l'air de la campagne et le vin chalybé achevèrent la guérison de cette malade, que je regardois comme désespérée.

4e. *Observ.* Une femme des Gorioz, âgée de cinquante-quatre ans, attaquée du scorbut, et sujette à des hémorragies passives, étoit

Du quina contre l'hydropisie et les obstructions.

tourmentée depuis quatre mois, par une fièvre quarte, à laquelle avoient succédé l'anasarque, la suppression de l'appétit et des urines; des vomissemens fréquens après le repas; une diarrhée habituelle, accompagnée de coliques. L'état de maigreur, et la foiblesse produite par la fièvre, ne lui permettoient plus de quitter son lit; le pouls étoit foible, le visage plombé; il n'existoit aucun doute sur la présence de l'ascite; on avoit prescrit inutilement plusieurs fébrifuges indigènes, des remèdes apéritifs et sur-tout des hydragogues qui avoient beaucoup aggravé l'état de la malade. Je la mis de suite, le 3 février 1806, à l'usage du quinquina en infusion, combiné avec l'opium et la gomme arabique en infusion; comme elle supporta parfaitement bien son usage, elle le prit en nature, deux onces suffirent pour combattre la fièvre; les douleurs et la diarrhée cessèrent, et les urines ayant coulé copieusement, l'anasarque et l'ascite disparurent en moins de quinze jours.

5e. *Observ.* Le nommé Masson, agriculteur de la commune de Chavane, département du Léman, âgé de 36 ans, d'une constitution très-forte, fut atteint dans le commencement d'août 1806, d'une fièvre quarte, dont les accès étoient très-longs; il ne prit d'autres

mèdes que des purgatifs ; après deux mois de urée, la fièvre parut sous le type de double uarte, l'appétit devint nul, la peau se déco- ora, et l'œdématie des extrémités inférieures ne tarda pas à se manifester. La leucophlegmatie fit des progrès si rapides, que la bouffissure du visage ne me permit point de découvrir les yeux ; et la cavité abdominale étoit tellement remplie, qu'il me fut impossible de reconnoître une obstruction de la rate ; la langue étoit pâle, les lèvres décolorées, la soif habituelle ; le malade rendoit par les selles les alimens à-peu-près à demi digérés ; le pouls étoit foible, l'accès en froid très-marqué, tandis que la sueur qui terminoit l'accès, n'étoit que peu sensible ; les urines étoient claires et assez abondantes ; je visitai le malade pour la première fois, le 20 octobre 1806. Le chirurgien qui le soignoit, pour détruire les obstructions, qu'il regardoit comme la cause principale de la maladie, employa successivement des pilules savoneuses, les extraits amers, la scille, la digitale, et même les pilules de Bacher, et, par suite, le vin chalybé. Ces remèdes ne procurèrent aucun soulagement ; les pilules de Bacher, augmentèrent la soif, la diarrhée et la foiblese. Je mis de suite le malade à l'usage

Du quina contre l'hydropis. et les obstructions.

d'un électuaire, fait avec le quinquina, l'écorce de whinther et la thériaque.

Comme il supporta bien ce remède, il en prit une once en deux jours. L'accès suivant fut moins long, et le pouls plus fort. Une once et demie de quinquina emporta l'accès suivant; le délire cessa, l'œdématie céda également, de même que le gonflement de la rate, à quelqu'onces de quinquina, que le malade continua de prendre.

6e. *Observ.* Le nommé Rassa, cultivateur de la commune de St.-Sylvestre, âgé de 44 ans, n'ayant jamais eu d'autres maladies qu'une fièvre intermittente tierce de printems, qui céda aux purgatifs, éprouva le 30 août 1807, le premier accès de fièvre quarte, qui fut très-court, le froid fut léger et la sueur peu abondante. Les deux jours suivans il ne se plaignit que d'une grande foiblesse dans les jambes. Il éprouva le second accès le 2 septembre; on lui administra le tartre stibié: dès-lors la fièvre prit, tour-à-tour, le type de double tierce, de double quarte; le malade cessa tout remède; il perdit ses forces et l'appétit. Le 3 novembre même année, il reprit l'émétique et successivement deux purgatifs; l'œdématie des jambes et des cuisses fit des progrès rapides. On demanda

. Dragan, officier de santé, mon élève, ai lui donna des fébrifuges indigènes, un eu purgatifs, et associa bientôt le suc de resson pour combatte une obstruction de la ate, qui étoit très-volumineuse. Ces remèdes ontinués quelque tems, n'empêchèrent point es progrès de l'anasarque; les bourses s'infiltrèrent, de même que le tissu cellulaire qui recouvre la poitrine; le visage étoit bouffi; les urines couloient encore régulièrement. On opposa envain à l'anasarque, le vin préparé avec la scille, les baies de genevrier et l'alkali; l'eau gagna bientôt les extrémités supérieures; les bourses étoient énormes. M. Dragan proposa le quinquina au malade, qui me fit demander le 6 décembre. Les urines étoient très-rares, il prit dans seize heures, la journée du 7, une once de quina; la fièvre qui devoit reparoître le 8 à sept heures du matin, manqua complettement; il continua encore l'usage du quinquina, pendant sept jours, sans qu'on observât une diminution sensible de l'anasarque. Le 14, les urines devinrent très-abondantes, de même que les jours suivans. Le 26, les extrémités inférieures commencèrent à se désenfler; et les premiers jours de 1808, il ne resta plus aucune trace d'anasarque. Je le revis le premier mai,

Du quina contre l'hydropis. et les obstructions.

Du quina contre l'hydropis. et les obstructions.

je ne retrouvai point d'engorgement à rate.

7e. *Observ.* Étienne Mesmoz de la commune de Lathuile, sujet à une ophtalmie habituelle, étoit alité depuis deux mois pour une fièvre double tierce, traitée par les purgatifs. Lorsque je le vis, le 13 juin de 1808, pendant son accès, les urines étoient rares, briquetées, le ventre paresseux, empâté, la région du foie douloureuse et le foie volumineux; il avoit une rougeur circonscrite aux joues, le visage bouffi, la langue pâle et sèche dans le milieu; il éprouvoit de violentes douleurs dans le creux de l'estomac, lesquelles ne cessoient même pas pendant l'apyrexie. Il n'appétoit aucun aliment; et même la plus légère nourriture augmentoit le gonflement et les douleurs d'estomac; les extrémités étoient très-infiltrées; le malade étoit altéré hors le tems de l'accès. Chaque matin, il éprouvoit une sueur abondante. Je craignois une suppuration dans le foie; je ne donnai le quinquina qu'en tâtonant, combiné avec la terre foliée de tartre et l'extrait de cresson; je lui associai les bouillons avec les plantes chicoracées et la menthe. Le malade supporta très-bien ces remèdes: au bout de trois jours de l'usage du quina, dont il avoit pris six gros, la fièvre

Du quina contre l'hydropis. et les obstructions.

sit diminué considérablement. Il persista as l'usage du remède; la fièvre cessa; et rès vingt jours, on me dit que sa santé gnoit chaque jour. Je le vis effectivement eux mois après, parfaitement guéri.

8e. *Observ.* Antoine Bozon, âgé de 25 ans, u hameau de Tessy, atteint de fièvre quarte lès le 3 avril 1808, avoit le visage plombé, bouffi; les urines supprimées; un défaut absolu d'appétit; le ventre résonnant, empâté; le foie volumineux, douloureux; un état d'insomnie habituel; une grande prostration de forces; les extrémités, les bourses et le tissu cellulaire du ventre infiltrés. Le soir il fut oppressé, toussa et cracha beaucoup de sérosités; chaque accès dura quinze heures, et le malade sua abondamment sur le déclin du paroxysme. Je le vis le 6 octobre, il avoit été purgé la veille; l'accès revint le 7; une once et demie de quinquina que je lui donnai les deux jours suivans, fit céder la fièvre; il le continua encore quelques jours avec un tel succès, que l'anasarque, les douleurs du foie disparurent rapidement.

Obstruction de la rate.

9e. *Observation.* Un homme d'un tempérament hypocondriaque et doué d'une grande sensibilité, fut atteint, en l'an 1806, dans le commencement de septembre, d'une

Du quina contre l'hydropis. et les obstructions.

fièvre quarte, dont les accès furent dans l commencement très-forts et très-longs. Il pr quelques purgatifs, des fébrifuges indigène en infusion aqueuse et vineuse, le tout san être délivré de la fièvre. Comme son état em piroit, il vint le 12 novembre solliciter me soins et consentit à rester en ville; il étoi très-maigre, avoit le visage plombé, les yeu jaunes, les lèvres décolorées, la langue pâle et un dégoût marqué pour tous les alimens; il les vomissoit même quelque tems après le repas, mêlés d'humeur grisâtre et même de couleur fuligineuse; la rate offroit un volume considérable; elle étoit douloureuse pendant les accès. Le malade souffroit d'un ardeur considérable à la gorge, qui n'étoit ni rouge ni enflammée, et il éprouva un crachottement continuel; la fièvre, qui avoit le type de double quarte, débutoit par un froid assez vif et se terminoit par une légère sueur; le pouls étoit très-foible; les urines conservoient une couleur brune après l'acoès; et la rate étoit dure, plus enflée et douloureuse pendant l'accès. Lorsque le malade faisoit quelques mouvemens un peu considérables, il étoit très-oppressé et éprouvoit des palpitations de cœur assez fortes; ces palpitations reparoissoient si on refouloit la tumeur vers le diaphragme. Dans l'état où étoit le malade, je

Du quina contre l'hydropis et les obstructions.

s crus point que tout ces symptômes fussent
: produit de la fièvre; je craignois quelque
ésion du cœur; je le mis à l'usage des extraits
ımers, de la terre foliée de tartre, et je lui
ordonnai du vin de liqueur.

J'essayai la digitale et la scille que je dûs abandonner, parce qu'elles augmentoient les sueurs d'estomac et les vomissemens : j'administrai ces remèdes en frictions. Vingt jours d'usage de ces remèdes n'ayant procuré aucune amélioration, et l'œdématie des extrémités inférieures commençant à se manifester, je me déterminai à essayer l'infusion de quinquina dans l'eau de menthe poivrée. Le malade n'en fut point incommodé; il ne vomit que quelques gorgées du remède : insensiblement son estomac parut s'y accoutumer, et même il put en supporter des doses plus fortes; la fièvre n'éprouva d'abord qu'une légère diminution, mais l'estomac faisoit mieux ses fonctions, les urines étoient plus abondantes et plus claires. Après huit jours j'associai à chaque dose d'infusion vingt grains de poudre; dès qu'il put en prendre deux gros par jour en poudre, et à-peu-près demi-once en infusion, la fièvre disparut, le teint du visage devint plus clair, l'appétit augmenta, les palpitations disparurent; et

Du quina contre l'hydropis et les obstructions.

après cinquante jours d'usage de quinquina auquel j'associois les eaux factices de Spa, la tumeur étoit considérablement diminuée, et le malade commençoit à se promener. Je l'ai traité cette année d'une fièvre rémittente gastrique, et je n'ai pas reconnu d'engorgement dans les viscères.

10e. *Observ.* Une dame de cette ville, ayant beaucoup d'embonpoint, et ayant toujours joui de la meilleure santé, éprouva les premiers accès de fièvre quarte le 20 de juillet 1806. Elle eut successivement sept accès, dans l'intervalle desquels elle fut émétisée, purgée et but l'infusion de treffle de marais : elle prit le 12 août une once de quinquina rouge en huit doses, une dose chaque trois heures; la fièvre ne revint plus; elle ne voulut point se soumettre à la continuation du remède. Le quatorzième jour elle fit quelque excès dans le régime, se promena pendant une soirée humide, et ressentit, pendant la nuit même, quelques frissons suivis de chaleur; elle vomit spontanément; la langue étoit saburrale, mauvaise : je lui donnai quatorze grains d'ipécacuanha, qui sollicitèrent le vomissement réitéré de substances mucoso-bilieuses. Comme elle ne voulut plus revenir au quina, elle prit l'infusion de treffle de marais et

Du quina contre l'hydropis. et les obstructions.

racine de caryophillée, les jours intermédiaires : au moment de l'accès, on lui donnoit quelques gouttes de laudanum et de liqueur anodine d'Hoffmann. Ces remèdes abrégeoient la durée de l'accès et procuroient des sueurs plus abondantes; elle les continuoit depuis 40 jours, lorsqu'elle prit un remède de commère qui suspendit l'accès pendant sept jours; elle avala, à plusieurs reprises, quelques écrevisses crues avec la plus grande répugnance; et je pense que ce moyen n'agit que comme méthode perturbatrice; il suspendit momentanément le retour des accès fébriles, qui reparurent au septième jour. La rate commença alors à se tuméfier, à devenir douloureuse pendant l'accès; le ventre parut empâté, le teint devint jaune, les extrémités s'infiltrèrent, surtout vers le soir. Malgré ses souffrances et l'accroissement de la maladie, elle persista à refuser le quinquina pendant plus d'un mois. Une douleur de tête périodique, fixée sur la partie gauche, qui devançoit de deux heures l'accès de la fièvre quarte, et disparoissoit lorsque le froid de la fièvre survenoit, la détermina à prendre le quinquina, que je regardois comme le seul moyen de modérer cette douleur qui la tourmentoit considérablement. Elle prit dans l'intervalle de l'accès une once et demie de quinquina

Du quina contre l'hydropis. et les obstructions.

rouge, qui triompha de la douleur périodiq et de la fièvre; je l'engageai à continue quelque tems ce remède, si elle vouloit s délivrer de l'obstruction de la rate : elle pri en même tems, pour faciliter les digestions les eaux factices de Spa, et au bout de deux mois elle récupera la santé.

11e. *Observ.* Un chasseur de la paroisse de la Balme fut atteint de la fièvre quarte sur la fin d'août 1807 : cette fièvre cèda au quinquina ; mais comme le malade ne cessa point de chasser dans les pays marécageux, et qu'il ne voulut point continuer le quinquina, il fut atteint à plusieurs reprises de la fièvre, qui chaque fois cèda au spécifique. Il se plaignit bientôt d'une toux sèche, qui étoit surtout fatigante pendant l'accès ; le ventre devint empâté, volumineux ; le foie et la rate engorgés étoient douloureux au toucher pendant l'accès : le teint plombé, le défaut d'appétit, la maigreur extrême du malade faisoient craindre pour ses jours. Il prit pendant près de trois mois du quinquina, qui réussit à prévenir les rechûtes, à dissiper la toux et les obstructions; mais son usage long-tems continué fut suivi des douleurs rhumatiques rebelles, que j'attribuai à ce remède, et qui ne cédèrent qu'aux sucs de cresson et de beccabunga et à l'usage du vin antimonié.

Du quina contre l'hydropisie et les obstructions.

Observ.—Fièvre quarte invétérée avec désorganisation des viscères ; le quinquina est inutile.

Une domestique, âgée de près de soixante ans, eut depuis le commencement de septembre 1805 des accès de fièvre quarte, qui devinrent bientôt le type de fièvre tierce simple à double, et de fièvre double quarte : elle se borna à l'usage de quelques remèdes purgatifs, et resta une quinzaine de jours sans éprouver l'accès. Après six mois de durée de cette fièvre, la malade me demanda ; elle avoit beaucoup maigri ; l'ictère s'étoit manifesté depuis quelques jours, non-seulement sur le visage, mais même sur toute l'habitude du corps ; le ventre étoit empâté, très-douloureux, surtout dans le petit lobe du foie ; la malade éprouvoit de violentes douleurs au creux de l'estomac, accompagnées d'envie de vomir ; la langue se montroit presque naturelle ; tantôt il y avoit constipation et tantôt diarrhée ; l'appétit manquoit ; la soif étoit habituelle ; les mains, surtout à la paume, étoient brûlantes ; la fièvre n'observoit plus de type régulier ; elle venoit quelquefois tous les jours, ou le matin ou l'après-midi, d'autres fois elle étoit plus forte le troisième jour ; le froid étoit quelquefois intense, d'autres fois peu sensible ; chaque matin le visage et la poitrine

Du quina contre l'hydropisie et les obstructions.

se couvroient d'une sueur épaisse et fétide : je soupçonnois des calculs dans le canal cholédoque. J'ordonnai successivement les sucs d'herbes, le remède de Durande, les préparations d'opium, le miel. Les remèdes ne diminuèrent ni la fièvre, ni la jaunisse ; on parvenoit quelquefois à calmer pendant quelques jours les douleurs en frictionant le creux de l'estomac avec une dissolution d'opium dans la salive. J'essayai de donner, après plus d'un mois et demi de traitement infructueux, quelques doses de quinquina : la fièvre n'en éprouva aucune diminution ; les douleurs d'estomac furent plus vives ; la fièvre eût le caractère de lente : la malade revint aux sucs d'herbes, qu'elle continua ; elle ne vécut que de racines, et n'usa que de bierre pour boisson. Après quelques jours il y eut un peu plus d'appétit ; la fièvre ne parût sensible que sur le soir : cette légère amélioration ne fut pas de longue durée ; les douleurs devinrent plus vives, elles ne cèdèrent plus à l'opium ; l'ictère étoit presque noir : la malade éprouvoit une vive démangeaison à la peau devenue sèche et brûlante ; l'insomnie et la soif étoient habituelles ; plus d'appétit pour aucun aliment ; diarrhée fatigante, sueurs nocturnes continuelles, ventre très-tendu et

uloureux dans toute la région du foie : la alade languit dans cet état près de cinq ois, et mourut le 30 octobre 1807.

Autopsie cadavérique. Marasme; couleur une obscur et presque noirâtre de la peau; abdomen tendu, sa cavité montroit le foie un volume énorme couvrant l'estomac et étendant à la rate, qui n'étoit pas plus grosse que dans l'état naturel; le foie de couleur verdâtre contenoit dans son tissu parenchimateux une grande quantité de sérosités; ce viscère étoit atteint d'une véritable hydropisie. Je ne découvris aucune hydatide; je ne trouvai que quelques points blancs, qui suintoient lorsque l'on coupoit le tissu parenchimateux du foie avec le scapel; la vésicule du fiel étoit très-enflée et contenoit une grande quantité de bile poisseusse; mais je ne découvris pas de calculs biliaires comme je l'avois soupçonné; le canal cholédoque plus ample que dans l'état naturel; le pancréas très-volumineux, squirreux et en partie carcinomateux; les intestins, le cœur, les poumons ne paroissoient point altérés; les os étoient très-friables.

13e. *Observ.—Gonflement ancien de la rate guéri par le quinquina.*

Un homme de trente-quatre ans, d'un fort tempérament, avoit, depuis six ans, chaque

Du quina contre l'hydropis. et les obstructions.

deux ans, dans l'automne, des fièvres quartes; il portoit depuis trois ans un engorgement considérable de la rate ; il avoit le teint jaune, conservoit d'ailleurs l'appétit, faisoit bien toutes ses fonctions, lorsqu'une nouvelle invasion de fièvre quarte eût lieu dès le milieu de juillet 1808. Cette fièvre duroit depuis un mois et demi, quand il vint, de la vallée de St.-Pierre, solliciter mes soins. Il étoit un peu oppressé, avoit un dégoût pour tous les alimens, le teint très-plombé et des accès de fièvre régulière qui se terminoient par d'abondantes sueurs; il étoit devenu très-foible, triste et mélancolique; il avoit pris pendant long-tems des bols de gomme ammoniaque, des pilules désobstruantes et les sucs des plantes chicoracées : la tumeur avoit résisté et avoit pris de l'augmentation depuis la dernière fièvre survenue, ce durant l'été. Il fit usage pendant deux mois et demi du quinquina, combiné, dans les premiers tems, avec la rhubarbe et le sel aumoniac, et par la suite avec les eaux factices de Spa : il n'a pas éprouvé de rechûtes, et est parti avec la certitude que l'engorgement de la rate avoit disparu.

Lettre

Lettre à messieurs les membres de la Société de médecine de Paris, sur la plique polonaise; par M. LÉOPOLD DE LAFONTAINE, *chirurgien en chef de l'armée polonaise, médecin du feu roi de Pologne, etc.*

Sur la plique.

J'ai lu dans plusieurs journaux l'extrait d'un mémoire de M. Roussille Chamseru sur la plique. Ce mémoire contient des erreurs qu'il est facile de réfuter par des expériences appuyées sur des faits incontestables. L'auteur paroît n'avoir observé que de fausses pliques, et toutes ses assertions sont erronées : je suis prêt à y répondre d'une manière plus détaillée. En attendant, permettez-moi de soumettre quelques réflexions à votre jugement.

J'habite la Pologne depuis trente ans : c'est à Cracovie qu'a commencé m'a carrière en médecine, et je l'y ai suivie pendant cinq ans, époque à laquelle le feu roi de Pologne m'appela à son service : c'est là que j'ai conçu le desir d'étudier la plique, maladie endémique à la Pologne. Pour cet effet, j'ai pris dans ma maison plusieurs pliqués indigens. Les ayant sous mes yeux, étant à portée de les voir et de leur parler plusieurs fois par jour, j'ai cru pouvoir mieux suivre la marche de cette

Sur la plique.

maladie, et faire là-dessus des observations fondamentales. J'ai joint la théorie à la clinique : je me suis procuré les divers ouvrages qui traitoient de la plique : j'ai parcouru tous les auteurs qui ont écrit avant moi, et dont le nombre s'élève à plus de sept cents, parmi lesquels on compte les plus grands hommes des trois siècles.

J'ai continué à Varsovie mon pénible travail sur la plique. Une pratique très-étendue dans la ville la plus peuplée de la Pologne, l'hôpital de la cour du roi et différens autres hôpitaux m'ont mis à même de traiter médicalement cette maladie, de l'observer journellement, de régler ses diverses espèces de nuances, de distinguer la vraie plique de la fausse, et surtout de bien examiner les genres de maux, qui souvent, comme maladies masquées, sont les avant-coureurs de la plique.

Après une étude de quinze ans, et le traitement de plusieurs milliers de malades atteints de la plique, j'ai enfin osé faire imprimer mon ouvrage. Depuis je n'ai pas cessé d'étudier pour acquérir encore plus de connoissances sur cette étrange maladie, en apprenant à connoître les différentes circonstances que je n'avois pas encore eu occasion d'observer, surtout pour la plique dont les cheveux de-

nnent gris à cause de la vieillesse. Je n'en pas parlé dans mon ouvrage, puisqu'alors n'en n'avois pas encore vu une semblable; on plus que les différentes sortes de maux hroniques qui arrivent avant ou après la lique, et sur lesquels je n'ai noté que ce qu'il avoit de plus remarquable. Sur la plique.

L'art si difficile de reconnoître les maladies, t de les guérir méthodiquement, exige des études suivies et une série d'observations bien faites, surtout lorsqu'il s'agit d'une maladie endémique aussi compliquée que celle dont nous parlons. Il faut pour cela faire un long séjour dans le pays, consulter les observateurs qui nous ont précédés, profiter de leurs lumières; et guidé par une saine théorie, observer soi-même une quantité prodigieuse de pareils malades et avoir occasion de les traiter avant la crise; car, sans connoître le pays, ses habitans, leur manière de vivre, leurs mœurs, leurs usages, les influences externes et internes qui nuisent au corps, les alimens, l'air, la boisson, le climat, etc etc.; enfin sans fréquenter des hommes éclairés qui puissent donner des renseignemens à cet égard, en outre, sans étudier soi-même cette étonnante maladie, un auteur ne peut donner aucun précepte réellement utile pour le traitement

Sur la plique.

qu'on doit lui appliquer. D'après ce que M. Roussille Chamseru avance dans son ouvrage, je soutiens, avec raison, qu'il n'a pas vu un seul malade attaqué de la vraie plique; car on ne peut regarder comme tels l'homme et le chien qu'il a vus à Potzen, puisque, eussent-ils eu effectivement la vraie plique, ils étoient déjà hors de cette maladie. Il n'a donc vu que la fin et les suites de la plique, c'est-à-dire, la crise : à cette époque la plique est formée ; la maladie a cessée ; et le malade est déjà convalescent.

Les moyens que M Roussille Chamseru propose pour détruire la plique, sont prompts et faciles; sa prévention les lui fait regarder comme uniques et démontrés. Il assure qu'on peut couper la plique sans aucun danger : il est heureux pour ceux qui sont attaqués de cette maladie qu'un conseil aussi préjudiciable, jeté au hasard, ne trouve ici aucune approbation.

Si M. Roussille Chamseru eût eu occasion de voir des malades chez lesquels la plique n'est pas encore déclarée, ou des pliques toutes nouvelles qui sont encore fortement attachées à la tête; s'il avoit vu cette plique sur les bords de la Vistule, de la Naren, du Niemen, du Bug, du Volga, au lieu de l'observer à Potzen

ni s'approche davantage de l'Allemagne; s'il voit vu couper une véritable plique nouvellement formée; s'il avoit assisté aux scènes les plus affreuses et même à la mort qui succèdent à cette opération, il n'auroit assurément pas émis une semblable opinion. Sur la plique.

L'auteur du mémoire sur la plique regarde la malpropreté, l'usage des bonnets fourrés, les graisses et le manque de soin de peigner les cheveux comme les seules causes de cette maladie. Il dit en outre que les hommes en sont plus souvent attaqués que les femmes. Moi, qui ai vu et guéri cette maladie pendant trente ans, je soutiens le contraire, et mon assertion est fondée sur mille expériences diverses.

Les femmes ont, en général, plus de cheveux que les hommes; par conséquent, la matière pliqueuse a plus de facilité à se propager dans leurs cheveux que dans ceux des hommes; en outre les Polonais ont la tête rasée, et sont par cette raison moins sujets à gagner la plique que les femmes.

Quant à la malpropreté, considérée comme cause de la plique, on peut répondre que partout l'homme du peuple se ressemble plus ou moins; qu'en général, cette classe est peu soigneuse pour ce qui tient à la propreté, et

Sur la plique.

que cependant on ne voit point, parmi les gens du peuple des autres nations, d'exemples de la plique comme chez les Polonais.

Il est des parties du corps où personne n'est dans l'usage de peigner son poil, et cette négligence est sans inconvénient. En Pologne, au contraire, on trouve très-souvent la plique dans ces endroits; bien plus, on voit quelquefois des enfans naître avec la plique; ce qui certainement ne peut être une suite de la malpropreté. Il paroît aussi que l'auteur n'a pas vu d'ongles pliqués aux mains et aux pieds, puisqu'il n'en parle pas dans son mémoire.

L'exemple journalier démontre qu'aucun âge, aucun état n'est exempt de cette maladie; le soin même de se tenir très-propre n'en préserve pas toujours; ce qui prouve que la plique est réellement une maladie particulière à notre pays. Mais tous les auteurs qui ont écrit jusqu'ici sur cette matière ont distingué avec soin la vraie plique de la fausse. Ces deux maladies ont en effet des caractères très-différens, qui ont échappé à M. Roussille Chamseru. La fausse plique ne provenant que des cheveux entortillés et liés ensemble par la graisse et les ordures, ne se laisse peigner qu'avec beaucoup de difficultés,

pendant il est possible d'y parvenir. Cette pèce de plique est toujours éloignée de la e, avantage que n'a pas la vraie plique nt les cheveux fortement resserrés sont resque adhérens à la tête et ne forment u'une masse; chaque attouchement cause e violentes douleurs au malade et souvent nême produit des convulsions : il seroit par conséquent très-dangereux de couper ne pareille plique. Sur la plique.

Aucun des auteurs qui ont écrit sur cette maladie n'a douté de son existence; mais ils ne se sont pas accordés sur son origine, sur la manière de la traiter, et surtout sur le danger qu'il y a de couper la plique. Beaucoup d'entr'eux soutiennent qu'on peut en faire l'opération; d'autres, au contraire, pensent qu'on ne doit pas la couper : les deux opinions sont fondées quoiqu'elles paroissent d'abord se contredire formellement. Les auteurs qui ont défendu de toucher la plique, encore moins de la couper, ont fait leurs observations sur de vraies pliques nouvellement formées et fortement attachées à la tête : delà la fausse opinion où ils étoient qu'on ne peut dans aucun cas couper la plique. D'autres, au contraire, ont fait des expériences sur de fausses pliques ou sur de vraies

Sur la plique.

pliques qui se détachoient déjà de la tête et ont affirmé qu'on pouvoit la couper sans danger : c'est sur ces deux différentes observations que sont fondées les opinions des auteurs. J'ose me flatter d'avoir le premier éclairci les doutes et résolu les différentes questions faites à ce sujet; puisque mes observations multipliées m'ont appris qu'on ne peut sans danger couper une vraie plique, lorsqu'elle est dans sa naissance et adhérente à la tête. Tous les symptômes doivent entièrement cesser, la plique doit être élevée de la tête au moins de deux ou trois pouces, on doit déjà voir paroître des cheveux nouveaux et sains qui la repoussent; enfin, le malade doit éprouver une crise complète avant qu'on puisse couper la vraie plique, tandis que la fausse provenant seulement de la malpropreté, peut en tout tems être coupée sans aucun risque.

Le premier partage de la Pologne, a fourni des exemples remarquables de ce que j'avance. Parmi les recrues polonaises, levées par les nouveaux possesseurs, il y avoit beaucoup de jeunes gens atteints de cette maladie. La Russie, où ce mal est aussi endémique qu'en Pologne, sur-tout dans les provinces contiguës, ne les enrôle pas; mais on les engageoit en

ıtriche et en Prusse. Les chirurgiens alle- ands de ce tems là n'avoient que de fausses ɔtions sur la plique; les têtes des nouveaux ɔldats furent rasées; ce qui causa aux uns, es convulsions et même la mort: tandis que l'autres, qui avoient subi la même opération, e portoient bien. De nouvelles opinions s'élevèrent parmi les médecins, jusqu'à la publication de mon ouvrage, où les différens cas fondés sur des observations authentiques, étoient analysés. J'indiquois les circonstances dans lesquelles il étoit possible de couper avantageusement la plique. Un des meilleurs chirurgiens d'Allemagne, M. Theden, chirurgien en chef prussien, m'adressa à ce sujet, la lettre suivante, (en 1792):

« Monsieur, j'ai lu avec beaucoup de plaisir votre ouvrage sur la plique: le contenu sera d'une grande utilité pour l'armée prussienne. Jusqu'à présent nos recrues polonaises nous ont fourni de tristes exemples de l'ignorance où l'on étoit sur cette maladie. L'année passée trois jeunes gens sont morts subitement de l'épilepsie, lorsque nous leurs fimes couper la plique: cela n'arrivera plus à l'avenir, puisque nous nous en tiendrons strictement à vos avis. J'ai proposé à Sa Majesté le Roi, de faire acheter aux frais du Gou-

Sur la plique.

vernement, un exemplaire de votre ouvrage pour chaque chirurgien de régiment, avec ordre de traiter, à l'avenir, toutes les recrues polonaises, d'après vos indications, *etc.*

La crainte que les Polonais éprouvent à se faire couper la plique, ne vient pas, comme le prétend M. Roussille-Chamseru, d'un préjugé national, mais de beaucoup d'exemples d'accidens funestes occasionnés par l'imprudence qu'on a eue quelquefois de couper de vraies pliques fortement attachées à la tête; d'où il résulte que les Polonais refusent de se laisser faire l'opération de quelque nature que soit leur plique; et l'on voit bien souvent de vraies pliques entièrement détachées de la tête, qui restent jusqu'à ce qu'elles tombent d'elles-mêmes, ou jusqu'à ce qu'il s'en forme encore une nouvelle. On a des exemples de doubles et même de triples pliques. M. Zenker, professeur en chirurgie, à Berlin, possède une vraie plique de onze aunes de longueur: de semblables pliques ne sont sûrement pas connues de M. Roussille-Chamseru.

J'ai vu un exemple d'un homme attaqué d'une pleurésie dont les points de côtés cessèrent aussitôt que ses cheveux, qui étoient très-sains deux heures auparavant, se furent

més en vraie plique. On a vu des apo-
xies, des convulsions et des épilepsies
paroître aussitôt que la plique s'est formée
mme crise. Dans mon ouvrage, qui paroî-
a bientôt, traduit en français par un médecin
e l'armée française, je m'étends davantage
ur tous ces différens cas. J'ai observé sur tout
es phénomènes extraordinaires dans l'opé-
ation de la cataracte; c'est-à-dire, dans le
as où la liqueur de Morgagni étoit opaque,
e cristallin est resté tout-à-fait clair et trans-
arent chez les malades pliqués. Depuis que
mon ouvrage sur la plique a paru, j'ai en-
repris moins d'opérations douteuses de la
cataracte à de pareils malades; lorsque les
symptômes m'indiquoient une plique encore
cachée, j'ai inoculé cette maladie; et de cette
manière, il m'est arrivé de rendre la vue à
beaucoup d'aveugles, sans aucun autre trai-
tement et sans la moindre opération. Il est
prouvé que dans aucun autre pays du monde,
on ne guérit autant d'aveugles qu'en Pologne,
sur-tout ceux qui sont attaqués de l'amau-
rosis, la plus terrible de toutes les maladies
qui affectent l'œil : je ne parle pas ici des
maux d'yeux ordinaires.

Je me borne aux exemples que je viens
de rapporter, et qui suffisent pour le but

que je me suis proposé, celui de réfuter, en partie, l'ouvrage de M. Roussille-Chamseru. L'humanité et sur-tout les habitans du Nord y gagneroient infiniment, si, comme l'avance cet auteur, la plique n'étoit pas une maladie; mais il est très-difficile de détruire les opinions de plus de 700 auteurs, et plus difficile encore d'extirper une maladie endémique, en hasardant une théorie, qu'on ne peut appuyer sur des faits certains.

Je me propose dans quelque tems, Messieurs, de vous offrir un mémoire plus étendu sur cette matière; je desire ardemment qu'il obtienne votre suffrage (1).

Observations sur les mauvais effets de l'emploi du mercure dans quelques cas de maladies scrophuleuses; par M. FAUVERGE, *docteur chirurgien, membre de la légion d'honneur, etc.*

Mauvais effet du mercure contre les scrophules.

1re. *Observation.* Un capitaine d'infanterie de ligne, avoit eu, dans son enfance, des tumeurs scrophuleuses suppurantes au tour du cou et sur le sternum, dont il ne guérit qu'à l'âge de puberté.

---

(1) Dans le prochain cahier nous donnerons la réponse de M. Chamseru à cette lettre.

Au commencement de la révolution, il prit parti des armes; je l'ai connu, pendant 8 ans ns cette carrière, jouissant de la meilleure nté. En l'an 6 de la république, il s'adressa à oi pour se faire traiter d'un chancre vénérien, u'il avoit déjà essayé de guérir lui-même par ivers onguens caustiques, pendant l'usage lesquels la maladie n'avoit fait qu'empirer. La liqueur de Van-Swieten, les bains et les ictions mercurielles administrés alternativement, furent les moyens que j'employai. Au bout de vingt jours de traitement, le chancre étoit parfaitement guéri; mais le malade se plaignit, bientôt après, d'engorgemens au cou et aux aisselles, qui, sans le faire souffrir, le gênoit un peu. Je trouvai ces parties garnies de petites tumeurs avec fluctuation, sans sensibilité; un coup de lancette donné dans chacune, donna issue à un pus d'un blanc de lait. Quelques jours après, il s'en forma d'autres aux fosses claviculaires, puis aux parotides; et la poitrine fut bientôt le siège d'un nombre considérable de ces dépôts, qui se formoient assez lentement et sans la moindre douleur: qu'ils s'ouvrissent spontanément ou qu'on en fit l'ouverture, c'étoient autant de plaies suppurantes, qu'on ne pouvoit cicatriser.

Mauvais effet du mercure contre les scrophules.

J'appelai en consultation les médecins

que je me suis P… ables de Toulon
partie, l'ouvra… I. Crépin, m
L'humanité e… irurgien
y gagneroie… cette v…
cet auteur
mais il e…
de plu… us vénérien av…
d'ext… e la même manière q…
dar… e aussi de l'effet du mercu…
d… , il fut décidé de mettre le malad…
…e du rob de l'Affecteur; il en prit si…
…eilles; et son état n'en fut pas amélioré.
Alors le traitement fut entièrement dirigé vers les scrophules; on ne réussit pas mieux. Ce bon capitaine a traîné, pendant trois ans, l'existence la plus pénible, ayant une partie de son corps couverte d'emplâtres : il est mort dans le marasme, âgé de 33 ans.

2e. *Observ.* Étant à Malthe en l'an 7 de la république, je fus consulté par un capitaine, qui, pour une gonorrhée accompagnée d'un léger engorgement des glandes inguinales, avoit été mis à l'usage des frictions mercurielles d'un gros chacune; à la cinquième friction, l'engorgement des aînes étoit très-augmenté, et les parotides avoient acquis un volume considérable. Ce fut dans cet état

mençai à voir le
s son enfan
rgemens ;
ice de
he
j

mucus glai- Inversion de vessie.
it un petit
de cette
près
nes)
is-

ces parens.

existence d'un princip
e soumis le malade à un traitemen
ogue, et le succès confirma mon opinion.

3e. *Observ.* Un fourrier de la sixième demi-brigade d'infanterie, entra à l'hôpital vénérien de Malthe, dans le mois de nivôse an 8, pour s'y faire traiter d'un chancre et d'un bubon vénérien. A la huitième friction, vingt jours après son entrée à l'hôpital, il se trouva dans un état pitoyable; les paro-tides et tout le tour du cou étoient garnis de tumeurs scrophuleuses; des vieilles cica-trices qu'il portoit à ces parties depuis son enfance, s'ouvrirent, et une tumeur consi-dérable se forma dans l'articulation du pied gauche.

Ce fut dans cet état qu'on le transporta dans la salle des blessés du grand hôpital dont j'étois chargé en chef; peu-à-près toutes ces tumeurs aboutirent, et celle du pied me

Mauvais effet du mercure contre les scrophules.

fit découvrir une carie profonde et consi rable dans l'articulation; aucun des moy qu'on employoit en pareil cas, ne put arrêter les progrès.

L'état de maigreur extrême du malad et le manque absolu de bons alimens où no étions alors dans cette place étroitement blo quée par les Anglais, m'empêchèrent de tente l'amputation; je comptois, d'ailleurs, pe sur le succès de cette opération. Mais les vive douleurs que le malade éprouvoit, l'œdème qui gagnoit la partie supérieure de la jamb et les sollicitations du malade pour le dé barrasser d'un membre qui le tenoit dans des douleurs, et une insomnie continuelles, me déterminèrent. L'amputation faite, je lui ouvris un large cautère au bras; bientôt il recouvrit le sommeil et l'appétit; et l'usage soutenu de l'eau de mer, de l'opium, du quinquina; l'affection particulière que j'a vois pour ce malade, intéressant par sa do cilité et son état, me faisoit partager avec lui les petites ressources de ma table : il fut conduit, au bout de deux mois, à une guérison complette. Il y a quatre ans et demi que je le rencontrai à Nogent sur-Seine, plein de santé et de reconnoissance.

4e. *Observ.*

4e. *Observ.* Un officier, âgé de 36 ans, qui avoit eu dans son enfance, des tumeurs scrophuleuses au cou et aux genoux, dont il ne se ressentoit plus depuis près de 20 ans, eut dans le cours de la campagne de Prusse une maladie vénérienne.

Mauvais effet du mercure contre les scrophules.

L'honneur, et l'amour de ses devoirs, le retinrent à son corps, malgré les douleurs et la gêne qu'il éprouvoit par les marches forcées, et dans un pays sans ressources; mais les fatigues qu'il eut à l'affaire de Pultuks, le forcèrent d'aller à Varsovie pour se faire traiter.

Le traitement mercuriel auquel il fut d'abord soumis, dissipa les symptômes vénériens; mais les parotides s'engorgèrent; de vieilles cicatrices qui occupoient ces glandes, s'ouvrirent, et il en résulta des ulcères sordides et calleux. Ne pouvant, dans cet état, continuer la campagne, il rentra en France, où je l'ai guéri par le seul usage des martiaux et d'un gros de muriate de soude, qu'il prenoit matin et soir, dissous dans trois onces d'eau commune.

Observation sur une inversion de vessi chez une fille devenue mère, et qui a coucha par le déchirement du périn sans lésion de l'orifice du vagin ni d l'anus ; par CL. THIÉBAULT, *docteur en médecine, membre du jury médical du département des Vosges, etc., etc.*

Inversion de vessie.

B.... Lec....., fille de Jos.... Lec....., manœuvre de la commune de Ch....., département des Vosges, vint chez moi le 2 floréal de l'an deux (21 avril 1794), pour se faire visiter, dans l'espérance d'obtenir, avec un certificat de ses infirmités, les secours promis aux infirmes indigens, par un décret de la convention nationale : cette fille, âgée pour lors de vingt-deux ans, me fit voir une espèce de tumeur molle, compressible et irrégulièrement arrondie, de quatre-vingt millimètres (près de trois pouces), située à la partie inférieure du bas-ventre, dans un écartement de cette étendue formé par les os pubis.

Cette tumeur, insensible à sa partie supérieure, ressembloit jusque vers son milieu à une portion de vessie soufflée et à demi-desséchée ; sa portion moyenne et inférieure étoit au contraire d'un rouge vif, douloureuse

au toucher, et recouverte d'un mucus glaireux-sanguinolent : on remarquoit un petit trou irrégulier vers la partie moyenne de cette portion inférieure; et un second à-peu-près semblable, dix huit millimètres (7 à 8 lignes) à gauche du premier : tous deux livroient passage à l'urine, qui en sortoit en tout tems, quelquefois seulement goutte à goutte, et d'autres fois par un jet assez sensible pendant huit à dix secondes, sortant par l'ouverture du côté gauche, quand cette fille avoit fait un exercice un peu soutenu, quand elle avoit bu du vin, ou même quand on comprimoit latéralement les parois de la tumeur, ou celles du bas-ventre, ce qui n'avoit pas lieu par la pression, même assez forte, de leurs parties supérieures. Un stilet introduit à plusieurs reprises et en différens sens dans ces deux méats urinaires ne put pénétrer au-delà de cinquante-cinq millimètres (environ deux pouces). Inversion de vessie.

Deux à trois lignes au-dessous de la tumeur vésicale on remarquoit l'entrée du vagin sous la forme d'une fente transversale de six lignes d'étendue, sur une de large; ce qui ressembloit assez bien à une bouche de carpe entr'ouverte. Le doigt introduit par cette ouverture me fit distinguer un vide spacieux au fond duquel (environ à un pouce de

Inversion de vessie.

l'entrée) je reconnus très-distinctement l'orifice et le col de la matrice ; et je m'assurai de nouveau par cette voie de l'écartement des os pubis.

Sur les parties latérales et inférieures de la tumeur vésicale naissoient les nymphes, qui se rapprochoient un peu l'une de l'autre en descendant, et venoient se terminer chacune à quatre lignes à droite et à gauche de l'entrée du vagin, en laissant cette ouverture absolument isolée. Le clitoris, situé à la partie supérieure de la nymphe droite, étoit comme confondu avec elle ; mais le plus léger examen ne pouvoit laisser aucun doute sur sa présence en cet endroit.

Les grandes lèvres étoient bien dessinées, très-apparentes et garnies de poils, surtout à leurs parties supérieures ; elles naissoient fort écartées l'une de l'autre près des parties latérales de la tumeur vésicale, qu'elles touchoient par leur face interne, après quoi elles descendoient en se rapprochant insensiblement et alloient se terminer près de l'anus, laissant entr'elles un espace en manière de goutière, sans se réunir pour former le repli connu sous le nom de fourchette, qui n'existoit point. Les parois du ventre ne laissoient voir non plus aucune trace de nombril à leur surface ;

je remarquai seulement à la partie supérieure de la tumeur vésicale, dans un léger enfoncement demi-circulaire que les tégumens faisoient en cet endroit, je remarquai, dis-je, là, quelques petites rides, mais si peu marquées, qu'elles disparoissoient entièrement en tirant légèrement les tégumens en sens contraire (1). Inversion de vessie.

Tel étoit l'état de B... Lec... quand je la vis le 21 avril 1794, et que je la visitai dans une autre circonstance le 1er. thermidor an 4 (19 juillet 1796), où un nouvel examen très-attentif ne fit que me confirmer ce que j'avois observé la première fois.

Cette fille, d'une figure intéressante, avoit de la gaieté, de la fraîcheur, de l'embonpoint et beaucoup de gorge; elle me dit qu'elle avoit toujours joui d'une bonne santé, surtout depuis l'apparition de ses règles qu'elle avoit eues pour la première fois à l'âge de

(1) Quoique ces rides fussent peu apparentes, je pense que l'on doit les regarder comme marquant le lieu où s'étoit implanté le cordon ombilical; malgré que B... Lec... et une de ses sœurs m'ayent assuré avoir entendu leur mère dire plusieurs fois que la première étoit *venue au monde sans suite et sans que l'on ait rien coupé après elle.* (Ce sont les expressions dont elles se sont servies pour désigner l'arrière-faix et la section du cordon ombilical.)

Inversion de vessie.

quatorze ans, et qui avoient continué depu avec régularité, tous les mois. Elle avoi beaucoup de goût pour la société des jeune gens, et surtout pour la danse, elle m'avoua très-ingénument que son plus grand chagrin étoit de ne pouvoir espérer d'être mariée.

Les craintes de B... Lec... paroissoient à cet égard en effet assez bien fondées; car, l'infirmité dégoutante dont elle étoit affectée, n'avoit sûrement rien de bien attrayant pour faire desirer ses faveurs, et il sembleroit qu'elle même ne devoit pas être très-disposée à les accorder : il en fut cependant tout autrement, car elle devint enceinte et accoucha à terme d'un garçon, le 15 thermidor an 9 (3 août 1801). Comme je l'appris seulement dans le courant de brumaire an 11 par différentes personnes, à qui je témoignai mon étonnement et même quelques doutes sur ce qu'elles me disoient, elles ajoutèrent que non-seulement cette fille étoit accouchée très-heureusement, mais qu'elle avoit été bientôt rétablie, et qu'elle se portoit fort bien ainsi que son enfant qu'elle allaitoit encore.

Toutes ces circonstances étoient bien faites pour piquer ma curiosité; aussi je me transportai exprès chez B... Lec..., le 8 frimaire suivant (29 novembre 1802), pour m'assurer

fait par moi-même. Je trouvai cette fille nnant à tetter à son enfant, au moment de on arrivée, dans une méchante barraque, ı elle s'étoit retirée pour éviter les mauvais aitemens que sa mère lui avoit fait éprouver epuis sa couche. Inversion de vessie.

Lui ayant annoncé le sujet de ma visite, t fait des questions sur sa grossesse et ses uites, elle me dit que devenue enceinte dans le courant de brumaire an 9, après deux ans de fréquentation habituelle avec un jeune homme des environs, elle avoit eu une grossesse si heureuse qu'elle avoit pu la cacher à tous les yeux, même à sa mère, chez qui elle logeoit encore; qu'enfin le terme de l'accouchement arrivé, et les eaux déjà écoulées le 15 thermidor suivant, elle se vit forcée de déclarer son état à sa mère, avec qui elle se trouvoit seule : que celle-ci fort surprise, comme on peut le croire, la fit cependant mettre au lit, et sortit aussitôt pour aller chercher une matrone et m'envoyer un exprès, qui fut bientôt contremandé, car les maux s'étoient succédés avec tant de célérité et de force, que la mère trouva l'enfant né et toute l'opération terminée à son retour.

Elle ajouta que, dans le moment de ses plus fortes douleurs, elle sentit la tête de l'enfant

Inversion de vessie.

se porter vers le fondement, malgré qu'elle cherchât à la diriger du côté de l'ouverture du vagin, en dilatant celle-ci avec ses doigts, mais qu'elle ne put y parvenir, et que dans un effort, qu'il lui fut impossible de modérer, il se fit un déchirement à la peau, par où l'enfant sortit presque en même tems; que malgré cela elle eut assez de force pour faire seule l'extraction de l'arrière-faix, se lever pour aller chercher du fil, faire la ligature du cordon ombilical, et se remettre au lit avec son enfant, avant l'arrivée de sa mère et de la sage-femme.

Cette fille, douée d'un courage bien rare, m'assura en outre que son dernier accident n'avoit jusqu'alors été connu que d'elle seule; et que ce qui lui donnoit beaucoup de chagrin et la faisoit le plus souffrir, c'étoit une descente de matrice, qui avoit eu lieu bientôt après la délivrance; ce qui ne l'avoit pas empêchée de se lever dès le lendemain pour reprendre ses occupations ordinaires du ménage, et aller même arracher du lin à la campagne, le quatrième jour de l'accouchement.

Tous ces détails me furent confirmés depuis par plusieurs personnes dignes de foi, et même par les parens de B... Lec..., excepté

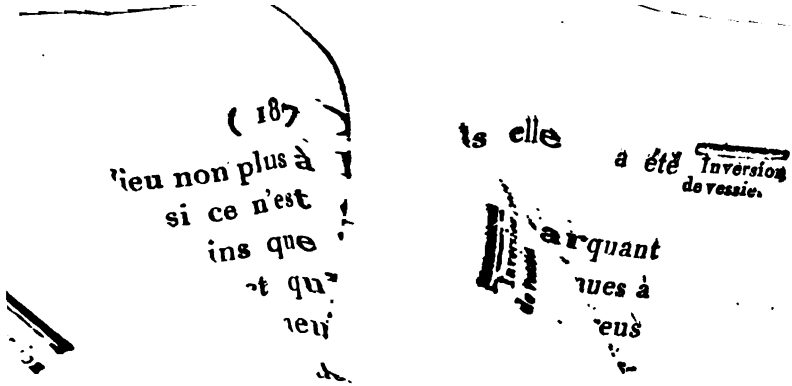

ctuellement re-
it, elle refouloit la matrice
ur.

Après avoir fait, comme je l'ai dit, la réduction de la matrice et du vagin, il restoit à les maintenir dans leurs positions, et j'espérois y parvenir au moyen d'un pessaire approprié. J'en appliquai successivement plusieurs de différentes formes et grosseurs; mais les uns, trop petits, tomboient suivis de la matrice, aussitôt que la malade avoit fait quelques pas; les autres plus gros occasionnoient de la douleur, et faisoient jaillir l'urine avec force, ce qui m'obligea à renoncer à ce palliatif, auquel cette fille ne s'étoit d'ailleurs prêtée qu'avec une certaine répugnance; étant, disoit-elle, déjà habituée à toutes ces infirmités, qui, au surplus, ne l'empêchoient pas de voyager, puisqu'elle étoit venue du lieu de son domicile à Bruyères, à pied, (distance de plus d'un myriamètre,

Inversion de vessie.

moment que c'étoit elle qui livroit passage
la matrice et que la malade s'étoit trompée
ou qu'elle avoit voulu m'en imposer sur l
déchirement dont elle m'avoit parlé. Mai
après avoir réduit l'utérus et le vagin, autan
que possible, dans leurs anciennes situations
respectives, je vis parfaitement que la grande
ouverture, qui leur donnoit issue, n'étoit autre
en effet que le produit de la dilacération faite
au moment de l'accouchement pour la sortie
du fœtus, et que l'ancien orifice vaginal n'y
avoit aucune part; car je le trouvai intact et
même séparé inférieurement par une portion
membraneuse de huit millimètres (trois à
quatre lignes) de la nouvelle ouverture.
Celle-ci étoit parfaitement cicatrisée dans son
contour, où l'on remarquoit plusieurs callo-
sités assez considérables. Ayant introduit un
de mes doigts, dans cette ouverture, j'en fis
facilement sortir l'extrémité, en le fléchissant
un peu, par l'orifice primitif, que je trouvai
souple et augmenté d'un bon tiers depuis mes
deux premières visites; la raison en est facile
à deviner.

La tumeur de la vessie, l'évacuation des urines, etc., étoient absolument dans le même état que je les avois vues en 1794 et 1796; et B... Lec... m'assura qu'aucun changement

avoit eu lieu non plus à leur égard pendant Inversion de vessie.
la grossesse, si ce n'est que les urines sortoient alors moins que de coutume quand elle étoit levée; et qu'elles jaillissoient au contraire abondamment dès qu'elle se couchoit; elle me dit aussi que cela arrivoit encore de même actuellement toutes les fois, qu'étant au lit, elle refouloit la matrice dans l'intérieur.

Après avoir fait, comme je l'ai dit, la réduction de la matrice et du vagin, il restoit à les maintenir dans leurs positions, et j'espérois y parvenir au moyen d'un pessaire approprié. J'en appliquai successivement plusieurs de différentes formes et grosseurs; mais les uns, trop petits, tomboient suivis de la matrice, aussitôt que la malade avoit fait quelques pas; les autres plus gros occasionnoient de la douleur, et faisoient jaillir l'urine avec force, ce qui m'obligea à renoncer à ce palliatif, auquel cette fille ne s'étoit d'ailleurs prêtée qu'avec une certaine répugnance; étant, disoit-elle, déjà habituée à toutes ces infirmités, qui, au surplus, ne l'empêchoient pas de voyager, puisqu'elle étoit venue du lieu de son domicile à Bruyères, à pied, (distance de plus d'un myriamètre,

Inversion de vessie.

deux grandes lieues et demie) et retourna chez elle le même jour.

Je n'ai plus eu occasion de voir B... Lec... depuis cette dernière visite ; mais j'ai appris dans le courant d'octobre dernier (1808) qu'elle s'étoit mariée depuis environ quatre ans, à un homme d'une quarantaine d'années ; qu'elle se portoit bien, ainsi que son fils, âgé aujourd'hui de sept ans, et qu'elle n'avoit pas eu d'enfant de son mariage.

Réflexions.

L'inversion de vessie, de naissance, n'est point un phénomène rare ; les ouvrages de Blasius, de Stalpar Vanderwiel, de Bartholin, les essais d'Édimbourg, l'ancien journal de médecine, les mémoires de l'Académie des sciences, le traité des maladies des voies urinaires de Chopart, l'anatomie médicale du docteur Portal, etc., en contiennent un assez grand nombre de faits ; et en dernier lieu, M. Labourdette vient encore d'en donner un dans le journal général de médecine. L'on voit dans ces différentes observations, que ce vice de conformation est toujours accompagné de celui des parties génitales à un plus ou moins haut degré, dans les deux sexes ; ce qui rend ordinairement ceux qui

sont affectés, impropres à la génération. Inversion de vessie.
:pendant M. Desgranges a dit avec raison,
ıe « l'inversion de vessie, qui provient de
ıissance, peut avoir lieu dans les femmes,
ıns que leur sexe soit détruit, ni défiguré,
ı rendu équivoque, et sans que la conception
n soit empêchée (1); » ce qui se trouve
›leinement confirmé par le fait que l'on vient
le lire de B.... Lec...., qui est, je crois, le
ıeul que l'on puisse citer de son espèce jus-
qu'à ce jour.

Il offre aussi une circonstance assez rare, dans la rupture du périné, pour livrer passage à l'enfant au moment de sa naissance; en effet, cet accident ne se voit pas souvent, et même la possibilité en a paru douteuse à des hommes de l'art, malgré que quelques accoucheurs, et notamment M. Coutouly, ayent eu occasion de le rencontrer au rapport de M. Baudelocque (2). Outre le développement dont le périné est susceptible chez la plupart des femmes, comme le remarque ce célèbre praticien, on ne doit point être étonné que

(1) Journal de médecine, tom. 91, page 154.

(2) L'Art des accouchemens, troisième édition, tom. 1, page 85.

Inversion de vessie.

cette partie se soit déchirée au moment de l'accouchement chez B.... Lec...., sans lésion des ouvertures naturelles voisines, si l'on se rappelle que l'orifice du vagin, très-petit chez cette fille, se trouvoit horizontalement, et seulement deux à trois lignes au-dessous de la tumeur vésicale; tandis qu'il y avoit une grande distance depuis cet orifice jusqu'à l'anus, espace vers lequel les efforts expulsifs de la matrice, devoient nécessairement diriger l'enfant et son arrière-faix, pour opérer leur sortie, qui ne pouvoit guère avoir lieu, comme cela est arrivé, que par la dilacération de la partie postérieure du vagin, et des tégumens formant l'espèce de goutière que j'ai dit être figurée dans l'espace compris entre les grandes lèvres, en descendant de l'orifice vaginal à l'anus.

La chûte de la matrice survenue peu de tems après l'accouchement, n'offre rien de bien surprenant non plus; entre plusieurs causes qui ont pu l'occasionner, on doit, ce me semble, compter pour quelque chose, les tiraillemens opérés sur le cordon ombilical par B.... Lec...., pour se débarrasser plus vîte de l'arrière-faix, etc.; mais ce qui est vraiment extraordinaire, c'est le courage héroïque avec lequel cette fille a supporté tous

événemens fâcheux auxquels elle a été proie. Inversion de vessie.

Je terminerai ces réflexions en remarquant ie de vingt-trois observations parvenues à a connoissance et recueillies par différeus uteurs, sur l'inversion de vessie de nais- ance, dix sept ont eu lieu sur des hommes; ne sur un enfant qui n'avoit de marque l'aucun sexe; deux sur des individus qui toient dans le même cas, excepté qu'ils avoient de la barbe, l'un à 30 ans et l'autre à 24; une sur une fille crue telle, parce qu'elle avoit de la gorge; et deux seulement appartenoient au sexe féminin, sans équivoque: de ces deux derniers faits, l'un a été observé par Frédéric Ruisch, sur une petite fille de six jours, et l'autre, par Jean de Muralto, sur une petite fille de Zurich, morte à six mois.

L'observation de B... Lec.... réunie aux vingt-trois déjà connues du même genre, n'est donc que la troisième ou la quatrième faite sur le sexe féminin, et la seule dans l'âge adulte.

On voit, par ce rapprochement, que le vice de conformation qui nous occupe, s'observe bien plus fréquemment chez les hommes que

chez les femmes, sans cependant qu'il me paroisse possible de donner aucune raison valable de cette disproportion, non plus que d'expliquer d'une manière bien satisfaisante les causes d'un pareil accident ; quelles que soient, d'ailleurs, les différentes opinions émises jusqu'à présent sur cet objet.

J'ose espérer que l'on me pardonnera la longueur de mon observation, en faveur des circonstances singulières qu'elle renferme, et que je ne pouvois guère abréger, sans en diminuer beaucoup l'intérêt.

Histoire de la constitution médicale du dernier trimestre de l'an 1808 *observée à Paris ; par* F. J. Double.

Qui temporum mutationes, astrorumque ortûs et obitûs, ut horum quæque eveniant tenuerit ; is utique futurum anni statum prævidere poterit.

Hipp. de aere aq. et loc.

Const. méd. du dernier trimestr. de 1808.

Le trimestre qui va nous occuper, comprend, suivant la division la plus généralement reçue de l'année astronomique, la saison qui a paru aux médecins la plus meurtrière, l'automne. Il est cependant remarquable que, dans ce climat, ce n'est point là l'époque de l'année

nnée médicale la plus funeste ; elle se ontre, au contraire, à Paris, comme une s plus bénignes, du moins d'après le ré- ltat comparatif de mes observations météo- ɔlogico-médicales, sévèrement continuées epuis huit années. En y réfléchissant, il est sé de voir que les circonstances ne sont pas xcessivement propres à faire naître les mala- lies automnales dans ce pays ; tandis que, au ɔontraire, toutes les circonstances se réunissent ɔour favoriser le développement et l'intensité les maladies catarrhales ; aussi pouvons-nous assurer que le trimestre d'hiver est celui qui produit la plus grande quantité de maladies et le plus grand nombre de terminaisons fâcheuses.

Const. méd. du dernier trimestr. de 1808.

Cette année, l'automne a été plus que jamais, conforme à ce résultat de l'observation, ainsi qu'on va le voir ; malgré que la saison ait offert, à un très-haut degré, tous les caractères qui lui sont propres.

Octobre. La première quinzaine de ce mois est remarquable par la fréquence des pluies ; et par l'intensité du froid, qui a subitement eu lieu sous l'influence des vents du Nord-Est et du Nord-Ouest. On a été obligé d'allumer et de maintenir le feu dans les appar-

Const. méd. du dernier trimestr. de 1808.

temens; parmi les pluies fréquentes et très-froides que nous avons notées, il y en avoit qui portoient tous les caractères de la neige fondue.

Bientôt le vent a soufflé du Sud-Ouest, l'atmosphère a été plus tempérée, et il a plu abondamment et presque continuellement durant tout le reste du mois: il faut cependant en excepter quelques momens d'éclaircis et de beau soleil, qui ont eu lieu dans les derniers jours du mois; alors le vent souffloit du Sud-Est.

Au total, la constitution de la saison, pendant ce mois, a été tempérée et très-humide.

Novembre. Le mois de novembre a été, à très-peu de chose près, semblable au mois d'octobre, autant par la nature de la constitution des saisons qui a régné, que par le caractère des maladies qui en ont été la suite, ou que du moins on a eu occasion d'observer durant cette même constitution.

Dès les six premiers jours, le tems a été, il est vrai, assez beau et le ciel serein, si l'on en excepte, toutefois, les brouillards qui avoient lieu souvent le matin et le soir; le vent souffloit du Nord-Ouest; l'air étoit assez frais, il sembloit même se disposer à

des gelées plus ou moins fortes ; mais le 7, le tems a été plus doux, le ciel s'est couvert, le vent a soufflé du Nord-Ouest, et il a plu à divers intervalles et par averses souvent très-fortes. Const. méd. du dernier trimestr. de 1808.

Cet état de la constitution de la saison, s'est maintenu pendant tout le mois ; l'humidité de l'air a été excessive, et sa température molle et chaude.

Décembre. Dans le mois de décembre, mêmes caractères de la constitution de l'air, mais aussi mêmes effets, mêmes résultats, du moins pendant la première quinzaine : ainsi l'on a vu le fonds de l'air toujours également tempéré et humide ; les vents constamment au Sud-Ouest ; des pluies presque continues, et interrompues seulement par des brouillards non-moins durables qu'épais.

Le 18, le vent, à la suite d'un violent ouragan et d'une grande tempête, a subitement soufflé du Nord-Est ; il a neigé ; le ciel est bientôt devenu serein ; et nous avons eu à noter des gelées très-fortes jusqu'au 26, époque à laquelle le dégel ayant commencé sans pluie et par un vent Sud-Ouest, s'est successivement opéré d'une manière assez lente, et n'a été complet que le 31.

Const. méd. du dernier trimestr. de 1830.

Si l'on en excepte ces derniers jours gelée, le trimestre qui nous occupe et constitue l'automne, a été constamm chaud, humide, pluvieux et austral : le mo mou de Raymond de Marseille, a rég pendant ce trimestre avec une continuité une intensité qui offrent peu d'exemples.

Ce même caractère de la constitution l'air s'est fait sentir, et d'une manière analogu sur la constitution des maladies régnantes qui ont offert cette particularité, qu'au milie d'un très-grand nombre d'incommodités o d'indispositions, résultant bien évidemmen de l'état de la saison, il n'y a eu que très peu de maladies; et que ces incommodités comme ces maladies ont été toutes mar quées par une atonie singulière de la fibr et une lenteur étonnante des mouvemen automatiques.

Les indispositions offroient toutes les symp tômes de l'atonie, avec légère complication d'embarras gastrique, et presque toujours il s'y joignoit des douleurs rhumatismales, légères, vagues, répandues sur divers point à la fois, tant dans les petites que dans le grandes articulations ; ces douleurs étoien accompagnées d'un sentiment d'abattement,

Const méd. du dernier trimestr. de 1808.

foiblesse et de lassitude extrême ; on les ibattoit avec avantage à l'aide des toniques, is sur-tout des excitans diffusibles, dirigés aucoup plus à l'extérieur qu'à l'intérieur. s frictions spiritueuses et aromatiques, l'eau Cologne, l'eau-de-vie camphrée, mais sur- ut l'éther acétique, nous ont bien réussi ; s bains ne faisoient qu'augmenter ces sortes 'indispositions ; et en général, durant ce imestre, nous avons remarqué qu'il a fallu tre avare de ce moyen d'hygiène, même ans les circonstances qui sembloient, d'ail- eurs, en exiger l'emploi.

Les maladies ont été toutes de nature atarrhale atonique, quelquefois avec com- lication de putridité ; mais cette dernière irconstance a été assez rare, parce que rarement les maladies ont été poussées à un degré d'intensité susceptible de ce genre d'al- tération. Ces maladies consistoient en toux légères, coryzas, angines, fluxions sur les systèmes muqueux et glandulaire ; et ces maladies cédoient aux moyens appropriés les plus doux.

Les fièvres intermittentes, plus souvent quartes que tierces, ont continué à se mani- fester en grand nombre ; et nous avons eu

Const. méd. du dernier trimestr. de 1808.

indépendamment une plus grande quan de rechûtes de ces fièvres, qu'on n'a contu de l'observer à cette époque; outre que rechûtes se sont répétées plusieurs fois les mêmes individus : ces fièvres résistoi opiniâtrément, même au quinquina. J'ai occasion de voir deux de ces fièvres int mittentes, ayant lieu pendant la grossess malgré l'usage des moyens les mieux en tendus, la fièvre qui cédoit en apparence reparoissoit peu de tems après; elle n'a entièrement cessé que lors de l'accouchement, et depuis, il n'y a pas eu de rechûte.

Nous avons eu également à noter quelques cas d'engorgemens et d'obstructions des viscères abdominaux, d'œdématie des extrémités et même d'ascite : nous avons employé avec succès, tantôt les toniques et le quinquina lui-même, sur-tout quand ces épiphénomènes étoient encore dépendans de la fièvre elle-même ou de la périodicité; tantôt les antispasmodiques relâchans ou les diurétiques proprement dits, suivant que l'ensemble des symptômes annonçoit un *état* spasmodique prédominant, ou un engorgement résultant de la fièvre, sans participer évidemment à sa nature; distinction bien importante à faire, et dont les caractères sont

Const. méd. du dernier trimestr. de 1808.

siles à saisir pour le praticien attentif et ibitué à bien voir. A la suite d'une de ces evres intermittentes quartes, guérie principalement par les opiatiques, le malade, qui st d'un tempérament nerveux bien prononcé, eu et a encore une légère enflure des extrémités inférieures, mais sur-tout une douleur le côté très-forte, qui gêne fortement les mouvemens d'inspiration. Cette douleur laisseroit craindre l'existence de quelque adhérence de la plèvre, si les antispasmodiques pris intérieurement, et les frictions locales avec l'éther acétique, ne l'avoient diminuée au point de m'engager à renoncer à l'application d'un vésicatoire sur l'endroit de la douleur; application que j'avois projetée, parce que je me suis apperçu qu'il ne faut pas laisser exister pendant long-tems ces douleurs, qui d'abord, purement nerveuses, finissent presque toujours par déterminer des lésions organiques, contre lesquelles l'art n'a ensuite que des moyens impuissans.

Au milieu du grand nombre d'indispositions et de maladies catarrhales qui ont régné, j'ai eu occasion d'observer un cas assez singulier d'affection générale de tout le système de la membrane muqueuse. Plus tard je ferai con-

Const méd. du dernier trimestr. de 18.8.

noître cette observation remarquable sur tout par la série d'accidens qui se sont manifestés.

Pendant ce trimestre, j'ai eu aussi occasion de noter une fausse pleurésie chez une femme âgée de 72 ans, d'un tempérament extrêmement sec et irritable, indépendamment de la sécheresse de la fibre produite par un amaigrissement excessif. La toux très-fréquente étoit suivie de crachats rares, peu abondans, mais extrêmement épais, et s'attachant fortement aux parois du vase dans lequel ils étoient reçus: ces crachats contenoient d'ailleurs des stries sanguinolentes très-abondantes. La douleur pleurétique, de nature obtuse, mais très-gênante, étoit située à droite et immédiatement au-dessous de la mammelle; la respiration s'opéroit difficilement; et dans l'inspiration, quoique assez courte, la douleur pleurétique augmentoit beaucoup. La malade se trouvoit au troisième jour de la maladie, quand je la vis pour la première fois; le pouls étoit fébrile, serré et fréquent; il y avoit de l'agitation, de la sécheresse à la peau et une constipation opiniâtre; les urines très-claires paroissoient à-peu-près aussi abondantes que dans l'état naturel; du reste point d'appétit.

Const. méd. du dernier trimestr. de 1808.

Je prescrivis, vu l'état nerveux très-prédominant, autant dans les symptômes de la maladie, que dans la constitution individuelle de la malade, des fomentations fréquentes sur le lieu de la douleur, avec l'eau-de-vie camphrée légèrement chauffée; une infusion de fleurs sèches d'oranger, alternée avec une légère infusion de feuilles de chicorée émétisée; des demi-lavemens avec la décoction de têtes de pavot; et toutes les heures, une cuillerée à soupe de la potion suivante : prenez syrop de karabé, eau de mélisse et de fleurs d'oranges, de chaque une once; eau infusée de tilleul, trois onces.

Au bout de vingt-quatre heures les accidens avoient cessé comme par enchantement; il s'étoit opéré une détente, qui amena de légères sueurs, des urines briquetées et le sommeil; cette détente fut aussi suivie de quelques symptômes de gastricité; un purgatif doux, trois jours après, termina la guérison.

On a vu encore commencer, vers la fin de ce trimestre, des coliques dépendantes bien évidemment du caractère catarrhal des maladies régnantes et tenant, comme celles-ci, à l'influence de la constitution des saisons. Malgré que ces coliques aient été moins

Const. méd. du dernier trimestr. de 1808.

nombreuses qu'elles ne le sont dans le commencement du trimestre qui suit, elles ont été, cependant, assez fréquentes, pour qu'on doive en faire mention dans l'histoire médicale de la constitution qui nous occupe.

Livrons-nous à quelques recherches d'érudition sur la colique. S'il faut en croire Pline, « la colique a paru, ou s'est fait sentir, pour la première fois seulement, sous l'empire de Tibère. Personne n'en avoit été attaqué avant cet empereur, ensorte qu'il ne fut pas entendu à Rome, lorsqu'il fit mention de ce mot dans un édit où il parloit de l'état de sa santé; le nom de colique ayant été inconnu jusqu'à ce tems là ».

Celse qui écrivoit, il est vrai, d'après le plus grand nombre des probabilités, sous l'empire de Tibère, parle aussi de la colique comme d'une chose à-peu-près nouvelle. *Dioclès Carystius*, dit-il, *tenuioris intestini morbum* chordapson, *plenioris* eileon *nominavit* : *à plerisque video nunc illum priorem* eileon *hunc* colicam *nominari.* Plus haut, Celse a encore parlé de la colique; et il est le premier qui ait traité de cette maladie, présentée du moins sous cette dénomination.

Il ne faudroit pas cependant conclure delà,

que l'origine de la colique remonte à Celse ou au règne de Tibère, et qu'auparavant cette maladie n'étoit point connue. Nous avons prouvé ailleurs que l'on retrouve dans les écrits des anciens, les analogues de toutes les affections qui se présentent encore de nos jours, à la pratique. Le tems et les progrès de la médecine et de l'hygiène ont seulement pu diminuer l'intensité de certaines maladies, ou même en détruire quelques-unes à-peu-près complettement, ainsi que nous ne tarderons pas à le voir pour la petite-vérole. Mais, du reste, le système nosologique a toujours été à-peu-près le même; et malgré que la colique, par exemple, n'ait reçu cette dénomination, que depuis Celse, la maladie étoit cependant connue d'Hippocrate, qui en a parlé bien évidemment en traitant des lésions qu'il appelle *dolores abdominis, tormina ventris, etc.* L'intestin colon se trouve, d'ailleurs, expressément désigné dans le passage suivant du père de la médecine, qui donnoit, il est vrai, à cet intestin une étendue moins circonscrite que celle que l'anatomie lui a assigné depuis. *Voyez Hipp., lib. de corpor. reesctione.*

Const. méd. du dernier trimestr. de 1808.

LITTÉRATURE MÉDICALE FRANÇAISE.

Traité de la plique polonaise, suivi d'observations sur cette maladie; par F. L. DE LAFONTAINE, *premier chirurgien du dernier roi de Pologne; traduit de l'allemand par* A. J. L. JOURDAN, *chirurgien de la Grande-Armée, etc.*

Extrait communiqué par M. ROUSSILLE-CHAMSERU.

Sur la plique.

Le lecteur pourra juger lui-même qu'il n'y a point de préface de traducteur mieux faite que celle dont je vais de rendre compte. Outre qu'il a choisi un modèle des plus intéressans pour le copier dans notre langue, M. Jourdan annonce, dès son début dans la littérature médicale, la maturité de sa raison. Entouré de faits nombreux, relatifs aux hommes et aux animaux, j'étois déjà fort avancé dans mes recherches sur le *plica polonica*, sans avoir encore pu consulter d'autre livre que celui de la nature, lorsqu'enfin j'ai été à portée de me procurer quelques auteurs, et que je me suis fait un premier devoir d'apprécier la monographie de M. de Lafontaine : je n'ai pas été moins empressé de lire celle du médecin Alibert; et en payant, M. Jourdan et moi, à ces deux observateurs le tribut d'estime qu'ils méritent, je n'en suis que plus fermement attaché à une opposition d'avis qui m'est commune avec Mrs. Boyer et Larrey.

Experimentum fallax; judicium difficile : cette sentence sera toujours, en médecine, la boussole indicative des erreurs et des vérités. L'auteur de la préface commence, avec raison, par examiner la plique

Sur la plique.

son berceau, la fin du 13e. siècle, pour en marquer a naissance ; ceci se rapporte assez aux meilleurs rapprochemens de divers témoignages que M. Jourdan a pris la peine de balancer. Ayant puisé, de mon côté, les mêmes notions à cet égard, dans la bibliothèque de Berlin, et ayant cherché à imiter Cabanis dans ses belles études des rapports physiques et moraux, je me suis fait instruire des mouvemens politiques et religieux qui avoient marqué le passage d'une nation à l'autre, et substitué la première constitution des Polognes aux anciens Sarmates. A côté des influences salutaires de la prédication évangélique, et des progrès de la foi chrétienne pour la civilisation, j'ai été frappé de voir le prince, la noblesse et le clergé appésantir le joug féodal, s'arroger tous les droits de territoire, et se partager, à l'envi, les humains, le bétail et les fruits de la glèbe.

C'est en effet à l'expiration du 13e. siècle, en 1287 que, sous Lesque II, après la seconde invasion des Tartares, cette affreuse révolution s'est propagée dans les vastes contrées qu'arrosent l'Oder, la Varta, la Vistule, le Dniéper, non loin de la Baltique jusqu'à la mer Noire. Dès-lors se sont répandus le *plica polonica* et beaucoup d'autres infirmités sur de malheureux serfs abrutis par l'extrême misère, réduits aux alimens les plus grossiers, ayant, au milieu des marécages et sous un ciel froid et humide, pour abri, des cabannes encombrées, pour vêtemens des lambeaux d'épaisses fourrures, pour lits des grabats infects, etc. : voilà ce qui s'est offert à mes recherches, et ce que les observateurs ont été dans le cas de constater en tous tems, comme aujourd'hui, sur différens points de la Pologne.

Sur la plique.

Nul doute que par cet ensemble de causes insalubres, la production spéciale du *trichoma* ne soit composée de ce qui devoit localement offenser le système pileux. L'anatomie générale de Bichat est bonne à consulter à ce sujet.

M. Jourdan a touché de près, sans la saisir, la vérité que je viens d'énoncer : voici ce qu'il dit des principales opinions émises sur l'origine de la plique. « La plus ancienne et la plus généralement adoptée, même à présent, est celle qui lui donne pour cause la malpropreté. Avant que le héros de notre siècle n'eût porté en Pologne, avec ses armes victorieuses, la justice et la liberté, le paysan polonais gémissoit sous la plus odieuse tyrannie. Privé de tout droit de propriété, traité par ses maîtres comme les bêtes de somme, avec lesquelles on le forçoit de vivre,... il oublioit qu'il étoit homme et ne prenant aucun soin de lui-même, il vivoit continuellement dans la malpropreté la plus repoussante. En faut-il davantage, avec les données précises de ce qui détermine le désordre des cheveux, des poils, et même des ongles ?

Cependant on oppose à cette cause des objections ; et ce dont je suis bien étonné, c'est qu'elles soient soutenues par des médecins. On a répété, à satiété, des exemples de nobles et de bourgeois polonais sujets à la plique malgré leur apparente propreté : un même effet n'a toujours qu'un même principe, et il existe des exemples bien plus nombreux, bien mieux constatés, comme je l'ai exposé dans mes mémoires de la nullité du *plica* lorsqu'on se livre aux soins, même assez peu recherchés de la propreté. Veut-on mettre en avant la plique des bêtes ? Elle sert de leçon pour la

ique humaine ; nous voyons en Lorraine et en Bre- Sur la
gne, chez de pauvres cultivateurs, la ressemblance plique.
e ce que l'on voit plus généralement en Pologne sur
s chevaux mal soignés, mal nourris, jamais étrillés,
i bouchonnés. On parle aussi des bêtes sauvages, des
oups et des renards fréquemment, dit-on, attaqués
le la plique. Quelle que soit la possibilité du fait et
es accidens du sol qui le rendent naturel, et le font
apporter à la même cause, ces sortes de merveilles
copiées, multipliées, exagérées d'un livre à l'autre,
rappellent la fable de l'homme accouché d'un œuf le
matin, et qui le soir en avoit pondu cent.

L'origine vérolique du *plica* est une opinion réchauffée, depuis peu, dans le pays de la dent d'or. Il y a longtems qu'Astruc en a donné la réfutation. Autrement la Siphilis de Pologne, antérieure de deux siècles à la vraie Siphilis, auroit fait, bien avant elle, le tour du monde. Notre traducteur a le très-bon esprit de ne point s'arrêter à cette chimère ; il rejette pareillement l'opinion proposée par M. Schlegel, de Moscow, laquelle est une des contradictions les plus remarquables dans l'étiologie hypothétique du *trichoma* ; j'aurai occasion d'y revenir dans la suite de cet extrait. Enfin, une dernière opinion consiste à voir dans la plique une affection *sui generis*, et pour principe un virus particulier : il s'en faut bien, avoue M. Jourdan, que cette opinion soit unanime parmi les praticiens de nos jours ; et nous sommes cités, MM. Boyer, Larrey et moi, pour révoquer en doute l'existence d'un virus trichomatique, n'ayant apperçu que la liaison, la dépendance nécessaire de deux circonstances simultanées, savoir : le spectacle hideux du

Sur la plique.

mal, et le genre de malpropreté particulier à un grand nombre de Polonais.

« On a indiqué, et l'on emploie pour la curation du *plica* des moyens dont le succès honore leurs auteurs. » Cette assertion du traducteur me semble être prématurée. Pourquoi donc l'Académie de Wilna auroit-elle demandé, par son programme, s'il y a quelques moyens de guérir avec plus de succès que par la méthode connue et employée jusqu'ici, et quels sont ces moyens? « Si l'on parvenoit, ajoute-t-il, à connoître et à détruire entièrement les causes qui produisent l'endémie, combien une telle découverte ne seroit-elle pas glorieuse pour l'art, et consolante pour l'humanité! » C'est justement là l'objet capital : la découverte, toute importante qu'elle est, ne suppose, suivant moi, ni finesse, ni génie. Deux sortes de médecine appartiennent à toute endémie, la prophylactique et la thérapeutique. Je pense qu'il est réservé aux lumières du 19°. siècle de donner plus d'essor à la médecine préservative, dont les élémens sont aussi simples à concevoir qu'à mettre en pratique; je pense aussi que ses résultats sont la voie la plus directe pour guider et perfectioner la médecine curative. Appliquons ces vues à la plique polonaise, et le vœu de M. Jourdan peut être rempli.

Le texte de M. de Lafontaine est d'environ 120 pages, dont un tiers contient le tableau de l'affection endémique, un quart est employé aux détails de la cause, et le reste consiste en observations. L'auteur promet, dans son préambule, de se conformer à l'épigraphe qu'il a empruntée de Selle ; *les théories furent longtems en crédit ; c'est aujourd'hui le règne de l'observation.*

on. Cet oracle, d'un médecin judicieux, rentre s le précepte du premier maître de l'art, qui exige, avant de raisonner, nous ayons bien pénétré nos s des évènemens, des phénomènes, des circonsces qui composent une maladie. C'est à la nature n observée qu'il appartient d'éclairer l'esprit : si au u d'induire des faits évidens, la raison s'arrête à s suppositions probables, les conséquences médiles peuvent être bien funestes ; voy. *Præceptiones*. elle est la leçon d'Hippocrate sur le vrai mode observation qu'il a mis en pratique, et dont aucun oderne ne me paroît avoir été plus exact imitateur ue Morton.

M. de Lafontaine affirme ce qui est en question, lorsqu'il dit que la plique est occasionnée par une matière qui se jette d'une manière critique sur les cheveux... On n'a besoin, dans une première définition, que de l'aspect sensible de la chose, et d'une image fidèle des organes lésés, sans y mêler la moindre supposition probable d'une raison trop prompte à se méprendre. « La plique n'épargne ni l'âge, ni le sexe, ni le sang, et les étrangers nouvellement arrivés en Pologne y sont sujets comme les indigènes. » Cette assertion est exagérée sur tous les points : ne fut-ce que ce qui concerne les étrangers, le long séjour de la Grande-Armée, dans les champs de la Vistule, en donne le plus formel démenti. Cependant l'auteur insiste sur des détails outrés, entièrement contradictoires avec les récits plausibles de beaucoup d'autres observateurs : il n'oublie pas les enfans naissans, pliqués, suivant lui, dans le peu de cheveux qui garnissent leur tête, où faute de chevelure, aux petits ongles

Sur la plique.

des pieds et des mains; il finit par avouer que les classes qui ont le plus à souffrir du *plica*, sont les paysans, les mendians et les juifs : voilà trois espèces d'hommes qui se rapprochent par des circonstances semblables que la raison doit balancer avec les évènemens et les phénomènes de l'endémie. C'est ainsi que le raisonnement, selon le père de la médecine, n'est qu'un souvenir de ce que les sens ont recueilli. ***Ratiocinatio enim in eorum, quæ sensu comprehendantur, recordatione quâdam consistit.*** Foës.

Le calcul que donne l'auteur sur la proportion des malades d'une classe ou d'un sexe à l'autre, se rapporte assez à celui que j'ai fait dans mes mémoires conformément à des notes qui m'ont été procurées, avant que je connusse son livre. Mais il n'y a nulle comparaison à admettre ici avec la fatalité presque inévitable de la petite-vérole, qui vraiment n'épargne aucun rang : *si* des milliers d'individus sont cependant compris dans la sphère du *plica* pour en être atteints, une ou plusieurs fois, pendant leur vie, par récidive ou autrement, pourquoi M. de Lafontaine ne parle-t-il pas de ceux qui, pour la vie, en sont exempts ? Je dois appléer à cette réticence, et déclarer, avec nombre d'auteurs véridiques, que fort heureusement il y a, dans toute la supputation, une majorité de Polonais témoins de la maladie répandue ça et là, sans jamais la contracter, et il existe pour l'observateur attentif des conjonctures qui influent sur cette grande exception.

Tout, jusqu'ici, a été merveille dans l'histoire de la plique. M. le Dr. Double, en traitant de la sémiotique des ongles, est bien fondé à ne savoir que penser de tant de rapports extraordinaires qui passent toute

royance. Des enthousiastes ont témoigné leur étonnement de ce que les volatiles n'éprouvoient pas l'accident de quelques animaux à longs poils, absolument semblables à la plique humaine. Je conçois difficilement le *trichoma* des plumes et même du duvet : j'ajouterai que la nature me semble avoir donné aux oiseaux un instinct de propreté qui se trouve pleinement en défaut, partout ailleurs où la plique a établi son siège. S'il est vrai que la couleur des cheveux, bien clairs ou chatains, soit la plus universelle en Pologne, au lieu de dire avec M. de Lafontaine que cette sorte de chevelure soit la plus sujette à la plique, il est, je crois, plus raisonnable de penser que cela doit être par la seule raison arithmétique, sans attacher d'anathème à une couleur plutôt qu'à l'autre ; « quelquefois, ajoute l'auteur, après que la plique est tombée, les nouveaux cheveux gardent la couleur qu'ils avoient avant l'invasion de cette maladie ; quelquefois aussi ils deviennent complètement blancs : mais la raison pour laquelle ils ne prennent pas cette couleur dans la première circonstance, c'est *peut-être* que la matière morbifique est restée (*zugeschr'ben*) dans leur intérieur. » Cette raison n'est pas claire : que veut-il dire, ou faire, avec sa matière morbifique et son *peut-être* ? Je n'y comprends rien.

Sur la plique.

Je n'entends pas davantage sa doctrine sur la contagion, qui réfutée, il y a plus de deux siècles par Saxonia et Minadous, révoquée depuis en doute par les uns, a été trop légèrement admise par les autres. « La première espèce de contagion, la plus ordinaire, celle qui produit le plus grand nombre de pliques, consiste, dit-on, à être apportée de naissance. » Je

Sur la plique.

demande si cet évènement doit s'appeler contagion ; et s'il n'est pas plutôt une disposition, une transmission héréditaire qui exige aussi sa preuve? La seconde espèce de contagion a lieu, parce que le mal a été « communiqué par la nourrice ou par quelqu'un qui en étoit attaqué et avec qui on a couché. » On convient cependant que rarement la plique se contracte par cette voie. Mais, pour n'en pas démordre, on conjecture que le virus peut être reçu « de la personne avec laquelle on a eu commerce, soit que celle-ci ait la matière de la plique encore cachée dans la masse des humeurs, soit qu'elle ait la maladie même aux parties génitales », et à ces vaines suppositions, j'ai à objecter les exemples sans nombre, dans l'étroite enceinte des cabanes, d'une cohabition forcée d'époux, d'enfans, d'animaux, et entassés pêle-même, où l'infection sembleroit ne devoir ménager aucun individu de chaque famille ; et par bonheur, rien n'est plus fréquent que les exceptions.

Une troisième espèce de contagion provient « des » habillemens, comme chapeaux, coiffes, bonnets, » peignes, etc. » qui servent à plusieurs personnes, ayant été portés ou employés par les malades. L'auteur remarque que c'est la moins violente de toutes : elle lui rappelle des historiettes qu'il ne m'est pas possible, en conscience, de mettre en ligne d'observation ; ainsi, en partant d'une première espèce de contagion qui n'en est pas une, les deux suivantes vont en diminuant, au point de réduire l'objet à rien, et de laisser le fantôme s'évanouir.

Il est, suivant moi, une quatrième manière de présenter la plique comme contagieuse, au moins en appa-

nce, et de composer cette affection *de toutes pièces :* Sur la plique.
suis surpris que M. de Lafontaine n'en rapporte pas ici
expérience à sa vraie place, sans se dispenser de ce
u'il doit en dire dans la dernière partie de son livre.
'e veux parler de la plique *inoculée*, laquelle s'obtient
volonté, ou à-peu-près, en concentrant, sur la tête
t ailleurs, l'appareil de la plus dégoûtante saleté. C'est
ur un fait aussi positif, c'est sur cette turpitude de
l'empirisme de Pologne, que l'auteur, qui a des lumières, mais qui s'aveugle, auroit dû ouvrir les yeux, et se livrer à quelques raisonnemens d'analogie, afin de mieux envisager, à part tout préjugé, toute conjecture et toute hypothèse, la véritable source du foyer trichomatique, savoir, l'uniformité des causes domestiques qui suffisent pour le faire naître et l'alimenter. Pour moi, dans la persuasion qu'un même effet n'a toujours qu'une même cause, j'ai été porté irrésistiblement à repousser tout système contraire, et à démêler, autant qu'il m'a été possible, la vérité de l'erreur, ou ce qui me semble tel, d'après le seul rapport de mes sens.

M. de Lafontaine décrit fort au long la symptomatologie qu'il attribue au *plica* : cette partie traitée tant de fois par nombre d'auteurs, originaux ou copistes, auroit dû se borner à avoir appuyé le diagnostic sur la réunion précise des accidens propres à une lésion *sui generis*, au lieu de cumuler avec l'accident spécial de l'endémie, toutes les maladies imaginables. Personne n'ignore aujourd'hui qu'il faut se mettre en garde contre ces descriptions prolixes et hors du sujet, surchargées de théories surannées, d'humeurs, de matière morbifique, critique, de lymphe, etc., et où les obser-

Sur la plique.

vations, plus que douteuses, sont noyées dans le déluge et l'abus des mots. On n'a pas manqué d'assimiler la plique à la peste et à la siphilis, afin d'accréditer l'hypothèse d'un même dégré de virulence et de contagion; à la variole, pour en conclure une pareille infection innée au sang polonais; aux maladies lépreuses avec lesquelles, ce que je puis appelle la lèpre de Pologne, a bien quelque analogie d'origine de principe et de phénomènes. Cette dernière comparaison est la seule plausible à mon gré, la cessation de la lèpre, en Europe, ayant été signalée par des circonstances capables d'éclairer la médecine politique sur les moyens d'extirper le *trichoma*.

La manie des distinctions scholastiques, à l'époque actuelle de nos connoissances analytiques, est encore une chose très-reprochable : la pathologie s'en est déjà purgée dans de bons écrits modernes; elle a été si long-tems embarrassée de cet hors-d'œuvre, à raison de la fausseté des théories, et si je considère les cadres nosographiques des professeurs Pinel et Richerand, j'y vois l'émulation réciproque d'une bonne méthode d'analyse, dans les deux premières parties de la science médicale. La plique est *une* dans son siége, dans son principe; et tout ce qui entoure les misérables, qui en sont atteints, sert aussi à multiplier les maladies conjointes, les plus graves complications, et les tableaux les plus affligeans, telle est, à mon avis, la manière simple et vraie d'observer, d'analyser cet accident du système pileux, sans qu'il soit besoin de s'arrêter avec M. D. L. F. aux divisions et sous-divisions si fastidieuses d'espèces dont chaque inventeur a toujours voulu faire primer les siennes. Je

Sur la plique.

s bien autrement satisfait du coup-d'œil de M. Alibert les caractères extérieurs des pliques, qu'il rapporte rois formes principales, et à leurs variétés : je modifie mon avis sur le sien, seulement pour exclure la nomination d'espèces, la précision mathématique es formes qui n'est point dans la nature, et la limiation des variétés qui peuvent être sans nombre, u au moins fournir de nouvelles formes a décrire, ar exemple, la plique *roulée*, la *squammeuse*, etc.

La cause du plica est un important objet sur lequel le livre, que je parcours, glisse légèrement, et ne donne que des lieux communs, sans nous instruire.

L'auteur se figure une matière de plique encore inconnue : il prend sa comparaison dans les vices vénérien, scrophuleux, scorbutique et arthritique : il décide que la plique, par sa cause prochaine, est une « humeur *sui generis*, visqueuse, âcre, portée par » la lymphe dans les cheveux et dans les ongles, » pour s'y déposer d'une manière qu'on doit regarder » comme critique. » Ce langage *ex cathedrâ*, ce ton impératif ne m'apprend rien, sinon que l'épigraphe du livre est oubliée, le précepte de Selle non-suivi, et la promesse de M. de Lafontaine, sans effet. Aussi s'aperçoit-on que sa raison, qui est d'une trempe à être bien mieux dirigée, chancelle entre l'affirmation et le doute. « Il n'est pas non plus facile, ajoute-t-il, de déter- » miner qu'elles sont les causes qui produisent cette » humeur; car ni l'air, ni l'eau, ni même les alimens » ne paroissent y contribuer. » A quoi donc voudroit nous réduire l'auteur qui, depuis trente ans, a vu et traité des milliers de *malades*, lorsqu'il nous laisse autant en arrière sur la *maladie* ? Telle est évidem-

Sur la plique.

ment, selon moi, l'impulsion accidentelle d'une doctrine rétrograde, adoptée cependant par un excellent esprit.

M. de Lafontaine ose avancer « qu'on peut également » être attaqué du *plica*, soit qu'on entretienne ses » cheveux propres, en les peignant avec soin, soit » qu'on les néglige. » Cette assertion est bien vague, pour ne pas dire plus : elle n'a été hasardée par aucun observateur. Tout en admettant la possibilité du fait, il est toujours vrai que le soin du peigne rend l'accident bien plus rare à côté des autres causes domestiques, qui peuvent le provoquer ; l'auteur peut-il ignorer que l'abjection, l'oubli de soi-même attaché à la classe servile, ne rende les individus apathiques, négligens au point de n'avoir, au lieu de se peigner, que le tic de se gratter contre les démangeaisons de la vermine, et de dessiner eux-mêmes, avec leurs cinq doigts, la plique en lanières ou à fouets, qui est la forme la plus ordinaire ? Doit-il ignorer que dans les classes supérieures où la plique est si peu remarquable, malgré la singularité des observations, on n'est point indifférent, soit sur la question d'entretenir les cheveux propres ou de les négliger, soit sur d'autres soins de propreté, que partagent à l'envie, les nobles, les bourgeois, les ecclésiastiques et même les moines ? J'ai donné, à cet égard, dans mes mémoires, des notions avérées, parce qu'un médecin, quand il s'agit d'approfondir la source du *trichoma*, ne peut se prêter à aucune condescendance de malpropreté, ou bien il commet un oubli volontaire des plus simples apparences de l'objet.

L'article de l'auteur touchant la cure de la plique,

int à un appendice sur la question de la couper, Sur la
mprend vingt-cinq pages, dont j'ai donné, dans mon plique.
oisième mémoire, le sommaire suivant : — « Le plan
e traitement porte sur de grands apprêts de remèdes,
t sur les propriétés spécifiques accordées à l'anti-
noine, sur des conjectures d'éruption, d'explosion,
le crise, de métastase et autres fantômes de la préo-
:upation médicale. En tout cela, M. de Lafontaine se
:onforme aux idées établies : on apperçoit dans ce
qu'il écrit, un très-bon esprit subjugué par les erreurs
d'autrui. Néanmoins à l'exemple de Kramer et de
Cartheuser, il transige, ou il n'ose pas disputer sur
l'innocuité de la coupe des pliques *récentes ou vieilles*,
vraies ou fausses, *mâles ou femelles*, exécutée annuel-
lement parmi les recrues que fournit la Pologne au
service de chaque puissance copartageante ». Obligé
de parcourir rapidement, en un court extrait, quel-
ques principaux auteurs, ayant déjà, dans mon second
mémoire, discuté un plan de traitement à-peu-près
semblable, d'après M. Stark, médecin d'Iéna, ne
devant offrir à l'Institut, que des inductions propres
à mettre les vérités de la médecine expérimentale, en
opposition avec certains écarts de la médecine dog-
matique, j'en avois assez dit sur l'incertitude et la
stérilité des pratiques usitées auprés des malades de
l'endémie de Pologne.

Aujourd'hui ma circonspection doit être la même,
pour ménager les personnes et abréger les choses,
sans cesser de signaler l'erreur : je parle à des médecins
philosophes, je leur dénonce toutes les curations
trichomatiques, imitées d'un livre à l'autre, et ser-
vilement calquées sur les hypothèses de la doctrine

Sur la plique.

humorale. Joignez à cette théorie, la routine du symptôme, des formules d'usage, et du jargon, ce suffit, et l'on décide dans le cabinet, sur le papier, au lit des malades, du sort de ces infortunés, sans avoir besoin d'aborder la maladie, autrement que pour y attacher la nécessité de l'humeur peccante, du miasme, du virus, etc. Dans un autre genre, il en est à-peu-près de même du brownisme, pour improviser la médecine et les médecins. Mais à l'école d'Hippocrate ou à celle de Stahl, les inspirations sont moins soudaines, parce que la raison est captive, tant que les observations mûrissent. L'art est long, la vie est courte, l'occasion, l'expérience et le jugement commandent sans cesse la plus grande attention. Le professeur Cabanis dont la bonté d'âme égaloit celle de l'esprit, me paroît avoir été fort indulgent, lorsqu'il a dit que certaines sectes, certains systêmes sont des routes diverses, qui peuvent diriger au même but. Je ne me fie point à cette garantie : mon refuge est plutôt dans la nature, *solâ ferè morborum medicatrice;* c'est elle qui résiste au systême et qui atteint le but.

J. Franck, auteur d'un grand traité de polica médicale, et de l'excellent *epitome de morbis*, etc., s'est arrêté à Posen, deux ou trois ans avant moi, à-peu-près le même espace de tems que j'ai habité cette métropole. Il y a joui de la plus grande considération, et il a quitté ce pays, pour aller remplir ses engagemens dans l'université de Wilna. Beaucoup de pliques ont été soumises à son observation et à ses soins pendant son séjour en Posnanie : il a débuté par les faire abattre, malgré les contradicteurs, et il a, de suite,

Sur la plique.

Iministré, avec un plein succès, les secours indiqués ivant le genre et le degré de cachexie que comportoit haque malade. Cette marche, si naturelle de la médecine raisonnée, efface les vingt-cinq pages de M. de Lafontaine, et tous les romans de même fabrique : cette manière si simple, si vraie de saisir l'objet, donne l'initiative à une insigne négligence de propreté, et au foyer sordide qui en résulte; elle appelle ensuite, spontanément de la cause à l'effet, l'attention et l'observation sur les autres circonstances ou conséquences funestes à la santé. Celles-ci, au contraire, sont prises, comme objet principal, dans l'opinion du peuple et des médecins de Pologne; elles sont rapportées, en sens inverse, à un prétendu virus spécifique, *materia trichomatica* des Allemands. M. de Lafontaine et bien d'autres avant lui, en ont fait la base d'une pathologie universelle. Telle est l'erreur interminable de la conséquence substituée au principe.

Nous ignorions bien réellement, M. le docteur Henich et moi, la leçon qu'avoit donné le médecin Franck, lorsque nous entreprîmes la guérison de plusieurs juifs, ayant la plique, ce dont j'ai rendu un compte détaillé dans la vingt-cinquième observation de mes mémoires. Malgré la réussite du même procédé thérapeutique, l'innovation a paru téméraire : la clameur en a retenti en Israël; le rabbin en a informé... Un médecin de la synagogue, homme très-éclairé, nous confirma les expériences de M. Franck, dont quelques Magnats venoient de m'instruire. Ce médecin juif nous avoua ingénuement que les préjugés s'opposoient à ce qu'il put imiter la pratique du médecin de Vienne et la nôtre.

Sur la plique.

Fort de la bonté de ma cause, persuadé que déjà la vraie solution du problême trichomatique est conquise pour la science qui la réclame, et que mes opinions ne sont plus à moi, dès que la pensée générale s'en sera emparée, qu'elle les aura épurées à son creuset, je pourrois ne pas pousser plus loin mes réflexions sur le nouveau traité de la plique, m'abstenant d'entrer dans un fastidieux examen du système des remèdes et du langage de l'auteur, laisser, enfin, ses observations à juger à ceux qui les liront. En effet, dans une lecture attentive, ce qui porte, ou non, l'empreinte de la saine raison, de la vérité, de la persuasion, frappe soudain tout lecteur judicieux; et loin de vouloir dicter ou prévenir son jugement, il me suffit maintenant d'en appeler à ses propres lumières.

M. de Lafontaine commence ainsi son chapitre de curation : « on voit quelquefois, comme je l'ai déjà dit, la plique se développer sans avoir été précédée d'aucun accident fâcheux, se séparer de la tête, et être remplacée par de nouveaux cheveux sains, sans que le malade ait eu recours à aucun médicament. » Ce *qu'il a déjà dit* se trouve à la p. 17 dans les termes suivans : « Souvent, (au lieu de *quelquefois*,) la plique se déclare sans avoir été précédée de la plus légère indisposition, (au lieu *d'aucun accident fâcheux.*) » Ce fait, dont les expressions ne devroient pas varier, est assez important pour que le lecteur soit en droit d'en exiger un calcul plus exact que voici : la majorité de la nation polonaise n'a jamais la plique; une grande partie de la minorité n'a ce mal que comme un accident externe, de même cause, et que l'on évite avec de la propreté; la plupart de ces individus se portent

ien avant, pendant et après : il seroit ridicule de leur rêter le moindre vice trichomatique. Il ne reste donc lus qu'un assez petit nombre de misérables que l'on uisse considérer comme malades, et auxquels il faille appliquer, au moins par supposition, ou conditionnellement, l'assertion de l'auteur, savoir que « cette affection n'est pas toujours aussi douce, et que le plus souvent elle nécessite des moyens extérieurs et intérieurs. » C'est dans ce cas que le lecteur va juger, si le vice trichomatique est encore nécessaire : Sur la plique.

« La méthode curative, dit-on, doit être appropriée à toutes les époques de la maladie ; car celle-ci ne se comporte pas de la même manière à son origine, avant son passage critique dans les cheveux, pendant, et après ce passage. » Un lecteur, peu difficile, demandera ce que signifient cette origine, et ce passage critique dont il ne voit rien ; il aimeroit mieux l'image que l'explication de la chose. L'étude des maladies virulentes bien constatées, telles que la siphilis, la variole, la peste, fournit des preuves visibles de leur origine, du développement de leurs accidens et de la crise qui les termine. Pourquoi y auroit-il dans le *plica* une marche toute extraordinaire, toute intellectuelle ? Où est la preuve d'un effet critique dès le début de la maladie, lorsqu'il ne doit encore y avoir rien que d'accidentel ou de symptomatique et que l'observation palpable, celle des cheveux qui se pliquent, suffit ; puisqu'elle tombe sous les sens ? M. de Lafontaine continue en disant : « lorsque la plique commence, on doit s'appliquer uniquement à adoucir la matière visqueuse, gluante, âcre, irritante et à la rendre propre à passer dans les cheveux. » Voilà donc l'épaississement d'une

sur la plique.

matière visqueuse et gluante qui peut retarder mécaniquement la transition critique annoncée : mais la plique n'en existe pas moins, et elle attend des soins. « On parvient à ce but, (celui d'adoucir...) est-il dit, par l'emploi des plantes dissolvantes, délayantes, saponacées, adoucissantes, telles que la bardane, le chiendent, la saponaire, la chicorée, le pissenlit, la douce-amère, le sassafras, le gayac, la fumeterre, etc. Quelquefois ces moyens sont suffisans pour déterminer la crise; mais dans la plupart des cas on doit les allier avec les suivans : l'extrait d'aconit, de cigue, de fumeterre, les fleurs de souffre, le *calomelas*, la poudre altérante de Plumer, le souffre doré d'antimoine récemment préparé, la teinture antimoniale de Theden, les tablettes antimoniales. L'antimoine surtout agit contre la plique avec presqu'autant d'énergie que le mercure contre la vérole.... Est-on en été? on met le malade à l'usage des jus d'herbes mêlés avec le bouillon ou le petit lait; ou bien on lui prescrit ce dernier à la place des décoctions des plantes indiquées plus haut. » Toute cette pharmacie laisse encore voir la plique dans son siège, et sans secours; ce n'est pas là un traitement : mais suivons l'auteur.

« Le principe morbifique est-il, par l'usage de ces différens moyens, disposé à passer dans les cheveux, ce qu'on reconnoît aux sueurs visqueuses de la tête? On aura recours aux sudorifiques, tels que l'esprit de mindérérus, l'esprit de succin, la mixture simple, l'alcali volatil fluor, la poudre de Dower, l'aconit avec le camphre. Les formules que j'ai rapportées à la fin de ce traité ont presque toujours atteint le but que je me suis proposé. » Ici le lecteur sévère ne se croira pas

obligé de lier, de subordonner à la théorie oiseuse du principe morbifique, disposé à passer dans les cheveux, la conséquence symptomatique des sueurs de la tête qui surviennent spontanément par suite de la chaleur, de la vermine, de la saleté du *plica* et de l'action des enveloppes : voilà l'observation dans toute sa réalité. En bonne clinique, les préparations volatiles, défectives qui viennent d'être énumérées, y compris les formules de l'auteur, n'ont pas plus de relation thérapeutique avec le phénomène, dont il s'agit, que n'en a eu la double série de moyens préliminaires, exposés ci-dessus, et parmi lesquels il ne seroit pas difficile de démêler plusieurs contradictions d'empirisme.

La suite au prochain cahier

Principes d'hygiène navale, où l'homme de mer considéré dans la navigation sous le rapport des influences qu'il éprouve et des moyens propres à assurer la conservation de sa santé ; par M. DELIVET, *D. M.* (1)

Extrait communiqué par M. NACQUART, D. M.

Hygiène navale.

On a déjà beaucoup écrit sur l'hygiène ; et à compter seulement depuis l'Ecole de Salerne jusqu'à nous, combien de traités ont paru, soit sur l'ensemble, soit sur quelques parties de l'hygiène ? Cependant, il est vrai de dire, que nous n'avons encore rien de satisfaisant sur cette partie de la médecine, aucun ouvrage enfin dans lequel l'hygiène soit traitée *ex professo*. Que si l'on cherche à quelles causes il faut attribuer

(1) Voyez plus haut, p. 120, l'annonce bibliographique de cet ouvrage.

Hygiène navale.

cette nullité dont le tems a frappé tous les ouvrages sur l'hygiène, on les trouvera, je crois, dans la science elle-même : je vais essayer de le démontrer.

Considérons l'hygiène dans ses fondemens, dans ses préceptes, dans son ensemble, enfin dans ses résultats, et nous verrons qu'elle est moins une branche isolée de la science médicale, que le complément des connoissances dont se compose cette science, le résumé des corollaires fournis par les diverses parties de la médecine ; quelques applications feront cesser ce que cette proposition, ainsi présentée, peut avoir de vague, et en feront ressortir la réalité. Au sujet des variations atmosphériques, des influences des saisons, des localités, l'hygiène fait-elle autre chose que de resserrer dans un même cadre, ce qui a été dit en traitant des causes des maladies ? Qui a étudié les fonctions du système absorbant, sans s'occuper des variations que reçoit cette fonction par l'humidité, la sécheresse, le froid, le chaud ? La connoissance des fièvres pernicieuses (intermittentes-ataxiques), ne se lie-t-elle pas nécessairement avec la théorie des effluves des marais ; et ne repose-t-elle pas sur la citation de plusieurs exemples de maladies semblables contractées dans le voisinage des eaux croupissantes ?

Je pourrois étendre cette analyse de l'hygiène, et montrer qu'il n'y a pas un précepte utile dont on puisse lui faire honneur, pas un point de doctrine dont on lui soit redevable ; je pourrois prouver que l'on donne le nom d'hygiène à une collection d'emprunts faits à la physiologie et à la nosographie d'une part, de l'autre à la physique, à la chimie, à l'astronomie, à la géologie. Aussi lorsque j'ouvre un traité

d'hygiène

d'hygiène, j'y cherche vainement cet ensemble satisfaisant et coordonné, cette homogénéité de matériaux, et cette unité d'objets qui seuls peuvent convaincre que l'on s'occupe d'une science à part, ou du moins, d'une branche isolée de la médecine. Que résulte-t-il delà ? C'est que les compilations hygiéniques sont également inutiles aux médecins et aux élèves : elles sont inutiles au médecin instruit, parce qu'elles ne lui présentent rien qu'il n'ait vu, et surtout vu à sa place : elles sont inutiles à l'élève, parce qu'elles lui supposent des connoissances qu'il n'a pas encore. Le public, à la vérité, recherche avidement les cours et les traités d'hygiène ; mais c'est parce qu'il se persuade faussement que les préceptes qui y sont consignés, sont d'une application indépendante de l'étude de la médecine ; et aussi, parce que les exemples dont on remplit le cadre, en y formant l'effet d'épisodes, l'intéressent. Hygiène navale.

Ces remarques, quelques vraies qu'elles puissent être, ne doivent cependant pas décourager les savans qui consacrent leurs méditations à la médecine prophylactique ; seulement il faut se persuader qu'il n'y aura un bon traité d'hygiène, que lorsqu'un homme d'un génie vaste, d'un esprit observateur, d'une instruction profonde, réunira cette matière de l'hygiène, jusqu'ici si malheureusement divisée. En effet, on traite, dans une classe, des effets de l'air ; dans une autre, de ceux des vêtemens ; dans une troisième, de ceux des alimens, etc. ; et l'on déduit les impressions de ces causes isolément, comme si leur action n'étoit pas plus souvent concomittante. En considérant les funestes effets de ces divisions et subdivisons introduites dans la science médicale, je ne puis m'empêcher

Hygiène navale.

de les regarder, avec le professeur Rasori de Mila comme un des effets des siècles de l'ignorance, comme une des causes qui tendent à la perpétuer da les sciences. Ceux des médecins qui se rendent compt de leurs connoissances, savent combien il leur fau d'années pour fondre insensiblement ensemble, tan de choses étudiées séparément. Or ? pour remédier à cet abus, qui est en possession de toutes les écoles je ne vois qu'un moyen. c'est de multiplier l'enseignement clinique; cette mesure même suffiroit pour faire cesser ces cours sur tant de branches, qui, isolées du tronc, n'ont plus de vie, et ne peuvent plus rien produire de grand, de bon. C'est dans l'enseignement clinique que tout se rapproche sans se confondre, que tout s'enchaîne et se lie sans se nuire; enfin, que tout reprend sa véritable place. La même remarque peut s'appliquer aux écrits sur la médecine. Où se trouve la meilleure description des maladies? Dans les ouvrages d'Hippocrate, de Sydenham, d Huxham, dq Pringle, de S oll, etc. Quels traités renferment la plus saine médecine pratique? Les mêmes. Dans quels livres a-t-on réuni ces milliers de causes qui, en altérant les fonctions, produisent les maladies : ce qui constitue l'hygiène proprement dite? Encore dans les mêmes écrits. Or, ces ouvrages ne réunissent autant d'avantages, que parce qu'ils sont de vrais cours cliniques, dans lesquels les connoissances, que doit avoir le médecin, sont fondues ensemble, et paroissent chacunes dans leur véritable place, sans autre ordre que celui de leurs rapports avec les causes, la nature et le traitement des maladies. Mais je reviens à mon sujet, dont m'avoit un moment

écarté le desir de présenter quelques considérations sur le meilleur mode d'enseignement de la médecine. S'il est vrai qu'il n'y ait pas d'hygiène générale, ou ce qui est la même chose, s'il est vrai de dire que les préceptes relatifs aux influences que reçoivent les hommes dans les positions les plus ordinaires de la vie, ne puissent être séparés de l'étude de la médecine en général, cependant on peut croire qu'il y a en quelque sorte des hygiènes particulières ou spéciales. En effet, certaines professions placent ceux qui s'y livrent dans des rapports si différens du reste des hommes, qu'il semble utile de rassembler dans un cadre particulier, et les causes du danger qui les menacent, et les conseils au moyen desquels ils peuvent s'y soustraire. L'homme de mer est évidemment dans ce cas. Soumis à un genre de vie différent de celui des autres hommes, transporté rapidement dans les climats les plus opposés, renfermé dans une enceinte étroite, exposé aux fatigues les plus rudes, aux privations les plus grandes, séparé, enfin, de tous les objets de ses affections, le marin doit présenter dans sa santé des variations, dont la médecine générale tient peu de compte : aussi doit-il avoir moins son code médical thérapeutique particulier, que son code prophylactique spécial.

Hygiène navale.

Déjà, un grand nombre d'observateurs avoit cherché les moyens de préserver les marins des dangers auxquels ils sont exposés, en même tems qu'ils s'étoient occupés d'indiquer les moyens propres à les guérir. L'ouvrage de Lind, sur les maladies des Européens dans les deux Indes, fut écrit dans cette double vue. Rouppe, Duhamel, Poissonnier et autres s'étoient plus spécialement appliqués à la médecine navale

Hygiène navale.

prophylactique. Il parut même, il y a peu d'année un essai sur l'hygiène navale : M. Pallois, son auteu en avoit consacré la première partie à l'histoire d scorbut; et il avoit réservé la seconde à l'exposé d l'hygiène navale proprement dite.

M. Delivet a conçu un plan plus vaste, et il e entré dans plus de développemens que ne l'avoien fait ses devanciers. Son ouvrage paroît, en quelqu sorte, sous les auspices de la Société de médecine d Paris, à laquelle l'auteur avoit remis son manuscrit il y a quelques années. M. Delivet a même imprimé par extrait, à la fin de son traité, le rapport favorabl qui en fut fait alors à cette compagnie.

Si l'on se rappelle ce que j'ai dit précédemment du nombre de sciences auxquelles l'hygiène fait des emprunts, on concevra combien il est difficile de trouver une méthode dans laquelle tant de matériaux souvent incohérens, viennent se placer. La division de la matière de l'hygiène en six choses non-naturelles, outre l'impropriété du mot, n'embrasse pas toutes les connoissances que l'on range actuellement sous le titre d'hygiène. La classification donnée par Boerhaave et rectifiée par M. le professeur Hallé, quoiqu'elle diffère de la première, plus par les noms que par le fond des divisions, lui est cependant bien supérieure; elle renferme six classes ayant pour titre : *circumfusa*, ou choses environnantes; *applicata*, ou les choses appliquées sur nous; *ingesta*, ou les alimens et les boissons; *excreta* ou les excrétions naturelles et artificielles; *gesta*, les exercices, le sommeil; enfin, *percepta*, ou les affections de l'âme. M. Delivet s'est en tout conformé à cet ordre, et il sera celui que je suivrai pour rendre compte de son ouvrage.

pressé d'aborder le véritable sujet du livre de Delivet, je ne m'arrêterai pas à combattre quelques opinions émises par lui dans son introduction; ce nombre seroient, ce qu'il dit des premières sociétés humaines, de l'invention du langage et des commencemens de la navigation, qu'il attribue à l'inspection d'un nautile. Je lui demanderai seulement si, par exemple, la vue d'un tronc d'arbre entraîné par un fleuve, ou d'une feuille emportée par un ruisseau n'aura pas été un maître plus sûr. Je ne puis cependant m'empêcher de dire, que nous attribuons faussement à l'imitation, nos premières connoissances : tous nos arts, toutes nos sciences, notre langage, ont leurs élémens en nous; ce sont nos déterminations organiques qui ont été nos premiers maîtres, et non des remarques fortuites ou des rencontres tardives.

Les deux points principaux que renferme la classe appelée *circumfusa*, sont l'étude de l'air et des variations qu'il peut recevoir, et la connoissance de l'influence, qu'ont sur nous les habitations.

On devine bien que M. Delivet a dû considérer un vaisseau comme l'habitation ordinaire du marin : c'est aussi dans ces vues qu'il s'est fort étendu sur la description qu'il donne d'un vaisseau de 74 canons. Un vaisseau exige une topographie détaillée; car les différentes pièces dont il se compose, n'ont pas les mêmes inconvéniens, ou ne présentent pas les mêmes avantages : et quoique l'eudiométrie soit encore hors d'état de fournir des résultats positifs; cependant, la seule différence de température appréciée par le thermomètre, et plus encore, la différence d'impression que

Hygiène navale.

l'air fait sur nous, étoient des guides suffisans p estimer le degré de salubrité des différentes parties vaisseau; c'est à l'aide de ce double flambeau, M. Delivet a essayé de déterminer *à priori*, l'influen des lieux qu'habitent les diverses classes d'homm qui composent un équipage.

Une remarque que l'on fait nécessairement en lisa les premières sections consacrées, par notre auteur à l'étude de l'atmosphère et de ses influences, remar que qui n'en étonne pas moins, est l'incertitude qui règne encore sur un point dont la solution semble devoir être la base de toute l'hygiène navale : je veux dire la salubrité ou l'insalubrité de l'air de la mer en général. Qui croiroit que des hommes également célèbres, et dont la vie presqu'en totalité, s'est écoulée sur la mer, se sont formés des opinions entièrement opposées sur ce point ? Lind ne craint pas d'affirmer que l'air de la mer est plus salubre que celui de la terre; Huxham, M. de Bougainville, Lapeyrouse émettent un avis contraire, et tous en s'appuyant sur des faits en apparence également concluans : M. Delivet est resté dans le doute. Sans oser décider une question de cette importance, il me semble que, toutes circonstances accessoires égales, l'air de mer est plus salubre que celui de terre. Cook eut-il conservé dans des expéditions terrestres, les équipages qu'il ramena sains après de si longues et de si laborieuses traversées ?

On s'est beaucoup occupé des moyens de purifier l'air des vaisseaux; car on sait que, d'une part, la construction exigée, ne permet pas toujours de ménager des communications assez libres avec l'extérieur; de l'autre, que les matières employées à la confection

ces merveilles du génie, ne sont pas toutes sans tion sur l'air qu'elles vicient. Nous rapporterons à aux classes les procédés employés pour sanifier les tisseaux; les uns ont pour effet de déplacer l'air de intérieur, pour y substituer celui du dehors: ce sont es différens ventilateurs, tels que les manches à vent, es machines de Sutton, de Duhamel, de Hales, etc.; es autres agissent en altérant l'air de l'intérieur; ainsi es fumigations aromatiques, le vinaigre en expansion, et plus que tout cela, les fumigations d'acide muriatique oxygéné.

Je terminerai l'analyse de cette première section de l'ouvrage de M. Delivet, en discutant un point de doctrine qui me semble important, et dans lequel nous différons d'opinions. Le général Missiessy a donné le conseil de pomper le soir dans la cale des vaisseaux; « afin, dit-il, que le volume de l'eau recouvrant toutes les parties les plus basses, s'opposât, pendant les heures du sommeil, au dégagement des vapeurs et des émanations putrides ». M. Delivet croit que le général Missiessy s'est trompé; voici le fait: la cale du vaisseau étant au-dessous du niveau de la mer, ne permet à l'air qu'un abord difficile; de plus, l'humidité y est extrême dans tous les tems; or, c'est en raison de cette double cause, que les matières qui y sont contenues, ou qui en forment les parois, en s'altérant, ainsi qu'en servant à la décomposition de l'eau, donnent lieu à des vapeurs qui se répandent dans tout le vaisseau. M Missiessy a donc pensé que, dans l'impossibilité où l'on étoit de dessécher ce lieu, il valoit mieux le remplir en entier d'eau, que l'on renouvelleroit chaque jour. Cette

opinion, outre qu'elle est appuyée sur l'observation qui enseigne aux marins, qu'un vaisseau est d'autant plus sain, qu'il fait plus d'eau, se fonde encore sur des faits analogues non moins constans. On sait que les marais sont moins à redouter lorsqu'ils sont pleins; et Pringle (*part.* 1, *chap.* 8) nous a fait connoître un exemple qui a les plus grands rapports avec ce sujet, et que je vais rapporter. Dans l'été de 1748, on dessécha, d'une manière incomplette, les plaines voisines de Tréda, précédemment inondées pour la défense du pays; dès-lors, il se répandit dans la ville et les villages environnans, une contagion dont l'armée anglaise eut beaucoup à souffrir. « Les États-généraux donnèrent ordre de remettre l'inondation dans son premier état, et de l'y contenir jusqu'à l'hiver, » ce qui fit cesser les ravages de la maladie épidémique; ce n'est donc pas tant l'humidité qu'il faut redouter que l'humidité corrompue ou s'élevant de matières en putréfaction. (*La suite au prochain cahier*).

De insidiosâ quarumdam febrium intermittentium tum remittentium naturâ, et de illarum curatione variis experimentis illustratâ: editio secunda, auctâ et correcta ab omnibus quibus scatebat mendis editio prima, quæ numquam exibit et quæ nullius est pretii auctore JAC. RICHARD *ex monte Bardorum, etc.* (1)

Sur les fièv. intermitt. et remitt pernicieuses.

Les traités sur les fièvres intermittentes ne le cèdent guères en nombre qu'à la quantité des remèdes fébrifuges tour-à-tour vantés d'après des succès plus

(1) Un vol. in-8°, Lyon, 1807; se vend à Paris, chez Croullebois, libraire, rue des Mathurins-St.-Jacques. Prix, 3 fr. 50 cent., et 6 fr. 25 cent. par la poste.

Sur les fièv. intermitt. et remitt. pernicieuses.

à moins répétés, plus ou moins évidens ; et cependant, malgré que la science ait bien quelque chose à désirer sur la connoissance et le traitement des fièvres intermittentes, il est vrai, néanmoins, qu'il n'y a point de genre d'affections mieux caractérisé que celui-ci, de la même manière qu'il n'y en a point contre lequel nous possédions des moyens plus efficaces.

Il n'est donc pas facile d'ajouter à la somme des connoissances médicales relatives aux fièvres intermittentes; et l'on doit, par conséquent, être moins exigeant à l'égard du médecin qui écrit aujourd'hui sur ces maladies, à moins qu'on ne veuille lui demander compte du motif qui l'a engagé à traiter ce sujet.

Nous osons à peine adresser ces réflexions à M. Richard ou plutôt à la seconde édition de son livre, dont la première qui n'est d'aucune valeur, *nullius pretii*, ainsi qu'il le dit lui-même, n'a point existé, du moins à notre connoissance, et ne paroîtra jamais d'après la promesse qu'en fait l'auteur dans le titre de son ouvrage. Nous serions bien tentés d'après cela, de lui demander pour quoi cette édition est appelée la seconde ; mais gardons-nous d'aucune sorte de censure, l'auteur a lancé contre elle, à la fin de ses prolégomènes, un anathème que nous ne saurions trop redouter : *Si scirent isti homines lutœi*, dit-il, en parlant des critiques, *quantum sim censurâ major...*, et plus bas il ajoute, *quàm rectè dixerim videant non solum qui sunt in medicinâ doctores sed docti.*

Toutefois, ayons le courage de remplir notre tâche, et faisons connoître à nos lecteurs le fond

Sur les fièv. intermitt. et remitt. pernicieuses.

et la forme de ce traité sur les fièvres intermittentes et rémittentes.

Un tiers de l'ouvrage est consacré à des prolégomènes : dans ces prolégomènes, on s'attend peut-être à trouver une analyse plus ou moins détaillée des ouvrages publiés jusqu'à nos jours sur le même sujet; point du tout, c'est une sorte de discours académique ayant pour objet de prouver la prééminence des anciens, sur les modernes, dans toutes les branches des lettres, des sciences et des arts, et de rapporter aux premières époques de ces mêmes sciences, de ces mêmes arts, l'origine de toutes les découvertes. Sans doute, M. Richard a fait, dans cette partie, parade de beaucoup d'érudition ; mais son travail se trouve tout préparé dans plusieurs ouvrages ; dans Dutens, entr'autres, sur l'origine des découvertes attribuées aux modernes; dans les histoires rédigées sur les différentes sciences dont il traite en général ; etc.

Nous nous permettrons une autre réflexion sur ces prolégomènes, et nous dirons que pour rendre, avec justice, aux anciens et aux modernes, ce qui appartient à chacun d'eux, il faut s'être donné la peine d'apprécier à leur juste valeur, les différentes découvertes : or, nous avons vu, avec peine, que M. Richard cherchoit a jetter sur la vaccine tout le discrédit du ridicule. Nous allons citer ses propres expressions : *Aliæ res quæ adhuc ad medicinæ pernitiem spectant sunt commutationes quæ quotidiè in hâc scientiâ renascuntur : hodiè laude afficitur quod cras vituperabitur. Infusio, transfusio et magnetismus olim gratiâ florebant et tunc nimicis gesticulationibus medicinam tantum redigi credebatur. Nunc vaccæ variola omnes*

is obscuravit nugas et primatum obtinet. Haud desperandum est quod adhuc nova comparabuntur quæ multos illudent, etc.

On peut encore dire que M. Richard s'est trop borné à son admiration aveugle pour les anciens; aussi les observations des modernes, relatives aux fièvres intermittentes, laissent-elles des lacunes considérables dans son ouvrage, qui, par la doctrine, autant que par la méthode, semble être antérieur aux ouvrages de Torti, de Werlhoff, d'Huxham, de Lautter, de Strack, de Senac, etc.

Dans le traité même sur les fièvres intermittentes, dans lequel il nous a été impossible de rien trouver qui n'ait été déjà dit et redit maintes fois, l'auteur s'est encore livré à des recherches d'érudition et à des spéculations physiques sur la nature du feu et sur ses qualités, sur le froid, sur la chaleur, etc.; or, les pages qu'il a consacrées à cela, auroient été, suivant nous, bien plus utilement employées à des observations particulières sur les diverses variétés des fièvres intermittentes et rémittentes; partie dans laquelle la longue pratique de M. Richard, auroit pû devenir utile à la science : nous disons la longue pratique de l'auteur, parce que, d'après la théorie qu'il a employée à la rédaction de son ouvrage, nous jugeons que son éducation médicale remonte à une époque assez reculée, et qu'il n'a rien fait pour se tenir au courant des travaux vraiment utiles, publiés depuis en médecine, ou du moins pour en profiter. Ces dernières considérations s'appliquent spécialement à la connoissance physique et chimique des médicamens employés contre les fièvres intermittentes, à leurs diverses indications, à leur manière d'agir, etc.

Sur les fièv. intermitt. et remitt. pernicieuses.

Quant au style, l'ouvrage de M. Richard a le mérite d'être écrit en latin et dans un latin facile et le plus souvent assez correct. On y remarquera, il est vrai, des gallicismes dans divers endroits, quelques barbarismes même, entr'autres le mot *rallentescere*, que je n'ai jamais lu dans aucun auteur latin, et qui n'est consacré par aucun dictionnaire; enfin, des mots qui, quoique bien latins, ne le sont pas dans l'acception que l'auteur veut leur donner; des mots qui n'ont point la même valeur que leurs équivalens en français; ce qui tient à la différence du génie des langues et à la diversité d'acceptions dans les termes correspondans d'une langue à l'autre; considérations bien importantes à connoître et à noter lorsqu'on veut écrire.

En voici un exemple: dans les sciences en général et dans la médecine en particulier, on emploie cette expression, *les faits*, pour indiquer le résultat de l'observation ou de l'expérience, l'ensemble des cas particuliers qui constituent les fondemens de la science; ainsi on dit que la médecine est une science de faits, que la science n'est autre chose que la connoissance des faits, etc.; encore faut-il remarquer que le dictionnaire de l'Académie française, n'a point, en quelque sorte, explicitement ligitimé cette expression, et que, si quelque chose, dans cet arbitre suprême de notre langue, justifie cette expression, c'est l'article ou le mot *fait* est dit signifier aussi « le cas et l'espèce dont il s'agit, soit quand on raconte quelque chose, soit quand on agite une question. » Mais en latin, *factum*, *facta*, ne sont point l'équivalent du mot *faits* ainsi entendu; et nous ne pensons point que l'on puisse

e, *scientia nihil aliud est quam factorum cognitio*; Celse, ni Stoll, ni aucun auteur latin n'a employé mot *facta* dans cette acception, laquelle ne lui a ailleurs point été donnée, non plus par aucun des ictionnaires latins que nous connoissons.

Toutefois, pour rendre à l'ouvrage de M. Richard a justice qui lui est due, et pour en dire tout le ien qu'il est possible, sans aucune prévention, nous ssurerons qu'il a traité avec beaucoup d'érudition, la uestion de la prééminence des anciens sur les modernes, malgré qu'il s'y soit montré avec trop de complaisance, *laudator temporis acti*; qu'il a donné une bonne description des fièvres intermittentes et rémittentes; qu'il a signalé, quoiqu'un peu trop rapidement, les principaux symptômes des fièvres intermittentes et rémittentes insidieuses; et qu'il a indiqué les règles générales de leur thérapeutique et de leur diététique, sans avoir cependant présenté avec assez de précision les cas où telle méthode doit être préférée à telle autre. F. J. D.

BIBLIOGRAPHIE MEDICALE.

Bibliographie médicale.

Considérations sur l'organisation de l'œil, et sur l'opération de la cataracte appliquée au traitement des animaux domestiques; par M. BEAUCHÊNE *fils, docteur en médecine, prosecteur de l'École de Paris. In-4°., 19 pages, 1809.*

Cette dissertation inaugurale, est celle que l'on a choisie pour remplir la séance, le jour où M. le comte de Fontanes, grand maître de l'université impériale, est allé visiter l'École de médecine de Paris.

Bibliogr. médicale.

L'auteur, après une description succincte de l'anatomie de l'œil, après des apperçus rapides sur quelques-unes des fonctions de cet organe ou de ses dépendances, donne la liste des principales lésions, dont l'œil peut être atteint ; il s'arrête spécialement à la cataracte, et à la cataracte des animaux domestiques ; parmi ceux-ci le cheval est l'espèce sur laquelle il a le plus multiplié ses observations et ses expériences.

Des trois modes d'opérer la cataracte, il prouve que la méthode par abaissement est préférable : on peut aussi dans quelques cas employer la méthode par le broiement ou la division du cristallin. Quant à la méthode par extraction, elle a des inconvéniens que M. Beauchêne expose comme il suit : « l'indocilité des animaux devoit rendre cette opération difficile. Le mouvement continuel de leurs paupières et de leurs yeux devoit en rendre le succès très-incertain. Mais une cause plus puissante encore empêche que cette opération puisse réussir sur le cheval. Un muscle très-fort inséré au fond de l'orbite, et placé autour du nerf optique en manière de gaine, vient s'insérer à la partie postérieure de la sclérotique. Ce muscle vient-il à se contracter, il attire le globe oculaire au fond de l'orbite ; et son action jointe à celle des muscles droits et des obliques détermine dans presque tous les cas l'évacuation de la presque totalité de l'humeur vitrée. L'œil étant ainsi vidé, se flétrit ; et l'animal sans recouvrer la vue, a acquis une difformité repoussante. »

Après avoir discuté la valeur relative de chacune de ces méthodes, M. Beauchêne décrit, avec beaucoup de détails, le procédé opératoire : il faut, pour s'en faire une idée satisfaisante, le lire en entier dans la dissertation elle-même.

'ssai sur l'homme considéré dans ses rapports géographiques, dissertation inaugurale; par M. BLANCHETON. *In-4°., 25 pages, Paris,* 1808.

L'auteur divise son sujet en trois points; ainsi il traite °. de l'homme considéré dans le sens de ses divers états hysiques et de son origine présumée; 2°. dans ses relations naturelles avec les corps environnans, tels qué l'air, l'électricité, les rayons solaires, les eaux, le sol, etc.; 3°. dans ses divers états politiques et ses degrés de civilisation. On devine bien que dans un espace aussi étroit, l'auteur n'a pu qu'esquisser un plan aussi vaste, et qu'il n'a donné que l'apperçu d'un ouvrage complet sur des matières aussi importantes.

Dissertatio (inauguralis) de febre scarlatinâ; auctore J. F. X. VAN-EVERBRŒCK, *liranus. In-4°., Parisiis,* 1808, 16 *pag.*

Monographie didactique, abrégée de la fièvre scarlatine, dans laquelle l'auteur a consigné le résumé de ses lectures autant que le résultat de ses méditations.

Propositions de chirurgie et de médecine, dissertation inaugurale; par J. A. BRISSET. *In-4°., Paris,* 1808, 25 *pages.*

Vues pratiques sur les abcès et les fistules à l'anus, déduites moins encore de la lecture des meilleurs ouvrages que de l'observation clinique : propositions de médecine pratique émises avec autant de sagesse que de modestie, tel est le mérite général de cette dissertation que l'auteur dit n'avoir publiée que pour remplir un devoir indispensable.

Bibliog. médicale.

Manuel de l'électricité, comprenant les principes élémentaires, l'exposition des systèmes, la description et l'usage des différens appareils électriques, un exposé des méthodes employées dans l'électricité médicale, avec treize planches; suivi d'une table chronologique de tous les ouvrages relatifs à l'électricité; par CLAUDE VEAU DELAUNAY, *docteur-médecin, professeur de physique et de chimie, adjoint au Lycée Bonaparte, membre de l'Académie de médecine, de la Société médicale, de l'Académie celtique, de la Société philotecnique, etc., etc. Prix, 5 fr. 50 cent., et 7 fr. franc de port. Paris, 1809; Chez L. Duprat-Duverger, rue des Grands-Augustins, n°. 21.*

L'objet principal de cet ouvrage est de présenter; 1°. dans une introduction les élémens très-abrégés de l'électricité; 2°. dans le corps de l'ouvrage une série d'expériences électriques, avec l'historique des procédés et la description des appareils les plus propres à répéter ces mêmes expériences; et sous ce rapport on concevra facilement le degré de l'utilité de ce travail.

Notice des travaux de la Société des sciences physiques et naturelles de Paris, séante à l'Oratoire; deuxième année. In-8°., 240 pages, avec des planches; Paris, 1808.

Le titre indique assez la variété des objets renfermés dans ces sortes d'annales; les parties qui intéressent plus ou moins directement l'art de guérir, n'y occupent qu'une très-petite place.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES;

Par M. BOUVARD,

JOURS	THERMOMÈTRE EXTÉRIEUR. Centigrade. MAXIMUM.	MINIM.	A MID.	BAROMÈTRE MÉTRIQUE. MAXIMUM.	MINIM.	LE SOIR.
1	+ 7,1 s.	+ 4,2 ma.	+ 0,7	749,80 ma.	747,50	vert, brouill.
2	+ 4,2 mi.	+ 1,0 ma.	+ 4,2	744,00 ma.	740,00	vert, brouill.
3	+ 5,0 mi.	+ 2,2 ma.	+ 4,8	746,78 s.	742,00	v., lég. brouill.
4	+ 4,8 s.	+ 2,1 ma.	+ 4,4	752,00 s.	751,00	vert.
5	+ 5,5 s.	+ 2,0 ma.	+ 5,2	751,00 ma.	750,00	v., lég. brouill.
6	+ 9,2 s.	+ 2,9 ma.	+ 8,6	752,50 s.	750,60	vert.
7	+ 9,5 mi.	+ 3,0 ma.	+ 9,5	748,50 ma.	742,58	ie fine et abond.
8	+ 10,9 mi.	+ 6,8 ma.	+ 10,9	742,48 s.	729,16	ie très-abond.
9	+ 6,7 mi.	+ 5,0 s.	+ 6,7	749,48 ma.	740,00	ie averse.
10	+ 8,5 mi.	+ 4,5 ma.	+ 8,5	744,25 ma.	742,72	vert.
11	+ 8,1 mi.	+ 4,1 ma.	+ 8,1	749,14 s.	747,20	u c., nuag. à l'h.
12	+ 6,3 mi.	+ 4,0 s.	+ 6,3	750,50 s.	745,40	vert, épais br.
13	+ 4,0 mi.	+ 0,9 ma.	+ 4,0	754,00 mi.	752,60	g., lég. brouill.
14	+ 4,4 mi.	+ 2,7 s.	+ 4,4	754,00 mi.	753,48	s-couv., lég. br.
15	+ 3,7 s.	+ 0,2 s.	+ 3,4	750,75 ma.	750,26	vert, neiges.
16	− 3,8 mi.	− 6,7 s.	− 3,8	760,20 s.	756,50	u ciel.
17	− 2,2 s.	− 7,3 s.	− 3,2	759,72 mi.	757,75	u ciel, léger br.
18	− 3,1 s.	− 9,6 s.	− 5,0	755,88 ma.	755,10	u ciel, léger br.
19	− 3,0 s.	+ 8,5 ma.	− 3,5	754,30 ma.	746,00	ie fine, brouill.
20	+ 8,7 mi.	+ 4,7 s.	+ 8,7	748,00 ma.	744,50	fine par interv.
21	+ 7,5 mi.	+ 3,5 s.	+ 7,5	748,56 s.	744,20	v., lég. brouill.
22	+ 8,0 s.	+ 3,7 s.	+ 6,2	738,50 ma.	735,58	s. couv., ép. br.
23	+ 3,2 s.	+ 1,2 s.	+ 3,0	755,72 s.	752,00	ge vers les 9 h.
24	+ 12,6 s.	+ 9,7 s.	+ 12,2	752,32 s.	747,70	ie fine et contin.
25	+ 13,1 mi.	+ 8,7 s.	+ 13,1	755,50 s.	752,00	ie fine.
26	+ 13,0 s.	+ 9,0 ma.	+ 10,3	750,32 s.	746,50	u c., gr. n. à l'h.
27	+ 12,7 s.	+ 8,0 ma.	+ 11,7	753,50 ma.	752,50	fine par interv.
28	+ 14,5 s.	+ 6,0 ma.	+ 14,0	754,20 ma.	749,90	erem. couvert.
29	+ 13,7 mi.	+ 6,2 ma.	+ 13,7	748,58 ma.	743,84	ie par intervalle.
30	+ 11,8 s.	+ 7,2 ma.	+ 8,8	752,28 ma.	743,20	ie par intervalle.
31	+ 11,9 s.	+ 5,1 s.	+ 11,5	761,40 s.	757,00	ageux.

Plus grande élévation du mercure.	1 fois.
Moindre élévation du mercure.	1
Plus grand degré de chaleur.	3
Moindre degré de chaleur.	5
Eau de pluie tombée dans le cours de ce mois om,0	4
	7
	9
	0

Nota. A partir du commencement de cette année, le Baromètre, suivant l'échelle métrique, c'est-à-dire, en millimètres, on emploiera généralement, il importe de bien connoître la hauteur du Thermomètre, conclues de la plus petite et de la plus grande élévation

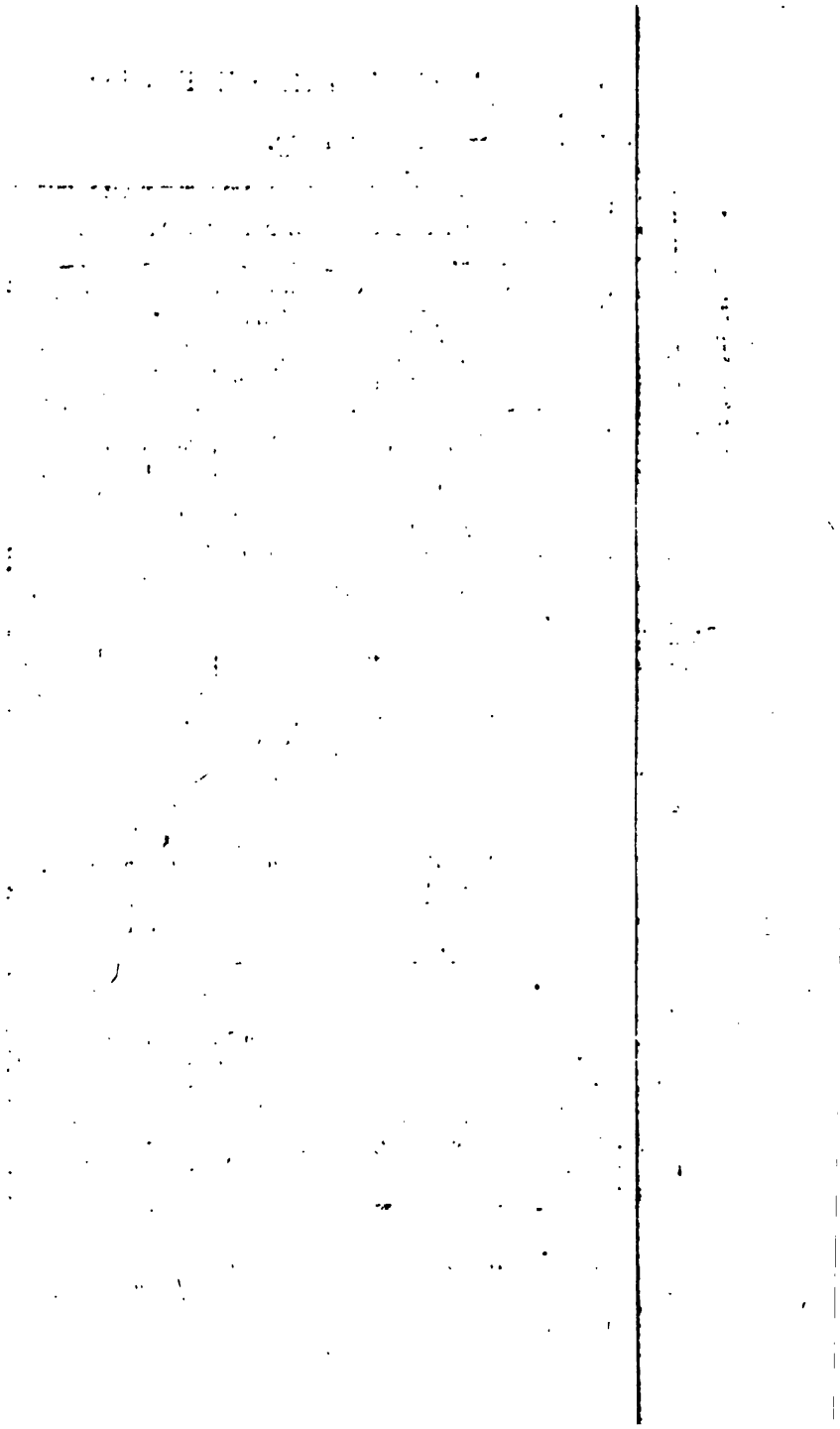

servations sur une fièvre ataxique sopo-reuse, à type intermittent et subintrante, contre laquelle le café à forte dose, a paru être utile, réuni au tartrite antimonié de potasse, et sur quelques autres moyens auxiliaires du quinquina, en pareilles circonstances ; par M. LABONNARDIÈRE, *docteur médecin à Crémieux.*

Fièvres intermitt. soporeuses.

Quoique les fièvres intermittentes d'un caractère pernicieux, étant, peut-être, plus communes et certainement mieux connues qu'autrefois, ne puissent pas aujourd'hui échapper à l'attention d'un praticien exercé, je suis cependant convaincu par ma propre expérience, que la précaution la plus essentielle pour les médecins qui, pratiquant dans les campagnes, ne peuvent visiter que rarement leurs malades trop éloignés, consiste à se défier de cet ennemi dangereux, dès que les informations prises avec soin, présentent un état allarmant, auquel dans l'espace de vingt-quatre ou trente-six heures, succède un état de calme. Cela est d'autant plus vrai, que dans nos contrées, j'ai vu trop souvent le poison fébrile frapper de mort au troisième accès, sur-tout lorsque les paroxismes devenus subintrans, ne laissoient aucun intervalle propice

Fièvres intermitt. soporeuses.

à l'administration et à la digestion du quin quina; quoique j'eusse cependant l'attenti de lui associer les excitans indiqués par l circonstances.

Qu'on me pardonne le mot digestion. L'ex périence a prouvé que le quinquina a besoi d'un certain séjour dans les premières voies; et si elles sont dans un état d'inertie, l'action du remède est douteuse et par fois nulle; sur-tout dans les cas où les premiers paroxysmes soporeux ont stupéfié les organes digestifs. Si, alors, craignant de perdre une heure ou deux souvent si précieuses, j'étois forcé d'administrer le quinquina sans avoir auparavant tiré de leur engourdissement, l'estomac et les nerfs, par les secousses stimulantes d'un vomitif, je trouvois le fébrifuge bien moins efficace; et je serois tenté d'attribuer à l'omission, quelquefois forcée, de ce moyen, l'obligation d'employer jusqu'à six onces de quinquina, que des observateurs assurent avoir été nécessaires pour prévenir un paroxisme funeste, contre lequel l'action perturbatrice de l'émétique a quelquefois suffi seule, en ayant soin qu'elle ait produit son effet, pour le plus tard, avant l'accès. Je connois un cas malheureux où cette dernière précaution omise a perdu la réputation du médecin.

Fièvres intermitt. soporeuses.

Quelques essais de l'opium dans les fièvres à ce caractère, dont j'ai été le témoin, ont pas réussi; et alors ce moyen m'a paru ggraver les congestions vers la tête, et en ugmenter l'embarras et la stupeur. Ce que ai sur-tout bien reconnu chez un médecin le mon voisinage qui, grand partisan de Brown, voulut dissiper une fièvre intermittente, dont il étoit atteint et dont la douleur de tête étoit le symptôme dominant, par l'usage du laudanum liquide, qu'il se fit administrer, à forte dose, par un jeune chirurgien. La douleur fit place à un assoupissement mêlé de délire; l'estomac et les intestins stupéfiés par le narcotique, se météorisèrent d'une manière étonnante après l'administration du quinquina, et le malade périt misérablement. Ceci me rappela le cas rapporté par Eller, premier médecin du roi de Prusse, d'un sexagénaire travaillé de la fièvre quarte, qui, après avoir pris le laudanum immédiatement avant l'accès, tomba dans un sommeil profond, et mourut phrénétique le sixième jour. (*De la connoissance et du traitement des maladies aiguës, trad. par Leroy, p.* 172).

J'ai vu l'opium administré sans succès dans d'autres cas où l'assoupissement étoit joint à des spasmes sensibles dans les yeux et dans

Fièvres intermitt. soporeuses.

les muscles du visage, et, dernièrement encore, chez un jeune homme qui périt dans le troisième accès. Il est possible, cependant que j'aie rencontré plus souvent qu'un autre des complications de saburre et de pléthore, chez des malades de la campagne, toujours tardifs à demander les secours de la médecine; complications qui ont pu contrarier les bons effets de ce remède, si puissant pour détruire l'état purement spasmodique du cerveau.

Les expériences faites à Pavie, par Carminati (*Bassiani Carminati, opusc. thérapeut.*), qui démontrent que le café est un des plus puissans moyens pour prévenir et corriger l'action soporifique de l'opium, m'avoient fait penser que ce secours pourroit être utile pour diminuer le poison stupéfiant de certaines fièvres pernicieuses, et j'attendois une occasion favorable pour le mettre en usage.

Un prêtre respectable de notre ville, âgé de 66 ans, après s'être livré, pendant les tems les plus malheureux de la révolution, aux fonctions de son ministère, avec un zèle au-dessus de ses forces, fut atteint vers le milieu de thermidor an 12, d'une fièvre double tierce, dont les intermissions, après

le quatrième jour, commencèrent à devenir moins distinctes; le malade conservant de la tristesse dans les yeux, un abattement dans le visage, une paresse à sortir du lit, un malaise général, et je ne sais quoi dans tout son maintien, qui m'inquiétoient sur l'issue de la maladie, et qui, aujourd'hui, en pareille circonstance, me feroient probablement précipiter l'administration du fébrifuge. Fièvres intermitt. soporeuses.

La langue chargée d'un limon jaune, épais, un poids incommode sur l'estomac et d'autres symptômes de saburre, me portant à penser qu'un foyer humorral étoit la principale cause de l'affaissement de mon malade, j'administrai un vomitif qui produisit peu d'effet; et, le lendemain, un laxatif: ces moyens n'amenèrent point l'amélioration que j'en espérois.

Le septième paroxysme fut accompagné d'inquiétudes nerveuses et d'assoupissement mêlé de délire, tandis qu'au plus fort de l'accès, le pouls et la chaleur de la peau étoient aussi modérés que dans l'état naturel, l'affaissement du système nerveux, détruisoit l'action des forces médicatrices de la nature.

J'attendois impatiemment le matin du huitième jour, comme l'époque d'une rémission propice à l'administration du quinquina devenu, si nécessaire; mais malgré la plus grande

Fièvres intermitt. soporeuses.

vigilance, à peine pus-je trouver un instant pour faire avaler six dragmes de cette écorce choisie et réduite en poudre, et déjà le paroxysme suivant avoit ramené avec lui un délire sourd, avec un état soporeux dont on ne pouvoit tirer le malade; et on éprouvoit aussi la plus grande difficulté à lui faire avaler les boissons quelconques.

Ces symptômes funestes durèrent toute la journée du 9 et la nuit suivante, sans qu'on put diminuer cet état d'inertie, par l'application d'un vésicatoire à la nuque, et d'un synapisme sur chaque cou-de-pied; il fut impossible de rien administrer sous forme de lavemens. Je me déterminai à faire prendre, de demi-heure en demi-heure, un demi-grain de tartrite antimonié de potasse dissous dans très-peu d'eau, qui paroissoit descendre avec peine et lenteur dans l'œsophage; mais ces moyens restèrent sans effet, quoique, de cette manière, le malade prit six grains d'un médicament qui, pour l'ordinaire, à la dose de deux à trois grains, agit comme vomitif; six autres grains pris aux mêmes intervalles, n'eurent pas plus de succès.

Le 10, le malade étoit dans le même état comateux, toujours mêlé de délire et de con-

vulsions dans les muscles du visage; voyant par l'effet nul du remède administré, que l'estomac et les intestins étoient frappés de stupeur, j'appliquai deux nouveaux vésicatoires aux jambes, le malade n'ayant pas paru sensible au stimulus des premiers. Je fis préparer, pour la matinée, une solution de six grains de tartrite antimonié de potasse, dans un petit verre d'eau, pour être prise par cuillerées; mais, dans les intervalles, je fis avaler avec beaucoup de peine, une infusion d'une once de café torréfié, dans deux petites tasses d'eau: j'obtins deux petites selles dans la matinée. Je recommençai, dans l'après-midi, une nouvelle et pareille dose de café: vers la fin du jour, l'assoupissement parut sensiblement diminué.

Fièvres intermitt. saporeuses.

Le 11, j'alternai la boisson émétisée et le café, pendant toute la journée: vers le soir, la diminution du coma et du délire fut encore bien plus évidente.

Le 12, je continuai le café tout le jour.

Le 13, je fis préparer une solution de tartrite antimonié de potasse dans une infusion de café, dont la moitié suffit pour procurer deux selles: l'irritabilité du canal intestinal n'étoit plus dans la stupeur.

Le 14, je laissai reposer le malade chez

Fièvres intermitt. soporeuses.

qui l'espérance d'un rétablissement prochain se confirmoit, chaque jour, d'une manière marquée.

Le 15, pour dissiper la foiblesse qui restoit, je fis faire usage d'une décoction de demi-once de quinquina avec addition d'une semblable dose de sulfate de soude, pour deux verres d'eau, que le malade prit dans la matinée, et, qui étant continués les jours suivans, *suffirent* pour entretenir la liberté du ventre, pour ranimer les fonctions digestives et rappeler le retour des forces qui auroient été beaucoup plutôt rétablies sans l'abondance et l'opiniâtreté de la suppuration, que les épispastiques avoient entraînées à leur suite.

Je dois laisser au lecteur son jugement libre, sur la part que peut mériter, dans le succès de ce traitement, le café que j'ai employé comme adjuvant du tartrite antimonié de potasse, des irritans extérieurs et des autres médicamens indiqués dans cette fièvre soporeuse. Je m'étois fondé sur les expériences déjà citées de Carminati, qui a vu le café torréfié et pulvérisé, lorsqu'il étoit joint à l'opium, mais à une dose décuple, en corriger puissamment l'action soporifique, sans diminuer ses bonnes qualités; je m'étois fondé encore sur l'effet certain que tout le monde lui

connoît, pour éloigner le sommeil, dans le cours ordinaire de la vie, et sur l'expérience journalière qui lui assure le pouvoir de relever l'action languissante du cerveau, si favorable aux congestions séreuses, ordinaires dans ces fièvres qu'un célèbre professeur a cru devoir appeler cérébrales. Fièvres interimitt. soporeuses.

On lit dans Percival, (*Phisic. and med. ess. pag.* 269) qu'un médecin se procuroit du sommeil, en prenant, après dîner, dix-huit gouttes de laudanum liquide; il but, un jour immédiatement après ce somnifère, trois tasses de café chargé, ce qui prévint cette fois le sommeil, qui suivit, comme à l'ordinaire, un autre essai de l'opium qu'il fit sans y joindre le café. On lit encore dans les mémoires de l'Académie royale des sciences, pour l'an 1702, qu'un apoplectique fut rétabli par le moyen de plusieurs lavemens de café.

Pourquoi ce moyen qui produit un excitement général sur les organes nerveux; qui anime et échauffe l'esprit des gens de lettres, qui tient tous les sens dans l'éveil, qui dissipe l'ivresse produite par les boissons spiritueuses (1), ne mériteroit-il pas d'être employé

(1) Je n'oublierai jamais le service qu'il m'a rendu,

Fièvres intermitt. soporeuses.

contre l'affaissement produit par le miasme fébrile? Il pourra augmenter la fièvre, dira-t-on, en stimulant les nerfs et les vaisseaux sanguins; c'est ce que je desirois chez mon malade, pour éveiller les forces médicatrices de la nature, et la mettre en état de réagir contre son ennemi.

M. Tudesq a remarqué qu'à Frontignan, ville avoisinée de marais, et sujette aux fièvres intermittentes, les personnes les moins malportantes sont celles qui font un grand usage du café. (*Journ. de méd., mai* 1788, *p.* 97).

Tout le monde connoît le fébrifuge d'Audoni, composé avec la décoction de six dragmes de café dans trois onces d'eau et de deux onces de suc de citron, qui réussit quelquefois.

à Turin en 1784, étant au moment de soutenir ma thèse publique. Je me sentis accablé d'un besoin de dormir, auquel je ne pouvois résister, produit par une dose très-modérée d'un vin généreux qu'on m'avoit conseillé de boire pour me mettre au-dessus d'une timidité naturelle et afin que je pusse répondre avec plus de succès. On jugera aisément de mon inquiétude dans une pareille circonstance. Elle fut dissipée, comme par enchantement, par deux tasses de café, bu très-chaud. Si on n'employoit cette boisson que comme médicament, elle auroit une place distinguée dans la pharmacie.

On a employé, avec succès, dans les fièvres nerveuses avec affaissement, les alkalis volatils, les éthers, la serpentaire de Virginie, la moutarde en poudre, et en dernier lieu, la vanille, dont M. Odier, célèbre praticien de Genève, a fait un usage heureux, dans quelques fièvres malignes. Pourquoi craindroit-on en pareil cas un excitant aussi agréable et aussi efficace que le café? Si j'osois porter en preuve ma propre expérience, je pourrois assurer que, dans une fièvre catarrhale qui embarrassoit mon cerveau d'une stupeur inquiétante, j'ai usé du café avec un prompt soulagement. Fièvres intermitt. soporeuses.

Ce n'est, dira-t-on, qu'un stimulant passager, j'en conviens; mais on peut en répéter l'usage et tirer le système nerveux de son état de torpeur, d'engourdissement, pour des instans précieux pendant lesquels on peut administrer d'autres médicamens vraiment curatifs. Me trouvant, en juin 1806, auprès d'un curé septuagénaire, qui étoit dans un accès de fièvre tierce compliquée d'un affaissement soporeux, je diminuai sensiblement l'accès à l'aide du café donné de suite; et, au déclin de l'accès, j'administrai avec succès le quinquina.

Il est bien connu aujourd'hui que le café

Fièvres intermitt. soporeuses.

augmente la propriété fébrifuge du quinquina : j'ai observé, dès 1790, chez quelques malades de notre hôpital, qu'en mêlant une certaine dose de café torréfié, avec de la poudre de quinquina déjà privé de sa plus grande efficacité par le moyen d'une décoction, on dissipe même des fièvres quartes, beaucoup mieux qu'avec le marc de quinquina seul, dont l'efficacité est évidemment rehaussée par ce mélange. Il est bon de noter ce fait dans un tems où le bon quinquina devient si rare et si précieux.

J'ai observé dernièrement chez un malade dont l'estomac supportoit difficilement cette écorce et qui en avoit le plus pressant besoin contre une double tierce, dont les paroxysmes s'accompagnoient d'un *sopor* stertoreux, qu'en lui faisant avaler dans leurs intervalles, du café par-dessus chaque dose du fébrifuge en poudre, le remède lui pesoit beaucoup moins et produisoit un effet plus sensible.

Cullen conjecturoit que le quinquina avoit une vertu narcotique. (*Elémens de méd. prat., trad. par Bosquillon, pag.* 158, 159), ce que j'ai observé, d'une manière évidente, chez un malade à qui on administroit ce remède, contre une atonie de la vessie, suite d'une fluxion catarrhale; après chaque prise

quinquina, le malade étoit saisi par un sommeil involontaire, que l'association du café peut prévenir en pareilles circonstances. Fièvres intermitt. soporeuses.

Je ne puis passer sous silence le cas d'un jeune homme qui, à l'âge de 16 ans, commença à se sentir un penchant irrésistible pour dormir presque sans cesse, de sorte qu'il acquit en peu de tems, un embonpoint monstrueux, et tel que sa famille désespéroit de son rétablissement. Après bien des remèdes inutiles, il lui fut conseillé de prendre toutes les deux ou trois heures, un verre d'infusion de café sans sucre, qu'il buvoit froid, et dont il avoit toujours une bouteille avec lui; il parvint par ce moyen, à dissiper l'excès de sommeil et de graisse qui menaçoient sa vie. Ce fait peut avoir son utilité.

Je n'ignore pas que l'opium a été employé avec succès, contre les fièvres intermittentes soporeuses, par des observateurs dignes de foi, tels que Lazare Rivière, (*Centur. 2, observ. 26.*), Hoffmann de Munster, Wirtenson, (*Mémoire sur l'opium, traduit par Martin*). M. Morisot des Landes, dans un mémoire sur l'usage de l'opium, dans les fièvres intermittentes, lu en 1779, dans une séance de la Faculté de médecine de Paris, rapporta qu'il avoit en 1772, dissipé le danger

Fièvres intermitt. soporeuses.

d'une fièvre quarte, dont les accès se signaloient par des convulsions et des vomissemens suivis d'un assoupissement profond et vraiment l'éthargique, en donnant, une heure avant le frisson du quatrième accès, une potion composée de laudanum liquide et de liqueur anod. min. d'Hoffmann, de chaque quinze gouttes, dans une décoction amère. Cette préparation répétée plusieurs fois, simplifia la fièvre, laquelle céda ensuite aux remèdes ordinaires; il a soin d'avertir qu'il n'a pas toujours vu l'usage de l'opium, suivi d'effets aussi heureux, et il en cite deux exemples.

Berryat, médecin d'Auxerre, avoit, 30 ans environ avant Morisot, dissipé, à l'aide de l'opium, le danger d'une fièvre dont le troisième accès avoit mis le malade, âgé de 60 ans, sans connoissance. Ce malade présentoit d'ailleurs les symptômes suivans : les yeux tournés, la bouche de travers, les dents serrées, n'entendant, ni ne parlant, ayant la poitrine très-embarrassée et le râle d'un agonisant, la peau froide, le pouls concentré et imperceptible. Pour empêcher le quatrième paroxysme, M. Berryat donna une once de syrop diacode, une heure avant le frisson, qui n'eut pas lieu; cette guérison lui inspira pour l'opium, un enthousiasme qui, dans bien d'autres cas, ne peut pas être partagé par les praticiens.

Fièvres intermitt. soporeuses.

Quoique Stoll et Jean-Pierre Frank, ainsi ue d'autres observateurs d'un grand poids, yent donné leur opinion en faveur de 'opium, contre les fièvres intermittentes oporeuses; qu'il me soit permis d'observer, n'un savant médecin de ce siècle, Barthez ui a administré l'opium à forte dose durant accès pernicieux de ces fièvres, pour en faire esser le danger, a néanmoins cru devoir, ndé sur son expérience, en restreindre usage aux espèces seulement, qui sont ca- ctérisées par un spasme prédominant. Mais faudroit avoir le génie et le coup-d'œil de s praticiens, pour démêler dans certains s, au milieu du désordre qui s'empare de utes les fonctions, la vraie occasion de lacer surement un remède aussi décisif qui, 'après les observations de Storck, (*Anton. Storck, ann. med., pag. 77 et 78*), produit ouvent des affections de la tête, graves et omme apoplectiques dans les intermittentes rdinaires. Storck, comme Barthez, le con- eilloit seulement dans le cas où dominent es symptômes de spasme, et cela n'est pas oujours aisé à distinguer au lit des malades. Je desire sincèrement qu'un médecin, né pour les progrès de la science, qui prépare, ur les fièvres pernicieuses, un mémoire qui développera des vues nouvelles appuyées sur

Fièvres intermitt. soporeuses.

des faits de pratique, puisse remplir ses vue et les nôtres sur ce sujet. (*Journ. génér. de méd. Tom.* 31, *page* 187.)

Dans les sujets morts de fièvres soporeuses, on a trouvé tantôt un engorgement sanguin dans les vaisseaux de la tête, (*Labruyère, Journ. de méd. T.* 67, *pag.* 243.); tantôt une grande quantité d'eau dans toute cette partie, (Bonnet cité par Lieutaud, *hist. anatom. med. de lœsionibus capitis obs.* 462.); et en général les résultats ordinaires à l'apoplexie, (Vic-d'Azyr et M. Portal, encyclop. méth.— Anat. méd.). Rahn assure qu'on ne trouve, dans la plupart des cadâvres des sujets morts d'apoplexie, rien d'extraordinaire dans le cerveau, (*de miro capitis et abdominis consensu, p.* 78.) F. Casimir Medicus assure avoir ouvert lui-même les cadâvres de deux sujets morts d'apoplexie périodique, et avoir trouvé leurs cerveaux dans l'état le plus sain possible; mais les premières voies étoient surchargées d'une humeur bilieuse, qui avoit pénétré les membranes et les viscères voisins. (*Schrœder. opusc. Therapeut. de apoplexiâ ex præcordiorum vitiis origine. Tom.* 2, *pag.* 376.). Pourquoi le grand Morgagni a-t-il répugné à ouvrir de pareils sujets? (*de sed. et caus. morb. epist.* 49.) Il eût été moins

qu'un

l'un autre exposé à confondre les effets de la mort avec les effets de la maladie.

Fièvres intermitt. soporeuses.

En examinant au lit des malades, les symptômes que présentent les fièvres de ce caractère, on seroit tenté de penser que le poison fébrile produit sur le cerveau, tantôt une irritation spasmodique, tantôt une atonie non moins funeste, tantôt enfin une combinaison mortelle de ces deux états, autant du moins que j'ai pu l'entrevoir, d'après les cas dont j'ai malheureusement été trop souvent le spectateur. Dans des circonstances aussi embarrassantes, si l'opium est indiqué pour relâcher le froncement du système nerveux (qu'on me pardonne ce vieux style), et l'étranglement du système vasculaire, et qu'on craigne son action narcotique, ne pourroit-on pas avec avantage le donner combiné avec le café. Paulmier assuroit, après une pratique de cinquante ans, l'avoir administré avec succès, pour calmer les spasmes douloureux de la goutte sans en avoir observé les mauvais effets dont il est susceptible quand on le donne seul? (*Traité méthod. de la goutte, Angers* 1769.) Cela est d'autant plus fondé que « il est sou-» vent impossible de démêler dans les affec-» tions nerveuses, quel est de l'atonie ou du » spasme, l'état dominant; alors on combine

Fièvres intermitt. soporeuses.

» avec succès l'usage alternatif des deux mé-
» thodes, en suivant ce que Barthez appelle
» méthode perturbatrice. » (*Extrait par M.* F.
J. Double. *Journ. génér. de méd. T. XXV*,
p. 326.)

J'ai vu, en juillet 1806, une femme de Betene, âgée de quarante-huit ans, atteinte d'une douleur de tête, dont le retour périodique arrachoit chaque jour, pendant 18 heures, des cris perçans, sans aucune fréquence fébrile dans le pouls; un vésicatoire placé à la nuque, vers le déclin d'un accès, n'eût qu'un succès apparent. La douleur reparoissant le lendemain aussi insupportable que le jour précédent, le mari de la made vint me demander quelque moyen de soulagement; je conseillai en attendant, que la fin du paroxysme me permit d'administrer le quinquina, un grain d'opium trituré avec dix grains de café torefié, dans quatre cuillerées d'eau sucrée, à prendre de demi-heure en demi-heure. Ce moyen ayant sensiblement calmé les douleurs, fut répété les deux jours suivans avec un succès qui m'a dispensé de recourir à l'écorce fébrifuge. La malade a éprouvé la vertu calmante de l'opium, sans ressentir ses effets narcotiques.

Les praticiens observateurs nous rendront un service précieux en recherchant, s'il n'y a

certains cas dans lesquels la méthode Fièvres intermitt. soporeuses.
nployer le café et le tartrite antimonié de
asse pourroit mériter la préférence sur
pium.

J'ai exposé les raisons favorables pour le
fé ; je passe à celles qui militent pour le
rtrite antimonié de potasse, qui agit peut-
re ici autant comme un antispasmodique
xcitant, que comme un léger évacuant.

En consultant dernièrement les œuvres de
uelques célèbres chirurgiens, à l'occasion
'un cas de plaie à la tête, suivie d'un
ssoupissement profond que j'attribuois à la
imple commotion du cerveau, je crus trou-
ver quelque analogie entre les symptômes de
cette maladie et l'état comateux qui accom-
pagne les fièvres soporeuses, et même entre
les secours employés dans ces circonstances,
sauf néanmoins le caractère périodique de
ces derniers symptômes, qui exige plus par-
ticulièrement le quinquina, lequel ne doit
pourtant pas être négligé, après les remèdes
ordinaires, dans l'affaissement nerveux, suite
des commotions violentes.

Dans les fièvres soporeuses et dans les
commotions simples du cerveau, les puis-
sances motrices et sensitives sont menacées
d'une extinction prochaine. Bromfield recom-

Fièvres intermitt. soporeuses.

mande fortement, d'après son expérience, les narcotiques, dans les ébranlemens de la masse cérébrale (*Comment. lips. Tom.* 2, *p.* 405). Bell convient que ce moyen lui a été utile dans le même cas et lui auroit peut-être rendu plus de services, s'il en avoit porté la dose aussi haut qu'il l'auroit voulu. Il loue encore dans ce même cas le vin, les vésicatoires appliqués sur la tête, les sinapismes aux pieds et les laxatifs donnés régulièrement, de manière à tenir le ventre légèrement libre (*Cours complet de chirurgie, trad. par Bosquillon*, *Tom.* 3, *p.* 76).

Desault, dont la mort prématurée a mis la chirurgie fançaise dans le deuil, après avoir loué et mis en usage, avec succès, les vésicatoires appliqués sur la partie chevelue de la tête, s'étoit décidé dans les dernières années de sa vie, à préférer à ce moyen cruel, mais souvent efficace, dont il avoit éprouvé en plusieurs circonstances les plus surprenans effets, à lui préférer, dis-je, la méthode d'administrer, *prœmissis prœmittendis*, un grain de tartre stibié en lavage, dans le cas auquel la commotion fut foible, et deux ou trois grains si elle étoit plus forte. Le lendemain, et les jours suivans, on répétoit à la même dose l'usage de ce remède, en lui associant les

ayans et souvent les lavemens purgatifs. Fièvres intermitt. soporeuses.
mmunément les accidens diminuoient dès
première ou seconde fois, soit que l'action
l'émétique eût produit des évacuations,
it qu'elle n'en eût point occasionné, ce qui
rivoit assez fréquemment: on continuoit
uelques jours le même traitement, et en gé-
éral lorsqu'il étoit suivi de succès, ce qui
rrivoit le plus ordinairement, on remarquoit
haque jour un mieux plus sensible. Inter-
ompoit-on pendant un jour l'émétique, le
malade sentoit sa tête redevenir lourde et
l'assoupissement le gagner (*Journal de chirurg. Tom.* 4, *p.* 321).

Werlhof a employé avec succès, contre une attaque d'épilepsie qui duroit depuis plusieurs heures, le tartrite antimonié de potasse à doses réfractées, et il dissipa ainsi le *sopor convulsif* (*Opera omnia, Tom.* 3, *p.* 726).

On lit dans les *Medical commentaries* (*Tom.* 8, *part.* 2, *p.* 247), que Causland dans son séjour en Canada, après avoir épuisé sa provision de quinquina, avoit été forcé de recourir au tartre stibié, et qu'il avoit réussi à dissiper, depuis 1778 jusques en 1781, plus de trois cent fièvres intermittentes, en en donnant deux fois par jour un demi-grain, ou plus ou moins; de manière qu'il semble tenté

Fièvres intermitt. soporeuses.

de donner à ce moyen la préférence sur quinquina, dont l'usage laissoit les malades en moins bon état et plus disposés aux rechûtes.

J'ai cru devoir appuyer, sur des autorités respectables, les indications et les moyens qui ont paru contribuer à vaincre une maladie souvent funeste, quand deux ou plusieurs paroxysmes soporeux, entrans les uns dans les autres, rendent l'usage du quinquina ou impossible, ou extrêmement difficile, ou même infructueux.

La grande utilité du tartrite antimonié de potasse, dans les maladies soporeuses, ne pourroit-elle pas s'expliquer naturellement par l'irritabilité que le canal alimentaire conserve même après la mort et plus long-tems que le cœur lui-même : « *intestina in mo-* » *riente bestiâ agitantur et in mortuâ diù* » *pergunt etiam validius moveri, diutius* » *sœpè quam cor ipsum* » (*Haller elem. physiol. Tom.* 7, *p.* 84).

Quant à l'usage des calmans employés à l'intérieur, leur bon effet paroît plus sûr lorsqu'on y joint l'application simultanée et extérieure des irritans, lorsqu'il s'agit de dissiper des spasmes inquiétans fixés sur des organes essentiels à la vie. Je me souviens d'avoir traité en 1790 une dame très-nerveuse d'une

phalalgie aiguë, accompagnée de délire et
e soubrésaults convulsifs dans les membres,
e manière à m'inspirer des craintes pour la
ie. Les saignées, les bains et autres moyens
rdinaires n'ayant produit aucun changement,
'appliquai un épispastique pour déplacer la
:ause arthritique justement présumée; mais
'irritation produite par ce topique paroissant
accroître momentanément les symptômes,
j'administrai une demi-once de syrop diacode,
qui amena un sommeil paisible et un état
de calme, survenu avec une promptitude
étonnante. J'admirai comment, entre l'action
simultanée d'un irritant extérieur et d'un
calmant interne, l'éréthisme douloureux avoit
disparu aussi soudainement; et cette combi-
naison avantageuse, fondée sur l'équilibre du
système nerveux, m'a souvent réussi dans
des cas analogues, depuis que j'y ai réfléchi
avec plus d'attention.

Fièvres intermitt. soporeuses.

Il est aussi des circonstances qui exigent
des antispasmodiques excitans à forte dose :
pour le prouver, je rapporterai l'observation
suivante: appelé, il y a environ 14 ans, auprès
d'une demoiselle qui, sur le déclin d'un 4ème.
accès de fièvre tierce soporeuse, étoit dans
un état tel, que la disparition du pouls et le râle
de la poitrine, avoient déjà fait fuir loin d'elle

Fièvres int rmitt. eqoreuses.

toute sa famille. Je m'efforçai de la ranimer, et j'y réussis au moyen de la liqueur anodine d'Hoffmann ; je lui en versai dans la bouche, peu-à peu, un petit flacon dont je me trouvai muni. Ce cordial anti-spasmodique, donné à une dose qui ne peut être excusée que par la gravité du danger, et joint à des frictions stimulantes sur les membres, aida à surmonter ce paroxysme terrible, et j'eus le bonheur, à l'aide du quinquina administré ensuite par la bouche et en lavemens, de prévenir les accès suivans; et cette demoiselle jouit encore aujourd'hui d'une parfaite santé.

Je continue à faire des vœux pour que la réputation que l'opium s'est acquise contre l'apoplexie qui complique certaines fièvres intermittentes, soit affermie par les observateurs, et sur-tout, je le répète, pour qu'un praticien judicieux, recueillant et comparant tous les faits connus, puisse déterminer avec précision les cas où ce moyen doit être d'un usage sûr. J'ai rarement trouvé le spasme pur et simple, mais souvent compliqué de pléthore, de saburre qui, (dans les cas ordinaires), contr'indiquent un remède fait pour jeter les organes dans la stupeur. En attendant, je pense que cette réputation de l'opium, ne doit pas nous faire oublier, dans certains

Fièvres intermitt. soporeuses.

s, les antispasmodiques qui, n'étant pas ssi stupéfians, effrayent moins la prudence u praticien timide, tel que le musc sur-tout. 'issot pensoit qu'il agissoit comme l'opium, t qu'à une certaine dose, il pouvoit presque e remplacer (*Traité de l'épilepsie, p.* 321). J'ai vu, en floréal an 7, à Bourgoin, avec M. le docteur Buisson, un jeune homme atteint d'une fièvre intermittente soporeuse, compliquée de convulsions effrayantes, contre laquelle le musc donné à la dose de trois grains, d'heure en heure, rendit autant et peut-être plus de services qu'on n'auroit osé en attendre de l'opium, pour diminuer le danger des paroxyismes, de manière à préparer au quinquina et à l'art, un triomphe de plus (1).

(1) En faisant à la Société le rapport et l'éloge du travail de M. Labonnardière, M. Double s'est livré à quelques considérations sur les fièvres intermittentes et sur les fébrifuges. L'abondance des matières et l'étendue des discussions dans lesquelles le rapporteur est entré, ne nous permet pas de les placer ici; nous aurons le soin de les employer ailleurs.

Note du rédacteur.

Observatio de universali post puerperium erysipelate, quod abiit in febrem putridam (adynamicam); auctore F. M. MERCIER, *D. M. P. Rupefortensi apud arvernos* (1).

Erysipelas post puerperium.

Die septembris præteriti decimâ quintâ, infantulum feliciter in lucem edidit uxor agricolæ cujusdam cui nomen Petrus *Seneque*. Hæc vigenti circiter et tres annos nata, sanguineâ egregiâque corporis constitutione ornabatur. Lochia primùm et lac profusiora fluebant; cæteraque optimè se habebant. Quintâ verum die post partum peractâ, sine prodromis, (lacteam fortasse assumptam præter panis offam) horror perlongus, nausea molestior occurrunt et assumptæ offæ vomitus. Lodicibus præfocatam pedetentìm invadunt calor ardens et acutus corporis totius dolor; jamque apparet, à posterâ die, color sanguineus per universam summæ cutis superficiem diffusus. Subindè sæviunt magis magisque et

(1) Dans le rapport favorable de cette observation fait à la Société par M. Nacquart, le rapporteur a commenté et donné de justes éloges à la manière dont M. Mercier envisage la fièvre dite puerpérale, d'après un grand nombre de praticiens; il a loué aussi la conduite sage et éclairée que M. Mercier a tenue à l'égard de la maladie dont il a communiqué l'histoire particulière.

omitandi conatus, et contentorum assumporumque vomitus, simul ac febris continua exurens. Nec-non abdominis acerbior fit adstrictio, et lochia omninò suppressa manent. Mammæ etiam, nulli lactis operæ incumbentes, circà rubent et dolent. Quæ omnia per biduum vigent aut in pejùs ruunt. Mihi demùm vocato die nonâ post partum, et quartâ ab ineunte morbo, hunc puerperæ habitum observare licuit, scilicet: erysipelas in integrâ totius cutis superficie æqualiter et planè sparsum, cum dolore acerrimo, calore deurente et colore roseo rutilante. Coloris illius rutilantis amissionem ubiquè dabat premens digitus, ejusdemque reditum ubique permittebat amotus premens digitus. Intensiùs rubebant tergora, dorsa, partesque cubitorum et coxarum quibus innixa jacebat ægra. Eò vehementiùs omni ex parte dolebat illa, ut ab attactu vel levissimo queribundas expromeret voces. Unà tamen aderant, pulsus durus, acceleratus; oculorum splendor; linguæ rubedo; insomnisque anxietas. Sitim, ora et viscera torrentem, cùm vellet sedare, vomitus, propter stomachi per consensum affectionem, statim ab omni ingesto ortus, miseram excruciabat. Lac à mammis, indusii vix tangentis impatientibus, aberat. Aberant

Erysipelas post puerperium.

Erysipelas post puerperium.

lochia. Animi sui impos mulier de strat[illegible] præcipitem sese agebat, obstantesque irat[illegible] arcebat. — Decem et octò hyrudines illic[illegible] applicatæ, è vulvâ cruorem ebibunt. — Aqua pulli, pro potu.

Hyrudinibus expletis, lentè et diù manavit cruor. Quâ missione, cephalalgiâ, febre, etc. mitigatis, stomachi affectio proindé et vomitus cessant. Cutis autem sensilior et prærubra remansit, quamvis alvus blandissimis clysmatibus fuisset solutus. Aquæ pulli ægrè ingestæ et sitim non imminuentis mox in locum supponitur, cum aquâ fervefactâ et succo citrino, limonata, quæ sitim et æstum meliùs refrænavit.

Erysipelas verò sic viguit per dierum novem spatium. Quo præterlapso, febris, dolor cutis mordax, et cuncta compescuntur symptomata, superficiesque omnis ferè corporis squammosa videtur. Dorsa interim, lumbi, pars simul posterior coxarum et cubitorum vesiculis tument crebrioribus, glomeratis, serum subflavum continentibus. Vesiculæ paulòpost crustatìm siccantur, et cutis pulvere quodam furfureo sordet. Lactis aliquantulum in uberibus, infanti admotis, secernitur; jamque convalens puerpera gaudebat, cùm, die decimâ-quartâ ab erysipelate,

à partu decimâ nonâ, sævus oritur horror, iem sequuntur calor igneus, cephalalgia :avis, pulsus celer angustus, sopor, incerta ıentis aberratio, linguæ ariditas, sitis inexs- ıncta et lactis rursùm in mammis defectus. Iis quotidiè auctis, comites ineunt hebetudo ɹuædam torpens; facies tanquam attonita; ɔculorum semiapertorum lippitudo; linguæ ɾacillantis, dentium labiorumque squalor ater et crustosus. Hæc et alia febris putridæ symptomata usquè decimam illius ad diem protracta, mitiora deinceps facta, evanida tandem excesserunt.

Erysipelas post puerperium.

Epipastica passìm apposita, vinum generosum, flores arnicæ in infuso cum acido minerali usque gratam ad aciditatem incenso, radix ejusdem arnicæ et camphora sub formâ boli mixtæ, multùm profuerunt.

Duplici jamjam ex morbo convaluit puerpera; elapsisque septem hebdomadis, menstrua soluta defluxere. Verùm enim ei in integrum restitutæ, firmâ atque plenâ valetudine exhilaratæ, nulla fuit in uberibus lactis secretio, infans quanquàm, magnâ et non rarâ matris cum curâ, sitiente ore papillam complexus, labellis premeret frustrà vellicantibus.

Observations de fièvres intermittentes quartes, guéries par l'arséniate de potasse ; par M. R. C. POURCELOT, *docteur en médecine à Gournay, département de Seine inférieure.*

Lues à la Société le 7 février 1809.

Arséniate de potasse dans les fièvres intermittent.

Depuis quelques années, le Journal général de médecine a dû fixer l'attention des praticiens, sur l'emploi et l'usage de l'arsenic dans les fièvres intermittentes. Le docteur Desgranges, dans l'intéressant mémoire qu'il a publié sur cette partie, dans le tome 30 de ce journal, ne laisse plus au médecin, que le soin d'apprécier par sa propre expérience, les résultats satisfaisans que paroissent en avoir obtenus des praticiens recommandables et dignes de foi.

On sait que le quinquina sagement et convenablement administré, est un médicament dont la propriété fébrifuge est constatée depuis long-tems ; mais la cherté excessive de cette substance, la difficulté souvent de s'en procurer de bonne qualité, la répugnance et le dégoût, quelquefois invincibles, qu'éprouvent certains malades à en faire usage, sont autant de motifs qui, depuis long-tems, ont engagé les médecins à la recherche de fébri-

es indigènes, et sur-tout plus faciles à être
s des malades. Une grande partie de ceux
on a employé avec quelques succès, ne
ssèdent point cette dernière qualité : trou-
r un moyen peu couteux, agréable et qui
mporteroit sur tous les succédanées du
uinquina, seroit, on ne peut en douter, une
nportante découverte pour l'humanité. Peut-
tre pourra-t-on la rencontrer cette décou-
erte dans l'usage des préparations arsenicales
dministrées avec réserve et sagacité ; c'est ce
que les observations déjà faites et celles que
je vais soumettre à la Société, me portent à
penser.

Arséniate de potasse dans les fièvres intermittent.

1re. *Observation.* Bulard, âgé de 21 ans, d'un tempérament sanguin et nerveux, domestique dans une ferme environnée de marécages et abritée par un bois du côté du midi, fut pris, au mois de juillet dernier, d'une fièvre quarte qui a cédé en peu de tems à un éméto-cathartique et à l'usage d'une tisane amère. Au bout de quinze jours, la fièvre a reparu ; le malade a fait usage du vin d'absinthe et de fébrifuges indigènes, sans succès. Vers la fin de septembre, les accès ne diminuant point d'intensité, le dégoût pour toute espèce d'aliment, existant toujours, malgré que la langue fut belle, je

Arséniate de potasse dans les fièvres intermittent.

fis faire la préparation d'arséniate de potasse communiquée par le docteur Lordat, dans le 23 volume du Journal général de médecine et pour ne point laisser au malade le soin et la liberté des doses d'un médicament aussi énergique, je fis mettre 56 gouttes de cette liqueur dans une pinte d'infusion de fleurs de tilleul, sucrée, et 18 gouttes de laudanum liquide, addition conseillée pour prévenir les accidens.

Le malade prit, d'abord, dans l'intermission des accès, deux cuillerées à bouche de la bouteille, dans un demi-verre d'infusion simple de tilleul, ce qui équivaut à deux gouttes d'arséniate, trois fois dans la journée. Le premier accès a été plus foible les jours précédens; le second, le malade a porté la dose du médicament jusqu'à quatre cuillerées; mais alors il éprouva de légères coliques et une douleur à l'épaule droite; la fièvre a manqué et a été remplacée par une grande sueur. On a continué et diminué les doses de ce médicament, dont le malade a pris en tout une pinte et demie; l'appétit est revenu et la fièvre n'a point reparu. Il y a peu de jours que j'ai vu le malade, qui ma dit se bien porter depuis ce tems.

2e. *Observ.*

2e. *Observ.* Un domestique, âgé de 30 ans, une forte constitution, habitant une commune dans laquelle se trouvent des prairies recouvertes d'eau à la suite de pluies abondantes, vint me consulter dans le mois d'octobre dernier, pour une fièvre quarte, contre laquelle il avoit employé, en vain, plusieurs médicamens conseillés par des hommes de l'art.

Arséniate de potasse dans les fièvres intermittent.

Je lui fis faire la même préparation que ci-dessus, lui prescrivant d'aller jusqu'à quatre cuillerées, trois fois dans la journée, s'il n'éprouvoit point de coliques. Je fus plus de trois semaines sans entendre parler de ce malade; mais un de ses parens, m'apprit que sa fièvre avoit cessé avec cette seule bouteille, qu'il n'avoit éprouvé que quelqu'envie de vomir, qu'il se portoit bien, et qu'il étoit retourné au service.

3e. *Observ.* Une fille de cette ville, âgée d'environ 24 ans, étoit attaquée, depuis plus de trois mois, d'une fièvre quarte; lorsque je fus appelé; à cette fièvre s'étoit jointe une suppression survenue à la suite d'une chûte de dessus un cheval, la malade ayant alors ses règles; elle me dit avoir éprouvé plusieurs hémorragies du nez, qui n'avoient point diminué un grand mal de tête, qui ne la quittoit

Arséniate de potasse dans les fièvres intermittent.

pas, malgré les bains de jambes qu'elle avoit aussi employés, ainsi que des tisanes calmantes.

Les parens de cette malade, étant dans la misère, elle n'avoit pu que tenir un fort mauvais régime et peu substantiel, aussi elle maigrit beaucoup, et son teint devint pâle: elle avoit la langue belle, quoiqu'elle eut du dégoût pour toute espèce d'alimens, particulièrement pour le pain; le ventre nullement tuméfié, ne présentoit point d'engorgement, et la malade ne se plaignoit point d'y avoir éprouvé de douleurs.

Persuadé qu'il seroit avantageux de supprimer cette fièvre, dont la période étoit fort longue, et qui affoiblissoit de plus en plus la malade, je lui conseillai l'arséniate de potasse dans l'infusion de fleurs de tilleul, dont elle prit, comme dans les précédentes observations, deux cuillerées trois fois par jour, en allant jusqu'à quatre. Le premier accès fut moins fort; au second, le frisson n'eût pas lieu, et le troisième manqua tout-à-fait. A la dose de quatre cuillerées, la malade éprouva un jour une forte colique, suivie de plusieurs selles abondantes; elle eût aussi des nausées, surtout quand elle prenoit ce médicament à jeûn. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que dès les premiers jours qu'elle en fit usage,

)pétit revint, et la malade trouvoit excellent pain et les autres alimens. Depuis quinze ırs sa fièvre n'est point revenue, et elle n'a is qu'une bouteille d'une pinte, ou 56 gouttes : la préparation.

Ces trois observations prouvent l'efficacité e l'arséniate de potasse contre les fièvres in- :rmittentes opiniâtres; elles prouvent que ce nédicament, administré à foible dose, est ans danger pour le malade. Du reste, tous es médicamens employés en médecine ne sont-ils pas des moyens incendiaires s'ils sont donnés à contre-tems et à des doses trop fortes? Enfin, elles viennent à l'appui de celles citées dans le journal de septembre dernier par le docteur André Bry, d'Angers; elles doivent aussi engager les médecins à confirmer par de nouvelles observations ce qu'on a le droit d'attendre de l'usage d'un tel médicament.

Observation d'un croup aigu sur un enfant de seize mois, guéri par le lait de sa mère; par le même.

Croup aigu.

A la suite d'une observation sur le croup aigu par M. Mercier, insérée dans le journal de novembre dernier, le rédacteur remarque que les observations de croup, chez les enfans

Croup aigu.

qui tètent encore, sont extrêmement rares qu'on avoit cru pendant quelque tems que ce individus en étoient exempts; circonstance qu'on pourroit peut-être attribuer à l'effet du lait : il cite même une observation d'Halénius, où le lait produisit de bons effets dans la dernière période de cette maladie; mais où malheureusement, les accidens étoient trop graves pour être suivis du succès. Une observation que je viens de recueillir semble confirmer les sages réflexions de M. le rédacteur.

Vers la fin de juillet dernier étant chez un cultivateur de la commune d'Avernes, distante d'une lieue de cette ville, pour y vacciner des enfans, je vis un de ces enfans, âgé de 16 mois, qui, après avoir été exposé au froid et au serein, étoit devenu très-enrhumé. Dans le moment où je le voyois, la respiration étoit courte et très-difficile, la face rouge; l'enfant poussoit des cris continus, aigus, et imitant parfaitement la voix d'un jeune coq. J'engageai la mère à faire attention à l'état de son enfant, auquel je jugeai convenable de faire appliquer des sangsues au cou; elle me dit qu'elle se borneroit simplement à lui donner le sein, sans faire usage d'aucune espèce de médicament. En effet, j'ai

la mère au bout de quelque tems; elle a rapporté que son enfant, quelques jours après, s'étoit trouvé guéri et qu'il se portoit bien (1).

Observation sur l'opération césarienne faite à Mme. D...., le 10 mars 1797; par M. COUTOULY.

Opération césarienne.

Messieurs Baudelocque et Bodin, nos collègues, ont déjà fait mention, sans la détailler, de l'observation que je publie; ils ont pensé sans doute qu'un jour j'aurois le courage de dire : *j'ai, conformément aux principes reçus, assisté de conseils éclairés, délivré par la section césarienne une femme, qui a succombé le cinquième jour de l'opération.* Je m'y détermine aujourd'hui avec la conviction que les détails de cette observation seront plus profitables à l'art que ne l'eût été, peut-être, le succès même de l'opération.

Mme. D...., d'une taille bien développée, et ayant l'extérieur d'une bonne santé, devenue

(1) Cette observation n'a pas pu être recueillie avec assez de soin, ni par conséquent rapportée avec assez de détails pour présenter les résultats que l'auteur indique dans le titre qu'il lui a donné.

Note du rédacteur.

Opération césarienne.

enceinte peu de tems après son mariage, donna sa confiance à M. Gras, médecin accoucheur. Celui-ci mandé, dès les premières douleurs de l'enfantement, reconnut que l'excavation du petit bassin étoit remplie par un corps sphéroïde lisse et rénittant, qui lui parut être la tête de l'enfant, et il annonça que l'accouchement devoit se faire très-prochainement. Mais voyant ensuite que les douleurs intenses et très-rapprochées étoient sans effet, il en chercha la cause, et reconnut que le corps qui lui avoit paru être la tête de l'enfant, étoit au contraire une tumeur à base fort large, implantée sur la partie du vagin correspondante à la cavité cotiloïde du côté droit; l'orifice de l'utérus, très-peu dilaté, se trouvoit au-dessus de cette tumeur.

Il prévint aussitôt le mari des suites dangereuses à appréhender d'un tel obstacle, et il réclama mes conseils; je ne pus me rendre à son invitation que le lendemain du jour où les douleurs s'étoient fait ressentir; les membranes s'étoient rompues; de suite, M. Gras avoit fait baigner la malade. Au premier examen, je ne parvins que très-difficilement à l'orifice de l'utérus; son peu de dilatation ne permettoit encore de rien entreprendre; je reconnus également l'existence et une partie

de l'étendue de la tumeur, et je partageai, dès ce moment avec M. Gras, son opinion et ses craintes. Nous crumes devoir réclamer encore les conseils de M. Baudelocque ; mais il ne fut libre que le lendemain matin : nous prescrivîmes un autre bain et une saignée du bras pour favoriser la dilatation de l'orifice. Opération césarienne.

M. Baudelocque reconnut toute l'exactitude de notre rapport, et nous n'eûmes tous qu'une même opinion.

L'opération césarienne eût été sans doute l'unique moyen à employer, si la vie de l'enfant eût été présumable ; mais d'après la réunion de toutes les circonstances qui avoient eu lieu, nous nous déterminâmes à porter exclusivement nos vues vers la conservation de la mère, sans toutefois nous faire illusion sur les difficultés que nous aurions à surmonter.

L'orifice de l'utérus étoit suffisamment dilaté, on parvint à pénétrer dans cet organe pour saisir les pieds ; ce ne fut qu'après la plus grande peine qu'on put les amener à la vulve ; le reste du corps ne pouvant suivre, fut extrait par portions séparées et les os du crane brisés pour pouvoir opérer leur sortie. Ce travail pénible dura trois heures, pendant lesquelles chacun de nous ne se reposoit qu'après avoir épuisé ses forces.

Opération césarienne.

J'aurois pu retrancher ces détails dont le récit ne me coûte pas moins à décrire qu'il répugne à la sensibilité du lecteur ; mais j'ai eu spécialement en vue en le rapportant, de prévenir les jeunes praticiens du danger que courent les mères qu'on veut soustraire à ceux de l'opération césarienne, cent fois moins douloureuse que le procédé à employer pour les délivrer, dans le cas d'une étroitesse extrême du bassin, par une cause quelconque ; les suites dans l'un ou l'autre de ces procédés ne présentent pas moins de dangers : notre malade ne fut en convalescence qu'après trois mois ; l'inflammation de l'utérus et de ses dépendances, la séparation d'escarres gangréneuses, une fièvre violente qui dura pendant plus de quinze jours, donna les plus vives inquiétudes. Tel est en abrégé la somme des accidens que M. Gras, dont nous ne pouvons assez louer le zèle et les soins, eût à surmonter pour conserver cette dame à la vie.

Nous crûmes de notre devoir de la prévenir en tems opportun, ainsi que son mari, de la nécessité de renoncer à devenir encore mère, attendu que la tumeur, qui avoit apporté tant d'obstacles à l'accouchement, étoit de nature, à s'accroître, et qu'elle s'opposeroit même à l'emploi de la même ressource, toute terrible

qu'elle étoit, si elle devenoit de nouveau enceinte. Opération césarienne.

Mrs. Sabatier, Lassus et Pelletan furent convoqués : leur avis ne diffèra en rien du nôtre. Ils déclarèrent que la tumeur qui occupoit le petit bassin, étoit adhérente à la partie latérale droite, qu'elle étoit carcinomateuse et susceptible d'un plus grand accroissement, qu'elle ne pouvoit être attaquée par aucun moyen, et que dans le cas fâcheux d'une nouvelle grossesse, l'opération césarienne seroit l'unique ressource pour obtenir la sortie de l'enfant.

Cet avis étoit sans doute salutaire ; mais il ne fut ni goûté ni suivi ; et au mois de juin 1796, cette dame éprouva des symptômes qui ne lui laissèrent aucun doute sur sa grossesse ; elle me fit appeler pour m'annoncer que j'avois exclusivement toute sa confiance, et qu'elle me prioit instamment de me charger de l'accoucher.

Le tems de la grossesse se passa sans accident ; j'étois plus qu'elle affecté de son état ; je la fis baigner fort souvent, et saigner une seule fois.

Dès les premières annonces du travail, elle me fit appeler : je sentis au toucher que la tumeur étoit beaucoup plus volumineuse que

Opération césarienne.

la première fois, que le peu d'espace resta à la partie latérale gauche du bassin étoit à peine suffisant pour atteindre l'orifice que je trouvai situé, comme dans la grossesse précédente, au-dessus du pubis et déjà dilaté; dans la nuit les douleurs avoient déterminé la sortie d'une partie des eaux.

Je convoquai Mrs. Baudelocque, Lassus, Ané, Bodin. Les deux derniers n'avoient pas encore pris connoissance de la maladie; ils le firent et se réunirent, à notre opinion, sur la nécessité indispensable de l'opération césarienne.

J'annonçai que, d'après deux succès obtenus par la méthode transversale, que j'avois vu pratiquer par M. Lauverjat, succès auxquels j'avois eu le bonheur de coopérer en ma qualité de consultant dans les deux circonstances, j'étois dans la résolution d'employer le même mode pour le cas actuel; et à dix heures et demie j'y procédai en présence et avec l'aide des consultans que je viens de désigner.

J'avois préalablement sondé la malade, qui n'avoit rendu qu'une petite quantité d'urines, quoiqu'elle n'eût pas satisfait à ce besoin depuis long-tems; je fis, suivant la méthode de M. Lauverjat, une incision transversale

Opération césarienne.

d'environ cinq pouces et demi sur les tégumens, qui étoient fort amincis. La matrice incisée dans le même sens, se trouva aussi très mince; il se présenta une main de l'enfant. Ayant introduit la mienne, je la sentis serrée, et je crus utile d'aggrandir l'incision de la matrice du côté de l'ombilic; il me fut ensuite assez facile d'aller chercher les pieds, et de dégager les bras. La tête sortit aisément, la face étant de côté; nous eûmes la satisfaction de recevoir un enfant du sexe masculin, bien fort et bien portant, qui, encore dans le moment où je publie cette observation, jouit d'une parfaite santé. Il n'y eût qu'une très-petite effusion de sang de la matrice et des intestins; il s'échappa une portion d'intestin et d'épiploon, qu'il fut facile de réduire et de maintenir. Nous remarquâmes, M. Baudelocque et moi, que l'incision de la matrice étoit restée parallèle, quoique très-inférieure à celle des tégumens.

Toutes les parties remises en place, les caillots retirés et la plaie nettoyée, la peau incisée fut rapprochée dans toute sa longueur et maintenue par des bandelettes agglutinatives, qu'on couvrit d'un linge sec; de la charpie, des compresses, et un bandage de corps composèrent le reste de l'appareil. La malade sup-

Opération césarienne.

porta l'opération avec un grand courage et sans la moindre syncope. Quelques instans après, elle eut un violent accès de toux, dont les efforts occasionnèrent la sortie d'une portion d'intestin, ce qui nous décida à ajouter une longue et large bande roulée pour prévenir un pareil accident : le doigt introduit dans la vulve, il en sortit du sang liquide et en caillots.

Nous prescrivîmes un loock calmant et des boissons délayantes; à sept heures du soir, la malade n'avoit point encore uriné; la toux qui continuoit, paroissoit avoir déterminé des douleurs vers la plaie; la peau et la langue étoient bonnes, mais le pouls devenoit un peu fréquent; les lochies avoient été assez abondantes, il y avoit des tranchées; un peu de gêne dans la respiration, nous parut être l'effet du refoulement des viscères du bas-ventre, vers la poitrine; l'appareil étoit teint d'une espèce de sérosité rougeâtre.

La première nuit fut assez calme, les lochies et les urines coulèrent librement, et il y eut près de deux heures de sommeil; la matinée du 25 se passa sans événement fâcheux; on donna un lavement émollient. Les consultans assemblés à six heures du soir, nous resolûmes de lever l'appareil dont

Opération césarienne.

es différentes pièces étoient dures et gênoient la malade : un nouvel appareil fut appliqué ; le ventre étoit plus volumineux et le pouls plus élevé, les tranchées et la difficulté de respirer continuoient ; on fit une saignée de deux palettes.

La deuxième nuit se passa sans sommeil marqué. Le 22, à dix heures du matin, nous trouvâmes la malade fatiguée par des nausées ; l'écoulement des lochies étoit suspendu, le pouls un peu fébrile, la région de l'estomac moins tendue : l'appareil fut levé, ainsi qu'une partie des bandelettes agglutinatives ; une portion d'épiploon sortit et fut réduite sur-le-champ ; les tégumens restèrent en contact, excepté dans une petite étendue, où l'on introduisit une bandelette de linge effilé dans l'intérieur, laquelle bandelette fut fixée à l'extérieur ; l'appareil fut arrosé avec une décoction émolliente, dans laquelle on trempa une flanelle, qui fut ajoutée aux autres pièces ; une saignée d'une palette fut très-bien supportée : il y eut, dans la journée, un vomissement considérable d'alimens pris la veille de l'opération ; un lavement laxatif resta sans effet.

La troisième nuit fut agitée ; les urines coulèrent abondamment, mais il n'y eut point de

Opération césarienne.

lochies. A six heures du matin, deux vomissemens de liquides blanchâtres, chargés de quelques alimens; le pouls plus petit, le bas-ventre plus douloureux, sur-tout du côté gauche; la région épigastrique, néanmoins, un peu plus souple; à neuf heures du matin l'appareil fut entièrement levé, et appliqué après qu'on eut fait rentrer une grande quantité d'épiploon engagée dans la plaie, et détruit les adhérences, qu'avoit contractées une portion de l'arc du colon, la languette de linge fut seule supprimée. Je jugeai qu'il étoit prudent d'assujettir une personne à tenir continuellement ses mains appliquées sur l'appareil, pour en prévenir le dérangement, dans le cas où la malade feroit des efforts pour vomir, ou se livreroit à de grands mouvemens : l'orangeade fut prescrite pour boisson, et on fit prendre un peu de gelée de veau: il y eut quelques coliques dans la journée. Le 30, nous levâmes encore l'appareil, qui fut réappliqué, avec la précaution de retirer quelques bandelettes agglutinatives de la partie externe de la plaie, pour ménager un issue aux matières qui pourroient s'épancher dans l'intérieur.

La quatrième nuit, il y eut deux heures d'un sommeil assez calme; on avoit donné

un lavement laxatif, qui avoit procuré deux selles; les lochies coulèrent un peu et les urines abondamment. Le matin à dix heures, le pouls étoit moins agité que la veille; le soir, la peau étoit douce et la langue humide; les bords de la plaie étoient bien affrontés; il n'avoit rien coulé : on détacha plusieurs bandelettes agglutinatives. Cet état nous parut si satisfaisant, que nous décidâmes de ne nous réunir que le lendemain. Dans l'après-midi, il y eut plusieurs nausées, et même un vomissement de matières blanches; le pouls devint plus fréquent et plus dur; le ventre plus tendu et plus douloureux, sur-tout du côté gauche; les accidens s'aggravèrent de plus en plus; et, dès les quatre heures du matin, le froid des extrémités et tous les symptômes avant-coureurs d'une mort prochaine se manifestèrent. On vint nous chercher, M. Bodin et moi, et nous n'arrivâmes que pour voir finir, à six heures du matin, l'intéressante autant qu'infortunée malade, à laquelle nous avions prodigué tous les soins possibles.

Opération césarienne.

Nous apprîmes, par la suite, que Mme. D.... dans sa jeunesse, jouant avec une de ses camarades à qui courroit le mieux sur des lits, pour s'attraper, s'étoit laissée tomber sur la

Operation césarienne.

pomme d'un d'eux, laquelle ayant pénétré dans les parties, y avoit déterminé une contusion avec un épanchement de sang assez considérable, ce qui avoit nécessité pendant fort long-tems les soins d'un chirurgien, d'où l'on doit conclure que la chûte a donné naissance, et a été la vraie cause de la formation de la tumeur.

Le soir du même jour, nous nous réunîmes pour faire l'ouverture du cadâvre; M. Bodin, l'un des consultans, exposa que, jusqu'ici, on s'étoit toujours contenté, en pareille circonstance, d'ouvrir l'abdomen, pour rechercher la cause de la mort, et s'assurer des vraies dimensions du bassin; mais qu'on avoit négligé de porter ses regards sur les parties contenantes du bas-ventre; qu'en conséquence, voulant profiter de la tuméfaction de l'abdomen, dont l'état actuel répondoit à celui de son développement au moment de l'opération, il desireroit qu'on disséquât d'abord la peau qui le recouvre, à l'effet de mettre les muscles abdominaux à découvert, observer la direction de leurs fibres, ainsi que les changemens qu'ils auroient subis par la grossesse; que de cette manière on pourroit examiner à nu ceux qui avoient été intéressés dans l'opération, en quel sens ils l'avoient été; et d'après toutes

ces

ces considérations, pouvoit, par la suite, se déterminer avec plus de précision, sur la préférence à accorder à l'une des trois méthodes d'opérer.

Cette proposition, nouvelle jusqu'alors, quelqu'intérêt qu'elle présentât, ne fut point accueillie, à cause du tems qu'il falloit employer à ces recherches, mais M. Bodin paroissant y attacher la plus grande importance, on se conforma au plan qu'il venoit de tracer.

On verra, par le procès-verbal ci-après, combien cette opinion étoit fondée; et c'est en ce sens que j'ai cru pouvoir annoncer dès le début, que cette observation seroit plus utile à l'art, que ne l'eut été peut-être le succès même de l'opération.

Procès-verbal de l'ouverture du cadavre de Thérèse Morlière, femme Delnos, faite par MM. COUTOULY, BAUDELOCQUE, LASSUS, BODIN et ANÉ.

Ouverture du cadavre.

Le 25 ventôse an 5, vers les huit heures du soir, nous soussignés, membres de la ci-devant Académie de chirurgie, et officier de santé, nous sommes rendus chez M. Delnos, marchand mercier, rubanier, rue St.-Denis, au coin de celle de la Chanvrerie,

Ouverture du cadâvre.

à l'effet de procéder à l'ouverture et à l'examen du cadâvre de sa femme, âgée de 22 à 24 ans, décédée à cinq heures trois quarts du matin, et cent quatorze heures après l'opération césarienne, pratiquée par M. Coutouly, l'un des soussignés, et du consentement unanime de tous, après en avoir reconnu et constaté l'indispensable nécessité, nous avons observé ce qui suit :

Le cadâvre couché et incliné sur le côté droit, avoit les extrémités, tant supérieures qu'inférieures, à demi-fléchies et dans l'état de roideur ordinaire, quelque tems après la mort;

Le ventre étoit développé de toutes parts, très-tuméfié et tendu; la couleur de la peau étoit celle du reste de l'habitude du corps;

Les bords de la plaie des tégumens, étoient exactement rapprochés et maintenus dans cet état, par les languettes de taffetas d'Angleterre, qu'on avoit réapliquées le troisième jour de l'opération;

Cette plaie située au côté droit, avoit quatre pouces et demi de longueur; elle se portoit transversalement, depuis quelques travers de doigts de la ligne blanche, vers l'extrémité du cartilage de la seconde des fausses côtes, en comptant de haut en bas; elle

toit située au-dessus de la grande convexité que formoit le ventre de ce côté, à environ deux travers de doigts au-dessus de l'ombilic; Ouverture du cadâvre.

La distance de l'ombilic au haut du pubis, étoit de cinq pouces. Ayant fait une incision cruciale aux tégumens, avec l'intention de laisser la plaie beaucoup au-dessus, on a découvert les muscles avec les mêmes soins que pour une démonstration anatomique, afin de bien reconnoître la direction de leurs fibres dans l'état de développement où étoit le ventre, et de mieux juger le sens dans lequel elles avoient été coupées dans l'opération : et l'on a remarqué que les fibres des muscles obliques externes n'avoient nullement changé de direction : que ces muscles n'occupoient que les parties les plus reculées des côtés du ventre ; qu'aucune de ces fibres n'avoit été intéressée dans l'opération ; que les muscles obliques internes, et les transverses, n'avoient éprouvé, de même, aucun changement dans la direction de leurs fibres, ni subi l'incision de la part de l'instrument dans l'opération, attendu qu'ils n'occupoient que les parties les plus reculées des côtés du ventre, comme les muscles obliques externes ;

Les muscles droits, rapprochés vers leurs attaches aux os pubis, alloient, en s'écar-

Ouverture du cadavre.

tant beaucoup l'un de l'autre, jusqu'à la hauteur d'un pouce et plus au-dessus de l'ombilic et, ensuite, se rapprochoient un peu vers leurs attaches à la poitrine; de sorte que l'espace aponevrotique qui les séparoit l'un de l'autre, l'espace connu sous le nom de ligne et de bande blanche, représentoit une espèce de losange, ou de centre ovale, de la longueur de douze pouces, du pubis au cartilage xiphoïde, et de quatre pouces de largeur à la hauteur d'un pouce au-dessus de l'ombilic;

Les muscles droits s'élevoient ainsi du pubis aux côtés de la poitrine et en devant; en se jettant sur les côtés, ils recouvroient presque toute la convexité latérale du ventre; l'un et l'autre étoient de quatre pouces de largeur;

Le muscle droit du côté droit avoit été coupé transversalement dans toute sa largeur, au moment de l'opération, entre la deuxième et la troisième intersections tendineuses, en comptant de bas en haut;

Les bords de la section de ce muscle étoient écartés de deux pouces deux lignes; tandis que les lèvres de la plaie des tégumens, comme nous l'avons déjà remarqué, étoient rapprochés et maintenus moyennant des bandelettes de taffetas gommé;

Ouverture du cadâvre.

On découvroit dans toute l'étendue de la plaie du muscle droit, et au-dessous des tégumens, qu'on avoit conséquemment détachés, une portion de l'arc du colon, une portion d'épiploon, et une portion d'intestin grêle, qui remplissoient cette plaie entièrement, et qui adhéroient par-tout à son bord; on a remarqué que la portion d'épiploon, qui se présentoit ainsi, étoit ulcérée en deux endroits;

En ouvrant le ventre longitudinalement, on a remarqué que l'épaisseur de la ligne blanche, y comprise celle du péritoine au-dessous de l'ombilic, étoit de deux lignes ou environ.

L'incision cruciale étant faite aux aponévroses, aux muscles et au péritoine, on a observé que l'arc du colon étoit météorisé et dilaté au point de paroître comme un second estomac; que les intestins grêles étoient également météorisés, très-gros, enflammés, adhérens entr'eux dans beaucoup d'endroits, ainsi qu'avec le péritoine; que leurs membranes étoient d'une épaisseur singulièrement remarquable en comparaison de ce qu'on les trouve communément, même dans l'état inflammatoire; qu'il y avoit une tache gangreneuse, longue de plusieurs pouces, et de

Ouverture du cadavre.

la largeur de douze à quinze lignes à l'une des circonvolutions du jejunum ; et que cette tache correspondoit au point du côté gauche du ventre, où la femme avoit éprouvé des douleurs pongitives dès le troisième jour de l'opération, lieu désigné ci-dessous comme le siège d'un épanchement séreux et sanguinolent.

Le colon, l'iléon et l'épiploon, adhéront fortement entr'eux, adhéroient également aux enveloppes du ventre, au-dessous de la lèvre inférieure de la plaie ou de la section transversale du muscle droit;

Il y avoit un épanchement assez considérable de sérosité sanguinolente dans la fosse lombaire gauche, au lieu où la femme avoit éprouvé une douleur pongitive, et où l'on avoit, alors, remarqué extérieurement une longue tuméfaction dans une étendue circonscrite; les enveloppes musculaires du ventre et le tissu adipeux, ont paru légèrement infiltrés dans cet endroit;

Il existoit un épanchement de sang noir coagulé, un peu disséminé dans la région hypogastrique, et au bas de la région iliaque droite, qu'on a évalué à deux palettes;

La matrice étoit inclinée sur le pubis droit et sur le devant de la fosse iliaque de ce

Ouverture du cadâvre.

ité, au point que la surface antérieure ppuyoit sur cet os pubis, tandis que sa face ostérieure soutenoit le paquet intestinal;

Sa surface antérieure étoit d'un rouge brun, irant sur la couleur gangreneuse et enflammée par-tout; sa surface postérieure étoit à-peu-près de même couleur, et a offert, de plus, une tache gangreneuse de l'étendue d'un écu de trois livres;

La longueur de la matrice, du bas de son cou au sommet de son fond, étoit au-delà de six pouces et au-dessous de sept; la distance d'une trompe de fallope à l'autre, alloit à quatre pouces; l'élévation du sommet de son fond, au-dessus d'une ligne, même transversalement de l'origine d'une trompe à l'origine de l'autre, étoit de deux pouces et demi;

La plaie de la matrice se trouvoit sur le sommet du fond de cet organe, le long de ce qu'on appelle bord supérieur; elle avoit deux pouces deux lignes d'étendue, mesurée extérieurement; elle étoit environ trois lignes plus près de l'origine de la trompe gauche;

Le compas introduit dans cette plaie, n'a pu s'y ouvrir que d'un pouce sept lignes, de sorte que cette plaie considérée de l'intérieur de la cavité de la matrice, auroit paru de quatorze lignes plus courte qu'à la surface

Ouverture du cadavre.

externe de ce viscère, ce qui dépendoit du gonflement et de l'engorgement du tissu de la matrice même;

L'épaisseur de la lèvre antérieure de cette plaie étoit de seize lignes, celle de la lèvre postérieure, de treize lignes seulement; ces deux lèvres se touchoient, de sorte que la plaie dont il s'agit, paroissoit sans largeur.

On examina ensuite le bassin, ses rapports avec la vessie, l'intestin rectum, le vagin et la tumeur qui avoit déterminé à faire l'opération césarienne; on observa que la vessie se trouvoit située derrière et au-dessus du pubis droit; que l'intestin rectum étoit situé sur le côté gauche de la saillie du sacrum; que le vagin déjeté par la tumeur, vers le côté gauche du bassin, s'élevoit de ce côté, à la hauteur de la ligne iléopectinée, où l'orifice de la matrice s'étoit constamment découvert par le toucher; enfin, que la tumeur remplissoit toute la cavité du petit bassin de la manière suivante:

On voyoit cette tumeur, liée assez étroitement à toute la surface latérale droite du bassin, et au demi-cercle antérieur de cette cavité, conséquemment à la surface interne de l'un et de l'autre os pubis, de manière, cependant, qu'elle n'étoit pas entièrement immobile, comme on le remarque ci-dessous;

Ouverture du cadâvre.

Le sommet de cette tumeur, étoit par-tout à la hauteur du détroit supérieur, et elle s'approchoit beaucoup, de l'autre part, du détroit inférieur;

Sa hauteur ou sa longueur mesurée du détroit supérieur au point qui s'approchoit le plus du détroit inférieur, étoit de trois pouces cinq lignes; son épaisseur, mesurée dans la direction du pubis au sacrum, avoit deux pouces dix lignes; et son épaisseur transversale, c'est-à-dire, d'un côté à l'autre de la cavité du bassin, trois pouces trois lignes; d'où il paroîtra évident, d'après les dimensions du bassin même, qu'elle remplissoit presque toute la cavité de celui-ci;

Elle étoit dure, solide, comme le sont toutes les tumeurs squirrheuses; en la poussant de bas en haut, au moyen des doigts portés dans le vagin, on pouvoit faire monter le sommet, d'environ deux petits travers de doigts, au-dessus du niveau des os pubis; mais en pressant et en appuyant dessus ce même sommet, on ne pouvoit porter cette même tumeur en bas au-dessous du niveau qui lui paroissoit naturel.

La face postérieure de cette tumeur, s'approchoit tellement du sacrum, qu'on ne pouvoit introduire, entr'elle et ces os, qu'un

Ouverture du cadavre.

seul doigt ; mais avec assez peu d'effort deux doigts, l'index et le médius, pouvoie s'insinuer de front entre cette tumeur et l côté gauche du bassin; de sorte que sa dis tance du sacrum, n'étoit que d'un travers d doigt, et sa distance du côté gauche d bassin, de deux travers de doigts; on n pouvoit pas écarter cette tumeur de la parti latérale droite du bassin, à laquelle elle s trouvoit liée par le tissu cellulaire;

Le diamètre du détroit supérieur, mesuré du haut de la symphyse du pubis, au-dessous de l'angle sacro-vertébral, étoit de trois pouces trois lignes, et le diamètre transversal de quatre pouces sept lignes.

Le diamètre du détroit inférieur, mesuré de la pointe du coccix, au bas de la symphyse du pubis, avoit trois pouces huit lignes; celui qui passe d'une tubérosité ischiatique à l'autre, quatre pouces cinq lignes.

Dans la dissection ultérieure des parties contenues dans le bassin, on a remarqué que la tumeur étoit ulcérée de la grandeur d'une pièce de vingt-quatre sous, et de la profondeur d'environ un pouce, dans la partie droite et inférieure (1).

(1) Le bassin a été détaché du sujet, avec la matrice, la tumeur et les autres parties, sans rien changer

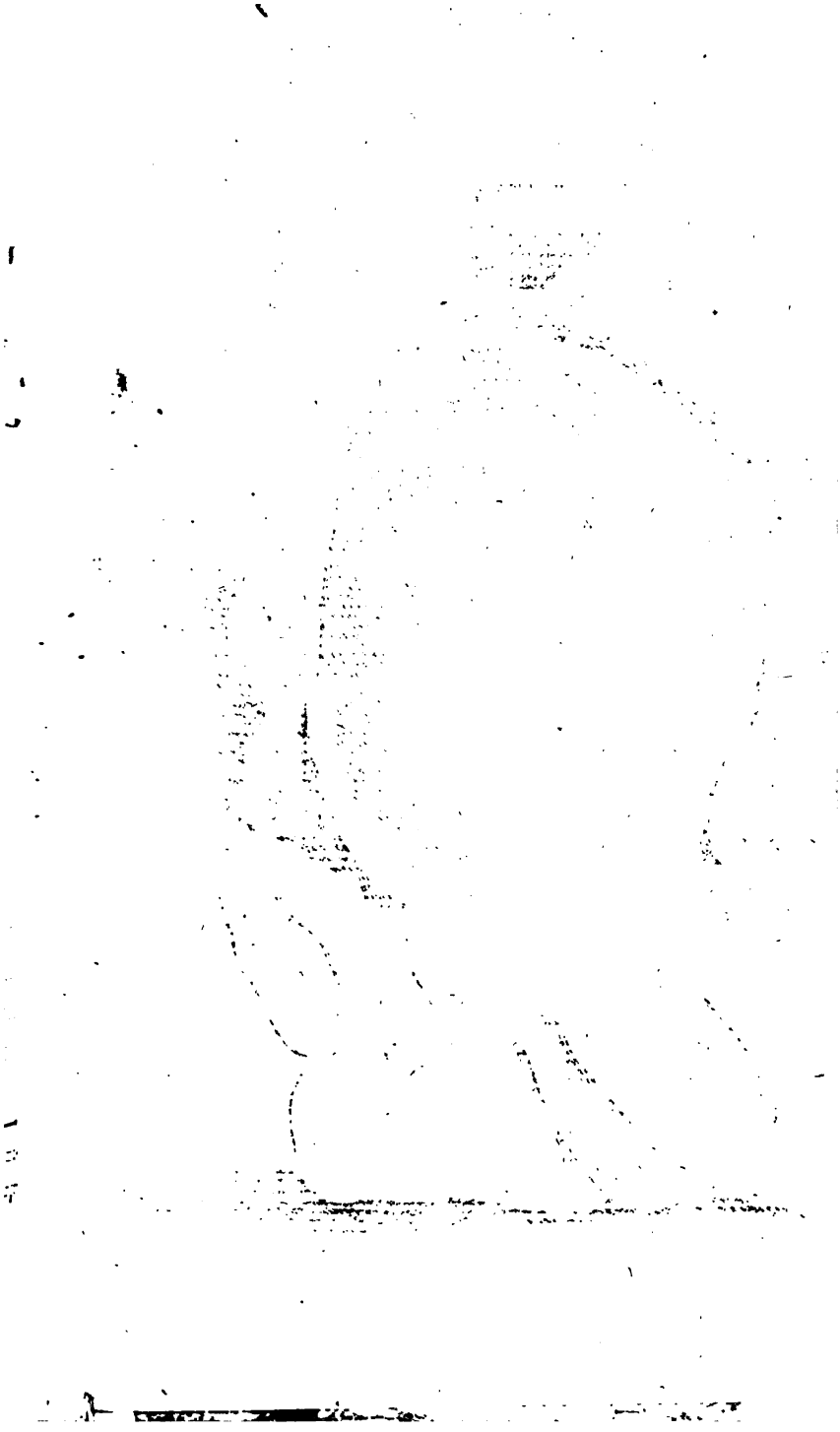

Fig. 4.

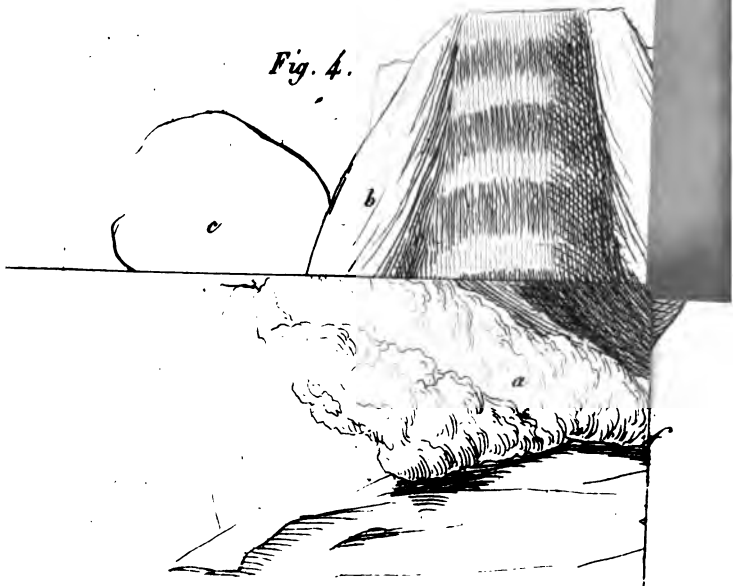

Planche 1re

UNIV. OF MICH.

Ouverture du cadâvre.

Pour me conformer au desir de tous ceux ont assisté à l'ouverture du cadâvre, j'ai t, dans le moment, modeler en cire co- riée, sur la nature, toutes les parties, et rès avoir fait faire pareillement des dessins loriés, que je conserve dans mon cabinet, n ai fait faire la gravure, afin que le lecteur yant sous les yeux, il lui fut facile de juger n volume de la tumeur qui remplissoit toute cavité du petit bassin, de l'état dans lequel la matrice, ainsi que toutes les parties ment de la mort.

Description de la gravure.

NCHE Ière. Figure Ière.

La peau des tégumens incisée cruciament, les bords étant relevés;

Ligne ou bande blanche représentant ne espèce de losange, du pubis au cartilage xiphoïde; il y avoit douze pouces de longueur et quatre de largeur, à la hauteur d'un pouce au-dessus de l'ombilic;

La plaie, faite au muscle droit, dans laquelle on remarque une portion de

---

ars rapports respectifs, et cette pièce est restée e les mains de M. Coutouly, pour être conservée, inée et modelée, s'il le juge convenable.

Ouverture du cadavre.

l'arc du colon et une portion d'intestin grêle;

ddd. Le muscle droit coupé complettement et transversalement, presque à la moitié de sa longueur;

ee. Le muscle oblique externe nullement coupé, mais fortement reculé en arrière.

Figure II.

aaaa. Représente la matrice inclinée sur le pubis droit et sur le devant de la fosse iliaque de ce côté, soutenant le paquet intestinal;

bb. Plaie de la matrice, qui a donné issue à l'enfant; elle avoit deux pouces neuf lignes d'étendue; elle étoit plus près de la trompe droite, que de la trompe gauche;

ccc. Circonvolutions de divers intestins;

ddd. Les ovaires;

eee. Les trompes de fallope;

fff. Les cavités cotiloïdes;

gg. Les trous ovalaires.

Figure III. Elle représente la matrice hors du bassin, ainsi que toutes les parties de la génération:

aaa. Le corps de la matrice;

bbb. L'incision;

ccc. Le vagin contourné, formant une es-

péce d'angle, déterminé par la pression que faisoit sur lui la tumeur;

Ouverture du cadavre.

a vessie rejetée sur le pubis, et comprimée par la matrice;

Grandes lèvres;

Le rectum.

Figure IV.

a. La tumeur carcinomateuse remplissant toute la cavité du petit bassin;

. Les deux muscles psoas;

. Les cavités iliaques;

d. Les cavités cotiloïdes;

. Les trous ovalaires.

Figure V. Elle représente la matrice une personne, qui fut opérée également, uivant le procédé prescrit par M. Lauerjat, laquelle mourut après autant de tems ue Mme. D.... Mais sa matrice se contracta, comme on le voit, d'une manière bien lus efficace, puisqu'elle est presque revenue son état naturel: d'où l'on doit être porté croire que la compression qu'a exercée la umeur sur la matrice de la femme D...., a été la cause de sa non-rétraction; ce qui a déterminé la gangrène, et, par suite, la mort.

LITTÉRATURE MÉDICALE FRANÇAISE.

Traité de la plique polonnoise, suivi d'observations sur cette maladie ; par F. L. DE LAFONTAINE *premier chirurgien du dernier roi de Pologne ; traduit de l'allemand par* A. J. L. JOURDAN, *chirurgien de la Grande-Armée, etc.*

Suite et fin de l'extrait communiqué par M. ROUSSILLE-CHAMSERU.

Sur la plique.

Ce que M. Delafontaine rapporte de ses expériences faites avec le lycopode, n'a rien de bien concluant : l'usage anciennement recommandé de cette substance, contre le *trichoma*, rappelle ces remèdes populaires de son tems accrédités, *post hoc*, *propter hoc*, dans des maladies sujettes à des intervalles de suspension, à de longues intermittences. L'administration intérieure de la poussière de lycopode, son application extérieure, et l'emploi de la plante, en bain, en fomentation, suivant que le mal a paru s'interrompre, ont pu séduire la confiance ; mais le *plica* n'a pas moins continué de repulluler au milieu des causes qui ne cessent de le reproduire.

Nous sommes avertis qu'on ne peut avoir recours aux différens moyens détaillés jusqu'ici, que lorsqu'il n'y a pas de fièvre ; cela doit nous rendre, le lecteur et moi, fort circonspects. « Si celle-ci se manifeste, et qu'elle soit violente, il faudra mettre en usage les antiphlogistiques, et même la saignée du bras par précaution. Cependant on ne doit la pratiquer qu'avec circonspection... Des saburres sont-elles accumulées

ns les premières voies, on administrera les diges-
fs, les évacuans rafraîchissans, les vomitifs, en ayant
)in cependant de n'ordonner les évacuans que dans les
as urgens, et d'user de précaution dans leur emploi. »
.a fièvre, ou les divers types de fièvre, sont du nombre
es maladies conjointes et intercurrentes, qui doivent
e montrer dans la même sphère où l'on voit le *tri-*
:homa. Le lecteur jugera que la fièvre est sans doute
un incident qui jette du mécompte dans le système de
l'auteur, et sur lequel un vrai médecin ne peut passer
aussi légèrement avec les seuls antiphlogistiques, avec
la saignée du bras par précaution; avec les digestifs,
les vomitifs, les évacuans, s'il y a complication de
saburre, etc.; mais continuons la lecture du chapitre:

« Comme la petite vérole ne peut se déclarer sans être accompagnée de fièvre, de même sans cette condition, la plique ne peut se jeter sur les cheveux. On ne doit donc apporter aucun obstacle à cette fièvre si nécessaire pour l'établissement de la crise; il faut bien se garder de troubler la marche de la nature : c'est pourquoi on augmentera la fièvre, si elle est trop foible; on la calmera, si elle est trop violente; on l'entretiendra enfin dans un degré suffisant pour que la crise puisse avoir lieu : c'est là ce qui exige la plus grande attention de la part du médecin. » Le lecteur étonné des lieux communs, si élégamment débités dans cet article, dira que la comparaison de la petite vérole avec le *trichoma* n'est pas heureuse; la fièvre préparatoire à l'éruption variolique est un phénomène constant; elle peut être considérée comme un élément nécessaire du travail exanthémateux : mais la fièvre que l'on veut établir pour condition sans laquelle la

Sur la plique.

plique ne peut se jeter sur les cheveux, tandis
cette plique existe déjà, et qu'elle saute aux yeux,
un être de raison. N'a-t-il pas été dit, il n'y a qu
instant, que quelquefois ou souvent on voyoit le
choma se former sans la moindre indisposition;
variole n'admet point de pareilles exceptions. Le p
rallèle que l'on a voulu hasarder prouve donc la fauss
de l'observation, et il n'est besoin de fièvre d'invasio
pas plus que de crise, dans aucune plique. *Hypothesi
mentita est sibi.*

Si j'ai encouru quelques reproches de n'avoir poin
assez détaillé, dans cet extrait, la symptomatologi
trichomatique de M. de Lafontaine, et de m'être à-
peu-près borné à le révoquer en doute en son entier,
le lecteur sentira mieux maintenant combien j'étoi
fondé à déclarer mon scepticisme; car s'il étoit un
symptôme capital à décrire avant que de le représenter
dans la curation, ce devroit être cette fièvre prétendue
aussi essentielle à l'invasion du *plica* que l'est à la va-
riole la fièvre d'ébullition. Or, l'auteur n'en a pas dit
un mot; j'en ai fait la recherche la plus exacte... Je
suis fâché de l'avouer, plus j'ai médité l'ouvrage dont
je rends compte, plus je me suis vu forcé d'aller bien
au-delà du doute, sur nombre d'assertions avancées à
plaisir, et bientôt infirmées ou démenties, dans le livre
même, par les contradictions qu'elles impliquent. Le
lecteur en fera la vérification, à mesure que, pour
me justifier, j'acheverai avec lui le reste de cette
analyse.

Malgré la longueur inévitable que je mets à discuter
l'ouvrage, en le copiant mot à mot, je suis encore obligé
de m'asservir dans la description du texte à ce qui suit :

« La

a crise, comme je l'ai déjà dit, se décide sou-
t tout-à-coup; mais souvent aussi elle n'arrive
au bout de quelques jours, de quelques semaines,
même de quelques mois. » Voici deux *souvent* en
uflit pour deux événemens différens, dont un paroît
voir être plus rare que l'autre. Si je consulte ce que
on a déjà dit, je trouve à l'ordinaire une variante en
s termes : « La plique ne se manifeste d'autrefois
u'après plusieurs semaines, plusieurs mois, ou même
lusieurs années. » Cette version laisse plus de marge
jue la précédente. « Tout cela dépend, ajoute l'auteur,
le la disposition des humeurs et de l'intensité de la
ièvre. »

Rien sans doute n'est plus lumineux, plus concluant que cette solution. « Si le malade est déjà affoibli par les accidens antérieurs ou par l'âge (il auroit fallu, afin de compléter cette distribution, accuser aussi l'abus des remèdes, des traitemens ou cures imaginaires), la fièvre n'est ordinairement pas suffisante pour donner lieu à la crise; on cherchera donc à augmenter les forces par les alimens nutritifs, les bonnes soupes, le chocolat, le vin, etc. »

Comment pourrais-je me tirer de ce galimatias, si bien appelé par Horace, *voces inopes rerum?* Que faire maintenant de la comparaison de la plique avec la variole quant à la parité de la fièvre comme condition *sine quâ non?* Dans quel tems de semaine, de mois ou d'année, pourra-t-on placer méthodiquement et avec connoissance de cause, la polypharmacie de l'auteur que je n'aurai pas transcrite, à beaucoup près, en son entier? Arrêtons-nous à la supposition la plus raisonnable, celle du patient affoibli, qui n'est

Sur la plique.

plus en état de rien supporter. La crise, la fièvre, qui devoient venir, ne viennent point : celle-ci est insuffisante, et M. de Lafontaine me semble très-disposé à y renoncer, quand il cherche à restaurer ses malades par de bons analeptiques. L'expédient est sage, il est profitable à tous les porte-pliques : malheureusement il doit encore, faute d'emploi, rester sur le papier, comme objet de luxe ; tant que la pauvreté ne permet pas de populariser des secours que l'aisance seule peut se procurer.

Dans le reste de la cure, ce sont des contradictions perpétuelles entre les indications à remplir à raison des phénomènes critiques dont l'auteur a fait sa chimère ; ce sont tous symptômes, accidens, anomalies de toutes maladies possibles, rapportés au fantôme du vice trichomatique. S'il est un mérite dans ce genre de travestissement, c'est qu'aucun autre écrivain sur le *trichoma* n'a accumulé plus de sophismes, et rien n'est plus remarquable que la facilité d'imagination de M. *de* Lafontaine ; il affirme indifféremment le pour et le contre ; il promet tous les succès et n'en assure aucun ; tout lui a réussi ; et, au fond, il n'y a de guérison pour personne. La grande conséquence de sa doctrine idéale est de pousser par-tout à la plique et à ses ordures ; il prouve par cela même, et il ne s'en doute pas, le principe réel de cet affreux accident, sa vraie origine qu'il prétend nier : impatient d'obtenir l'apparition de ce foyer sordide, il ose, à la honte de l'art et de la science, provoquer toutes les pliques artificielles, soi-disant inoculées : c'est le comble du délire ! Je ne finirai pas sans le démontrer : il me tarde pour cela d'en être à l'examen des observations qui terminent

Sur la plique.

l'ouvrage. Aussi bien je dois abréger sur le long article de la coupe de la plique qui découle, en entier, du même esprit d'hypothèse, d'erreur et de vertige. Si, de l'aveu de M. de Lafontaine, et d'après une foule de témoignages « une infinité de pliques ont été coupées sans qu'il en résultât la moindre maladie, » pourquoi cette mesure si salutaire, si pressante, ne seroit-elle pas la base du traitement le plus simple et le plus approprié à la nature de l'accident? Le professeur Franck, le docteur Hennich et moi, nous n'avons point balancé à employer cette pratique, et il a dû nous suffire d'en avoir constaté la réussite.

En rapprochant synthétiquement les vues et les inductions de l'auteur dans sa manière d'observer, voici ce que j'en ai écrit il y a deux ans : Dans les vingt observations de M. S.... la plique des cheveux, quelquefois celle des ongles, plus rarement la plique des aiselles, du pubis et de l'anus, s'offrent sous différens aspects comme un remède bienfaisant et énergique. C'est une irritation locale, propre à en faire cesser d'autres : c'est un stimulant, un exutoire mis à la mode en Pologne, et qui paroît agir à l'instar des rubéfians, des vésicans, des fonticules. Ce n'est pas moins une triste et dégoûtante infirmité dont on est bien plus redevable aux illusions de l'ignorance et du préjugé, qu'aux intentions de la nature et au vœu de la raison. De suite j'ai donné de chaque observation une courte analyse; aujourd'hui je laisse au lecteur le soin de les lire et de les juger, en me bornant à lui communiquer, le plus brièvement qu'il me sera possible, les réflexions qu'elles m'ont suggérées.

Sur la plique.

D'abord M. D. L. pourra bien présumer que dans la 1ere. observation (dont je connois des versions altérées qui la rendent apocryphe), je n'ai vu qu'une *expérience* douteuse, *fallax experimentum ;* jamais je n'admettrai en principe de faire dépendre l'issue d'une péripneumonie du hazard d'une plique. Le sujet de la seconde observation est une femme si violemment droguée pour un rhumatisme, qu'elle tomba dans les convulsions les plus graves. La disposition à la plique est mise en hypothèse : on provoque l'irritation du cuir chevelu, les sueurs et le mélange informe des cheveux. Rien ne me prouve que, si la malade a continué sa carrière, elle n'ait encore pu ressentir des anomalies des retours de son rhumatisme ou d'autres maux. La troisième observation m'a paru insignifiante : le *trichoma* ne garantit pas des dangers de la crapule. La quatrième observation concerne un paralytique qui recouvre l'usage de ses membres à la suite d'une sueur copieuse : lui étoit-il indispensable en outre d'avoir la plique *de* tous les poils ? Les fortifians, dit l'auteur, ont achevé la cure. J'ai déduit de la cinquième observation des conséquences sur la difformité des ongles des orteils, observée ailleurs chez des gouteux sans qu'on ait encore songé que ce dût être une plique de Pologne. J'ai sur-tout apperçu, dans la sixième observation, et dans la remarque qui y est jointe, l'abus du *post hoc, propter hoc*, et l'habitude de déduire des lois générales de quelques apparences particulières. Voici une vérité palpable : de toutes les occasions qui amènent le *trichoma*, une des plus fréquentes est celle des maladies aiguës, éruptives et autres, où les malades sont alités dans la plume infecte, et accablés de ces

Sur la plique.

leurs copieuses, dont la médecine polonaise méconnoît la saleté et le danger. La septième observation, sur une ophtalmie chronique, où l'on a suscité la plique des orteils, est des plus merveilleuses : autre part qu'en Pologne le praticien eût guéri par des moyens plus sages. La même réflexion s'applique à la huitième observation sur un pareil genre de maladie, et l'auteur termine sa remarque par un aveu aussi ingénu qu'expressif : « je me suis vu, dit-il, quelquefois obligé de prodiguer mes soins pendant une année entière avant d'arriver à mon but. J'ai même vu des cas dans lesquels tout ce que je faisois, étoit inutile ; le malade restoit alors pour toujours aveugle. » Le cas d'hypopion rapporté dans la neuvième observation m'a paru honorer essentiellement la bonne chirurgie de M. de Lafontaine ; tout appartient à son art, et rien au *trichoma*, ni aux prétendus spécifiques. On voit évidemment qu'il s'agit d'un exutoire établi sur la tête, et non de la vertu critique du *trichoma*, dans le traitement des quatre nyctalopes de la dixième observation. La même conséquence a eu lieu dans la onzième observation. Je n'ai rien à conclure de la douzième observation, où il s'agit d'une opération infructueuse de cataracte par un accident étranger à la plique. Les deux observations suivantes, 13e. et 14e., concernent des extractions plus heureuses de cataractes avec des circonstances intéressantes pour justifier l'habileté et la prudence de l'oculiste : mais tout cela n'a rien de commun avec le système trichomatique que les conjectures du virus inné, dont l'auteur dicte la loi. La quinzième observation offre également des particularités importantes de chirurgie oculaire, et rien de plus. Il n'est pas

Sur la plique.

difficile d'analyser dans les quatre avant-dernières observations un principe de cachexie, spécialement le vice écrouëlleux, auquel la plique n'est qu'accessoire.

Enfin la vingtième observation, relative à une plique des organes sexuels chez une femme en couche, me donne lieu de discuter un fait que M. de Lafontaine a plusieurs fois invoqué, savoir le cas où le *trichoma* détaché pend à des cheveux ou à des poils renaissans et bien sains. C'est alors qu'il consent qu'on le coupe, et je suis pleinement de son avis, en ajoutant que le cas est plus général qu'il ne semble l'insinuer; car toute plique se compose alternativement de cheveux ou poils qui se feutrent, se mastiquent et se cassent ou tombent, tandis que de nouveaux repoussent irrégulièrement des mêmes surfaces, lesquelles souvent finissent par être chauves, en tout ou en partie. Les débris du *trichoma* ne tiennent pour lors qu'à des racines clair-semées et en très-petite partie proportionnellement à la grossesse des masses qui les tiraillent, et qui excitent quelquefois une vive sensibilité au moindre attouchement. Notez cependant que, malgré tout ce que l'on a pu dire de contraire, la peau n'est malade d'aucune manière; je l'ai toujours trouvée dans l'état le plus naturel.

Avant que de finir par les formules dont je n'ai rien à dire, et par les planches gravées où la symétrie du dessin ne rend point à l'œil les irrégularités de la nature, l'auteur s'arrête à l'histoire qui lui a été communiquée d'un chien-loup attaqué du *trichoma*; les détails m'en ont semblé par trop merveilleux; je les livre aux réflexions du lecteur; il pourra comparer ce que j'ai dit ailleurs à l'occasion d'un chien de Potzen

du lion de Hesse-Cassel, qui ne doivent avoir issés, dans son souvenir, aucune trace de prodige. elles sont la singularité, l'affectation, l'empreinte outeuse de la plupart des observations dogmatiques, ù l'esprit du narrateur se complaît dans des abstrac-ions équivoques, que l'on demande toujours *si le fait st vrai* : il n'en est pas de même, quant à la méthode ippocratique, où la raison se règle sur le rapport fidèle des sens, chacun se dit : *Je crois voir la chose.* C'est ainsi que Morton persuade ses lecteurs : plus ancien-nement Laz. Rivière a été admirable dans ses récits de curations ; il décrit, il raconte plus qu'il ne raisonne. C'est la vraie pierre de touche de l'observation médi-çale ; et le génie de Barthès nous en a dicté les der-nières leçons.

Sur la plique.

Quelle que soit mon opinion sur l'ouvrage de M. de Lafontaine, je m'empresse de rendre hommage aux talens qui ont, depuis long-tems, assigné à son auteur une place distinguée parmi les hommes de l'art ; et il me reste à payer également à son traducteur, M. Jourdan, la justice qui lui est due pour le soin et l'élégance qu'il a mis à son travail. Je n'ai point fait mention de ses notes, parce qu'elles ne sont pas toutes, suivant moi, très-concluantes : plusieurs cependant servent d'éclair-cissement utile au texte : il a fait usage de beaucoup de citations puisées dans la belle monographie du médecin Alibert ; je ne puis qu'applaudir aux motifs d'un emprunt dont il a su appliquer la plus grande valeur au profit de sa traduction.

Principes d'hygiène navale, ou l'homme de mer considéré dans la navigation sous le rapport des influences qu'il éprouve et des moyens propres à assurer la conservation de sa santé ; par M. DELIVET, *D. M.*

Deuxième et dernier extrait communiqué par M. NACQUART, D. M.

Hygiène navale.

M. Delivet, dans sa deuxième classe de la matière de l'hygiène, classe intitulée *applicata*, trace rapidement les préceptes relatifs aux vêtemens, aux bains, aux lotions, aux onctions et aux frictions.

Les considérations présentées dans la classe première embrassoient tous les marins ou les marins en corps, tandis que celles renfermées dans cette section les envisagent individuellement ; quoiqu'au premier coup-d'œil elles semblent d'une moindre importance, cependant elles sont loin de pouvoir être négligées impunément. On sait quels effets produit la malpropreté, et combien elle paroît influer sur le système lymphatique, auquel elle donne une prépondérance non-équivoque. Ceux qui ont exercé la médecine de bienfaisance, savent quelle différence se remarque entre les pauvres, sujets aux mêmes privations, les uns étant propres et soigneux, les autres, sales et négligés.

Les marins, rapidement entraînés d'un climat dans un autre qui lui est opposé, devroient avoir des vêtemens qui les isolassent autant que possible, afin de les rendre moins impressionnables par ces diverses températures ; c'est la remarque que fait M. Delivet.

Il conviendroit que le lavage de ces vêtemens se

à l'eau douce, puisque l'eau de mer non-seulement s'empreint de sels déliquescens, mais encore les ènètre de cette sorte de matière bitumineuse, que analyse y a démontrée ; d'une part, la présence le ces sels les rend plus propres à attirer l'humidité, oit de l'air, soit du corps, et à la conserver ; de l'autre, la substance grasse peut fournir à l'absorption des matières capables d'altérer la santé.

Je passe à l'analyse de la troisième classe, parce que celle-ci ne me fournit presqu'aucunes remarques qui s'appliquent spécialement au marin, et c'est là encore un des vices du plan qu'a adopté M. Delivet. Il avoit résolu d'écrire un traité général d'hygiène, en notant seulement ce qui, dans chaque section, auroit plus de rapport avec la position de l'homme de mer ; de-là il est résulté que plusieurs sections n'ont rien qui indique un traité d'hygiène navale.

Sous le nom d'*ingesta*, on comprend non-seulement ce qui tient aux alimens proprement dits, mais encore aux assaisonnemens et aux heures des repas. La seule indication des titres montre de quel intérêt doit être l'étude de cette classe ; aussi donnerai-je quelqu'étendue à l'extrait que je vais en présenter.

C'est peut-être sous le rapport du régime alimentaire, que la position du marin diffère le plus de celle des autres hommes. Il est circonscrit dans un cercle toujours très-étroit ; sa nourriture, outre ses qualités propres, présente une uniformité, qui seule pourroit former la matière d'utiles réflexions ; mais ces mêmes alimens, loin d'être constamment sains, sont souvent altérés ; et déjà l'on voit que le choix

Hygiène navale.

des substances alimentaires destinées au marin doit reposer, d'une part, sur le moindre volume possible relativement à la matière nutritive, de l'autre, sur la facilité de se conserver : aussi allons-nous suivre M. Delivet dans ce qu'il dit de la conservation *des alimens*.

Le bœuf et le cochon salés, la morue, le fromage, le pain frais, le biscuit, le riz, les fèves, les pois et les haricots, telles sont les bases de la nourriture du marin. Il faut dire ici que les ordonnances de marine prescrivent les jours et les repas auxquels chacune de ces substances sera servie, ce qui rompt la trop grande uniformité.

On s'est beaucoup occupé de déterminer l'*espèce* et le degré d'altération que le sel fait éprouver aux viandes, l'espèce et le degré d'altération que l'usage des salaisons produit sur l'individu réduit à s'en nourrir : presque tous les médecins les regardent comme la cause du scorbut qui désole si souvent les équipages. Il semble résulter cependant, des observations de Lind et de quelques autres, que le *scorbut* reconnoît sur-tout pour cause l'humidité du vaisseau, celle des vêtemens particulièrement, celle de l'atmosphère. Toutefois, il est bon de dire que l'usage de la graisse rance qui surnage dans la cuisson des viandes salées, semble disposer particulièrement au scorbut; c'est ce dont Wancouver fit la triste expérience : aussi cette graisse, excepté dans les tems de disette, ne *doit*-elle servir qu'à oindre les manœuvres du vaisseau. Il est hors de doute que le sel détruit en partie le mucilage animal, qui forme le principe nutritif dans les viandes; il les dessèche, les réduit à la fibrine pres-

le seule ; la graisse cependant, sur-tout celle du porc, résiste plus long-tems à cette altération ; c'est ce qui rend la conservation du cochon plus certaine et plus entière que celle du bœuf. Il me semble que les ordonnances de la marine accordent par jour, à chaque homme, une trop grande quantité de viande salée, en donnant huit onces de bœuf ou six onces de cochon. Je fonde ma remarque sur ce qui a lieu dans les campagnes ; le paysan, dans plusieurs contrées de la France, ne fait usage que de la viande salée de porc, pendant la plus grande partie de l'année ; il y joint des légumes farineux secs ; mais, loin qu'il mange six onces de lard par personne, j'ai vu souvent que cette quantité suffisoit à une famille entière. Ceux qui ont visité les campagnes, auront pu se convaincre non-seulement de la vérité de cette observation, mais encore que l'on y mange d'autant moins de lard à chaque repas, que l'on répète plus souvent ces repas formés de lard ; tellement qu'il semble que le lard ne doive être considéré que comme l'assaisonnement du pain ou des légumes. Or, comme ce régime suffit pour l'entretien de la santé, et ne développe aucune maladie particulière, je crois que c'est là le vrai mode que l'on devroit suivre dans l'usage des salaisons.

Le biscuit est une des préparations les plus importantes, dont fasse usage le marin ; il faut l'envisager sous le triple rapport de l'abondance de sa matière nutritive, de son peu de volume et de sa facile conservation ; ces trois raisons expliquent l'emploi que l'on fait de cet aliment dans la marine, et méritent que nous nous y arrêtions.

Le biscuit est un pain levé, que l'on fait dessécher

Hygiène navale.

au four et à l'air, jusqu'à ce que l'humidité en ait absolument évaporée. Le degré de fermentation qu'éprouvé le biscuit, étant une des bases sur lesquelles on se fonde pour en estimer la valeur et la salubrité, il ne sera pas hors de propos de placer ici quelques considérations générales sur la fermentation dans ses rapports avec les substances alimentaires.

Les Français croient ne pouvoir manger avec sécurité que du pain fermenté; et ils seroient tentés de rejeter les farineux auxquels ils ne peuvent faire subir cette opération. On a déjà beaucoup écrit sur ce sujet, sur-tout depuis que des sociétés économiques et d'agriculture ont persuadé aux citadins oisifs qu'ils pouvoient enseigner aux cultivateurs l'art de fertiliser leurs terres, et de multiplier leurs ressources en diminuant leurs dépenses. Il n'est pas un de ces auteurs, essentiellement systématiques, qui n'ait exalté les vertus du pain bien fermenté, et rejeté sur les farineux non-fermentés presque tous les maux qui attaquent les hommes, sur-tout dans la classe indigente. Cette proscription, plutôt imaginée par l'esprit de système que fondée sur l'observation exacte, n'a pas épargné la bouillie avec laquelle presque tous ceux qui déclamoient contr'elle, avoient été nourris.

Cependant, examinons avec attention, non les peuples en général, mais un peuple voisin de nous, et même les habitans de plusieurs de nos provinces. Le Breton se nourrit de bouillies faites avec des châtaignes; l'habitant de la Franche-Comté, avec une pâte de maïs; l'Allemand, fort et robuste, capable de soutenir les plus rudes travaux, connoît à peine le pain fermenté: outre qu'il borne souvent sa nour-

riture à des pâtes qu'il varie presqu'à l'infini, il use exclusivement d'un pain noir d'une compacité telle que l'on y chercheroit vainement les moindres traces de fermentation; et que l'on ne croie pas que c'est le pauvre seul qui s'en nourrit, la table du riche n'est servie qu'en pain semblable. J'ai vu souvent de très-riches familles, qui rejetoient notre pain fermenté; or, si l'on voit tant d'hommes bornés à ce genre de nourriture, sans qu'il en résulte le moindre accident, la moindre diminution dans les forces, que faut-il donc penser de toutes ces vaines déclamations? La consommation du pain, en France, est un objet de très-grande dépense; une nombreuse famille allemande vivroit un jour entier avec le pain que consomme chez nous un seul ouvrier, dans le même tems. Mais que l'on ne croie pas que je veuille nier les bons effets de la fermentation: voici comment je l'envisage, au contraire; dans son application aux alimens farineux, comme un assaisonnement utile, je ne crois pas qu'elle produise des effets bien sensibles sur la qualité nutritive de la farine; mais je crois qu'elle la rend plus facile à digérer. L'Allemand lui-même semble avoir bien senti le moyen de suppléer à ce genre d'assaisonnement; il saupoudre son pain noir de graines de cumin ou d'anis; il en fait entrer dans quelques pâtes, ou du moins, des baies de genièvre, du safran, des raisins de Corinthe, etc.; par ce moyen, il en rend la digestion moins pénible. La bouillie est dans le même cas; je ne vois, ni dans sa composition, ni dans sa préparation, rien de nuisible, rien d'essentiellement contraire à la santé des enfans: seulement c'est un

Hygiène navale.

aliment visqueux et trop dépourvu de qualités stimulantes. En l'aromatisant légèrement avec un peu de cannelle, ou d'eau de mélisse, ou même en y mêlant du sel, on y trouveroit un aliment sain, et à l'aide duquel on pourroit même remédier à quelques maladies, par atonie, des enfans. J'ai, plusieurs fois, combattu la cachexie séreuse, ou scorbutique, ou mésentérique des enfans, en aromatisant ainsi tous leurs alimens.

Je ne suivrai pas M. Delivet dans ce qu'il dit des différens alimens, et même, pour récupérer le tems donné à cette longue digression sur la fermentation des substances alimentaires, je passerai, de suite, à ce qu'il dit des assaisonnemens. A l'article du vinaigre, M. Delivet remarque quels avantages en retiroient les Romains, lorsque leurs guerres les transportoient dans des climats très-chauds. Je ne veux pas nier ce qu'a dit Tite-Live sur ce sujet; mais je ferai remarquer seulement combien l'essai que l'on fit du vinaigre pendant l'expédition d'Égypte, fut peu satisfaisant. (*Desgenettes, Hist. méd. de l'armée d'Orient*). On pourroit avec plus d'avantages, comme le dit M. Delivet, employer l'eau légèrement alcoolisée.

La difficulté de conserver saine, pendant long-tems, l'eau embarquée, a depuis long-tems éveillé l'attention des hommes instruits; aussi pourroit-on difficilement nombrer les moyens proposés pour prévenir les suites de manque d'eau. Ces moyens sont de deux sortes: ils consistent, les uns, à se procurer de nouvelle eau à bord des vaisseaux, les autres, à empêcher l'altération de celle qui y est embarquée. On a fait subir à l'eau de la mer diverses préparations, à l'aide desquelles on espéroit la rendre potable: la congé-

on et la distillation sont les deux principaux. au obtenue par ces procédés est privée d'air, et usage long-tems continué peut avoir des suites igereuses; c'est ce que vit le capitaine Cook, squ'e ses équipages furent forcés d'user de l'eau la mer en glaçons.

L'eau conservée, pendant plusieurs semaines, dans s tonneaux, éprouve une sorte de fermentation itride, qui la rend impropre à la boisson. De tous s moyens proposés pour prévenir cette altération, ou faire cesser, si déjà elle a eu lieu, rien n'est préféible au charbon; si l'on charbonne l'intérieur des douves d'un tonneau, l'eau que l'on y renferme, devient naltérable; de même, si l'on fait passer de l'eau corrompue à travers des filtres de même substance, on la voit reparoître claire et inodore. N'oublions jamais que c'est à M. Bertholet que l'on doit une découverte aussi importante.

La quatrième classe de l'hygiène, *excreta*, rentre presqu'en entier dans le domaine de la thérapeutique; il suffit d'énumérer les titres des diverses sections de cette classe, pour voir qu'il n'en est aucune qui puisse fournir des préceptes de prophylactique, indépendans de la médecine curative, de la transpiration cutanée, de l'urine, des déjections, du fluide séminal, des excrétions artificielles, de la saignée, du tabac, des émétiques et des purgatifs. Tout ce que l'on a dit sur le tabac p. e., est couvert de ridicule par l'universalité de son usage qui en démontre l'innocuité; c'est un stimulant fort approprié aux constitutions lymphatiques, et convenable à presque tous les hommes, dans les régions froides et humides; quant

Hygiène navale.

aux saignées et purgatifs de précaution ; c'est au médecin seul à les défendre ou à en tolérer l'usage. Ainsi donc, on pourroit supprimer la classe des *excreta* dans la distribution des matières de l'hygiène, sans qu'il en résultât un dommage notable pour la science (1) : il n'en seroit pas de même à l'égard de la cinquième classe, qui peut donner lieu à des considérations utiles.

Sous le nom de *gesta*, on comprend tout ce qui a rapport aux exercices généraux ou partiels, dans leurs relations avec la santé.

Le mal de mer, cette incommodité qui tourmente si cruellement ceux qui naviguent pour la première fois, et affecte indifféremment tous les marins dans certains tems, paroît tenir aux mouvemens du vaisseau ; c'est le balancement que l'on éprouve alors, qui porte ce trouble dans le système nerveux, et détermine tous les accidens du mal de mer, tels qu'une sorte d'ivresse, des vertiges, des nausées, le vomissement, etc. On peut observer des effets analogues, quoique moins apparens, dans l'action de bercer les enfans pour les endormir ; je serois aussi porté à attribuer à la vue d'un mouvement toujours le même, les effets que l'on a dit suivre les momeries des Mesmeristes. Quoi qu'il en soit, le mal de mer cède généralement en peu de tems ; et abandonné à

(1) On m'opposera peut-être les sections consacrées aux remèdes de précaution ; mais je répondrai que, malgré le prodigieux abus que l'on fait de semblables remèdes, il est plus que douteux qu'aucun mérite ce nom ; et plus douteux encore qu'aucun puisse être administré sans le conseil d'un médecin.

Jui-

lui-même, ou combattu par des remèdes forts et capables de porter une action profonde sur le système nerveux; ainsi les marins de la Méditerranée préparent alors une soupe à l'ail, à l'aide de laquelle le mal cesse. (*Voyage pittoresque dans le royaume de Naples et en Sicile*).

On peut donc regarder les mouvemens du marin, comme étant de deux sortes, les uns communiqués et les autres, propres. Je viens de parler des premiers; les autres tiennent à ses travaux et ne diffèrent presqu'en rien de ceux de l'homme qui s'exerce sur terre.

C'est cette continuité de travaux, tous exécutés à l'air libre qui donne au marin ce tempérament *musculo-sanguin*, qui le met à même de résister aux fatigues, et qui, en émoussant jusqu'à certain point sa sensibilité, lui ôte, en grande partie, le sentiment des privations auxquelles il est exposé. On sait, en effet, quelle opposition règne dans la prédominance des systêmes musculeux et nerveux.

Nous voici arrivés à la dernière classe de l'hygiène navale, à celle qui, sous le nom de *percepta*, traite des affections de l'ame, de leur influence sur le physique, et réciproquement de la manière dont elles sont modifiées par l'état du corps.

M. Delivet s'occupe d'abord des sensations et des changemens que les organes des sens reçoivent des circonstances dans lesquelles le marin est placé.

Toutes les affections de l'homme en général, et celles du marin en particulier, sont de deux sortes;

Hygiène navale.

gaies ou tristes; c'est à bord des vaisseaux que l'on peut suivre les effets des unes et des autres, parce que l'uniformité, et même la monotonie, qui distinguent la vie du marin, en simplifiant les causes, rendent l'observation des effets plus facile et plus sûre. Anson, Cook, M. de Bougainville ont pu se convaincre combien la tristesse favorisoit le développement des maladies de l'homme de mer, et particulièrement la naissance du scorbut; on sait aussi comment M. de Bougainville s'opposa aux progrès du mal, en établissant des danses à son bord; cette méthode, imitée depuis par les conseils de M. Delivet, ne procura pas de moindres avantages.

J'ai cherché à faire connoître l'ouvrage de M. Delivet, avec assez de détails, pour mettre le lecteur à portée de décider, par lui-même, de l'utilité dont peut être ce traité, non-seulement dans les mains des médecins de la marine, mais encore dans celles de tous les médecins. Les considérations suivantes montreront combien il importe au médecin en général, de bien étudier l'homme de mer, puisque c'est chez lui que l'on voit les préceptes prophylactiques les plus nombreux et les plus réguliers, ce qui met à même d'en déterminer la valeur; c'est par là que je terminerai cette analyse.

On scrute avec attention les mœurs et les coutumes des anciens peuples, pour trouver dans leurs pratiques des preuves d'une hygiène publique; on fait honneur, par exemple, aux prêtres égyptiens, de la proscription de mille sortes d'alimens; à Moyse, de l'institution du carême, de la défense de manger

cochon, des injonctions des bains et lotions; à curgue, de son brouet, de sa gymnastique; aux ses, de leur frugalité (du pain et du cresson), de r rigidité dans l'éducation des enfans; aux Romains, de la magnificence et du nombre de leurs rmes, etc., etc.; et on rapporte toutes ces institutions ne hygiène légale; ensuite, on discute les avanges qui devoient résulter, pour chaque peuple, des gles générales de santé auxquelles il étoit invariaement soumis. Après ce tableau de l'hygiène publie chez les peuples anciens, on se plaint du silence ue gardent les législations des peuples modernes, ur tout ce qui tient à la conservation des individus; t on prononce affirmativement que les peuples moderues n'ont plus d'hygiène publique: cette conséquence est-elle juste? Un coup-d'œil rapide jeté sur a vie du marin me tiendra lieu de réponse. L'habitation du marin et sa salubrité, ainsi que les moyens de prévenir les influences de l'atmosphère et celles des saisons, forment l'objet d'une législation: la forme, la nature et le nombre des vêtemens sont déterminés par des réglemens; les heures des repas et le nombre de ces repas, la nature, la quantité et la préparation des alimens sont tellement prescrits par des loix, que jamais régime ne put être plus frugal ni plus régulier. Aucune des pratiques contenues dans la classe des *excreta* n'est abandonnée au caprice des individus; d'abord, par l'impossibilité de s'y livrer; ensuite, par la surveillance continuelle du médecin ou du chirurgien. Le marin dort, travaille ou reste dans l'inaction, un nombre donné d'heures; la nature et la somme de ses exercices sont déterminées. Pour ce

Hygiène navale.

qui est des affections de l'ame, on m'accordera que tout a été prévu pour les rendre moins vives et moins multipliées. Le Spartiate pouvoit visiter sa femme, pourvu que ce fût à la dérobée ; le marin n'en a pas. Le marin tombe dans le découragement et la tristesse, on le force à prendre part à des jeux pendant le jour, à des danses pendant la soirée.

Y a-t-il donc une portion de la vie du marin qui n'ait pas été l'objet d'une loi, d'un réglement? Les peuples modernes connoissent donc aussi bien et mieux que les anciens, la législation prophylactique ou conservatrice de la santé ; seulement, ne suivant pas dans son application les volontés bisarres d'un législateur, ils consultent les circonstances, et la réservent pour le besoin.

OEuvres complettes de Tissot ; nouvelle édition revue, précédée d'un précis historique sur la vie de l'auteur, et accompagnée de notes ; par M. HALLÉ, *docteur et professeur en médecine de l'École de Paris, médecin ordinaire de S. M. I. et R., membre de la Légion d'honneur, de l'Institut de France* (1).

Oeuvres complettes de Tissot.

L'édition des œuvres de Tissot, que nous annonçons, est entreprise et publiée pour venir au secours

---

(1) In-8°., Paris, 1809, d'environ 500 pages, par souscription ; le premier volume ayant déjà paru : 48 fr. pour Paris, et 60 fr. par la poste.

Les personnes qui ne voudront pas souscrire, paieront l'ouvrage à raison de 7 fr. le volume. Les trois premiers tomes se vendront séparément comme œuvres choisies. Prix, 20 fr, et 24 fr. par la poste.

Ouvres complettes de Tissot.

une partie de la famille de cet homme célèbre; le fait honneur à la fois et à l'auteur, aux ouvrages duquel le public rend tous les jours de nouveaux hommages; et à l'éditeur, M. Hallé, dont les vertus égalent les talens; enfin, aux descendans de Tissot, qui associeront désormais, avec autant de justice que de plaisir, les bienfaits de leur ayeul à ceux de M. Hallé.

Les ouvrages de Tissot sont très-nombreux, et tous les médecins éclairés s'accordent pour dire qu'aux yeux des hommes vraiment instruits, les meilleurs ne sont pas ceux qui ont acquis à l'auteur la grande réputation dont il a joui. De tous ses livres, le plus répandu est, sans doute, l'Avis au peuple, et il est bien loin du mérite de l'Histoire de la fièvre bilieuse de Lausane, qui est peut-être le moins connu de tous; cependant cette dissertation est un véritable modèle d'observation et de rédaction. On peut même reprocher à l'Avis au peuple d'avoir fait trés-probablement plus de mal que de bien; mais il faut aussi dire que le bien qu'il a fait lui appartient exclusivement, et que le mal qu'il a produit, est le résultat d'un des vices capitaux de l'esprit humain, toujours porté à abuser des meilleures choses. Tissot, l'un des auteurs qui ont le plus accrédité la médecine populaire, est aussi un de ceux qui ont mis autant de discernement qu'il est possible, dans le choix et la disposition des objets de médecine, que l'on peut mettre entre les mains et sous les yeux du public.

L'éditeur M. Hallé, dans des notes dignes, sous tous les rapports, de la supériorité et de l'universalité

Œuvres complettes de Tissot.

de ses talens, a plusieurs fois travaillé à assigner les bornes qu'il convient de mettre aux instructions médicales adressées aux curés, aux mères, aux gardes-malades, et en général au commun des hommes. Parmi ces notes, et nous n'avons encore que celles qui appartiennent à l'Avis au peuple, qui forme la matière du premier volume publié; parmi ces notes, dis-je, il en est quelques-unes qui, par la profondeur des idées qu'elles renferment, et la justesse des vues pratiques qu'elles contiennent, s'écartent jusqu'à un certain point des bornes d'un ouvrage de médecine populaire; M. Hallé n'a pas manqué d'en faire la remarque, ainsi qu'on va le voir dans les deux citations suivantes:

« Ce que M. Tissot dit sur le mauvais effet des balsamiques, dans les maladies qui menacent de dégénérer en phthisie pulmonaire, se confirme tous les jours. Cependant il est difficile de ne pas croire que quelques succès ont établi la réputation dont a joui ce genre de remèdes; j'en ai vu un exemple qui explique cette difficulté d'une manière satisfaisante. On sait qu'il est des cas où le catarrhe chronique de l'urètre se guérit très-bien par l'usage des balsamiques, et spécialement du baume de copahu. La membrane muqueuse du poumon est susceptible d'être affectée de même, et alors elle fournit à l'expectoration une abondance énorme de matières qui ont l'apparence purulente; lorsqu'avec cette apparence on n'observe ni la fièvre, ni l'épuisement proportionné à une suppuration pareille, et qui en seroient inséparables, il est clair qu'il n'y a ni ulcère ni véritable pus. Cependant une pareille éva-

tion entraîne des dangers, et amène la phthisie. A ouverture du corps on ne trouve aucune trace de suppuration pulmonaire. Dans un cas de cette espèce, où genre de catarrhe pulmonaire se déclara à la suite ne pleurésie rhumatismale, dont les accidens avoient ssé ; convaincu qu'il ne pouvoit y avoir d'ulcère me représentant l'état où devoient être les surfaces ulmonaires avec une expectoration de cette nature ui remplissoit des jattes en vingt-quatre heures, je us devoir tenter l'usage du baume de copahu, à la uite duquel l'expectoration se modéra, perdit l'apparence purulente, et se tarit. Le malade se rétablit entièrement. Il est donc probable que les succès attribués ux balsamiques ont eu lieu dans de simples catarrhes chroniques, qu'on a pu prendre pour des phthisies purulentes. Mais cette distinction ne peut être faite que par un médecin exercé ; et ce n'est point là un cas de médecine populaire. »

Plus bas M. Hallé dit :

« Quoique dans cet ouvrage M. Tissot ait parlé de l'inflammation de la matrice comme une chose commune, les fièvres putrides miliaires et la fièvre puerpérale sont bien plus fréquentes encore ; mais toutes ces maladies exigent une grande habitude d'observer ; ces objets ne peuvent donc point former la matière d'un article de médecine populaire ; c'est surtout dans la fièvre puerpérale que l'influence des causes déterminantes, des circonstances, des lieux, des climats, et du tempérament, produit des différences énormes, et a donné lieu à des traitemens variés, à des pratiques salutaires dans plusieurs cas, mais qu'on a

Oeuvres complettes de Tissot.

trouvées nuisibles, quand on les a trop généralisées; car ce n'est pas le nom de la maladie qui doit déterminer le traitement, ce sont les symptômes desquels dépend le caractère qu'elle prend, et sur lequel la conduite du médecin doit se régler. L'analyse de la fièvre puerpérale présente une réunion de conditions dont la combinaison se fait dans des proportions très-variables, et se présente avec des indications dont la valeur n'est nullement constante. Cette matière est encore appréciée par très-peu de médecins; *comment* le seroit-elle par le vulgaire? Il faut donc bien se garder de lui donner sur un pareil sujet des idées dont il ne sauroit pas user, et qui deviendroient en beaucoup de cas des préjugés funestes. »

A mesure que les volumes de cet ouvrage paroîtront, nous aurons le soin d'en avertir nos lecteurs; et lorsque toutes les œuvres de Tissot auront paru, un article *détaillé* servira à en faire connoître les diverses matières.

Si le but qu'a eu M. Hallé en publiant cette édition des œuvres de M. Tissot, n'étoit point aussi respectable qu'il l'est, nous regretterions le tems qu'il a dû y employer, sous ce rapport qu'il en eût fait sûrement un bien meilleur usage en accélérant de quelques mois la publication de son traité d'hygiène. Cet ouvrage est d'autant plus desiré, qu'il se trouve d'avance avantageusement connu par les beaux fragmens que l'auteur en a insérés dans l'encyclopédie, par ceux qu'on en trouve dans quelques dissertations de l'École de Paris, et enfin par les savantes leçons publiques auxquelles il a servi de texte.

F. J. D.

:herches et réflexions sur la rage, et sur les moyens rui doivent être employés par ceux qui viennent l'être mordus par un animal enragé, ou soupçonné :el ; par B. F. Bouriat, *médecin à Tours, secrétaire-général de la Société médicale du département d'Indre et Loire, etc.* (1)

Sur la rage.

La rage est du petit nombre des maladies auxquelles la médecine ne peut encore opposer que des moyens en quelque sorte prophylactiques ; c'est-à-dire, que nous ne pouvons que prévenir, empêcher le développement de l'accès après que l'individu a reçu les germes de la maladie rabifique : voilà donc une grande lacune dans l'art ; et celui qui la remplira, celui qui aura trouvé une méthode curative de la rage, après que l'accès se sera réellement déclaré, et une méthode constatée par des observations nombreuses répétées par plusieurs des gens de l'art recommandables autant par leurs lumières que par leur véracité, celui-là, dis-je, aura bien mérité de la science, de sa patrie et de l'humanité entière.

Mais d'un autre côté la médecine possède des moyens à-peu-près sûrs de prévenir le développement de l'accès, même après que l'individu a très-probablement reçu les germes de la maladie, laquelle ne manqueroit pas de se déclarer, si on négligeoit l'emploi de ces moyens, ou si on les administroit trop lentement et sans méthode.

Or, plus il est certain que la rage une fois déclarée

(1) In-12, 80 pages, Paris, 1809 ; chez Croullebois, libraire, rue des Mathurins-St.-Jacques.

Sur la rage.

est incurable dans l'état actuel de nos connoissances, tandis que l'on peut sûrement en prévenir le développement, et plus il importe de connoître l'ensemble des moyens prophylactiques efficaces, afin de les employer avec succès au besoin.

C'est en très-grande partie pour répandre plus généralement ces données, que M. Bouriat s'est décidé à publier ses recherches, dans lesquelles on trouve d'ailleurs une sage discussion des divers moyens qui doivent composer la méthode prophylactique du virus rabifique. Il a vu par l'expérience, avec un grand nombre de praticiens, que les moyens internes, même la salivation mercurielle, étoient insuffisans toutes les fois qu'on n'y joignoit point la profonde cautérisation des blessures faites par les animaux enragés; et il regarde, avec raison, cette cautérisation comme essentiellement préservatrice, tandis que les moyens auxiliaires, dont les meilleurs sont la salivation mercurielle et les antispasmodiques diffusibles, ne peuvent être considérés que comme accessoires.

L'auteur a voulu que sa brochure fût à-la-fois utile et aux médecins et aux gens du monde; et voici ce qu'il dit à ces derniers:

Premiers moyens que doivent employer ceux qui viennent d'être mordus par un animal enragé ou soupçonné tel, et qu'il est utile de répéter souvent jusqu'à ce que les gens de l'art soient arrivés à leur secours.

« En réunissant tous les faits relatifs à la rage, il paroît démontré que cette maladie est causée par l'action d'un virus qui se forme spontanément chez les

aux carnivores qui semblent appartenir à la race ie, puisque ce sont les chiens, les loups et enards qui sont sujets à la rage spontanée. Ces aux communiquent ensuite ce virus aux autres vivans et sensibles, *en les mordant* (1). Les ivores le reçoivent, mais ils ne le communint pas.

Ce virus est de l'espèce de ceux qui se transmettent *insertion*, qui séjournent quelque tems sous l'épime sans agir, et que l'on peut éteindre par la causation et par la suppuration de l'endroit où ils sont posés, pourvu que ces moyens soient employés avant r explosion ou leur développement.

» Ceux qui ont eu le malheur de recevoir le virus bifique (*rabiem faciens*) par les morsures d'un animal rnivore enragé, doivent donc aussitôt faire saigner s plaies le plus long-tems possible, même les égragnures ou excoriations, en les lavant avec de l'eau alée et ensuite avec de la lessive tiède des savonniers, ue l'on peut se procurer facilement dans l'espace d'un uart-d'heure, en faisant bouillir ensemble une poignée le chaux vive et trois poignées de cendres de bois neuf dans deux livres d'eau environ. On la passe à travers un linge, et on lave de manière à faire pénétrer cette lessive jusqu'au fond des plaies et sous les excoriations, quelque légères qu'elles soient, quand bien même on les soupçonneroit faites par les griffes ou par les ongles de l'animal qui a mordu.

(1) Plusieurs observations prouvent que les chats et les cochons enragés peuvent transmettre la rage par leur morsure.

Sur la rage.

» On peut ensuite cautériser les blessures avec l'a muriatique oxigéné, avec l'acide nitrique, avec l moniac caustique, avec la poudre à canon, que l enflamme jusqu'au fond de la plaie, etc. Tous c moyens doivent être mis en usage le plutôt possi après que la morsure a été faite, et il faut appeler suite des gens de l'art au secours des malades. Ce donc en attendant leur arrivée que l'on doit s'occup de laver fréquemment les plaies et les excoriations et de les faire saigner comme il a été dit; car le fe rouge ou autres caustiques violents, qui sont néces saires, ne peuvent pas être également appliqués *sans* danger sur toutes les parties du corps; cette application doit donc être confiée à une main habile *et très*-exercée.

» Les mêmes précautions doivent êtres prises *lors*qu'un animal carnivore a mordu quelqu'un sans être excité, puisque cette morsure peut donner des craintes, sur-tout si c'est un chien inconnu qui l'a faite. D'ailleurs les plaies rondes et déchirées, faites par les crochets ou dents canines de ces espèces d'animaux, ne guérissent qu'après qu'elles sont devenues anguleuses. C'est donc prendre en même tems un moyen de sûreté et un moyen de guérison, que de cautériser ces blessures de manière qu'elles cessent d'être rondes, et que la suppuration devienne bonne et abondante. »

Relativement à la cautérisation des blessures, par lesquelles on a à craindre la communication de la rage, et qu'il convient, d'après l'expérience des faits, de cautériser à-la-fois promptement et profondément, nous ferons remarquer que M. Thénard, dont les nombreux travaux ont déjà rendu de si grands services

chimie, vient de découvrir la substance la plus tique qui soit connue, en décomposant le fluate de sse dans l'intention de décomposer l'acide fluori- ; cette substance est un acide, probablement le plus if et le plus puissant de tous; il pourroit peut-être duire d'heureux résultats dans le cas dont il s'agit.

Voyez, plus haut, *Journal général de médecine*, même volume, p. 119.

M. Bouriat a également traité un autre point de octrine fort important pour la science, c'est la dis- nction de l'hydrophobie d'avec la rage : la première eut être facilement guérie, tandis que la seconde est énéralement incurable. Cette première considération uffit pour prouver la nécessité de distinguer ces deux affections qui se lient souvent, il est vrai, sous ce rapport que l'hydrophobie, ou l'horreur de l'eau, est presque toujours un symptôme concomittant de la rage; mais l'hydrophobie a également lieu sans qu'il existe aucun soupçon de rage; ainsi l'horreur de l'eau se joint à un grand nombre d'affections convulsives ou nerveuses fortes, aux fièvres malignes, aux fièvres intermittentes ou remittentes pernicieuses et même aux angines graves. On peut voir, T. XVII, p. 188, du Journal général de médecine, ce qui a été dit à cet égard, et il seroit facile de multiplier encore ce genre de citations : qu'il nous suffise de remarquer ici que l'hydrophobie est déterminée par des impressions fortes de froid, par l'insolation prolongée, par la grossesse, par l'hépatite, par l'hystéricie et l'hypocondrie, par la frayeur, par des blessures, par des chûtes, par la mansturbation, par la suppression des menstrues, par l'abus des spiritueux, par

Sur la rage.

divers genres de fièvres, etc., tandis que la rage de l'homme est toujours l'effet de la contagion, c'est à-dire, de la morsure d'un animal enragé.

Nous terminerons cette sorte de récapitulation pour engager nos lecteurs à lire les paragraphes 578–79–80–81–82, et les notes de Sarcone, *maladies observées à Naples, T. II, p.* 268, *de l'édition originale, et* 225 *de la traduction du Dr. Bellai :* ils y trouveront des exemples nombreux d'hydrophobie jointe à la fièvre putride-nerveuse, et des conseils très-sages pour le traitement de ce genre d'accidens.

Enfin, un des derniers points de discussion traités par M. Bouriat est relatif aux espèces d'animaux susceptibles de recevoir et de transmettre la rage : on convient généralement que tous les individus ne sont pas également et toujours disposés à recevoir les impressions du virus rabifique ; mais on convient aussi qu'il n'est guères d'espèces de quadrupèdes dont les individus ne soient exposés à devenir enragés.

Mais les espèces et les variétés du genre chien *Canis ;* les espèces et les variétés du genre chat *Felis*, sont celles qui communiquent plus facilement le virus rabifique de la même manière que l'homme est de tous les animaux celui qui paroît le plus susceptible d'en recevoir les atteintes.

On a souvent et pendant long-tems mis en question si les chats pouvoient communiquer la rage ; la question me paroît suffisamment décidée pour l'affirmative par les observations positives d'*Amatus Lusitanus centur.* 7 ; de *Decker*, *exercit. prat. cap.* 7 ; de Foterghill dans ses remarques et observat. de mé-

decine; de Gockel *méd. prat. dec. III; obs.* 9; de Heyde; observat. méd. n°. 52; de Weder, *Diss. de hydrophobiâ, cap.* 3.

M. Bouriat, d'après les observations de M. Huzard, pense que les animaux herbivores reçoivent le virus rabifique, mais qu'ils ne le transmettent pas : nous sommes loin de vouloir contredire à cet égard l'expérience de M. Huzard; nous noterons seulement ici quelques faits consignés dans les fastes de la médecine, et qu'il faudroit examiner plus attentivement avant que de décider cette question.

Ainsi on lit le passage suivant dans Cælius Aurelianus, cap. 9 : *Quidam à gallo gallinæo pugnante leviter læsus in rabiem venisse dicitur.*

Bader *Versuch einer neuen Theorie der Wasserscheu*; Essai d'une nouvelle théorie de l'hydrophobie, p. 89, a rapporté un fait analogue.

J'ai aussi vu citée quelque part une observation de rage communiquée par la morsure d'une vache; elle est de Mauchart.

Les recherches et les réflexions sur la rage, par M. Bouriat, dont nous avons extrait les principaux points de discussion, ceux sur-tout qui nous ont fourni matière à quelques réflexions, seront avantageusement répandues autant parmi les gens de l'art que parmi les gens du monde.

F. J. D.

D. Lud. Gottfr. Kleinii consil. med. ac phys. Erbae interpres clinicus, sive de morborum indole, exitu in sanitatem, metaschematismo, successionibus, eventu funesto, dijudicationes, præsagitiones medicæ, pagellæ in memoriæ subsidium medicis junioribus ad infirmos ingressuris fideliter communicatæ.

Opusculum edidit ac præfatus est, ex editione Hallerianâ; F. J. DOUBLE. (1)

Interprès clinicus.

Déjà dans plusieurs occasions j'ai parlé de l'ouvrage de Klein, dont le titre indique suffisamment l'objet; (*le médecin interprète de la nature auprès du lit des malades*) et dans toutes les circonstances je l'ai recommandé aux praticiens comme le livre le plus propre à devenir leur *vade mecum medicum*. Par suite de la vogue qu'il a méritée par lui-même, et peut-être aussi de celle que nous avons pu lui donner, l'ouvrage est devenu rare dans le commerce de la librairie française, au point que l'on a cru utile d'en donner une seconde édition, dont on m'a confié la surveillance. Persuadé d'avance du service que je rendrois à la médecine et aux médecins, je me suis chargé de soigner la réimpression de cet important ouvrage, d'en corriger les épreuves, de faire disparoître un assez grand nombre de fautes qui existoient dans les éditions précédentes, et surtout d'élaguer un grand nombre de signes, d'abréviations, qui, fréquemment répandues dans les deux premières éditions de ce livre, en rendoient la lecture

(1) In-32, papier vélin, petit texte. Prix. 3 liv., et 3 liv. 15 s. par la poste; Paris, 1809; chez Crochard, libraire, rue de l'Ecole de médecine, et chez Croullebois, rue des Mathurins-St.-Jacques.

pénible

ible pour la plupart des médecins, qui n'étant nt habitués à ces signes qu'on n'emploie plus en primerie depuis long-tems, en trouvoient difficilement la signification. Interpres clinicus.

Ce ne sont pas là les seuls motifs de préférence que ésentera cette nouvelle édition : l'ouvrage de Klein, nt la réputation est faite depuis longues années, autant r la nature des objets dont il traite, que par la manière nette et précise dont ces objets sont traités, peut re mis avec avantage et à chaque instant sous les eux du praticien; il est bon de l'avoir avec soi, dans poche, pour consulter à loisir les diverses matières ur lesquelles on veut ou acquérir des connoissances u'on n'a pas, ou se rappeler celles qu'on a perdues le vue, ou bien s'assurer de nouveau de celles qui aissent quelques doutes. Or, la nouvelle édition, par e peu de volume du format qu'on a choisi, devenant très-facilement portative, et pouvant être aisément tenue à la poche, se prêtera commodément à ces différentes vues.

Lorsque Haller donna la seconde édition de l'ouvrage de Klein, il ne crut point devoir y faire aucune addition, il se contenta de placer en tête une courte préface; je me suis fait un devoir d'imiter la sage retenue de Haller, comme lui j'ai respecté le texte de Klein, et comme lui je n'ai ajouté qu'une courte préface à l'ouvrage.

Depuis long-tems les médecins, vraiment attachés à la gloire et aux progrès de la médecine pratique, ont formé le double vœu que les connoissances séméiotiques fussent plus généralement répandues et plus uni-

Interpres clinicus

versellement cultivées; de la même manière qu'ils a desiré que la langue latine redevînt pour les médeci de toutes les nations ce qu'elle étoit il y a quara ans, c'est-à-dire, la langue commune. L'ouvrage Klein mis entre les mains des médecins de tous l âges et de toutes les classes aura le double avanta de contribuer à-la-fois à remplir l'un et l'autre bu puisqu'il est spécialement consacré à l'étude des sign et des symptômes, et à l'indication de leur vale respective dans chaque maladie, et qu'il est d'ai leurs écrit dans un latin simple, facile, mais pur correct.

Klein a choisi l'ordre alphabétique pour la dispo sition des maladies dont il traite; et à chacune de ce maladies il expose en détail les résultats généraux d l'observation clinique relativement au caractère de maladies, à leur terminaison par la santé, à leu changement de forme, à leurs successions et à leur crises heureuses ou funestes. Dans ces diverses parties il a suivi la méthode hippocratique; et outre qu'il a rapporté dans tout leur entier ceux des jugement cliniques, les pronostics et les présages du vieillard de Cos sanctionnés par l'expérience journalière, il y a encore joint les sentences analogues que sa pratique lui a fournies, et celles aussi qu'il a pu judicieusement emprunter de Sydenham, de Baillou, de Baglivi, des médecins de Breslaw, d'Hoffmann, de Stahl, de Forestus, etc.

De tous les ouvrages de séméiotique que nous possédons, *l'Interpres clinicus* de Klein est, sans contredit, celui qui joint à une précision, à une concision extrêmes le plus de clarté et de certitude; c'est aussi

celui qui contient le plus de choses sous un moindre volume ; et comme il est important d'avoir toujours présentes à la mémoire ces règles de séméïotique, ces préceptes que l'expérience a constamment sanctionnés, il est aussi fort avantageux de les trouver réunis en peu de mots et rapprochés dans un petit format. Interpres clinicus.

Tout le monde convient de l'utilité et de l'importance de la séméïotique ; et cependant un petit nombre de médecins se livrent sérieusement à son étude. Mais pour peu que l'on y réfléchisse, il est aisé de voir que la séméïotique est le soutien de l'honneur et de la dignité de la médecine et du médecin, de la même manière qu'elle est la sauvegarde de la tranquillité des familles. Qu'a-t-on en effet à demander au praticien qui, dans une maladie incurable et désespérée par sa nature même, a tout prévu d'avance et jusques au moment de la catastrophe ; la science ne se montre-t-elle pas alors avec de grands avantages dans cette sorte de revers, et n'a-t-elle pas fait tout ce qu'elle pouvoit faire pour sa gloire et pour la tranquillité de la famille du malade ?

Dans des circonstances plus heureuses, quelle confiance et quelle assurance le médecin ne commande-t-il pas au malade et aux assistans, lorsque dans le cours d'une maladie il prédit le jour où il se fera tel changement heureux, où il arrivera telle évacuation critique, où la maladie bien caractérisée se transformera en une autre, soit qu'elle affecte une nouvelle forme, soit qu'elle occupe un autre siège, etc. !

La séméïotique considérée dans toute sa latitude a encore l'avantage de se présenter comme le centre, le point de réunion de toutes les parties de la médecine

Interpres clinicus.

ramenées à leur véritable but, à leur application clinique. En effet, la juste appréciation des symptômes qui se présentent dans une maladie, et la déduction certaine des signes qui en sont la conséquence immédiate, supposent d'abord des notions claires et précises sur la nature et l'espèce de la maladie, sur le tempérament et la constitution particulière du malade, sur le caractère de la constitution des saisons et des maladies qui dominent; car toutes ces considérations doivent être consultées dans l'évaluation des signes. Ensuite, l'appréciation du danger attaché à la maladie, la connoissance du degré d'activité des mouvemens spontanés de la nature, et l'espérance plus ou moins fondée de telle ou telle crise, font voir si l'on peut se livrer à la médecine expectante, ou s'il convient d'agir. Enfin, dans le cas où il est urgent de mettre en usage les secours de l'art, ces mêmes connoissances sont les véritables bases d'après lesquelles il convient de règler la nature des moyens qu'on a à employer, aussi bien que leur degré d'activité.

Mais l'étude de la séméiotique est longue, pénible et difficile; ses seules bases sont l'observation fréquemment répétée des actes même de la nature dans les maladies; l'art bruyant et brillant des expériences, après chacune desquelles on obtient des résultats plus ou moins utiles, ne lui est d'aucun secours; ce n'est que dans le silence de la méditation clinique, dans le calme de l'observation médicale, et dans la nullité apparente d'une pratique judicieuse et d'une expectation raisonnée, que l'on trouve la confirmation ou la découverte des sentences qui la constituent. Aussi faut-il une grande vocation pour se livrer à ce genre

Interpres clinicus.

cherches, dans lequel les succès sont à-la-fois oscurs et si longs à obtenir : on va bien plus lement, du moins en apparence, dans le champ le des expériences physiologiques, des essais de ière médicale, etc., dans lesquels on peut presque, l'instant même, publier son travail et les résultats on a obtenus; mais aussi quels abus n'a-t-on pas fait cette sorte de facilité, et les avantages qui en ont olté pour la science ne sont-ils pas compensés par graves et de nombreux inconvéniens? Ces avantages nt-ils d'ailleurs à comparer avec ceux qu'a produits simple observation des faits, celle dont le seul objet t d'écouter et de suivre la nature sans la torturer ur l'interroger et la forcer en quelque sorte à ré- ondre? Que l'on rapproche les travaux de tous les xpérimentateurs en médecine, depuis Hippocrate jus- ues à nous, et que l'on mette en parallèle les résultats u'ils ont fournis à la science, avec ceux que nous a transmis le génie observateur du seul vieillard de Cos, et la question sera facilement jugée.

Disons-le en passant, l'art des expériences est sans doute une des sources dans lesquelles les médecins doivent aller puiser en partie les élémens des progrès des sciences médicales; mais l'observation sera toujours pour eux le champ le plus fécond et le plus sûr en résultats utiles; et il faut convenir que, vers la fin du siècle passé, on a généralement négligé l'observation, et que l'on s'est trop livré aux expériences. Ces vices introduits dans la méthode d'étudier, de travailler, de raisonner en médecine, ou comme le disoit Bacon dans la méthode de philosopher, sont étrangers en quelque sorte à la science; ils proviennent et déri-

Interpres clinicus.

vent de l'ascendant qu'avoient pris la physique et la chimie sur toutes les sciences, et spécialement de l'application vicieuse qu'on en avoit faite à la médecine. C'est encore un malheur attaché aux sciences médicales, et qui provient toujours de la même source, c'est que la plupart de ceux qui les cultivent, facilement rebutés par les lenteurs et les difficultés de l'observation, se livrent avec enthousiasme aux spéculations diverses des sciences physiques et naturelles en général, appliquées à la médecine : c'est aussi ce *qui* fait que ces diverses applications qui, retenues dans de justes bornes, seroient devenues utiles, sont, au contraire, très-préjudiciables à l'art de guérir, par les excès auxquels se livrent ceux qui, les premiers, tentent ces sortes d'incursions sur le territoire de la médecine.

Dans l'ouvrage de Klein on ne trouvera que *les* traces de la plus saine doctrine et les résultats de l'observation la plus éclairée ; et cet ouvrage, plus répandu qu'il ne l'a été jusqu'ici dans le monde médical, et sur-tout plus souvent et plus généralement médité, aura le double avantage de propager le goût de l'observation clinique dans les exercices séméiotiques, et de présenter à chaque instant aux médecins les préceptes le plus universellement constatés sur cette belle partie de la pratique.

F. J. D.

Traité des bandages et appareils, à l'usage des chirurgiens des armées; par J. B. J. THILLAYE, *professeur à l'École de Médecine, etc. : seconde édition revue, corrigée et considérablement augmentée* (1).

Traité des bandages.

L'histoire générale des bandages est la partie la plus étendue, sinon la plus importante de la thérapeutique chirurgicale; et, sous ce rapport, l'étude de cette branche de la chirurgie mérite l'attention des élèves et des praticiens. Cette étude est, sans contredit, autant utile, et d'une application non moins nécessaire dans la chirurgie civile que dans la chirurgie militaire; aussi on ne voit pas pourquoi ce traité des bandages ou appareils se trouveroit principalement et encore moins exclusivement à l'usage des chirurgiens des armées. Nous pouvons assurer qu'il sera consulté avec autant de fruit par les chirurgiens des villes et des campagnes, qui trouveront dans ce livre les renseignemens les plus étendus et les descriptions les plus claires des bandages dont ils voudront faire l'application, et dont ils ne se rappelleroient pas bien la forme ou la composition. Les élèves, de leur côté, y puiseront avec avantage les premières notions relatives à ce sujet; en sorte que c'est le cas de dire ici :

Indocti discant, et ament meminisse periti.

L'ouvrage de M. Thillaye, on le sent bien, n'est guères qu'une compilation des divers traités des ban-

(1) In-8°., Paris, 1809, 400 pages et neuf grandes planches; chez Crochard, libraire, rue de l'Ecole de médecine, n°. 3. Prix, 6 fr. 50 cent., et 8 fr. par la poste.

Traité des bandages.

dages, publiés jusqu'à ce jour, et une compilation de divers ouvrages de chirurgie, ayant pour objet d'exposer quelque méthode d'opération nouvelle, quelque appareil non-usité. L'auteur y a cependant joint les résultats de sa propre pratique, il y a sur-tout établi le plus souvent une critique sage autant que judicieuse, et cela sur-tout lorsqu'il s'agit de justifier les motifs de la préférence qu'il accorde dans telle ou telle autre circonstance à tel ou tel autre bandage ou appareil.

Depuis long-tems nous avons noté dans un assez grand nombre d'ouvrages de médecine, publiés en français, des fautes de langue qui appartiennent sans doute plus encore aux protes des imprimeries qu'aux auteurs, et que nous croyons devoir signaler ici. C'est ainsi, par exemple, qu'en parlant des diverses époques des maladies, de leurs périodes, on emploie le mot *période* comme substantif masculin, ce qui est une faute. *Période* employé pour exprimer les diverses révolutions que parcourt une fièvre, une maladie, est féminin; ainsi il faut dire la première, la seconde, la troisième période de l'inflammation : la fièvre a parcouru ses diverses périodes, etc. Période ne peut être masculin que lorsque le mot est pris abstractivement et au figuré; ainsi on dit qu'un malade est au dernier période de sa vie; que telle maladie est portée au plus haut période; etc.; mais encore une fois, dans ces deux dernières significations, le mot période n'exprime pas une des époques de la vie ou de la maladie, il signifie seulement le dernier terme, le plus haut point auquel ces deux choses puissent arriver.

Il n'est pas rare non plus de voir le mot emplâtre

regardé comme féminin; et cependant rien ne peut justifier cette méprise, car emplâtre est masculin dans tous les cas; il n'est donc pas permis de dire « avant que d'appliquer un vésicatoire, il faut raser la partie, arranger l'emplâtre de manière qu'*elle* ne se dérange pas, et *la* fixer solidement. »

De tems en tems nous nous permettrons de signaler ainsi quelques mauvaises locutions presqu'exclusivement usitées en médecine; et si les discussions dans lesquelles nous entrerons à cet égard, ne servent pas directement aux progrès de la science, elles serviront du moins à sa gloire dont une partie consiste nécessairement à parler et à écrire correctement.

BIBLIOGRAPHIE MEDICALE.

Dissertation inaugurale sur l'aménorrhée ; par M. MAGNE-DE-CUBJAC : *in*-4°., *Paris*, 1808, 27 *pages.*

Bibliogr. médicale.

Considérations générales sur la menstruation, dans lesquelles l'auteur a fait preuve de connoissances approfondies en physiologie ; étude analytique et détaillée des causes, des symptômes et des effets de l'aménorrhée; indication générale des craintes et des espérances que doivent laisser au médecin les divers états et les différentes périodes de cette maladie ; enfin, détermination précise des moyens variés à lui opposer, en choisissant ces moyens parmi les différentes ressources qu'offrent, à la fois, et l'hygiène et la pharmacie.

Annuaire médical, ou Almanach des médecins, chirurgiens, pharmaciens, pour l'année 1809, *in*-18,

Bibliogr. médicale.

420 pages, petit texte. Paris, chez Croullebois, éditeur, rue des Mathurins-St.-Jacques, n°. 17. Prix, 3 fr. 50 cent., et 4 fr. par la poste.

Dans presque toutes les branches des sciences et des arts on publie, chaque année, un Annuaire destiné à faire connoître aux personnes intéressées les nouveautés, les mutations, les changemens, les améliorations, les découvertes, les progrès qui ont eu lieu dans le cours de l'année qui vient de s'écouler, et ce genre d'ouvrages a toujours son genre d'utilité. Jusqu'à présent, la médecine n'avoit guères eu que des Annuaires partiels, fournis par diverses Sociétés médicales; cependant il faut en convenir, il n'est point de science pour laquelle cette espèce d'ouvrages puisse être plus utile que pour la médecine, l'un des corps le plus nombreux et le plus disséminé de la Société.

Pour mieux faire connoître le but et l'utilité de cet Annuaire médical, également propre aux médecins, aux chirurgiens, aux pharmaciens, etc., de tous les âges, de toutes les classes et de tous les pays, il nous suffira d'en faire connoître le plan.

L'Annuaire médical présente,

1°. L'état des écoles spéciales de médecine et de pharmacie; l'ordre d'enseignement de ces écoles, ainsi que du collége de France et du muséum d'histoire naturelle; les cours particuliers ouverts à Paris.

Dans ce premier article se trouvera l'histoire succincte de l'établissement des écoles spéciales de médecine et celle du mode d'enseignement qu'on y suit. Les noms des professeurs qui ont enseigné dans chacune de ces écoles depuis l'époque de leur formation jusqu'à présent; l'heure des cours, le tems de leur durée,

l'époque de l'année où ils se font, y seront exactement insérés. L'indication des cours particuliers qu'on peut suivre à Paris, et les noms de ceux qui les font, trouveront également place dans cette partie de l'Annuaire.

2°. L'état des sociétés de médecine de Paris et des départemens.

Nous donnerons, en parlant des sociétés de médecine de Paris, la liste nominale des membres qui les composent; mais nous nous bornerons, quant aux sociétés médicales des départemens, à faire connoître les noms des membres qui composent le bureau de chacune d'elles. Les noms des membres de l'Institut, composant la classe des sciences physiques, feront aussi partie de cet article.

3°. La liste des médecins, chirurgiens, etc. de Paris.

Nous nous ferons un devoir de transcrire, avec exactitude, l'état publié officiellement par M. le préfet du département de la Seine.

4°. L'état des médecins et chirurgiens attachés à la personne de S. M. I. et R. à sa maison, et aux princes et princesses de la famille impériale. Ici se trouveront également les noms des médecins et des chirurgiens près les cours souveraines, et quelques autres autorités supérieures.

5°. La liste des médecins et des chirurgiens attachés aux hospices ou hôpitaux de Paris, ainsi qu'aux établissemens publics et de bienfaisance; les noms des membres de l'inspection générale du service de santé des armées, des officiers de santé en chef des grands ports de la marine et des médecins-inspecteurs des eaux minérales.

Bibliogr. médicale.

6°. Les noms des médecins et chirurgiens des départemens, membres des jurys d'examen.

7°. Les loix, arrêtés, réglemens, discours émanés des autorités ou des corps savans, relatifs à l'exercice de l'art de guérir.

8°. Les événemens mémorables, les faits remarquables touchant la médecine, survenus et publiés dans le cours de l'année précédente.

Les découvertes importantes en médecine, l'histoire et le mode d'administration de quelques remèdes nouveaux, dont l'efficacité aura été prouvée, seront aussi consignés dans l'Annuaire.

9°. Le tableau méthodique, et par ordre de matières, de tous les ouvrages de médecine, de chirurgie, pharmacie, chimie, de physique et d'histoire naturelle, publiés dans le cours de l'année.

10°. La Nécrologie.

11°. Un dernier article, sous le nom de variétés, renfermera quelques faits touchant les épidémies, l'hygiène publique et la salubrité.

Cet Annuaire paroîtra désormais tous les ans au premier janvier; les académies et écoles de médecine, de chirurgie et de pharmacie, les sociétés savantes, les divers comités de vaccine ou autre institution quelconque, et les médecins, chirurgiens ou pharmaciens, qui auroient quelques réclamations à envoyer, quelques renseignemens à fournir pour l'Annuaire de l'an prochain, sont priés de les faire passer, franc de port, à M. Maygrier, docteur en médecine, à Paris, rue des Petits-Augustins, n°. 24, faubourg Saint-Germain, seul rédacteur de cet ouvrage.

éflexions et observations anatomico-chirurgicales sur l'anévrisme; *par* A. SCARPA, *professeur d'anatomie et de chirurgie pratique à l'Université de Pavie, chirurgien consultant de S. M. I. et R., traduites de l'italien, par* J. DELPECH, *docteur en chirurgie*: *in*-8°., *Paris*, 1809, 500 *pages, grande justification, beaux caractères, sans planches; prix* 6 *fr.*, *et* 7 *fr.* 50 *c.*, *par la poste.*

Dans le prochain cahier nous rendrons compte de cette traduction, ainsi que de l'ouvrage suivant :

Nosographie chirurgicale; par ANTHELME RICHERAND, *professeur à l'École de médecine de Paris; seconde édition, revue, corrigée et augmentée; 4 vol. in*-8°. *Prix*, 24 *fr.*, *et* 30 *fr. franc de port; à Paris, chez Crapart, Caille et Ravier, libraires, rue Pavée-St.-André-des-Arcs*, n°. 17.

PRIX PROPOSÉS.

Prix proposés.

S. M. l'empereur d'Autriche considérant que les entraves qu'éprouvent maintenant le commerce maritime et la navigation, ont fait monter à un prix excessif les médicamens qu'on tire des Indes, et que, si ces obstacles subsistent encore quelque tems, on est menacé d'en manquer absolument, a rendu, le 12 décembre 1808, une ordonnance tendante à encourager les recherches des productions européennes qui peuvent remplacer les plus utiles et les plus nécessaires des remèdes exotiques. Pour arriver plus promptement et plus sûrement à ce but si avantageux pour l'humanité, S. M. I. accorde un prix de 500 ducats en or pour la solution la plus heureuse de chacune des questions suivantes :

1°. Quels sont en Europe les produits des trois règnes (autres que ceux qui sont indiqués dans les dispensaires

Prix proposés.

de la faculté de médecine de Vienne), qui ont des vertus curatives en général et spécifiques pour certaines maladies ? Par quels essais et quelles expériences positives ces effets ont-ils été constatés ? Quels sont ceux de ces produits d'Europe d'une efficacité démontrée, qui peuvent servir de succédanées, c'est-à-dire, qu'on peut substituer en toute sûreté aux médicamens des Indes les plus efficaces ?

2°. Comme un grand nombre de végétaux indiens contiennent le camphre, quelle seroit la méthode la moins dispendieuse d'en extraire ce principe ? Y auroit-il un autre corps ou une préparation pharmaceutique (outre les naphtes et les huiles éthérées), qui pourroient remplacer toutes les vertus médicinales du camphre ?

3°. Quelle substance particulière (l'arsenic à part) pourroit-on trouver en Europe pour remplacer l'écorce fébrifuge de Pérou dans ses propriétés curatives spécifiques ? Y auroit-il quelque composé de plusieurs autres substances qui pourroient produire les mêmes effets ?

4°. Quelle plante européenne pourroit tenir lieu des feuilles de séné ? Quelle substance (outre la plante nommée *gratiola*) pourroit être substituée au jalap ? Peut-on trouver en Europe (outre les substances minérales) un remède succédanée pour l'ipécacuanha ?

5°. Peut-on retirer avec avantage en Europe l'opium de la même plante dont on l'extrait dans l'Orient ? Dans quelle autre classe de plantes pourroit-on trouver un remède analogue à l'opium.

Les mémoires en réponse à ces différentes questions peuvent être écrits en allemand, en latin, en italien ou

Prix proposés.

en français. Les auteurs doivent y joindre leur nom et leur adresse dans un billet cacheté avec une devise qui se trouvera aussi à la tête du mémoire, afin que les noms des auteurs qui n'auront pas remporté les prix, puissent demeurer inconnus. Les mémoires doivent être envoyés avant le dernier décembre, francs de port, aux directeurs de la Faculté de médecine de Vienne. Il y aura une commission nommée pour prononcer sur les mémoires qui mériteront les prix : les membres de cette commission ne pourront concourir.

Comme la vertu des remèdes succédanées doit être constatée par plusieurs expériences, les prix ne seront décernés qu'à la fin de 1810.

La Société médicale d'Emulation de Paris, séant à l'Ecole de médecine, propose pour sujet du prix qu'elle adjugera dans le mois de janvier 1810, la question suivante :

« 1°. Quelles sont les maladies qu'on doit spécialement considérer comme maladies organiques ?

» 2°. Les maladies organiques sont-elles généralement incurables ?

» 3°. Est-il inutile d'étudier et de chercher à reconnoître les maladies organiques, d'ailleurs jugées incurables ? »

Les auteurs adresseront leur travail à M. le docteur Tartra, rue Gaillon, n°. 5, avant le 1er. janvier 1810, terme de rigueur. Le prix consistera en une médaille d'or, portant d'une part l'effigie de Xavier Bichat ; et de l'autre, une figure symbolique de la médecine.

CORRESPONDANCE.

Au quartier-général de l'armée du Rhin.

Erfurt, le 16 février 1809.

A Monsieur SÉDILLOT, *Secrétaire-général de la Société de Médecine de Paris, etc.*

Correspondance.

J'eus l'honneur, Monsieur et cher confrère, de prévenir le public par la voie des journaux, le 1 octobre dernier, que n'ayant pu, à cause de ma présence à l'armée, publier ma traduction de l'ouvrage du célèbre Scarpa sur l'anévrisme, je me proposois de la livrer à l'impression aussitôt mon retour à Paris. Comme j'espère y être bientôt rendu, je vous demande la permission de me servir du journal que vous rédigez pour annoncer à vos lecteurs qu'à ma traduction, prête depuis long-tems, seront ajoutées plusieurs observations pratiques, dont quelques-unes m'appartiennent, et d'autres sont extraites de ma correspondance avec MM. les chirurgiens militaires; ce qui, joint à un grand nombre de notes que j'ai faites, *à des additions que M. Scarpa m'a promises*, à une table analytique devenue indispensable et que j'ai aussi terminée, pourra augmenter l'ouvrage de moitié.

Je compte avoir à ma disposition les *cuivres* de M. Scarpa, de sorte que l'ouvrage sera accompagné d'un atlas composé de dix planches superbes, sans lesquelles il ne sauroit être apprécié ni bien compris. J'annoncerai, dès que je pourrai le faire, l'impression de mon ouvrage, et j'aurai soin que les conditions pour les acquéreurs ne soient point exagérées.

Agréez, je vous prie, mes très-humbles salutations,

Le premier Chirurgien des Armées, etc., etc.

HEURTELOUP.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLO

Par M. BOUVARD, RIS;

JOURS.	THERMOMÈTRE EXTÉRIEUR. Centigrade. MAXIMUM.	MINIM.	A MID.	BAROMÈ MÉTRIQ MAXIMUM.	MINIM	IÈRE. SOIR.
1	+ 12,7 s.	+ 5,0 ma.	+ 12,0	760,72 ma.	750,28	
2	+ 14,5 s.	+ 9,1 ma.	+ 13,8	755,36 ma.	752,84	
3	+ 14,2 s.	+ 10,2 s.	+ 12,7	751,50 ma.	748,35	ilé.
4	+ 11,5 mi.	+ 5,2 ma.	+ 11,5	752,00 ma.	750,32	ment couv.
5	+ 10,7 mi.	+ 5,7 ma.	+ 10,7	750,64 s.	750,22	pl. vers 9 h.
6	+ 11,7 mi.	+ 7,2 ma.	+ 11,7	753,50 s.	752,00	pl. sur le 8 h
7	+ 11,4 s.	+ 7,5 s.	+ 10,4	758,22 mi.	756,80	ouvert.
8	+ 9,1 s.	+ 4,2 ma.	+ 8,8	755,32 ma.	751,75	par interv.
9	+ 13,0 mi.	+ 7,6 ma.	+ 13,0	748,68 ma.	747,00	nent couv.
10	+ 12,6 s.	+ 9,2 s.	+ 12,5	749,82 mi.	749,82	
11	+ 11,7 s.	+ 5,7 ma.	+ 11,0	742,84 ma.	737,78	ne.
12	+ 13,6 mi.	+ 5,9 s.	+ 13,6	739,00 ma.	733,84	par interv.
13	+ 14,2 mi.	+ 6,3 ma.	+ 12,2	746,70 s.	739,00	erse par int.
14	+ 14,0 s.	+ 7,0 s.	+ 12,4	753,80 s.	746,00	ne.
15	+ 12,2 mi.	+ 6,0 ma.	+ 12,2	758,34 mi.	756,36	ageux.
16	+ 13,4 s.	+ 5,0 ma	+ 12,5	759,75 ma.	753,50	nerre à 6 h.
17	+ 11,7 mi.	+ 6,2 s.	+ 11,7	761,20 s.	752,50	e.
18	+ 14,7 mi.	+ 10,6 s.	+ 14,7	769,70 s.	762,18	vert.
19	+ 10,0 mi.	+ 2,5 ma.	+ 10,0	774,54 ma.	771,50	vert.
20	+ 11,4 s.	+ 1,0 ma.	+ 11,2	769,00 ma.	762,28	vap. à l'h.
21	+ 8,5 mi.	+ 2,0 s.	+ 8,5	765,74 s.	760,00	
22	+ 7,0 mi.	- 0,4 ma.	+ 7,0	768,60 mi.	767,00	
23	+ 8,2 mi.	+ 4,7 ma.	+ 8,2	765,50 s.	762,86	le par int.
24	+ 5,7 mi.	+ 1,2 ma.	+ 5,7	768,22 mi.	767,72	
25	+ 5,2 mi.	- 1,0 ma.	+ 5,2	767,74 s.	766,32	
26	+ 5,4 mi.	+ 0,5 ma.	+ 5,4	770,80 mi.	769,68	éclairs.
27	+ 10,2 s.	+ 2,9 ma.	+ 9,2	768,50 s.	768,08	g. à l'hor.
28	+ 8,8 s.	+ 2,1 s.	+ 8,7	768,92 mi.	768,06	nt couv.
						vert.

Plus grande élévation du mercure. . . . . is.

Moindre élévation du mercure. . . . . .

Plus grand degré de chaleur. . . . . .

Moindre degré de chaleur. . . . . .

Eau de pluie tombée dans le cours de ce mois .

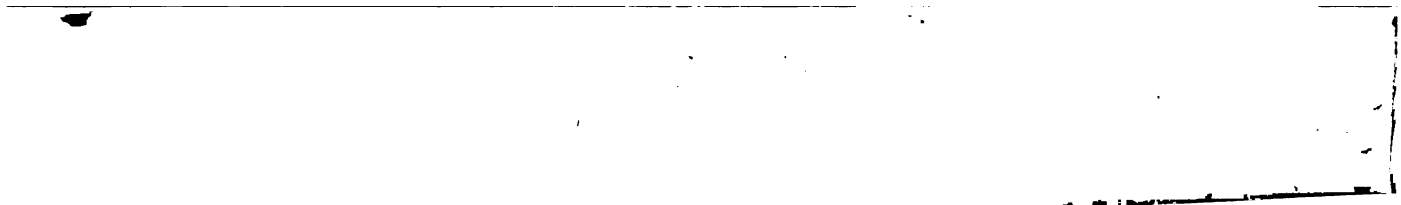

sur le déplacement de l'extrémité ure du radius en arrière ; par ATIN, le jeune, *docteur en méde- chirurgien en chef de l'hospice de rité de Lyon, membre de la Société decine de la même ville, corres- nt de celles de Montpellier, Gre- , etc.*

Déplacement de l'extrémité supérieure du radius.

outes les maladies qui appartiennent édecine externe, les luxations et les es sont peut-être celles qui ont fixé le attention des chirurgiens pendant le du dix-huitième siècle. Avant cette e, on ne connoissoit en français d'autre ge, *ex professo*, sur cette matière, que de Laurent Verduc, publié en 1689, ne fut d'abord qu'un simple traité de dages.

epuis, les ouvrages de Jean-Louis Petit, Duverney, de Dessault, de Manne et de Boyer, ont laissé peu de choses à désirer la nature et le traitement de ces maladies. Description exacte des os, de leurs articulations, des divers mouvemens que ces leviers exécutent, et de leurs rapports avec les puissances musculaires qui les leur impriment; distinction lumineuse des différentes espèces

Déplacement de l'extrémité supérieure du radius.

de luxations et de fractures; exposition fi des signes qui les font reconnoître, et l accidens qui peuvent les suivre; méthod simples et raisonnées pour les réduire; ba dages ingénieux pour les contenir, substitu à ces machines compliquées, inventées dès naissance de l'art et décrites dans tous l auteurs anciens, à dater d'Hippocrate; te sont les résultats de l'étude et de l'exp rience de ces hommes de génie, sur des ma ladies dont le traitement étoit, avant eux presque exclusivement confié à des homme ignorans, connus sous le nom de rhabilleurs, renoueurs, rebouteurs, etc., ou à quelques chirurgiens qui, dans les grandes villes, se livroient presque exclusivement à cette partie de l'art de guérir.

Autrefois, les grands seigneurs, les rois de France eux-mêmes, avoient des rhabilleurs, et c'est de là que vient ce préjugé encore en vigueur parmi le peuple, que l'art de réduire les luxations et les fractures se transmet héréditairement dans certaines familles; qu'il n'est point du ressort de la chirurgie, et même qu'il doit être exercé par les ministres des vengeances légales. Chaque jour de nouveaux accidens accusent l'impéritie de cette espèce particulière de charlatans, et forcent les amis

e l'humanité à gémir de l'impuissance de os loix anciennes et modernes contre un bus aussi dangereux pour la société. Mais ette impuissance doit-elle être rapportée ux loix elles-mêmes ou à ceux chargés de eur exécution, ou bien est-elle l'effet de la aiblesse de l'esprit humain qui, séduit par les promesses trompeuses du charlatanisme, regarde comme tyranniques les loix qui les réprimment, et emploie tous les moyens pour les rendre illusoires. Les tentatives inutiles, faites par nos anciens collèges, militeroient en faveur de cette dernière opinion, qui fut aussi celle d'un des plus grands médecins dont s'honnore la France. « Ils en imposeront toujours aux foibles et aux esprits singuliers, dit l'illustre Borden, et les médecins seront forcés envers eux à une demi-tolérance par la raison qu'on n'a droit sur la confiance des hommes que jusqu'à un certain point, et que la liberté publique mérite beaucoup d'égards. » En effet, les charlatans éluderont toutes les loix de police médicale, parce que leur existence et leur succès reposent sur les préjugés qui tiennent la raison elle-même dans l'esclavage. Ajoutons encore que l'amour du merveilleux, l'attachement à la vie, le desir d'être soulagé quand on souffre, l'insuffisance

Déplacement de l'extrémité supérieure du radius.

Déplacement de l'extrémité supérieure du radius.

des secours administrés par une prudente médecine dans les maladies incurables de leur nature, feront toujours croire à des promesses trompeuses, et seront, par conséquent, dans tous les tems et dans tous les lieux, les plus fermes soutiens du charlatanisme. L'homme le plus courageux, livré aux douleurs physiques, sourit toujours à l'espérance qu'on fait naître en lui; et les médecins, eux-mêmes, savent fort bien que, lorsque toute autre espèce de ressources vient à leur manquer, il leur reste encore l'art de prolonger les illusions.

Plaignons l'humanité dont le sort est de souffrir et de payer, jusques dans ses maux, un tribut à l'erreur; plaignons-la d'ajouter le fléau du charlatanisme à la masse des maladies qui l'accablent; mais ne cessons pas d'observer ses maladies avec soin, d'étudier avec méthode leurs nombreuses variétés, d'apprécier leur nature et de simplifier leurs traitemens en suivant la marche philosophique imprimée de nos jours à l'étude des sciences, et qui a déjà fait faire tant de progrès à la médecine moderne.

Les maladies qui affectent l'extérieur du corps, étant plus à la portée de nos sens, durent, les premières, fixer l'attention des

decins : aussi les pères de l'art se sont spé- lement occupés des moyens mécaniques opres à réduire et à contenir les fractures les luxations; mais, faute de connoissances atomiques, ils ont donné des descriptions exactes de ces maladies, et se sont éloignés : ces procédés simples et naturels, auxquels s modernes ont été conduits par l'étude de ı conformation des parties et la théorie des ıouvemens musculaires.

Déplacement de l'extrémité supérieure du radius.

Les travaux de ces derniers, j'en conviens, aissent peu de choses à desirer; il existe :ependant encore quelques cas de luxations :t de fractures, qui ne sont pas suffisamment éclaircis, et sur lesquels l'art réclame des observations plus exactes : je place dans ce nombre la luxation de l'extrémité supérieure du radius, qui a été admise et rejetée par des auteurs d'une égale réputation.

Pour exposer avec ordre le résultat de ma pratique et de mes réflexions sur ce sujet, je diviserai ce mémoire en quatre sections.

Dans la première, je considérerai anatomiquement chez l'adulte l'union du radius avec l'os du coude et avec l'humérus; j'examinerai les différences qu'offrent ces articulations chez l'enfant; et je tâcherai de prouver qu'à cet âge la disposition des surfaces arti-

Déplacement de l'extrémité supérieure du radius.

culaires, la force et la direction des os, la laxité et l'étendue des substances ligamenteuses qui les unissent, la foiblesse relative des muscles qui les entourent, doivent être des causes prédisposantes de cette maladie.

Dans la deuxième, j'indiquerai la place que vient occuper la tête du radius luxé, les changemens que la luxation apporte dans l'état des parties molles, les phénomènes qui en résultent, la cause immédiate qui la produit, et le moyen simple et facile de la réduire.

La troisième renfermera les observations que j'ai recueillies sur cette espèce de luxation.

Dans la quatrième, j'exposerai l'opinion des auteurs sur ce déplacement du radius.

1re. *Section.* L'os du bras dans son articulation avec l'avant-bras, appelée huméro-cubitale, constitue un ginglime angulaire parfait ; l'humérus, pour cette articulation, présente une surface recouverte d'un cartilage lisse et poli, sur laquelle on remarque une saillie nommée poulie, et un enfoncement qui la sépare de ce qu'on connoît sous le nom de petite tête de l'humérus ; les deux os de l'avant-bras, placés l'un à côté de l'autre, se correspondent par une articulation diarthrodiale, formée par le côté interne de l'extrémité supérieure du radius qui s'élargit et s'arrondit

dans cet endroit, pour répondre à la petite cavité sigmoïde du cubitus destinée à la recevoir; ces deux os, ainsi articulés, présentent supérieurement des surfaces destinées à recevoir celles de l'extrémité inférieure de l'os du bras. Le cubitus reçoit la poulie de l'humérus dans sa grande cavité sigmoïde, laquelle est tapissée d'un cartilage très-uni qui n'est interrompu que dans sa partie moyenne par un léger enfoncement; et le radius loge la petite tête de l'humérus dans une cavité peu profonde, arrondie dans sa circonférence et recouverte d'un cartilage diarthrodial. Cette articulation est affermie par une capsule fixée autour des surfaces articulaires désignées, et par deux ligamens latéraux qui s'étendent, des tubérosités de l'humérus où ils se confondent avec les tendons des muscles qui s'y attachent, à l'extrémité du cubitus d'un côté et, de l'autre, au ligament circulaire du radius avec lequel il s'unit intimément.

Déplacement de l'extrémité supérieure du radius.

Les deux os de l'avant-bras se trouvent encore solidement fixés par un ligament appelé annulaire qui, de la petite cavité sigmoïde où il s'attache antérieurement et postérieurement, entoure, maintient solidement le radius, de manière, cependant, qu'il puisse tourner librement dans l'espèce de cercle

Déplacement de l'extrémité supérieure du radius.

qu'il représente ; et encore par un faisceau de fibres ligamenteuses très-serrées, appelé ligament rond qui, de l'extrémité supérieure du cubitus où il s'attache, se porte obliquement au-dessous de la tubérosité bicipitale du radius sur laquelle il se fixe ; enfin, par une aponévrose qui occupe l'intervalle que laissent entr'eux les deux os de l'avant-bras, et qu'on a improprement nommée ligament inter-osseux.

L'articulation huméro-cubitale acquiert beaucoup de force et de solidité par les muscles fixés aux os qui la forment ; c'est ainsi qu'antérieurement elle est affermie par *le* biceps brachial, dont le tendon s'attache à la tubérosité qui se trouve à la face antérieure du radius, au-dessous du col de cet os, *et* au-dessus de sa ligne interne, et par le brachial antérieur ; postérieurement par le triceps et l'anconé ; du côté interne, par les muscles ronds pronateurs, radial antérieur, palmaire grêle, cubital antérieur et fléchisseur sublime ; et du côté externe, par les longs supinateurs, radial externe, extenseur commun des doigts, extenseur propre du petit doigt, cubital postérieur et court supinateur.

Cette articulation, considérée dans le fœtus et dans l'enfant, présente comparativement

à celle de l'adulte, des différences notables. Dans l'enfant, l'extrémité inférieure de l'humérus est remarquable par le volume de sa petite tête qui fait une saillie considérable en devant, et occupe un espace très-grand par rapport à la poulie articulaire qui forme une éminence bien moindre que celle qu'elle doit offrir dans la suite. Cette disposition, en déprimant le radius et le plaçant sur un plan plus antérieur, augmente l'étendue du mouvement de pronation; car le radius se meut d'autant plus aisément sur le cubitus, en croisant sa direction en devant, qu'il lui est plus antérieur.

Déplacement de l'extrémité supérieure du radius.

Cette étendue plus grande du mouvement de pronation rend évidemment plus forte la distention du ligament annulaire en arrière, et par cela même doit faciliter les luxations du radius dans ce sens. Cette remarque n'avoit point échappé au célèbre Bichat, qui attribue à cette disposition la fréquence des déplacemens consécutifs de l'extrémité supérieure du radius chez les enfans.

La cavité sigmoïde du cubitus a peu d'étendue et est presque plane; le côté correspondant du radius est peu saillant et a aussi moins de surface, ce qui rend extrêmement foible ce point de contact des deux os de l'avant-bras, et facilite leur défaut de rapport dans les mouvemens forcés de pronation.

Déplacement de l'extrémité supérieure du radius.

L'espace inter-osseux va en décroissant uniformément de haut en bas, tandis que chez l'adulte il est élargi dans le milieu, à la suite de l'espèce de torsion qu'éprouvent les os sur eux-mêmes par le progrès de l'âge ; circonstance qui, dans l'enfant, augmente encore l'étendue des mouvemens du radius, diminue la solidité de son articulation, et doit conséquemment favoriser son déplacement.

La capsule articulaire, les ligamens latéraux, l'inter-osseux et le ligament rond ont moins de densité, et conséquemment moins de force de résistance. Le ligament annulaire qui participe à cette foiblesse de tissu, a d'autant plus d'étendue, par rapport au radius qu'il embrasse, que la petite cavité sigmoïde du cubitus, à laquelle il se fixe, en a moins ; l'observation anatomique démontrant que, chez l'enfant, il forme le cercle presqu'entier, tandis que chez l'adulte la grandeur et la profondeur relatives de la cavité sigmoïde qui lui donne attache, lui permet à peine de former les deux tiers du cercle. Cette particularité, en rendant le radius plus mobile et moins solide dans son articulation, doit aussi rendre son déplacement plus facile.

Enfin, le peu de développement et la foiblesse relative des muscles à cet âge doivent encore être comptés parmi les circonstances

qui favorisent la luxation du radius en arrière chez les enfans.

Déplacement de l'extrémité supérieure du radius.

De cet examen comparatif de l'articulation huméro-cubitale il résulte évidemment que, chez les enfans, la forme des surfaces articulaires, la direction des os, la laxité et l'étendue des substances ligamenteuses qui les unissent et la foiblesse relative des muscles qui les entourent, sont autant de causes prédisposantes de la luxation du radius dans son extrémité supérieure.

2e. *Section.* Dans le déplacement du radius, qui fait le sujet de ce mémoire, on observe les changemens suivans dans les rapports que cet os conserve avec les parties environnantes.

L'extrémité de cet os, en s'échappant de la cavité sigmoïde, sans rompre ordinairement le ligament annulaire, d'après nos expériences sur le cadâvre, se place sur la petite surface plane que présente la partie supérieure de la face externe du cubitus, derrière la petite cavité sigmoïde et au-dessous du petit anconé; elle perd ses rapports avec la petite tête de l'humérus, et vient se fixer en arrière de la tubérosité externe de cet os et au-dessous de l'olécrane, en distendant, ou rompant quelquefois peut-être, le capsule articulaire. Le radius alors coupe à angle aigu la partie supérieure du cubitus, ce qui place l'avant-bras

Déplacement de l'extrémité supérieure du radius.

dans la pronation ; la tubérosité bicipitale éloignée et tournée en arrière distend le tendon du biceps et excite l'action de ce muscle qui tient l'avant-bras dans la demi-flexion.

Cette position forcée du radius distend aussi les ligamens de l'articulation radio-cubitale, de l'inter-osseux et de plusieurs muscles qui agissent sur cet os. L'impuissance des mouvemens de l'avant-bras et du poignet, la douleur qu'on excite lorsqu'on veut les mouvoir, la demi-flexion et l'état de pronation de l'avant-bras, la saillie qu'on observe au-dessous de la tubérosité externe de l'humérus et en avant de l'olécrane, la tension du biceps, sont des phénomènes résultans du déplacement de l'extrémité supérieure du radius, et en deviennent les signes indicateurs.

On sera sans doute étonné que je ne parle pas du vide ou enfoncement que doit laisser la tête du radius dans le lieu qu'elle occupoit ; mais la position de l'avant-bras dans cette luxation ne m'a jamais permis de le bien observer.

Cette luxation ne peut s'effectuer qu'autant que l'avant-bras est porté dans un mouvement forcé de pronation en même tems qu'il est violemment tiraillé ; combinaison de mouvemens nécessaire pour que l'extrémité supé-

e du radius perde ses rapports avec la e tête de l'humérus, et se porte en ar- de la surface articulaire du cubitus dans elle il est logé. Aussi remarque-t on, dans que toutes les observations que je vais porter, que le déplacement a eu lieu à la e des tiraillemens exercés sur l'avant-bras le poignet portés dans une pronation cée. De-là la fréquence de cette luxation : l'effet de la mauvaise habitude qu'on a soulever les enfans par le poignet; lors- 'en les promenant on leur fait sauter un isseau, monter un escalier, ou que, jouant ec eux, on les saisit par une main pour les mener brusquement à soi.

Déplacement de l'extrémité supérieure du radius.

Méthode de réduction.

La réduction de cette luxation est si facile u'elle a dû souvent être le résultat du hazard, orsque des sujets, qui en étoient affectés, ont té confiés aux charlatans, connus sous le om de Rhabilleurs. Leur routine consistant à agir brusquement et en différens sens sur les membres luxés, et à leur faire exécuter des mouvemens forcés, ils ont dû souvent réduire, sans s'en douter, la luxation du radius, et n'ont pas manqué d'assurer qu'ils avoient remis en sa place un nerf chevauché ou foulé, suivant leur expression banale.

Déplacement de l'extrémité supérieure du radius.

Le procédé le plus simple, pour réd
cette luxation, consiste à saisir d'une ma
poignet du malade et embrasser de l'a
le pli de l'avant-bras, de manière à ce
le pouce réponde à la tête du radius dépla
Les mains de l'opérateur ainsi posées, il
exécuter en même tems un mouvement co
biné de supination et d'extension de l'ava
bras avec la main qui tient le poignet, tan
qu'il presse sur la tête du radius avec
pouce de celle qui embrasse l'articulation
l'avant-bras : alors il fait fléchir ce membre
le portant plutôt en dehors qu'en dedans
mouvement qui devient facile par la rentré
de la tête du radius dans la place qu'elle
occupe naturellement, ce qu'on reconnoî
aussi au petit bruissement qui se fait entendre
lors de la réduction.

Tel est le procédé simple que j'ai constamment employé, avec succès, dans les sept cas qui font le sujet des observations qu'on va lire.

3e. *Section.—Première Observ.* Le fils de M. Mermet, notaire à Lyon, rue Thomassin, âgé de sept ans, me fut amené, le 17 avril 1805, pour que je procédasse à l'examen de son bras devenu douloureux dans l'articulation de l'avant-bras, depuis que d'autres enfans l'avoient tiraillé en divers sens dans la matinée du même jour.

L'avant-bras étoit à demi fléchi, et le malade ne pouvoit exécuter des mouvemens et sur-tout l'étendre sans éprouver une douleur vive; sa main étoit dans la pronation, et si on essayoit de la ramener dans la supination, on excitoit une douleur qui lui faisoit pousser des cris. Le bras laissé en repos, il se plaignoit d'un sentiment douloureux au lieu correspondant au tendon du biceps, qui étoit dans une extrême tension. Quoique l'articulation fût un peu engorgée, je distinguai au-dessous de la tubérosité externe de l'humérus et près de l'olécrane une tumeur; je la déplaçai en exerçant sur elle une pression avec le pouce, en même tems que je ramenois l'avant-bras dans la supination et que je l'étendois sur le bras: en exécutant ces mouvemens, j'entendis distinctement sous le doigt ce bruit particulier, qui résulte du replacement d'un os sorti de sa cavité articulaire, et la tumeur observée au-dessous de la tubérosité disparut à l'instant même. L'enfant fut soulagé et exerça librement et sans la moindre douleur les mouvemens d'extension, de flexion, de supination et de pronation.

Déplacement de l'extrémité supérieure du radius.

2e. *Obs.* Le 17 mai 1806, je fus appelé chez M. Velay Pellegrin, négociant, rue de l'Arbre-Sec, pour visiter sa petite fille, âgée de 7 ans,

Déplacement de l'extrémité supérieure du radius.

dont le bras droit ne pouvoit exécuter aucun mouvemens et étoit même douloureux dans le repos. On m'apprit que la veille, quelqu'un voulant l'arrêter l'avoit saisie par la main au moment où elle fuyoit; qu'elle avoit poussé un cri; et que dès-lors elle s'étoit plaint de cette extrémité et n'avoit pu s'en servir. L'avant-bras étoit dans la demi-flexion, et le poignet dans la pronation; le tendon du biceps étoit saillant et tendu, l'articulation engorgée, sur-tout du côté externe, et on ne pouvoit la toucher, et moins encore faire exécuter aucun mouvement à cette extrémité sans que l'enfant poussât des cris douloureux. Ces symptômes me firent aussitôt reconnoître la luxation en arrière de l'extrémité supérieure du radius : je portai le pouce au-dessous de la tubérosité externe de l'humérus; j'exerçai une compression sur la saillie formée par la tête du radius, en même tems que je ramenai la main dans la supination et l'avant-bras dans l'extension, ce qui me permit de le fléchir. J'entendis, comme dans ma première observation, le bruit qui accompagne la rentrée d'un os dans la cavité qu'il doit naturellement occuper. L'enfant se servit aussitôt de son avant-bras et de sa main, au grand étonnement

Déplacement de l'extrémité supérieure du radius.

étonnement de sa mère et de plusieurs personnes qui entouroient son lit ; l'engorgement de l'articulation céda promptement à l'application d'un cataplasme émollient, arrosé avec l'eau végéto-minérale.

3e. *Obs.* La fille de M. Perraut, marchand chapellier, place des Célestins, âgée de quatre ans, eut le bras gauche tiraillé par sa sœur aînée, qui jouoit avec elle en la tenant par la main ; soudain elle poussa un cri et ne put faire aucun des mouvemens de cette extrémité. Sa mère, effrayée, me l'amena aussitôt ; je reconnus le déplacement en arrière de l'extrémité supérieure du radius, caractérisé par la demi-flexion de l'avant-bras, la pronation de la main, la tension du tendon du biceps, la saillie formée par la tête du radius en arrière de la tubérosité externe de l'humérus, et le sentiment de douleur qu'on occasionnoit lorsqu'on vouloit changer la position de ce membre. Le procédé employé dans les précédentes observations rendit à l'avant-bras l'exécution libre et facile de tous ses mouvemens.

4e. *Obs.* La fille de M. Henri, marchand de liqueurs, grande rue Mercière, âgée de trois ans, jouoit avec sa bonne sur un parquet récemment ciré et très-glissant. L'enfant

Déplacement de l'extrémité supérieure du radius.

ayant perdu l'équilibre, et étant près de tomber, fut retenue et soulevée par le poignet gauche, qui étoit sans doute dans la pronation; à l'instant même elle fit un cri aigu, et refusa dès-lors de se laisser toucher l'avant-bras et la main, qu'elle ne pouvoit plus mouvoir.

Sa mère, alarmée, la fit porter chez un pharmacien, qui, après avoir enveloppé cette extrémité de compresses imbibées d'eau-de-vie camphrée, l'engagea à consulter un chirurgien.

On l'amena chez moi; je trouvai l'avant-bras demi fléchi, la main dans une pronation forcée, le tendon du biceps tiraillé et saillant; et, comme l'articulation n'étoit point engorgée, je pus distinguer la tête du radius, faisant saillie au-dessous de l'olécrane et en arrière de la tubérosité externe de l'os du bras. Lorsqu'on essayoit de changer la position de l'avant-bras, elle témoignoit une vive douleur; mais elle restoit calme et tranquille lorsqu'on touchoit cette extrémité sans en exercer les mouvemens.

Ayant reconnu la luxation de l'extrémité supérieure du radius, je pris d'une main le poignet, tandis que de l'autre j'embrassai l'articulation de l'avant-bras; je comprimai avec le

ce l'os luxé, et je ramenai aussitôt l'avant- Déplacement de l'extrémité supérieure du radius.
dans le sens de la supination en même
s que j'opérai l'extension, ce qui me per-
de le fléchir immédiatement après, l'os
nt remis en sa place.

Cette enfant exécuta alors les mouvemens
cette articulation, librement et sans dou-
ır.

e. *Obs.* La fille de M. Montalaut, négociant,
e des Trois-Carraux, âgée de 3 ou 4 ans,
acée sur une table, s'amusoit avec sa mère:
mme elle s'approchoit des bords de la table,
qu'elle étoit prête à tomber, sa mère la saisit
ar la main droite et la ramena brusquement
e son côté : l'enfant poussa un cri de dou-
eur, et ne cessa dès-lors de pleurer lorsqu'on
ui touchoit l'avant-bras ou qu'on essayoit de
ui faire exécuter quelques mouvemens.

Sa mère ayant appris par Mme. Henri, que j'avois guéri sa petite fille, qui étoit dans un état précisément semblable, me l'amena dans la matinée du 18 septembre 1807 : l'avant-bras étoit à demi-fléchi, la main dans la pronation, et l'articulation engorgée, ce qui me fit annoncer à la mère que l'accident n'étoit pas récent. Elle m'apprit en effet qu'il avoit lieu depuis la veille; j'employai alors le procédé

Déplacement de l'extrémité supérieure du radius.

ordinaire, et un bruissement sensible de la m'ayant annoncé qu'il avoit repris sa pla j'engageai l'enfant à exécuter les mouvem de cette extrémité, en lui présentant des bon bons qu'il porta à sa bouche : il joua ensuit dans mon cabinet avec une gaieté qui annon çoit la cessation de toute souffrance.

Trois mois après, cette petite fille éprouva le même accident à l'extrémité opposée : étant hors de chez moi lorsqu'on l'y amena, mon frère qui s'y trouvoit réduisit la luxation.

6e. *Obs.* Le petit Nossac Bruint, âgé de 3 ans, demeurant place Belle-Cour, maison Henri, jouoit avec quelqu'un qui le tenoit par la main gauche : ayant fait un mouvement pour s'éloigner, sa main fut retenue dans une pronation forcée par la personne avec laquelle il s'amusoit. Il fit un cri, et ne cessa de pleurer lorsqu'on voulut lui faire exécuter les mouvemens de l'avant-bras ou du poignet, ce qui engagea sa mère à me le faire apporter de suite.

Je trouvai la main dans la pronation, et l'avant-bras à peine fléchi sur le bras, ce qui me fit d'abord douter de la luxation du radius ; mais l'articulation n'étant pas engorgée, je distinguai bientôt la tête de cet os placée au-dessous de la tubérosité externe de l'hu-

Déplacement de l'extrémité supérieure du radius.

us et au-devant de l'olécrane ; la com- ssion exercée sur la saillie qu'elle formoit, nbinée avec l'exécution d'extension et supination, la ramena dans sa cavité. bruit qu'elle fit en y rentrant, fut telle- nt sensible, qu'il fut entendu par la bonne cet enfant, qui le tenoit dans ses bras. enfant fut bientôt consolé de la douleur qu'il oit exprimée par des cris pendant la réduc- n ; il toucha avec l'extrémité, dont la luxa- n venoit d'être réduite, la main de sa mère la mienne, et ne tarda pas à s'en servir ur jouer avec un petit chien qui se trou- it dans mon cabinet.

7e. *Observ.* Le petit de Farconnet, âgé e deux ans, demeurant rue St.-Joseph, ontoit un escalier, tenu de la main gauche ar sa bonne : l'enfant se renversa ; et la ille, pour empêcher sa chûte, le souleva ar le poignet.

Dans ce mouvement, l'avant-bras de l'enfant fut forcé dans le sens de la pronation en même tems qu'il fut violemment distendu ; l'enfant fit un cri et ne voulut plus laisser toucher son bras, qu'il appuyoit contre son ventre. Appelé aussitôt, je reconnus la luxation, en haut et en arrière du radius, à la petite saillie formée par la tête de cet os en dessous de la

Déplacement de l'extrémité supérieure du radius.

tubérosité externe de l'humérus, et en devant de l'olécrane et à la pronation de la main; mais je fus étonné de trouver, comme dans la précédente observation, l'avant-bras à peine fléchi sur le bras.

Le pouce d'une main placé sur l'éminence formée par la tête du radius, j'exécutai de l'autre, qui embrassoit le poignet de l'enfant, un mouvement de supination, en même tems que je complettai l'extension de l'avant-bras; ce qui remit l'os à sa place et permit l'exécution de tous les mouvemens de cette extrémité suspendus depuis l'accident. Ces deux dernières observations démontrent que la demi-flexion de l'avant-bras ne doit pas être placée au nombre des phénomènes constans de cette luxation.

4e. *Section.* En consultant les auteurs qui ont écrit sur les maladies des os, j'ai trouvé que la luxation de l'extrémité supérieure du radius en arrière a été méconnue du plus grand nombre, admise par quelques-uns et rejetée par d'autres. Cette diversité d'opinions me paroît dépendre de ce que les uns, ne la considérant que sur les grands sujets, ont trouvé que la disposition anatomique de cette articulation sembloit la rendre impossible, tandis que d'autres l'ayant observée sur les

enfans, ont cru qu'elle devoit également avoir lieu sur les adultes.

Déplacement de l'extrémité supérieure du radius.

Dans le traité des maladies des os, attribué à Hippocrate, il est question d'une luxation incomplette du coude en dehors; mais ce qu'il en dit est si imparfait, qu'on ne peut croire que l'auteur ait voulu parler de la luxation du radius.

Ambroise Paré n'admet la luxation du radius dans sa partie supérieure, qu'autant qu'il y a aussi un déplacement en dehors du cubitus.

Fournier est le premier qui ait parlé de cette luxation, et qui ait annoncé qu'elle avoit principalement lieu chez les enfans dont les ligamens sont d'un tissu très-lâche et abreuvés de beaucoup d'humidité.

Duverney, membre de l'Académie des sciences, auteur d'un traité des maladies des os, après avoir observé cette luxation sur plusieurs enfans, eut occasion, dit-il, de la remarquer sur l'adulte, et il en rapporte trois observations : il en explique assez obscurement le mécanisme « qui consiste, suivant lui, dans le déplacement de l'extrémité supérieure du radius, qui s'éloigne de deux ou trois lignes de la petite tête de l'humérus dans le sens de la longueur de cet os, ne pouvant se porter ni en dehors ni en dedans,

Déplacement de l'extrémité supérieure du radius.

ni dans aucun autre sens, parce que le ligament annulaire, le tendon du biceps et l'aponevrose inter-osseuse s'y opposent. » Ce qu'il dit, à l'article Réduction, sembleroit indiquer qu'il croyoit que le radius se portoit en devant, puisqu'il conseille à l'opérateur d'embrasser le pli du bras du malade, de manière à ce que le pouce réponde au radius près de l'attache du tendon du biceps, afin de repousser cet os, ou de le retenir assujetti, lorsque l'autre main de l'opérateur amène l'avant-bras dans la supination. Je dois cependant convenir que cet auteur a bien indiqué les signes de la luxation du radius en arrière, et que ses moyens de réduction diffèrent très-peu de ceux que j'ai employés.

Les raisons déduites de la structure de cette articulation sur les grands sujets ne me permettent pas d'admettre chez eux l'existence de cette luxation; je ne rejetterai cependant pas d'une manière absolue les trois observations rapportées par Duverney, mais j'attendrai que de nouveaux faits viennent en constater la vérité.

Bichat, qui de concert avec Dessault, n'admet pas cette luxation, rapporte qu'un associé de l'Académie de chirurgie a envoyé à cette Société savante une observation de cette luxa-

Déplacement de l'extrémité supérieure du radius.

tion, recueillie sur un adulte; ce qui ne l'engage cependant pas à la croire possible, parce que, dit-il, il y a trop peu de faits en sa faveur et trop de présomption contre elle. J'observe que Bichat et Dessault ne l'ont considérée que dans l'adulte, et ne s'élèvent point contre sa possibilité dans l'enfant, où la disposition des surfaces articulaires, la forme et la direction du radius, la foiblesse des ligamens semblent se réunir pour la favoriser.

Manne, dans son fort bon traité des maladies des os, paroît avoir copié Duverney, et admet cette luxation dans les enfans et dans les adultes.

Bell, dans son traité de chirurgie, s'exprime si obscurément sur le déplacement du radius dans son extrémité supérieure, qu'on ne sait s'il veut parler de la luxation de cet os ou du *diastasis*.

Enfin, M. Boyer, ainsi que le rédacteur de ses leçons sur les maladies des os, M. Richerand, prétendent l'avoir observée sur trois enfans de dix à douze ans.

De cette diversité d'opinions, et de tout ce que je viens de dire sur la luxation en arrière de l'extrémité supérieure du radius, il résulte qu'un assez grand nombre de faits constatent sa possibilité et même sa fréquence dans les

enfans; mais que pour l'admettre dans les grands sujets, l'art a besoin d'observations nouvelles, celles recueillies jusqu'à ce jour n'étant ni satisfaisantes ni assez nombreuses.

Observation de hernie de poumon, consécutive à la fracture des 6ème. et 7ème. vraies côtes du côté droit; par FRANÇOIS-MARIE MERCIER, *docteur en médecine à Rochefort, département du Puy-de-Dôme.*

Lue à la Société le 7 mars 1809.

Hernie du poumon.

Annet Accariat, âgé d'environ cinquante-six ans, cultivateur au village du Barry, se laissa tomber, du haut d'un charriot chargé de bois, sur un tronc d'arbre, dans le courant de vendémiaire an 7. La région latérale droite du thorax porta sur ce tronc, élevé d'un tiers de mètre au-dessus du niveau du terrain, et les sixième et septième vraies côtes furent fracturées en dedans. Le malade fut porté chez lui; je le vis le lendemain : il respiroit avec peine et maîtrisoit, autant que possible, les mouvemens de la poitrine, parce que ces mouvemens, quelque foibles qu'ils fussent, lui occasionnoient les douleurs les plus aiguës; une toux sèche et fréquente, à laquelle il étoit primitivement sujet, et que son état exaspéroit, les rendoit insupportables; il y avoit

elques crachats d'un sang pur et écumeux; Hernie du poumon.
pouls étoit petit et serré; une large ecchy-
›se couvroit la presque totalité du côté droit
la poitrine. — Saignée du bras, régime des
aladies aiguës, boisson pectorale, cata-
asme résolutif sur l'ecchymose.

Le lendemain, mêmes moyens.

Le cinquième jour, l'ecchymose étant pres-
u'entièrement dissipée, je fus convaincu par
a crépitation qu'occasionnoit le tact, par les
ouleurs plus fortes que faisoit ressentir la
›ression, et par les autres signes des fractures
les côtes en dedans, que la sixième et la sep-
ième vraies étoient fracturées vers leur milieu
au commencement de leur moitié postérieure.
— Des compresses larges, trempées dans une
liqueur résolutive, furent étendues sur tout le
côté; d'autres longuettes furent placées en
avant suivant la longueur du sternum, et en
arrière suivant celle de la colonne vertébrale;
elles furent maintenues par un bandage de
corps, que l'on serra assez pour gêner les
mouvemens de la poitrine et que l'on soutint
avec le scapulaire.

Le soulagement fut sensible; le bandage,
s'étant relâché le septième jour, fut réappliqué
avec le même avantage.

Le dixième, tout allant mieux, j'indiquai

Hernie du poumon.

les précautions que je crus convenables, et je suspendis mes visites à condition qu'on me rappelleroit au moindre accident.

Trois mois s'étant écoulés, on vint s'excuser d'avoir négligé mes soins, et me prier de revoir le malade. Celui-ci me montra une tumeur plus grosse que le poing d'un adulte, ayant sa base au milieu et entre les sixième et septième vraies côtes précédemment fracturées. Elle étoit molle, égale, élastique, indolente, sans changement de couleur à la peau; elle avoit des mouvemens isochrones à ceux de la respiration, se gonflant par l'inspiration et s'affaissant à proportion par l'expectoration : la toux augmentoit de beaucoup son volume, et cet excédent de volume se dissipoit peu-à-peu après que la toux avoit cessé. Ce n'étoit que par degrés que la tumeur étoit devenue aussi grosse que je la voyois, et tous les jours elle le devenoit davantage; elle n'étoit pas douloureuse, mais elle occasionnoit un sentiment de gêne, d'anxiété, de tiraillement dans la poitrine, un état d'anhélation, qui alloit quelquefois jusqu'à l'essoufflement, sur-tout après l'effort de la toux. Annet Accariat se tenoit de bout, marchoit avec aisance, mais il ne pouvoit se coucher autrement que sur le dos.

Interrogé sur ce qui s'étoit passé en mon absence, il me rapporta qu'un renoueur, qui l'avoit visité d'office, trois jours après ma dernière visite, lui avoit défendu l'usage ultérieur du bandage de corps, et lui avoit promis de le guérir et de le faire travailler sur-le-champ; qu'il avoit été assez dupe pour se livrer entre ses mains, et que ses manœuvres lui avoient fait éprouver des douleurs atroces; qu'il s'étoit bientôt apperçu qu'en toussant il sortoit entre les deux côtes fracturées une tumeur d'abord grosse comme une noisette, puis comme une noix, etc., laquelle rentroit et se perdoit, après que la toux avoit cessé; que cette tumeur avoit fait des progrès toujours plus considérables; et qu'enfin depuis quinze jours elle n'étoit plus rentrée. Hernie du poumon.

Cette tumeur offroit tellement les caractères d'une hernie, que je ne pus méconnoître celle du poumon; cependant mon diagnostic fut quelques momens incertain, parce que je n'avois encore rien vu de semblable, et que ma mémoire ne me retraçoit que confusément ce que j'avois pu lire d'analogue. Vaincu par l'évidence, je ne me décidai pas moins à la réduction. Le malade couché sur le côté opposé, malgré la peine qu'il eut à s'y maintenir, je pratiquai le taxis à-peu-près selon

Hernie du poumon.

les règles établies pour la réduction des hernies inguinales : la tumeur rentra aisément; la position sur le côté gauche devint aussitôt moins pénible, ce qui me donna la facilité d'examiner l'état des parties. La peau flasque et molle, que l'organe ou la portion d'organe déplacé avoit distendue, me parut seule former le sac de la tumeur; elle ressembloit à une poche vuide; le cal des pièces fracturées étoit solide, puisque la pression que j'exerçois dessus, n'occasionnoit ni crépitation, ni douleur : en avançant le bout des doigts, qui conduisoient la peau devant eux, dans l'intervalle des deux côtes fracturées, à l'endroit où s'étoit échappé le poumon, il me parut que les muscles intercostaux avoient été déchirés, ou n'existoient pas dans la longueur de 44 millimètres (un pouce et demi), et que l'intervalle de ces deux côtes dans toute sa longueur étoit un peu plus écarté que celui des autres; ces deux os avoient aussi un peu plus de mobilité, et un mouvement d'élévation et d'abaissement un peu plus étendu, que je pouvois provoquer à volonté. En pressant de bas en haut sur le bord inférieur de la sixième côte, je rapprochois son bord supérieur de la cinquième; en pressant en sens contraire sur le bord supérieur

la septième, je la déprimois visiblement la huitième : je ne pus pas m'assurer de tat de la plèvre; mais il est probable qu'elle oit été déchirée au-dessous de l'endroit où vois senti la solution de continuité des uscles intercostaux. Hernie du poumon.

Après ces recherches, comme je m'occuois de passer le bandage que j'avois préparé, n accès de toux survint et poussa par un t plein et subit toute la tumeur au dehors; ne puis comparer le bruit qui en résulta, u'à celui du contact d'un corps jeté à plat ar la surface de l'eau.

La tumeur, de nouveau réduite, fut maintenue par le bandage bien appliqué et exactement assujetti; j'avois eu soin de le faire louble, d'une forte toile, et de coudre des compresses graduées à l'endroit qui devoit correspondre à celui du déplacement. Je prescrivis un bon régime; je recommandai d'éviter les travaux pénibles, les mouvemens forcés, les efforts, et tout ce qui pourroit provoquer la toux; j'insistai sur l'attention que l'on devoit porter au bandage, comme de le serrer lorsqu'il se relâcheroit.

Mais ce bandage contint mal la hernie; il falloit trop souvent réduire celle-ci, serrer et réappliquer celui-là; j'en fis construire un

Hernie du poumon.

élastique, assez ressemblant à ceux des hernies ombilicales; seulement il étoit plus large et la pelote, au lieu d'être ronde, formoit un ovale allongé. Il eut tout le succès que j'en attendois; le malade le porta pendant deux ans sans interruption. Il le quittoit ensuite pendant le repos, et le reprenoit pour aller au travail: la tumeur n'a plus reparu.

Le bandage n'empêchoit point le malade d'aller, de venir, de travailler modérément, de s'incliner à droite, à gauche, en avant, en tout sens. La peau qui servoit de sac à la tumeur, et sur laquelle portoit la pelote, reprit bientôt ses dimensions ordinaires, devint par la suite épaisse, calleuse, et tellement adhérente, qu'il n'étoit guères plus possible de la pincer que celle du talon; elle remplissoit exactement l'ouverture qu'avoit faite la rupture des muscles intercostaux; les côtes continuoient d'être plus écartées que dans l'état naturel, comme je l'avois observé en réduisant la hernie; mais elles avoient acquis plus de fixité. Ce double effet pourroit être rapporté à l'action permanente de la pelote, autant que l'épaississement et la callosité de la peau; ce qui me le fait penser ainsi, c'est que tous les accidens ont diminué et fini par disparoître avec le tems, comme

je

Hernie du poumon.

n'en suis assuré, il y a près de deux ans, examinant de nouveau le malade.

Quoiqu'il puisse exister plusieurs exemples hernie du poumon, je n'en connois que ux bien authentiques. L'un est rapporté r le professeur Sabatier, dans sa Médecine ératoire (1); l'autre par M. Richerand, ns sa Nosographie chirurgicale (2). Dans s deux observations, comme dans celle ie je soumets à la Société, la hernie a été nsécutive, elle a été précédée de délabre- ens plus ou moins grands aux parois pec- rales. Est-il permis d'en inférer qu'elle e peut être primitive? Je suis d'autant plus orté à le croire impossible, que la plèvre 'a aucun de ces replis flottans, aux dépens lesquels cette membrane puisse se développer t s'étendre; que la conformation naturelle des parois du thorax n'est pas propre à permettre l'issue spontanée du poumon; que dans le cas d'Annet Accariat, il a fallu un concours de causes et de circonstances réunies pour la produire. Je pourrois alléguer une infinité de preuves, s'il ne me paroissoit inutile d'y insister.

(1) Tome II, p. 301.

(2) Tome III, p. 167 et 163.

Rapport et réflexions sur cette observation
par M. LEROUX;

Lus à la Société dans la séance du 7 mars 1809.

Hernie du poumon.

On sait clairement, d'après les détails de cette observation présentée, d'ailleurs, dans des termes et avec des circonstances qui en garantissent l'authenticité, qu'il s'agit d'un nouveau cas de hernie du poumon survenue à la suite d'une fracture des côtes, sans doute avec déchirure des muscles intercostaux. Cette sorte de déplacement est rare, et les fastes de la science n'en contiennent qu'un petit nombre d'exemples bien avérés; il est également très rare que l'issue d'une partie du poumon complique une plaie pénétrante dans la poitrine. Les causes de cette sorte de prérogative sont très-faciles à saisir : le poumon touche les parois de cette cavité par une surface très-étendue; cet organe, bien qu'assujetti par la nature de ses fonctions à une alternative non-interrompue de dilatation et de resserrement, n'éprouve point le mouvement réel et l'impulsion dont sont susceptibles les viscères abdominaux. Un autre obstacle au déplacement des poumons doit être leur adhérence si commune aux parois pectorales.

J'ai dit que la hernie du poumon étoit un

affection rare; on en connoit cependant un plus grand nombre d'exemples, que le prétend l'auteur de l'observation qui donne lieu à ces remarques. M. Mercier n'indique, en effet, que le cas rapporté par M. Sabatier, dans sa Médecine opératoire, et celui dont fait mention M. Richerand, dans sa Nosographie chirurgicale. Hernie du poumon.

Un exemple de hernie du poumon, plus ancien que ces derniers, et le premier, je crois, qui ait été observé, est celui rapporté dans l'ancien Journal de médecine, et communiqué par Grateloup. L'observation est présentée sous le faux titre de hernie de la plèvre. *Voyez le Journal de médecine, tome* 53, *p.* 416.

Peut-être ce chirurgien pensoit-il, avec beaucoup de physiologistes de son tems, qu'il y avoit de l'air contenu dans la cavité de la plèvre, et qu'ainsi un simple déplacement de cette membrane pourroit se montrer sous l'apparence d'une tumeur susceptible de se gonfler et de s'affaisser alternativement dans les mouvemens de la respiration; cependant les détails de l'observation indiquent bien un véritable déplacement, survenu d'ailleurs insensiblement, et sans aucune lésion antécédente aux parois de la poitrine.

Hernie du poumon.

Richter, dans son Traité des hernies, indique un cas de hernie du poumon, observé par Bruns, sans rien dire de son mode d'origine (1).

(1) Afin que l'on puisse mieux apprécier cette observation, nous allons traduire en entier ce que Richter en a inséré dans le tome 3, p. 138, de sa Bibliothéque de chirurgie; *Chirurgische Bibliothek*, Gœttingue, 1775. On verra d'ailleurs que Richter, en communiquant le fait recueilli par Bruns, donne l'histoire d'un autre cas analogue et qui lui est propre.

Un garçon avoit une tumeur sur la région antérieure de la clavicule : cette tumeur étoit devenue à la longue grosse comme une noix. Bientôt après, suivant l'usage, on la couvrit de topiques émolliens, et elle diminua. De là résultèrent la fièvre, la respiration difficile, une anxiété fréquente et des pâleurs subites du visage : c'est dans cet état que le docteur Bruns trouva le malade; il avoit le pouls un peu irrégulier et foible, la tumeur s'élevoit et s'affaissoit alternativement : on l'ouvrit; il en coula plein une cuillerée à bouche de pus, et l'on vit les poumons s'élever avec les mouvemens d'inspiration au-dessus de la clavicule et se montrer dans la cavité de l'abcès; peu d'instans après, l'enfant mourut. Le docteur Bruns n'eut pas le tems de faire sur-le-champ l'ouverture de la poitrine et de vider le pus qu'elle contenoit probablement. Le rédacteur de la Bibliothèque ajoute : « nous connoissons le cas d'un soldat qui, à la suite de la guérison d'une plaie d'armes à feu, faite à la région latérale de la poitrine, et qui se fractura une côte, eut en cet

Dehaen, dans ses premières leçons sur les aphorismes de Boerhaave, cite un autre exemple de la même affection, observé par Boerhaave lui-même, sur une princesse ; le déplacement étoit survenu au milieu des efforts d'un accouchement laborieux. Hernie du poumon.

M. Thyllaie, professeur de l'Ecole, m'a fait voir, il n'y a pas long-tems, un homme atteint d'une incommodité qu'on ne peut considérer que comme une hernie du poumon, d'un genre toutefois bien particulier. Cet homme a eu les troisième et quatrième vraies côtes du côté droit fracassées assez près du sternum. Par suite de ce désordre, il est resté à l'endroit correspondant des parois de la poitrine une ouverture qui, autant qu'on peut en juger à travers l'épaisseur du grand pectoral qui la recouvre, pourroit admettre le poing ; tant que la respiration se fait sans

---

endroit une tumeur. Cette tumeur, qui s'élevoit et s'abaissoit alternativement, qu'on pouvoit faire disparoître entièrement en la comprimant avec la main, étoit sans aucun doute une hernie du poumon. »

A la lecture de ce rapport, M. Duval a fait part à la Société d'un cas de hernie du poumon sur un cheval ; déjà l'expérience avoit prouvé que ces animaux étoient sujets aux hernies ombilicales et inguinales.

Note du rédacteur.

Hernie du poumon.

effort, le poumon ne proémine pas, et l
térieur de la poitrine laisse voir une dép
sion très-sensible; mais à chaque inspira
très-forte, et mieux encore à chaque eff
de toux, le grand pectoral est soulevé,
l'on peut sentir le poumon qui se dévelop
brusquement au travers de l'ouverture. Ce
infirmité ne gêne, d'ailleurs, en rien cel
qui la porte, et ne l'a point empêché
reprendre les travaux d'une profession ass
pénible. Suivant les renseignemens que m
donnés M. Thyllaie, aux soins duquel l
malade étoit confié à l'hôpital St.-Antoine,
il ne s'est fait aucune exfoliation; les côtes
fracturées paroissent n'avoir éprouvé aucune
déperdition de substance; je présume donc
que l'ouverture, maintenant existante aux
parois solides de la poitrine, est due à ce
que, les muscles intermédiaires à ces côtes
ayant été déchirés, les fragmens ont été
entraînés, et sont actuellement maintenus
par chaque côte voisine correspondante.

Le cas que rapporte M. Richerand a assez
de rapport avec celui-ci; le déplacement est
aussi survenu après une fracture des côtes;
il existe aux parois solides de la poitrine une
ouverture considérable, et la tumeur a un
grand volume; mais ce cas a cela de parti-

culier, que la fracture avoit été accompagnée d'une plaie très-étendue aux parties molles extérieures de la poitrine, qu'il y a eu séparation de plusieurs fragmens de côtes, et que la tumeur survenue assez long-tems après la formation de la cicatrice diminue seulement dans l'expiration, mais ne disparoît pas complètement; tandis que dans le cas dont j'ai exposé les principales circonstances, la tendance du poumon à faire saillie au travers de l'ouverture des parois de la poitrine a suivi de près la consolidation de la fracture des côtes, mais ne s'accomplit que dans les grands efforts de la respiration. Hernie du poumon.

Dans l'observation de M. Sabatier, le déplacement a succédé à la cicatrisation d'une plaie pénétrante faite aux parois de la poitrine, au niveau du troisième espace intercostal du côté droit.

Voilà, sinon tous, du moins les principaux exemples connus de la hernie du poumon : il en faudroit un plus grand nombre pour tracer avec précision l'histoire générale de cet ordre de déplacemens; mais on peut déduire du rapprochement et de la comparaison des faits qui viennent d'être rapportés, quelques corollaires ou résultats généraux qui seront comme les prémices de cette histoire.

Hernie du poumon.

1°. C'est seulement vers les parois costales de la poitrine que le poumon peut faire hernie du moins, jusqu'à présent, aucun fait n'a établi la possibilité des déplacemens de cet organe à travers le diaphragme, à la faveur d'un éraillement des fibres charnues ou des fibres aponévrotiques de ce muscle.

2°. Les hernies du poumon peuvent se manifester sur tous les points de la circonférence de la poitrine, puisqu'elles sont produites le plus souvent par des causes accidentelles, auxquelles les parois de cette cavité sont accessibles dans toute leur étendue.

3°. Ces hernies ont un double mode d'origine: ou bien elles surviennent à de simples efforts de la respiration, soit que répétés plusieurs fois les efforts aient agi lentement pour déterminer l'éraillement des muscles de l'un des espaces intercostaux, soit qu'ils aient été une première fois portés à un assez haut degré pour en produire la déchirure et le déplacement d'une portion de l'un des poumons : ou bien ce déplacement est un effet éloigné de violences extérieures, qui ont produit un affoiblissement plus ou moins considérable dans un point des parois de la poitrine: et encore tantôt les parties molles seulement ont été intéressées, comme dans

Hernie du poumon.

les plaies pénétrantes à travers l'un des espaces intercostaux, faites par un instrument tranchant; tantôt au contraire les côtes ont été fracturées; et quelquefois même il y a eu séparation de quelques fragmens de ces os.

4°. Suivant les circonstances qui y donnent lieu, les hernies du poumon se manifestent, tantôt d'une manière soudaine, tantôt lentement, et elles acquièrent un volume variable: dans tous les cas elles se montrent sous l'apparence d'une tumeur molle, circonscrite, indolente et sans changement de couleur à la peau, proéminente sur l'un des points de la circonférence extérieure de la poitrine, se gonflant d'une manière sensible au tact et même à la vue dans l'inspiration, s'affaissant ou disparoissant même quelquefois complètement pendant l'expiration.

5°. Bien que presque toutes les hernies du poumon puissent être réduites par une compression méthodique, quelques-unes seulement peuvent être guéries radicalement par l'usage prolongé de ce moyen; ce sont celles qui dépendent de l'éraillement des muscles intercostaux. On conçoit en effet que lorsqu'il existe aux parois de la poitrine une ouverture dépendante de l'exfoliation de quelques

Hernie du poumon.

fragmens des côtes fracturées, il est difficile ou même impossible que les parties molles se transforment de manière à suppléer à la continuité de ces os.

6°. Dans quelques-uns des cas rapportés par Tulpius, Roscius, Fabrice de Hilden, Ruisch et autres, de déplacement du poumon compliquant une plaie pénétrante à la poitrine, il est survenu étranglement, et même la gangrène s'est emparée de la portion du poumon déplacée. Or, une hernie proprement dite de cet organe pourroit être compliquée d'étranglement, comme le sont si souvent celles des viscères abdominaux : quels seroient les symptômes de cet étranglement en supposant qu'il pût avoir lieu? et quels moyens devroit-on leur apporter? Ce sont autant de points de l'histoire des hernies des poumons sur lesquels l'observation n'a encore rien appris.

Je reviens à l'observation que M. Mercier a communiquée à la Société, je dirai qu'elle offre un intérêt fondé sur la rareté de la hernie du poumon et sur le petit nombre d'exemples consignés dans les ouvrages de l'art. Elle mérite donc par conséquent d'être recueillie et publiée.

Ophtalmie guérie par l'extraction des dents.

servation sur une ophtalmie guérie par l'extraction des dents de la mâchoire supérieure, correspondantes à l'œil malade; par B. EMANUEL, père, *chirurgien à Boissy-sous-St.-Yon.*

Les fastes de la médecine nous ont transmis usieurs faits d'ophtalmie, dont la cause oit exclusivement, soit la dentition difficile, it l'extraction laborieuse des dents, soit la rie de ces parties; ainsi, dans le 3e. vol. des ctes des curieux de la nature, observ. 66, n trouve un cas d'ophtalmie produite par la entition difficile. Dans les Éphémérides des urieux de la nature Dec. 11 an 10, obs. 62, n lit un fait d'ophtalmie, qui a suivi l'arrahement d'une dent; enfin, M. Pietsch, dans 'ancien Journal de médecine, t. 36, p. 534, a communiqué une observation d'ophtalmie, lépendante de la carie des dents, etc.

Pour remettre sous les yeux des praticiens cette vérité clinique bien constatée, autant que pour ajouter une autre observation au petit nombre de celles que nous possédons sur ce sujet, j'ai cru devoir recueillir et communiquer à la Société de médecine l'histoire de la maladie qui suit:

Vers les premiers jours de juin 1768,

Ophtalmie guérie par l'extraction des dents.

je fus consulté par Gilles Bouligner, labc reur de ce pays-ci, âgé de 30 à 32 ans; il ét affecté d'une vive inflammation des tuniqu du globe de l'œil droit, avec ulcération pi fonde à la cornée transparente, vis-à-vis pupille; la partie de cet ulcère exactemei rond formoit le centre d'une espèce de ron dont beaucoup de vaisseaux gorgés de san figuroient les rayons. Avant de me consulter le malade avoit usé de beaucoup de remède pour se débarrasser de son mal, qui malgré cela alloit toujours croissant.

Cet homme, étant alors atteint d'une phthisie pulmonaire, me parut si épuisé, que je ne pus me décider à pratiquer une seule saignée, quoique la nature de l'inflammation en exigeât plusieurs; je crus devoir m'en tenir aux collyres rafraichissants et à de légères ablutions avec l'eau végéto-minérale affoiblie; je plaçai en même tems derrière l'oreille un vésicatoire, dont j'entretenais la suppuration; le malade étoit au régime le plus ménagé, vu sa foiblesse et son état déplorable; rien ne put ni calmer, ni faire cesser l'inflammation, ni conséquemment déterger l'ulcère, qui au contraire cavoit toujours: et déjà la rétine ne recevoit plus que confusément les rayons lumineux,

Ophtalmie guérie par l'extraction des dents.

Pendant ce traitement infructueux, quelques personnes de la connoissance du malade m'engagèrent à aller à Paris; je l'adressai à St. Louis. Le jour fixé pour son départ, un violent mal de dents le retint chez lui: il me fit appeler; je le trouvai souffrant beaucoup plus de ses dents que de son œil malade. J'explorai sa bouche, et j'apperçus à la mâchoire supérieure, précisément au-dessous de l'œil affecté, une rangée de dents cariées et pourries, que je présumai d'abord, je l'avoue, être la cause de l'ophtalmie et de ses suites; mais cet homme s'efforça de me dissuader, en m'assurant qu'il n'avoit senti, jusques-là, nulle douleur aux dents, quoique depuis long-tems elles fussent réduites en chicots; je lui en arrachai trois dans le moment; le lendemain, il me fit dire d'aller lui en ôter une quatrième, et le surlendemain, une cinquième; au moyen de quoi, le côté droit de la mâchoire supérieure fut débarrassé de toutes les mauvaises dents qui le bordoient.

Je nourrissois toujours, depuis la première inspection de la bouche du malade, l'idée que j'avois eue de la cause de son ophtalmie, et je me flattois qu'après l'extraction des dents il guériroit sans être obligé d'aller à Paris; ma présomption à cet égard étoit fondée sur un cas

Ophtalmie guérie par l'extraction des dents.

à-peu-près de la même nature que, quelques années auparavant, j'avois eu occasion d'observer chez un homme d'un certain âge, qui guérit très-promptement d'une tumeur presque cancéreuse au côté droit du nez, après l'extraction d'une dent canine supérieure.

Le lendemain du jour de ma dernière opération, je n'entrevis encore aucun amendement; le malade partit pour Paris. M. Louis, après l'avoir examiné, l'engagea à s'en retourner chez lui, et lui promit de m'écrire à son sujet. Cet homme arrive chez lui, m'envoie chercher; quelle fut ma surprise en voyant l'œil presqu'entièrement guéri de son ophtalmie! Je crus alors que le mieux être dont je m'apperçus, étoit le fruit de moyens plus efficaces que ceux que j'avois employés moi-même; d'après ce soupçon de ma part, j'interrogeai le malade, lequel m'assura n'avoir rien fait à son mal, que les ablutions d'eau fraîche que je lui avois recommandées; cet état d'amélioration augmentant tous les jours, et d'une manière très-rapide, je pus me dispenser d'employer les moyens indiqués dans la letire de M. Louis, laquelle ne me parvint que le surlendemain.

Observation d'une fièvre rémittente pernicieuse, péripneumonique; par M. BADUEL, *médecin.*

Fièvre rémittente.

Le nommé Peljart, soldat au 32e. régiment d'infanterie de ligne, entra à l'hôpital militaire de Bickenbach (pays de Darmstadt), le 8 février 1806; malade depuis quelques jours, il avoit eu plusieurs accès de fièvre, dont je n'ai pu connoître le type, accès survenus vers la fin d'un traitement méthodique de la gale A son entrée à l'hôpital, il présenta les symptômes suivans : corps grêle, affoibli par des maladies antérieures, et par des marches pénibles; figure pâle; douleurs peu vives à la poitrine (le malade avoit depuis trois ans parcouru divers hôpitaux, où il avoit été traité de plusieurs affections graves de la poitrine); céphalalgie susorbitaire peu intense, amertume de la bouche, douleur à l'épigastre, nul appétit; cet embarras gastrique me détermina à prescrire un grain d'émétique en lavage, l'état de la poitrine m'empêchant de le prescrire autrement.

Le 9 février, l'émétique produisit des vomissemens de matière bilieuse, verdâtre, amère, et plusieurs selles; le soir, le malade se trouva soulagé, tous les symptômes de l'embarras gastrique avoient disparu.

Fièvre rémittente.

Le 10, même état que la veille au soir : n lement le malade se plaignit d'augmentati de douleurs à la poitrine ; ce que je crus devo attribuer aux vomissemens de la veille.

Le 11, à sept heures du matin, douleu plus vives à la poitrine ; sommeil nul ; pou agité, mais s'éloignant peu de l'état naturel vers les onze heures, anxiétes précordiales douleurs très-vives à la poitrine ; difficult de respirer ; pâleur de la face ; pouls petit foible, mais fréquent ; plaintes continuelles de la part du malade. Les accidens augmentèrent progressivement ; vers les deux heures, appli- cation d'un vésicatoire sur le côté de la poi- trine. Vers les six heures du soir, les accidens sembloient avoir un peu diminué d'intensité ; la face commençoit à s'animer, respiration moins difficile ; moins de plaintes de la part du malade ; pouls toujours fréquent, mais moins foible, sommeil nul.

Le 12 au matin, le malade paroissoit asses tranquille : cependant, toujours anxiétés pré- cordiales ; pouls constamment fréquent, mai assez élevé ; rougeur des pommettes. Vers le 11 heures, retour des accidens de la veille, mai avec augmentation ; sueurs froides à la fac et principalement sur le sternum ; yeux pre qu'éteints ; difficulté très-grande de respirer pou

pouls presqu'insensible, mais en même tems accéléré; coucher en supination: les accidens persistèrent jusques vers les six heures du soir où il y eut un peu de rémission dans les symptômes; je ne pus méconnoître alors la fièvre rémittente, pernicieuse, péripneumonique; je crus devoir donner, pour le soir, la portion cordiale des hôpitaux, que je fis alkooliser. fièvre rémittente.

Prenez thériaque d'Andromaque, 1 *dragme*; vin, 4 *onces*; teinture de canelle, *demi-dragme.*

Le 13 au matin, la potion prise le soir avoit relevé les forces du malade; du reste, même état que le 12 au matin; je prescrivis alors demi-once de quinquina à prendre en deux fois, à une heure d'intervalle, la première à huit heures et demie. Vers les onze heures, anxiétés précordiales moins vives, moins d'oppression, la pâleur de la face remplacée par la rougeur des pommettes, plus de sueurs froides, pouls toujours fréquent, mais moins foible, moiteur générale de la peau, vers la fin de l'accès; tandis que dans les accès précédens, malgré les sueurs partielles, la peau étoit sèche. L'accès n'a pas été d'aussi longue durée; continuation, vers

Fièvre rémittente. le soir, de la potion cordiale alkoolisée; le malade a un peu reposé.

Le 14 au matin, le malade se trouve mieux, les douleurs de la poitrine sont moins vives, le pouls n'est cependant pas dans son état naturel, ce qui annonce la rémittence et l'apparition prochaine d'un nouvel accès: 3 gros de quinquina à prendre de la même manière que la veille; le malade n'éprouva ce jour-là qu'un peu de redoublement. Vers une heure, rougeur des pommettes, pouls fréquent, mais assez élevé; vers la *fin de* l'accès qui fut de peu de durée, moiteur de la peau, sans cependant qu'il y ait terminaison par les sueurs : continuation le *soir* des mêmes moyens médicamenteux : depuis cette époque, le malade a été de mieux en mieux. Nul accès le 15 ni les jours suivans; j'ai continué pendant quelques jours le quinquina en décoction, comme boisson. Le malade est sorti vers les derniers jours de février, bien portant, mais se plaignant toujours un peu de la poitrine.

Cette observation m'a paru intéressante sous plusieurs rapports; on ne voit dans les ouvrages des savans et judicieux auteurs, sur les fièvres intermittentes pernicieuses, aucun exemple de fièvre intermittente pernicieuse,

Fièvre rémittente.

péripneumonique, avec débilité, atonie de l'organe pulmonaire ; celles rapportées par M. Alibert, puisées dans Morton et Lautter, se manifestoient avec des symptômes inflammatoires, qui faisoient recourir à plusieurs saignées. Une seule observation rapportée par le même auteur, et dont le sujet est un jeune étudiant en médecine, se rapproche de la mienne, mais m'a paru incomplette.

L'organe pulmonaire se trouvant chez l'individu qui fait le sujet de mon observation, affoibli par des maladies antérieures, la fièvre rémittente pernicieuse y a établi son siège comme par voie d'élection, et je ne doute pas que, si le malade eût succombé à cette grave affection, l'autopsie ne nous eut présenté un état de désorganisation, d'altération bien évidente du tissu pulmonaire, altération qui rendra cet organe le siège d'une semblable affection, si le malade s'y trouve jamais exposé, ce qui doit faire craindre qu'il n'y succombe.

J'ai donné le quinquina en deux prises ; la première, deux heures, et la seconde, une heure avant l'accès. Je suis par là en contradiction avec plusieurs auteurs ; mais j'ai remarqué que, dans plusieurs affections du genre de celle que je viens de décrire, cette

méthode d'administrer le quinquina à doses égales et à des heures rapprochées de l'accès m'a complettement réussi.

Le quinquina donné à la dose de demi-once m'a paru suffisant, quoique cependant plusieurs auteurs pensent qu'on doit le porter jusqu'à une, deux, trois onces, et que j'eusse été autorisé à le porter à une plus forte dose, attendu la qualité inférieure de celui des hôpitaux. Le but du médecin ne doit pas être d'étouffer la maladie, mais de diminuer la violence des accès.

SEIZIÈME FRAGMENT DE SÉMÉIOTIQUE.

Considérations séméïotiques sur les inductions que l'on peut déduire du hoquet, dans les maladies aiguës; par F. J. DOUBLE.

Signes du hoquet.

Le hoquet est un mouvement spasmodique, une sorte de convulsion qui a lieu pendant l'acte de l'inspiration; qui produit un bruit sonore, rauque et non articulé; qui se communique et se propage dans toute l'étendue du canal alimentaire et de la cavité pulmonaire; et dont le principal siège paroît être dans le diaphragme et l'œsophage.

Voici comment on peut concevoir le mécanisme du hoquet : une contraction spas-

modique subite, portée spécialement sur le diaphragme, détermine une inspiration convulsive et prompte, suivie d'un son rauque non articulé; et par suite des liaisons et des dépendances anatomiques qui lient la poitrine et le bas-ventre au diaphragme, les cavités thorachique et abdominale se dilatent et entrent dans un mouvement si précipité et si violent que la parole est interceptée. Signes du hoquet.

Le son qui se produit alors dépend du rétrécissement sympathique de la glotte, et de la rapidité avec laquelle l'air est poussé dans les poumons par la contraction spasmodique qui a lieu; ce bruit est quelquefois si considérable qu'on l'entend dans les appartemens voisins de celui du malade, ou même dans la rue : Hoffmann, Rivière, Riedlin et Bartholin en ont rapporté des exemples.

Le hoquet se présente dans des circonstances et sous des conditions bien différentes. Il a lieu dans l'état de la santé la plus parfaite, à l'occasion d'une inspiration accidentellement interceptée par une cause quelconque; pendant les repas, pour avoir mangé trop précipitamment et des morceaux mal mâchés; enfin, dans le premier acte de la digestion par l'effet de la contraction de l'estomac sur les alimens : c'est dans ces différentes cir-

Signes du hoquet.

constances que l'on peut employer les moyens de guérison conseillés par Hollier, savoir : la compression forte et subite du doigt du milieu de la main droite pressé latéralement ; le récit d'un événement triste ou d'un accident imprévu ; la frayeur ; etc. *Compresso utrinque ad latera medio digito dextro, rei tristis narratione aut insolito timore, cedit singultus.* Au surplus, un fort pinçon fait sur quelque partie du corps que ce soit, pourvu qu'elle soit sensible, et l'extrémité des doigts l'est beaucoup ; une douleur profonde, quelle qu'en soit la nature, produisent le même effet que la compression du doigt du milieu de la main droite.

L'action de boire lentement et pendant long-tems, une inspiration soutenue, la suspension de la respiration, ainsi que l'avoit reconnu Platon d'après Hippocrate, la course, et en général toute distraction ou toute application fortes, font cesser ce hoquet, qui, d'ailleurs, se passe aussi de lui-même et sans durer long-tems : *spiritum diù cohibendo singultus cessat : Plato de singultu.*

On a vu aussi quelquefois l'éternuement, soit provoqué, soit spontané, rompre avec avantage le spasme concentré sur le diaphragme et l'œsophage et faire cesser ainsi le

hoquet : *a singultu detento si sternutamenta accedant, singultum solvunt. Hipp. Aphor.* 13, *s.* 6. Celse, qui a si souvent copié Hippocrate, dit également, l. 2, ch. 8, *singultus sternutamento finitur.* Signes du hoquet.

Il faut placer aussi sur la même ligne le hoquet qui survient chez les enfans après qu'ils ont mangé : ce hoquet plus fréquent chez eux, en raison de la plus grande sensibilité de la tunique interne de l'estomac et de l'œsophage, cède à la boisson d'un peu de lait ou d'un peu d'eau sucrée avec addition de quelques gouttes d'eau de fleur d'orange ; la grande susceptibilité des enfans pourroit rendre très-fâcheux tout moyen qui auroit pour objet de déterminer une forte impression, soit morale, soit physique.

Le hoquet existe aussi comme maladie essentielle, soit à l'état aigu, soit à l'état chronique, et alors il se lie à un ensemble de symptômes différens suivant la cause qui le détermine.

Il se présente aussi à l'état périodique sans fièvre ou avec fièvre, et le quinquina en est le seul moyen curatif, après toutefois que l'on a combattu les complications de la maladie, s'il en existe. Je l'ai vu, dans une observation dont je donnerai ailleurs l'histoire, constituer le symptôme prédominant ou per-

Signes du hoquet.

nicieux d'une fièvre intermittente, maligne ou ataxique; et cette variété des fièvres pernicieuses n'avoit point été connue par les auteurs modernes qui ont écrit sur ces maladies. Je dis par les auteurs modernes, parce que j'ai trouvé dans Hippocrate et dans Pierre-Michel de Calderia des faits de fièvre rémittente pernicieuse, dont le hoquet étoit le symptôme prédominant, présentés sous le titre de fièvre singultueuse; ce qui ajoute à la pensée que j'ai manifestée il y a long-tems, savoir : qu'Hippocrate avoit eu occasion de voir des cas de ces fièvres pernicieuses, mais qu'il les avoit décrites sous des noms qui ne les laissent pas aisément reconnoître : ailleurs je traiterai plus longuement ces diverses propositions qu'il me suffit d'indiquer ici.

Enfin, le hoquet se présente à l'observation clinique comme un épiphénomène, comme un symptôme insolite dans diverses maladies aiguës; et suivant les circonstances différentes dont il s'accompagne alors, il fournit au praticien une source plus ou moins féconde d'inductions séméïotiques ou de signes pronostics; c'est exclusivement du hoquet ainsi considéré que nous devons nous occuper aujourd'hui.

Le hoquet qui survient dans les maladies

ïës, est de bien plus mauvais augure que ii qui a lieu dans les maladies chroniques; est d'autant plus fâcheux dans la première ces deux circonstances, qu'il se trouve lié ne plus grande débilité des facultés vitales. hoquet qui se joint à la face hippocratique toujours le signe d'une mort très-prochaine, moins que la décomposition de la face ne it accidentelle. J'ai vu, dans plusieurs cas, hoquet et la face hippocratique dans les vres malignes ou ataxiques précéder de ielques heures seulement la mort du sujet. Il n'est pas rare de voir le hoquet constituer n des symptômes nerveux des fièvres magnes, soit simples, soit compliquées; dans e cas, la gravité des pronostics qu'il fournit, e déduit de l'état général de la maladie et de 'ensemble des symptômes auxquels il s'associe : *Si quis in laboriosâ febre singultiat, vox obstupescat, morbo laborat pessimo. Hipp. in Coac.* C'est sous ce rapport qu'il convient d'envisager le hoquet, qui a lieu souvent dans les fièvres catarrhales malignes, si fréquentes dans la capitale. Je viens d'en avoir un exemple sous les yeux; et malgré que le sujet fût âgé de 73 ans, malgré que la maladie fût assez grave, malgré que le hoquet ait été joint au délire, cependant le

Signes du hoquet.

Signes du hoquet.

malade est entré en convalescence le qu
torzième jour de la maladie ; et dans ce m
ment il est parfaitement guéri.

Le hoquet qui se joint à l'aphonie est e
général d'un mauvais pronostic, *aphoni
cum singultu pessimæ*, dit Hippocrate dan
ses Prorrhétiques. Il faut en dire autant d
hoquet qui vient après de grandes hémorra
gies et après des évacuations immodérées
soit spontanées, soit provoquées, et cela
toujours en raison de la foiblesse qui coïncid
alors avec le hoquet : *Ex copioso sanguinis
fluxu convulsio aut singultus superveniens,
malum. Aphor.* 3, *s.* 5. Hippocrate avoit
exprimé la même pensée dans les Coaques,
s. 3, n°. 57, où il dit, *in copiosâ sanguinis
fluxione aut singultus aut convulsio malum
denunciant.* Hoffmann, dont l'article sur le
hoquet a été entièrement copié au mot *Sin-
gultus* du dictionnaire de Jammes, avoit fait
la même remarque : *Omnis ex inanitione
singultus, post alvum citam, longasque
vomitiones malus : post sanguinis profu-
sionem pessimus. Med. rat., t.* 4, *pars* 3,
pag. 125. *Concussiones singultuosæ*, dit
Rieger, *post magnas hæmorrhagias ipsum
vitæ finem, tanquam ultimi naturæ cona-
tus, antecedere solent.*

Signes du hoquet.

Le pronostic du hoquet qui suit les déjections alvines abondantes, ou les vomissemens copieux, n'est pas plus satisfaisant : *Ex profusâ purgatione convulsio aut singultus succedens malum*, *Aphor.* 4, *s.* 5; et cette sentence se trouve également répétée dans les Coaques, s. 4, n°. 22. Hipp. s. 7, Aphor. 41, spécifie l'application de cette sentence aux vieillards sur lesquels, en effet, elle doit être particulièrement vraie : *Si senioribus, ultrà modum purgatis, singultus accidat, malum.*

Voici ce qui a été recueilli par rapport au vomissement : *Ex vomitione singultus malum*, dit Hippocrate, s. 7 Aphor 3. Dans les Coaques, s. 2, n°. 20, il s'exprime ainsi : *Ex sincèris vomitionibus singultus malus est.* Enfin, dans les épidémies on trouve une application de cette vérité ; la femme qui demeuroit sur la place des Menteurs, 12e. malade, du 3e, liv. des Épidémies, après avoir eu, le 11e. et le 12e. jour de sa maladie, de grands vomissemens, eut le hoquet le 13e., et mourut le 14e. jour.

Celse a exprimé cette vérité, comme il suit : *Mali morbi signum est post vomitum singultum esse*, *l.* 2, *cap.* 4.

Signes du hoquet.

Ainsi, si le hoquet se présente durant le cours d'une maladie aiguë, il faut sur-tout considérer les symptômes qui l'ont précédé, ceux qui l'ont accompagné, et les causes qui paroissent l'exciter. Lorsque le hoquet n'est accompagné d'aucun symptôme fâcheux, il est souvent le simple effet d'une irritation de l'estomac agacé, surchargé de matières, soit bilieuses, soit glaireuses, ou bien il est déterminé par la présence des vers; dans ces cas, le vomissement ou les déjections copieuses le font cesser.

Si, au contraire, d'après l'ensemble des symptômes, on juge que le hoquet dépende de l'inflammation de quelque viscère du bas-ventre, il est mortel; ainsi, il est d'un pronostic très-fâcheux dans les inflammations du foie : *Ex Jecoris inflammatione singultus malo est*, a dit Hippocrate s. 7, Aphor. 17; et cette sentence se trouve répétée dans l'aphorisme 58 de la s. 5 : *Jecoris inflammationi singultus supervenit.* Le hoquet est également d'un mauvais augure dans l'ileus ou la passion iliaque : *Ex ileo vomitio, aut singultus, aut convulsio, aut delirium malum.* Aphor. 10, s. 7. Celse, l. 2, ch. 8, a exprimé cette vérité, comme il suit : *Si in tenuiore*

intestino morbus est, vomitus, singultus, nervorum distentio, delirium, mala sunt. Signes du hoquet.

On doit encore se méfier du hoquet qui accompagne les hernies étranglées, particulièrement chez les vieillards; ceci se trouve confirmé par la pratique journalière : *inter mala indicia est (singultus)*, dit Gruner, *ubi ab herniâ alicubi inclusâ et retentâ.*

En général, le hoquet est mortel, s'il survient à la fin d'une maladie aiguë, précédé et accompagné des symptômes les plus fâcheux, les forces du malade étant épuisées; mais si le hoquet arrive à l'époque des mouvemens critiques de la maladie, et si la nature se montre assez forte pour que ses mouvemens soient salutaires, alors le hoquet est le signe précurseur d'un vomissement ou d'une diarrhée salutaire : Hollier et Hoffmann en avoient fait la remarque, et Klein a dit après eux : *si vero (singultus) circà dies evenit criticas, reliquis signis, maximè ex urinâ, bonis, nil mali portendit; sed criticum vomitum vel diarrhœam prœnunciat, et his excipientibus cessat sponte.*

Il y a une sorte de mouvement convulsif de la respiration, lequel consiste dans deux inspirations promptes et fortes, suivies d'une

Signes du hoquet.

expiration longue et foible, qui arrive souvent pendant l'agonie et au moment où le malade va mourir. Ce mouvement convulsif, que le vulgaire désigne, avec raison, sous le nom de hoquet de la mort, est en effet une modification du hoquet et une modification toujours mortelle. Malgré qu'il soit différent du hoquet en général, autant par la manière dont il s'exécute, ou par son mécanisme, que par l'extrême gravité du danger dont il s'accompagne constamment, je ne sache cependant pas qu'il ait été particulièrement signalé dans aucun traité de séméïotique; et cependant il n'est pas de praticien qui ne l'ait observé et qui n'en connoisse tous les dangers.

Cette modification du hoquet est sans doute difficile à décrire; mais il suffit de l'avoir observée une fois pour en conserver une idée durable, et pour le reconnoître toutes les fois qu'il se présentera.

Le hoquet, considéré dans les maladies chroniques, est d'un pronostic bien moins constant, bien moins certain que dans les maladies aiguës; ainsi on le rencontre dans les maladies ictériques, et les signes qu'il offre sont les mêmes que ceux qui résultent

Signes du hoquet.

de l'intensité de la maladie elle-même et de ses causes : *similiter solent singultus in ictericis ex tumore aut inflammatione hepatis comitari. Prosper. Alp. lib. III, cap. 9, p. 201 ;* et le même auteur rapporte à la suite un passage des coaques qui confirme ce précepte.

Le hoquet est aussi dans quelques cas un des symptômes des affections ictériques ou hypocondriaques, et alors il est peu fâcheux : *non æquè periculosus (singultus) in hypochondriacis, ictericis.* Klein. Dans d'autres circonstances il est produit par la dépression du cartilage xyphoïde, par la fracture des côtes, par des plaies plus ou moins pénétrantes de la région abdominale ; et dans ces derniers cas il n'a de fâcheux que les craintes qu'il inspire pour la lésion ou l'inflammation de l'estomac : *qui costis fractis, distortis, luxatis accedit, imminentem inflammationem prædicit.* Klein.

LITTÉRATURE MÉDICALE FRANÇAISE.

Manuel d'autopsie cadavérique médico-légale, traduit de l'allemand du docteur ROSE, *sur la dernière édition, augmenté de notes et de deux mémoires sur la docimasie pulmonaire et sur les moyens de constater la mort par submersion; par* C. C. H. MARC, *docteur en médecine* (1).

Extrait communiqué par M. MURAT, chirurgien-adjoint à l'hospice de la Salpétrière.

Manuel d'autopsie cadavériq. méd. lég.

L'étude de la médecine légale doit être considérée comme le complément d'un bon système d'instruction médicale; cette branche importante, pendant longtems négligée en France, paroît avoir été mieux cultivée en Allemagne. Malgré les travaux de Louis et d'Antoine Petit, qui seuls auroient dû suffire pour faire sentir toute l'étendue des ressources que la jurisprudence peut tirer de la médecine, nos chaires de médecine légale restèrent vacantes, et la France ne produisit aucun traité dogmatique sur cette science.

Tel fut le sort de notre médecine légale jusqu'à la révolution, époque qui a imprimé une heureuse impulsion aux sciences exactes et notamment à la médecine. Les différentes branches médicales mieux cultivées, étudiées avec plus de soin, envisagées sous des rapports plus philosophiques, ont fait des progrès sensibles. La médecine légale n'est pas restée en arrière; quelques

(1) Un vol. in-8°.; à Paris, chez Crochard, libraire, rue de l'Ecole de médecine, n. 3.

bons

bons traités dogmatiques, une foule de dissertations, plusieurs rapports des professeurs Deyeux et Baudelocque, et les savantes leçons des professeurs Chaussier et Leclerc, recueillies par de nombreux élèves, attestent que le reproche, fait à la France de négliger l'étude de l'expertise médicale, désormais ne sera plus mérité. Nos productions en ce genre ne sont cependant pas encore entièrement en rapport avec nos besoins, et nous devons des remercimens à M. Març d'avoir bien voulu faire passer dans notre langue le travail du docteur Rose, ouvrage qu'on doit moins considérer comme un système raisonné de médecine légale, que comme un traité pratique, un guide sûr, un modèle à suivre qui offre tous les élémens qui peuvent entrer dans un rapport médico-judiciaire. On sait combien il est important que, dans l'instruction première des procès criminels, les rapports n'offrent pas des vices d'omission, afin de mettre les juges en état d'apprécier la validité des conclusions de celui qui a examiné le cadâvre : c'est cette considération qui a principalement décidé M. Marc à traduire l'ouvrage du docteur Rose.

Manuel d'autopsie cadavériq. méd. lég.

« J'osé avancer que ceux qui voudront suivre rigoureusement les règles que prescrit ce manuel, seront sûrs de ne rien omettre de ce qui peut importer à cet éclaircissement des causes, lequel dépend de l'examen cadavérique. Les rapports faits d'après les principes qui seront exposés, auront toujours l'avantage inappréciable, quand même ils ne renfermeroient pas des conséquences justes, d'offrir aux tribunaux une masse de données suffisantes pour fixer l'opinion des experts en dernier ressort, et de les conduire à ce degré de

Manuel d'autopsie cadavériq. méd. lég.

certitude que les bornes de l'entendement humain comportent. »

Faisons connoître maintenant le plan de l'ouvrage et le mérite de son exécution ; nous ne croyons pouvoir mieux remplir cette dernière tâche, qu'en empruntant à l'auteur ses idées et ses expressions propres.

Le premier chapitre traite des règles générales relatives aux autopsies cadavériques médico-judiciaires ces règles sont très-détaillées et ne comportent point d'extrait. Les chapitres 2, 3, 4, 5 et 6 traitent des règles à observer lorsqu'on examine la tête, les cavités vertébrale, buccale, thorachique, abdominale ; le chapitre 7 est consacré aux règles particulières relatives à l'ouverture, à l'autopsie cadavérique des asphyxies ; le chapitre 8 contient les règles relatives aux cas d'empoisonnement ; le chapitre 9, celles concernant l'examen cadavérique des enfans nouveau-nés. Ces deux derniers chapitres sont traités avec un soin particulier et offrent beaucoup d'intérêt : le chapitre des empoisonnemens, sur-tout, indique d'une manière extrêmement claire les divers procédés propres à analyser les principales substances vénéneuses ; et le traducteur a étendu le sujet par des additions importantes. L'ouvrage est terminé par deux mémoires du docteur Marc, sur deux points les plus intéressans, et en même tems les plus épineux de médecine légale ; l'un traite de la docimasie pulmonaire ; l'autre, des moyens de constater la mort par submersion : voici ce qu'en dit l'auteur dans son avant-propos. « Je me suis permis d'ajouter à cet ouvrage deux mémoires sur deux sujets des plus fréquens et en même tems des plus délicats de médecine légale ; l'un de ces mémoires traite de la submersion ; l'autre, de

docimasie pulmonaire ; j'ai tâché d'y exposer et d'y précier les opinions des observateurs sur ces matières téressantes. Mon travail, s'il n'a d'autre mérite ra du moins celui de donner à mes lecteurs la mesure cette sage réserve, qui ne devra jamais abandonner médecin légiste, lorsqu'il s'agira de prononcer ; ils ncevront, par cette lecture seule, combien il reste celui-ci de circonstances à saisir, combien de faits comparer avant d'oser émettre une opinion qui doit écider de la fortune, de l'honneur et de la vie de son emblable. »

Manuel d'autopsie cadavérique. méd. légale.

Dans le mémoire sur la docimasie pulmonaire, le octeur Marc soumet à une critique sévère les diverses bjections qui ont été élevées contre la validité de cette preuve, et il démontre que ces reproches ne sont fondés qu'autant qu'on n'apprécie point convenablement l'ensemble des circonstances ; il s'est particulièrement appesanti sur les moyens propres à distinguer la suppuration due à la putréfaction et à l'insufflation artificielle, de celle due à la respiration ; il termine ce travail par les conclusions suivantes : « De ce qui vient d'être dit jusqu'à présent il résulte ; 1°. que l'épreuve respiratoire repose principalement sur l'expérience hydrostatique, jointe à celle de M. Plouquet ; 2°. que les données obtenues de ces deux moyens, convenablement exécutés, doivent encore être considérées dans tous leurs rapports avec les circonstances internes et externes, susceptibles d'influer sur elles ; 3°. que l'épreuve respiratoire ne peut sur-tout conduire à des abstractions certaines qu'autant que l'enfant sera parvenu à son degré d'organisation parfaite, que nulle condition morbifique, susceptible d'influer sur son énergie vitale, ne

Manuel d'autopsie cadavériq. méd. lég.

se présentera chez lui, et que la putréfaction n'a pas atteint un degré trop élevé.

Ces considérations sont de rigueur, et sans elles l'épreuve respiratoire ne fournira que des vraisemblances dont le médecin légiste ne devra tirer parti qu'avec une extrême réserve, singulièrement lorsqu'elles le conduiront à conclure pour la vitalité après la naissance. »

Dans le mémoire sur les moyens de constater la mort par submersion, l'auteur s'est imposé la même réserve; il a renoncé à toute opinion trop exclusive, et il est parvenu à démontrer pourquoi les observateurs n'étoient point d'accord sur les phénomènes cadavériques des submergés, et en conséquence sur les causes de la submersion; il attribue cette différence d'opinions à l'inconstance de ces phénomènes et de ces causes, et prouve qu'il existe les espèces suivantes d'asphyxie de submersion :

1°. Asphyxie de submersion avec matière par suffocation ou par engouement;

2°. Asphyxie de submersion sans engouement nerveux;

3°. Asphyxie de submersion par congestion cérébrale;

4°. Asphyxie de submersion mixte.

Après s'être livré à ces recherches étiologiques, le docteur Marc développe les signes auxquels on reconnoît qu'un individu a été submergé vivant, et les soumet tous aux restrictions qu'ils comportent: nous croyons devoir également rapporter les conclusions qu'il tire de ce travail.

« La série des phénomènes cadavériques que je viens d'exposer, et la critique sévère à laquelle je les ai soumis, prouveront que, si la prudence et la

réserve doivent être généralement les compagnes indispensables du médecin légiste, il en aura un besoin tout particulier lorsqu'il s'agira de confirmer ou d'infirmer la mort par submersion. Ce ne sera donc que sur un ensemble imposant de données, qu'il devra asseoir son jugement, et ne jamais distraire de la masse à laquelle il appartient, un phénomène quelqu'essentiel qu'il puisse être, pour ne décider exclusivement que sur sa présence; il devra encore apprécier avec un soin minutieux quelle a pu être sur la mort de submersion l'influence possible de certaines causes locales, tellement individuelles qu'on ne sauroit ni les prévoir, ni les classer dans un traité dogmatique; enfin, il ne perdra pas de vue que la mort par submersion peut persister, précédée de tentatives homicides dont les traces extérieures ne peuvent être saisies. Ne seroit-il pas, en effet, possible qu'un suicide, tourmenté par les angoisses de l'empoisonnement, ne devançât l'effet du poison en se jetant à l'eau?

Manuel d'autopsie cadavériq. méd. lég.

C'est dans de pareil cas, que le médecin légiste devra faire preuve d'une sagacité que l'étude perfectionne sans pouvoir la donner, parce qu'il est impossible de la réduire en préceptes spéciaux; mais que lui suggérera une application individuelle à la fois prudente et raisonnée des principes généraux de la science. »

Cet ouvrage nous semble nécessaire, non-seulement aux médecins, chirurgiens et pharmaciens dont les tribunaux invoquent l'assistance; mais il peut encore offrir de grandes lumières aux juges et avocats.

Essai sur le gaz animal considéré dans les maladies, ou renouvellement de la doctrine de Galien concernant l'esprit flatueux. Marseille, 1809 (1).

Extrait communiqué par M. DESESSARTZ.

Sur le gaz animal.

M. Vidal, médecin très-célèbre de Marseille, observateur infatigable, praticien savant et heureux, avoit fait ses études et pris ses grades dans l'ancienne université de Montpellier. Imbu de la doctrine de Boerrhaave, il avoit, avec ses professeurs, regardé comme impossible l'existence dans nos humeurs d'un air doué de la propriété élastique et par conséquent expansif. En conséquence, il traitoit de chimériques les plaintes que lui faisoient ses malades de vents qu'ils sentoient se répandre de côté et d'autre, soit entre les tégumens et les chairs, soit dans les cavités, et principalement dans l'abdominale, et attribuer la cessation de leurs douleurs, des palpitations et d'autres accidens très-graves qu'ils sentoient, à l'émission abondante de flatuosités.

Cependant ramené journellement à l'objet de ces plaintes, et se rappelant l'assertion aussi modeste que juste de Bordeu, que les malades parlent d'une manière plus vraie que les médecins relativement aux fonctions de leur tissu cellulaire, il résolut de prêter

(1) Je crois devoir prévenir ceux à qui les mots Doctrine de Galien, presque généralement décriée aujourd'hui, inspireroient de la prévention contre l'ouvrage de M. Vidal, que ce n'est point la doctrine physiologique de Galien, mais sa doctrine pathologique et ses observations cliniques qui lui ont mérité la confiance des médecins praticiens dans tous les siècles, que M. Vidal veut confirmer.

(*Note de l'auteur de l'extrait.*)

d'attention à des phénomènes qui l'avoient étonné Sur le gaz animal.
s l'instruire.

La découverte des gaz fut pour lui un foyer de lu-
ères, à la clarté desquelles il vit la possibilité d'un
de aérien, ou au moins aériforme dans nos hu-
urs. D'autres expériences d'un grand nombre de
ysiciens, de médecins chimistes, en démontrèrent
réalité. L'existence, dit-il, du gaz de la transpi-
tion, indiquée par l'anatomie comparée, présentée
r Macbride, soupçonnée par Priestley, depuis con-
méo par Ingenhoux, établie ainsi et mise hors de
oute, comme je le pensois, me parut le complément
es preuves que j'avois à produire en faveur de la
octrine dont je desirois la réintégration comme né-
essaire.

Jugeant alors que, sur la parole du professeur de Leyde, il avoit eu tort de rejeter comme des erreurs es assertions d'Hippocrate, disséminées dans ses ouvrages et rassemblées *ex professo* dans son traité *De flatibus*, développées et aggrandies par son commentateur Galien, il commença à croire avec eux que l'air atmosphérique, introduit dans le corps par la triple voie du chyle, des poumons et de la peau, pouvoit être le principe de la vie; que devenu par le travail de l'économie animale un esprit vaporeux, il pouvoit s'exhaler par la transpiration; et que retenu dans le corps, il cause sous la forme d'esprit flatueux des douleurs, des crampes, des tintemens d'oreilles, des vertiges, des palpitations, des convulsions et divers autres symptômes dans la plupart des maladies.

Ces effets lui avoient été dénoncés par ses malades; il pensa qu'il devoit faire part aux sociétés savantes

Sur le gaz animal.

des conséquences qu'il en avoit tirées ; ce qu'il exécuta en envoyant un mémoire sur ce qu'il appeloit, dès-lors, gaz animal, à l'Académie royale des sciences de Paris et à l'Académie de Turin en 1786 ; mais quoique ce premier essai fût favorablement accueilli et goûté par plusieurs savans, il jugea qu'il n'étoit pas appuyé sur des preuves assez multipliées, non-seulement en nombre, mais en différences. Il a donc employé près de vingt ans de pratique pour s'assurer qu'il ne s'étoit pas trompé et qu'il ne s'exposoit pas à tromper les autres : marche sûre pour arriver à la vérité, et que devroit suivre tout médecin qui veut donner des leçons de pratique. Le résultat de ses observations qu'il présente sous le titre d'Essai, est divisé en deux parties.

La première contient les observations qui ont fait connoître à l'auteur l'existence du gaz animal ; elle est distribuée en quatre chapitres.

Dans le premier, il donne le tableau que lui a fourni le catarrhe, qui a parcouru toute l'Europe en 1775 et 1776 ; les couleurs de ce tableau sont empruntées d'une masse d'observations réunies dans deux cadres principaux.

Les observations faites depuis 1770 jusqu'en 1786 remplissent les chapitres 2, 3, 4 ; celles des années postérieures sont fondues dans celles-ci ou renvoyées dans la seconde partie, qui est destinée à signaler l'action du gaz animal dans la plupart des maladies, de manière à la faire distinguer de celle des autres causes préexistantes, coexistantes ou consécutives, et à faire connoître les modifications qu'elle exige dans le traitement des symptômes qui, au premier apperçu, en commandent un contraire à celui qui lui convient.

Les maladies dans lesquelles il a sensiblement reconnu l'action du fluide aériforme du gaz animal, donnant naissance à des accidens dont il spécifie les caractères et les phénomènes propres, ces maladies, dis-je, sont toutes graves : telles sont les hémorrhagies, les affections nerveuses, le rhumatisme, la goutte, la néphrétique, l'asthme, l'hydropisie, et presque toutes les espèces de fièvres.

Je n'entrerai point dans le détail des symptômes de chaque maladie, et de ceux que produit sur elle la complication de l'expansion du gaz animal. Les descriptions que donne l'auteur, sont celles d'un praticien éclairé, qui a contracté l'habitude de tout voir, de tout distinguer sur les traces des plus célèbres médecins anciens et modernes, et tout y est instructif : on n'y rencontre rien de rédoutant. Je me bornerai à deux faits, dont encore j'abrégerai l'histoire le plus qu'il me sera possible, en n'omettant rien de ce qui est intrinséque à mon objet.

Le 28 décembre 1781, M. Bourdin, sexagénaire robuste, n'ayant pris qu'un foible repas le matin, passa depuis midi jusqu'à trois heures à la campagne dans un lieu abrité, tourné au sud-ouest, exposé à un soleil ardent; il fut, en sortant de là, surpris par un vent de nord-ouest très-violent et très-froid. Peu de tems après il eut des frissons, des tiraillemens douloureux aux extrémités, fit de grands efforts pour vomir, et ne rendit qu'une petite quantité de glaires mousseuses. La nuit se passa dans une grande agitation, le lendemain son pouls étoit un peu fièvreux et la respiration gênée. Il se plaignoit de douleurs tensives dans toute l'habitude du corps, avec des élance-

Sur le gaz animal.

mens qui, partant de diverses parties, aboutissoient à l'épigastre et renouveloient les efforts toujours inutiles pour vomir : la difficulté de respirer augmenta, la nuit suivante, au point de forcer le malade à quitter son lit. Le 30 au matin, les élancemens partoient des épaules, et se terminoient tantôt aux mamelles, tantôt au creux de l'estomac avec une secousse vive, qui arrachoit au malade des cris lamentables: le pouls étoit inégal et intermittent à chaque sixième pulsation. Des borborigmes très-bruyants se faisoient entendre, annonçoient des déjections ; il n'y en eut point : aussi l'oppression de poitrine augmenta beaucoup ; il s'y joignit une violente palpitation de cœur, et le pouls n'offroit plus qu'un mouvement d'ondulation sans pulsations distinctes. Les élancemens douloureux qui continuoient, portoient tous au bas-*ventre*, que l'on vit s'élever à plusieurs reprises ; bientôt des vents s'échappèrent par haut et par bas, et l'émission en fut continuelle pendant plus de trois heures; il y eut ensuite deux évacuations muqueuses et très-écumeuses. Le soir, le malade étoit exempt de suffocation et de palpitation do cœur, le pouls avoit repris à-peu-près son état naturel ; il sentoit seulement *toutes* ses chairs palpiter vivement ; il assuroit que des vents, après avoir oscillé quelque tems sous la peau, montoient ou descendoient de toutes parts vers le ventre; l'émission des flatuosités fut encore très-grande pendant la nuit. Le lendemain, le malade fut purgé par précaution et rendit beaucoup de mucosités mousseuses. Dès ce jour, c'est-à-dire, dès le cinquième jour, ce sexagénaire entra en convalescence; il n'avoit pris d'autre remède qu'une tisanne délayante;

la langue avoit toujours été fort nette, et la bouche sans aucun mauvais goût.

Nous ne pouvons dissimuler que tout médecin observateur, moins froid que M. Vidal, auroit été allarmé de cette oppression, de cette palpitation, de ce presque anéantissement du pouls, qui survinrent le troisième jour, et n'auroit point hésité de recourir à des remèdes très-actifs, des saignées, des vomitifs, des potions spiritueuses et des vésicatoires. Notre auteur avoue que lui-même fut effrayé un moment; mais ne se départant point de ce que lui avoient montré l'occasion, la cause et les premiers symptômes de la maladie, que la substance gazeuse de la transpiration raréfiée ou formée par le calorique solaire, et ensuite brusquement réfoulée au-dedans par le froid, avoit fait irruption dans le tissu cellulaire où elle agaçoit les nerfs, et dans les vaisseaux sanguins où elle gênoit la circulation et la respiration, il persiste dans sa méthode curative que son expérience lui avoit déjà rendu familière, et qui peut nous servir de guide; car, quoique les effets d'un froid subit après une chaleur très-forte, ou d'une température humide au sortir d'un endroit sec, causes ordinaires de ces accidens, n'en produisent pas toujours d'aussi graves, d'aussi violens, il est cependant peu de praticiens qui n'aient eu occasion de les rencontrer dans pareilles circonstances; mais sur-tout les crampes, les douleurs vagues souvent très-aiguës, les oppressions, les palpitations, l'enflure de la peau dans les parties les plus souffrantes, et des coliques très-vives sont les symptômes ordinaires. Il en est peu aussi qui n'aient vu ces accidens se terminer par les mêmes crises qui ont

Sur le gaz animal.

délivré le malade de M. Vidal, sur-tout quand on n'avoit point opposé d'obstacles au travail de la nature, c'est-à-dire, aux efforts que font ses agens pour se débarrasser de ce qui les entrave.

Parmi la foule de faits rapportés par l'auteur, observés par lui, ou extraits des ouvrages de ces maîtres les plus respectés à raison de leur sagacité et de leur véracité, et dont je pourrois rappeler plus d'une centaine de noms, à la tête desquels on lit Hippocrate, Galien, Houlier, Baillou, Sydenham, Monro, Huxham, qui tous ont reconnu l'existence des flatuosités jouant un grand rôle dans les maladies soit aiguës, soit chroniques; je ne citerai que l'histoire suivante, parce qu'elle est fort courte.

Madame Ricard, âgée de 36 ans, fit une fausse couche au terme de trois mois; cet accident fut suivi d'une perte considérable qui dura un mois; diminua peu-à-peu, elle en étoit délivrée, lorsque s'étant beaucoup échauffée à la campagne, elle fit une chûte, resta quelque tems exposée à un vent froid, le 4 décembre; peu d'heures après, la perte de sang se renouvela, et la malade éprouva une douleur tensive à la partie latérale du cou, qui avoit été la plus exposée au vent froid; la peau en étoit gonflée, conservant néanmoins sa couleur naturelle; cédant à la pression, mais élastique et se relevant aussitôt avec le mouvement d'une ondulation ou frétillement sourd (c'étoit son expression). Ce phénomène s'étendoit depuis l'apophyse mastoïde jusqu'à l'omoplate. La malade sentoit en divers points de l'habitude du corps, des palpitations, des trémoussemens, des ondulations qui rendoient l'enflure ou *pneumatose* plus sensible; alors l'hémor-

» utérine redoubloit ; il survenoit des tranchées
u moins vives, et des vents s'échappoient impé-
ement ; ce qui étoit suivi de la diminution de la
du sang, ainsi que de la douleur et de l'enflure
u : l'huile d'amandes douces et l'eau de poulet
èrent les coliques ; l'émission des vents devint
ne continuelle ; la malade sua légèrement ; la
matose disparut, l'hémorrhagie cessa le 3°. jour,
malade se rétablit parfaitement.

est avec le même esprit observateur, que le méde-
de Marseille note les mêmes phénomènes dans
utres maladies qu'il a décrites, et dont il a déduit
onséquences suivantes, qu'il produit comme des
tés fondamentales.

'. Dans l'état de santé, un fluide aériforme ou du
us une substance toute prête à le devenir s'exhale
la transpiration insensible.

°. Dans une infinité de cas, cette substance qu'il
igne par le nom de gaz animal, agit comme fluide
ansif, et donne lieu à divers effets morbifiques.

3°. Ce fluide entraîne souvent avec lui du sang ou
utres humeurs.

4°. Il peut se porter sur diverses parties et passer
l'une à l'autre ; mais il se dirige de préférence
rs le tube alimentaire.

5°. Indépendamment du gaz de la transpiration, il
dégage quelquefois immédiatement du sang, ou des
verses humeurs, une autre fluide aériforme.

Quoique l'auteur se montre parfaitement au courant
es nouvelles découvertes et de la doctrine des méde-
ins chimistes, philosophes, pneumatistes, et ait pu
» former une opinion sur ces substances aériformes

Sur le gaz animal.

expansives, il remet le grand travail qu'exige cette notion précise, à ces mêmes savans dont les recherches et les expériences ont déjà levé le voile qui couvre un grand nombre des mystères de la nature, la composition de plusieurs liqueurs animales. Eux seuls réunis aux praticiens observateurs, peuvent répandre du jour sur les caractéres et la nature des substances gazeuses existantes et susceptibles de se développer dans le corps humain; loin de les regarder comme identiques, il croit qu'elles contiennent quelque chose de différent suivant les différens organes, les différentes parties et les différentes maladies; mais qu'elles agissent primitivement par leur propriété d'expansion.

Le gaz animal n'est point à ses yeux un agent universel, et comme la cause immédiate de *toutes* les maladies; en demandant un traitement particulier, il n'exclut point les remèdes qu'exige la maladie principale; il n'est point la cause d'un système exclusif; interprétation erronée que des lecteurs peu attentifs pourroient donner à son ouvrage à cause de la quantité des maladies où il a observé ses effets; il pense qu'il peut exister dans toutes, mais que dans un grand nombre de cas il agit seulement comme cause conjointe, et produit des effets secondaires très-remarquables, tandis que dans quelques-uns il est cause principale ou primitive; il doit en général son origine au refoulement de la matière prête à s'exhaler dans le tissu cellulaire, les vaisseaux et les cavités.

L'auteur avertit que son ouvrage n'est point un commentaire du livre d'Hippocrate *de flatibus*, mais un essai pour renouveller la secte des pneumatistes.

e veux rien, dit-il, d'exclusif, je présente aux mé- ins une vérité oubliée ou du moins trop négligée s la description des causes des maladies, vérité i m'a paru devoir être prise par eux en grande sidération; mais je ne prétends pas l'établir sur ruines d'aucune autre opinion; je soutiens seu- ment qu'on doit la combiner avec toutes celles que bservation a fait connoître, ou nous découvrira r la suite : c'est un élément de plus dans le grand oblême de l'homme malade; l'exclure c'est évidem- ent s'exposer à n'obtenir que des solutions erronées.

En donnant un peu d'étendue à l'extrait de cet uvrage, je n'ai pas craint de paroître long à mes cteurs : toutes fois je les prie de pardonner la olixité au plaisir que m'a fait la lecture de l'ou- rage. Déjà depuis long-tems j'avois eu lieu de econnoître l'action de l'air dilaté dans plusieurs cas, t spécialement dans les douleurs vagues, accom- agnées d'exacerbations vives et subites, dans des alpitations, des points de côté. Je m'en suis expliqué avec quelques-uns de mes confrères, les priant d'exa- miner et de juger si je ne me trompois pas; je me proposois même d'exposer mon opinion dans un mé- moire, espérant d'être utile. La confiance où je suis que mon espoir sera plus amplement rempli par l'essai de M. Vidal, m'a engagé à en donner une notion capable d'en faire au moins entrevoir les avantages.

La doctrine, que ce médecin cherche à réveiller, est ancienne; elle étoit dictée par la nature bien observée. La nature est encore aujourd'hui essen- tiellement la même; les élémens de ses opérations en santé et en maladie sont donc les mêmes, et

doivent, par conséquent, être étudiés suivant la même méthode. Nous avons vu que cette étude est le vrai moyen d'apprendre à seconder le principe de la vie dans ses deux positions.

Sous ce double rapport, l'essai du médecin de Marseille mérite l'attention des médecins et l'accueil des savans.

Réflexions et observations anatomico-chirurgicales sur l'anévrisme ; par A. SCARPA, *professeur d'anatomie et de chirurgie pratique à l'université de Paris, chirurgien consultant de S. M. l'Empereur et Roi, membre de la légion d'honneur, chevalier de la couronne de fer, etc. ; traduites de l'italien par* J. DELPECH, *docteur en chirurgie, etc.* (1)

Sur l'anévrisme.

Lorsqu'il paroît un bon ouvrage dans une langue quelconque, il devient, dès l'instant qu'il a été publié, la propriété de toutes les nations et de tous les individus qui ont le droit de se l'approprier par la voie des traductions ; et plus l'utilité d'un ouvrage est générale, plus on s'empresse de le traduire. Tel est le sort qu'a eu et que méritoit si bien d'avoir le traité de Scarpa sur l'anévrisme : à peine étoit-il connu en France, que plusieurs personnes en avoient déjà entrepris la traduction : de ce nombre nous pouvons citer M. Léveillé, voyez *Journal général de médecine*, T. 23, p. 98 note, mais qui paroît avoir renoncé à cette entreprise : M. Heurteloup, premier chirurgien des armées, voyez *même ouvrage*, T. 33, p. 235 : un jeune étudiant en médecine, dont M. Heurteloup

(1) Voyez plus haut l'annonce Bibliographique, p. 349.

fait

fait mention, lieu cité : Et enfin M. Delpech, homme d'un grand mérite, qui depuis plus de dix ans enseigne et pratique la chirurgie à Toulouse avec beaucoup de distinction, et dont la traduction aura, aux yeux de nos lecteurs, le mérite de l'antériorité; mérite d'autant mieux senti qu'on aura été plus empressé de connoître les idées neuves, les nouveaux points de doctrine et les beaux préceptes thérapeutiques contenus dans le travail de Scarpa.

C'est la Société de médecine de Paris qui a provoqué les premières recherches qui ont servi d'élémens et de base à l'ouvrage de Scarpa; car telle est l'utilité des sociétés savantes qui travaillent, qu'elles servent au perfectionnement de la science, autant par les travaux qu'elles ont l'art de provoquer au-dehors, que par ceux qu'elles font sortir de leur propre sein. Scarpa avoit d'abord voulu répondre aux différentes questions proposées par la Société de médecine de Paris relativement à l'anévrisme; mais il ne lui fut pas possible de recueillir ni de rédiger à tems ses observations sur ce sujet; et en les revoyant de nouveau, en les étendant, il en a composé le corps d'ouvrage dont nous annonçons aujourd'hui la traduction.

« Il y a déjà long-tems, dit le traducteur dans sa préface, que, malgré les travaux d'un grand nombre d'hommes célèbres, les praticiens éclairés sentoient que l'histoire des anévrismes étoit à peine ébauchée, et que les principes de la thérapeutique de cette maladie étoient loin de reposer sur des bases solides. Cette considération détermina la Société de médecine de Paris à faire un appel aux praticiens et à les engager plus par des sentimens généreux d'humanité que par

Sur l'anévrisme.

l'espoir d'une couronne académique, à faire une étude approfondie de cette maladie cruelle. Cette Société, digne émule de la célèbre académie de chirurgie, a recueilli le plus noble fruit de son zèle : des hommes recommandables, dirigeant à-la-fois leurs efforts vers le même but, ont accru tout-à-coup la masse des faits, ou ont porté le flambeau de l'analyse dans l'examen de ceux que la science possédoit déjà, ont multiplié les vues physiologiques et médicales dont cette question étoit susceptible, ont apprécié et réduit à leur juste valeur, fait revivre ou modifié les procédés curatoires connus, et ont rendu par-là moins déplorable le sort des malheureux dont les jours sont menacés par cette terrible maladie, et moins pénible la situation des médecins appelés à les soulager. C'est de cette lutte généreuse d'émulation et de philantropie qu'est sorti le beau travail que j'entreprends de faire passer dans notre langue, et que depuis l'instant de sa publication tous les chirurgiens français éclairés regrettoient de ne pas voir écrit dans la langue des savans ou tout au moins transporté dans la nôtre : il honore tout à-la-fois et l'École italienne dont il est sorti, et l'École française à la provocation de laquelle il est dû. »

Déjà, lorsque l'ouvrage de Scarpa a paru en italien, c'étoit dans le courant de l'an 1804, M. Léveillé en a fait connoître à fond la doctrine tant théorique que pratique dans quatre extraits fort détaillés, insérés au tome 23 du *Journal général de médecine*, pages 98-210-311-450. Ce travail de M. Léveillé nous dispense nécessairement d'entrer dans de grands détails sur le fond de l'ouvrage ; nous tomberions sans cela dans des répétitions que les intérêts bien entendus de

s lecteurs nous commandent d'éviter ; mais aussi mme M. Léveillé n'a pas tout embrassé dans ses traits ; et qu'il est sur-tout des points de doctrine nt il n'a fait qu'indiquer les résultats, nous allons us livrer à quelques réflexions sur le travail de carpa, et nous dirons ensuite deux mots du mérite e la traduction.

Sur l'anévrisme.

Trois points principaux nous semblent servir de ase à toute la doctrine de Scarpa, 1°. l'histoire natomique des communications ou anastomoses des aisseaux artériels entr'eux dans les membres supé-ieurs ou inférieurs ; 2°. l'histoire physiologique le l'activité du système lymphatique absorbant ; 3°. l'histoire pathologique du mode de formation de 'anévrisme. C'est dans les considérations déduites le ces trois points de vue généraux, que nous allons examiner successivement quoique d'une manière superficielle, que Scarpa a trouvé la juste distribution des méthodes curatives applicables à telle ou telle espèce d'anévrisme.

1°. Dans l'histoire anatomique des communications ou anastomoses des vaisseaux artériels entr'eux, Scarpa a moins eu la prétention de découvrir et de démontrer des anastomoses nouvelles que de constater celles qui existent, de présenter les branches collatérales dans leur véritable rapport d'activité, de faire voir les secours immenses qu'elles fournissent et d'accorder aux grandes et aux petites, mais sur-tout à celles-ci, une influence plus étendue qu'on ne l'avoit fait jusqu'ici sur les mouvemens de la circulation.

L'auteur a réduit à deux sortes d'anastomoses artérielles les divers genres de communications qu'offrent

Sur l'anévrisme.

les vaisseaux dans les deux extrémités supérieure et inférieure. De même, dit-il, que l'on observe dans le membre inférieur toutes les anastomoses artérielles disposées naturellement en deux ordres distincts; celui des anastomoses qui ont lieu entre les artères de l'abdomen, du thorax et du bassin, et l'artère fémorale commune, tant au-dessus qu'au-dessous de l'arcade crurale, et celui des anastomoses qui existent entre l'artère fémorale superficielle et l'artère fémorale profonde le long du fémur et tout autour du genou: de même aussi dans le membre supérieur, on peut distinguer deux ordres d'anastomoses; celui des communications entre les artères du cou, du thorax et de l'épaule, et l'artère sous-clavière et l'axillaire, et celui des anastomoses entre l'artère brachiale et l'humérale profonde, qui ont lieu le long de l'humérus et autour du coude.

L'auteur a d'ailleurs indiqué, avec la plus grande précision et les détails les plus satisfaisans, les particularités de ces divers ordres d'anastomoses: il faut voir ces détails dans l'ouvrage même.

2°. L'histoire physiologique de l'activité du système lymphatique absorbant. Personne n'a mieux connu que Scarpa les fonctions du système lymphatique absorbant; personne n'en a sur-tout mieux appliqué les connoissances aux diverses circonstances pathologiques de l'économie animale. Indépendamment de ses vues pratiques connues sur l'absorption du cristallin dans la cataracte, on trouve dans l'histoire des anévrismes de très-belles vues sur les fonctions des vaisseaux lymphatiques considérés soit dans la tumeur anévrismatique, soit sur les parties qui l'avoisinent.

Sur l'anévrisme.

Il arrive souvent que les tumeurs anévrismales, et particulièrement celles de l'aorte thorachique, se prononcent au dehors en soulevant les parois solides de cette cavité, et en usant jusqu'à destruction totale les parties osseuses qui s'opposent à leur développement. On a voulu expliquer ce phénomène par l'existence d'une humeur âcre corrosive, fournie par les parois de la tumeur anévrismale : quelques-uns ont eu recours à la corrosion des os par l'afflux et le reflux du sang artériel : d'autres ont pensé que le sang pouvoit avoir une faculté dissolvante des os : d'autres, enfin, n'ont vu que la pression mécanique de la tumeur contre les parois osseuses.

L'explication de ce phénomène, qui me paroît la plus plausible, dit Scarpa, est celle qui se déduit de l'augmentation d'activité du système lymphatique absorbant, produit par la pression, laquelle s'oppose en même tems à la réparation des parties comprimées : par ce moyen, les absorbans opèrent une solution de continuité et une perte de substance proportionnées à l'étendue et à la compression, aussi bien qu'à la diminution de la vitalité et de la nutrition qui s'exerçoient auparavant par le système artériel.

Scarpa a encore porté au plus haut point de démonstration l'action puissante du système lymphatique absorbant, dans la cure de l'anévrisme, par la compression de l'artère au-dessus de la tumeur, et sur-tout dans la méthode par la ligature de l'artère sans pratiquer l'ouverture du sac anévrismal. La tumeur s'affaisse au bout de quelques semaines, l'artère s'oblitère, le sang extravasé et coagulé dans le sac est absorbé, et l'anévrisme diminue et disparoît graduellement en entier à

Sur l'anévrisme.

l'exception quelquefois d'une petite tumeur dure entretenue par quelque portion de tissu cellulaire compacte, qui formoit le sac anévrismal, ou de quelque parcelle de substance couenneuse du sang.

3°. L'histoire pathologique du mode de formation de l'anévrisme.

Scarpa a eu pour objet de prouver la fausseté de la division des anévrismes généralement adoptée dans les écoles et dans les livres, où l'on trouve les anévrismes distingués en vrais, en faux et en mixtes, en faux *primitifs*, en faux consécutifs, etc. Il n'admet qu'une seule espèce d'anévrismes; tous les cas de ce *genre de lésion* existant, suivant lui, par solution de continuité ou par rupture des tuniques propres de l'artère avec effusion de sang, dans le tissu cellulaire environnant l'artère lésée; tissu cellulaire qui, avec les autres membranes ou aponévroses qui entourent l'artère, *constituent* toujours le sac anévrismal. La solution de continuité des tuniques de l'artère est déterminée, *tantôt par* une blessure, tantôt par une dégénération stéatomateuse, terreuse, tantôt par un ulcère rongeant, sans que la dilatation contre nature de ces mêmes tuniques concoure jamais essentiellement à la formation de l'anévrisme.

Faute d'avoir procédé avec assez de méthode et d'attention à la dissection des poches *ou tumeurs* anévrismatiques, on avoit sans doute cru voir trop souvent de simples dilatations artérielles, lorsqu'il existoit réellement une solution de continuité. Scarpa a rectifié cette erreur, et il résulte bien évidemment de son travail, que le plus grand nombre des anévrismes, ou même que tous ceux que Scarpa a eu occasion

xaminer, existoient par rupture. Mais est-il aussi tain qu'il n'y ait jamais de tumeur artérielle produite la seule dilatation de l'artère? Cette conclusion est pas aussi évidente: l'assertion de Scarpa suffit :n pour prouver que tous les anévrismes qu'il a eu casion de voir, existoient par rupture; mais peut-le détruire l'assertion contraire de praticiens aussi la irés que véridiques, lesquels, après avoir examiné maladie avec toute l'attention dont ils sont capables, surent avoir vu quelques anévrismes par simple ilatation? Voilà, ce me semble, ce qui répond à autorité de Scarpa. Quant à la possibilité présumée e ces deux causes de maladies, les connoissances énérales en anatomie, en physiologie et en patho-génie, c'est-à-dire, dans le mode ou formation des maladies, s'opposent-elles à laisser croire que, par cela même qu'il survient des ulcères, des stéatomes dans les tuniques des artères, il n'y puisse survenir aussi des dilatations partielles: ici encore, je trouve le raisonnement conforme à l'observation, et cette réflexion sert de réponse à la question suivante. Indépendamment de l'autorité de l'assertion, je ne trouve dans Scarpa qu'une objection en forme contre l'existence des anévrismes par dilatation; la voici:

»Je ne nie point, dit Scarpa, que quelquefois à cause d'une débilité congénitale des tuniques propres de l'artère, un certain degré d'extension de ces mêmes tuniques ne contribue à sa rupture et, par-là, à la formation de l'anévrisme; et dans ce cas, l'anévrisme se trouve joint à un certain degré de dilatation de tout le tube de l'artère. Je nie seulement que tout anévrisme soit précédé et accompagné de la dilatation de cette artère,

Sur l'anévrisme.

et je refuse d'admettre que, dans la formation de cette maladie, les tuniques propres de l'artère se prêtent *jamais* à une assez grande distension pour former le sac anévrismal. A ce sujet, ajoute Scarpa, un fait digne de l'attention des médecins et de tous ceux qui désirent approfondir cette matière; c'est que jamais la base d'un anévrisme quel que soit son siège, ne comprend tout le contour du tube de l'artère, mais seulement un côté duquel on le voit s'élever en forme d'appendice ou de tubérosité plus ou moins étendue en hauteur ou en largeur, suivant les circonstances de la situation et de l'ancienneté de la maladie; tandis qu'au contraire les véritables dilatations du tube artériel en occupent constamment toute la circonférence, ce qui fait une différence essentielle entre la dilatation et l'anévrisme. D'un autre côté, ajoute encore Scarpa, si l'on considère que la dilatation d'une artère peut exister sans lésion organique proprement dite, le sang se trouvant toujours contenu dans son vaisseau; que dans la partie sensiblement dilatée d'une artère le sang ne se coagule jamais, et qu'il ne s'y dépose pas de couches polypeuses; que jamais la dilatation du tube d'une artère ne parvient au point de former une tumeur d'une certaine étendue; enfin, que tant que la continuité des tuniques propres de l'artère n'est point détruite, la circulation du sang n'est point du tout ou pas sensiblement altérée, on ne peut pas s'empêcher de convenir que l'anévrisme diffère essentiellement de la dilatation des artères ».

Mais encore une fois, de la même manière qu'un stéatome, un ulcère n'attaquent qu'un point de la circonférence des tuniques artérielles de manière à y

ermiuer la rupture; pourquoi ne concevroit-on pas ssi que l'atonie, le relâchement de ces mêmes toniques ıt dans un point seulement assez fort pour donner lieu ıne dilatation plus ou moins considérable de l'artère? est vrai que Scarpa a reconnu la rupture dans le ıs grand nombre d'anévrismes prétendus vrais ou r dilatation; il est vrai encore qu'il a prouvé qu'une aude partie des prétendus anévrismes vrais ou par latation n'étoient que de simples dilatations artéelles, dilatations qui ne dérangeoient que peu ou ême point du tout la circulation; il est vrai enfin que : tissu artériel est par sa nature peu dilatable, et trèsorté au contraire aux déchiremens ou aux ruptures; t toutes ces considérations méritent les plus sérieuses éflexions dans l'étude des anévrismes.

Elles nous ont semblé présenter comme résultat ou omme conclusions générales, les vérités suivantes, ue l'on devroit entièrement aux recherches de Scarpa, i les praticiens en constatoient la réalité, et qui sont:

1°. Les anévrismes existent presque toujours avec rupture des tuniques artérielles, soit que cette rupture dépende d'une blessure, d'une plaie, ou qu'elle soit produite par une lésion interne ayant fixé son siège sur les tuniques propres de l'artère.

2°. Les anévrismes par dilatation sont infiniment rares; et on n'en peut citer qu'un très-petit nombre de cas bien avérés, encore n'ont-ils lieu dans cet état que dans les premiers tems de la maladie.

3°. Il existe une lésion, intermédiaire en quelque sorte, entre les anévrismes par rupture et les anévrismes par dilatation; c'est ce que Scarpa appelle dilatation artérielle, lésion dont on pourroit citer quelques exem-

Sur l'anévrisme.

ples bien évidens, et sur laquelle la chirurgie a encore beaucoup de recherches à faire.

Si ces propositions étoient fondées, il en résulteroit que Scarpa a trop généralisé l'application de sa découverte, et qu'à l'exemple de tous les grands hommes qui ont le bonheur de faire quelque observation neuve, il en a trop étendu le principe; mais il en résulteroit toujours que nous lui devons d'avoir fixé les idées des praticiens sur la véritable nature de la plûpart des anévrismes; et bientôt nous verrons quelle influence heureuse le travail de Scarpa doit avoir sur le traitement de ces lésions.

Puisque nous nous sommes permis quelques objections contre l'ouvrage de Scarpa, qu'on nous permette encore les réflexions suivantes; ni les unes ni les autres ne sauroient porter en rien la moindre atteinte à la supériorité ni à l'universalité de la juste réputation de Scarpa. Si nos réflexions sont fondées, l'auteur et les praticiens en général ne manqueront pas d'en tenir compte; dans le cas contraire, les uns et les autres sauront bien en faire justice; et nous ne nous en plaindrons pas, attendu que nous sommes loin de décider en pareille circonstance, et que nous nous bornons à proposer nos doutes.

Scarpa, d'après Diemerbroeck, Morgagni, Senac, Vanswieten, Ludwig, Sabatier, Haller, Hunter, Monro et d'autres, parle sans cesse de la tunique musculaire des artères, dont l'existence a été niée par des anatomistes de beaucoup de mérite, et entr'autres par Vieussens, Douglass, par M. Boyer qui s'est contenté de jeter quelques doutes sur la nature musculeuse de la tunique artérielle, et enfin, par M. Cuvier et par Bichat;

Sur l'anévrisme.

rnier me semble avoir résolu la question d'une
ière si positive, que je ne peux résister au desir
ire connoître ce morceau de son anatomie g
presqu'en entier; je le rapporterai d'ailleurs avec
taut plus de plaisir, que l'on verra que les idées
l'auteur sur l'anévrisme se rapprochent beaucoup
fonds de la doctrine de Scarpa.

ndépendamment des couches membraneuses ou
névrotiques qui entourent et fortifient les vaisseaux
ang rouge, indépendamment aussi du tissu cellu-
e dense qui leur fournit une sorte de gaîne exté-
are, les artères ont, selon Bichat, deux tuniques,
ne interne qui forme comme l'épiderme du sang,
qu'il appelle membrane commune du système à
ng rouge; l'autre externe, et qu'il nomme membrane
opre des artères. C'est sur cette dernière que nous
sisterons, parce que c'est celle qui forme l'objet
la discussion entre les anatomistes; et nous re-
arquerons à ce sujet que, si l'on n'en avoit pas tous
s jours des exemples sous les yeux, on devroit être
ort étonné qu'un objet dont l'examen se trouve à la
ortée de tout le monde, qui est purement du ressort
es sens, ait été, depuis plusieurs siècles, un point
le discussion entre les anatomistes. Faut-il être
urpris ensuite si les hommes s'accordent aussi peu
ur la plûpart des questions dans lesquelles la solution
lépend plus ou moins immédiatement du raisonne-
ment ou des facultés intellectuelles si inégalement
réparties entre les individus.

Rapportons toutefois l'article en entier de Bichat, t. 2, p. 278 de son Anatomie générale; il me paroît envisager la question d'une manière assez satisfaisante.

Sur l'anévrisme.

« La membrane propre des artères dense, serrée, très-apparente sur les grosses artères, est moins sensible sur les dernières divisions où elle se perd insensiblement. Sa couleur est ordinairement partout uniforme. Si les rameaux paroissent rouges sur les animaux vivans, et les troncs jaunâtres, cela dépend uniquement de la transparence des uns qui laissent voir le sang, et de l'opacité des autres. La couleur de la fibre artérielle est jaunâtre. Cependant elle prend, dans certains cas, un aspect grisâtre. J'ai observé souvent dans des artères exposées à la macération, qu'elle rougit d'une manière très-sensible au bout de quelques jours, ou plutôt, qu'elle prend une teinte rosée, très-analogue à celle des cartilages du fœtus et des fibro-cartilages de l'adulte, soumis à la même expérience. Cependant ce résultat est moins constant dans les artères que dans ces deux systêmes où il ne manque jamais. Quelquefois la membrane interne rougit aussi, mais jamais l'externe ou la celluleuse; au contraire, plus celle-ci reste dans l'eau, plus elle devient blanche. Quand la tunique fibreuse des artères a resté pendant quelque tems avec cette rougeur, elle la perd peu-à-peu, si la macération se prolonge. Ce phénomène est souvent plus sensible dans les rameaux que dans les troncs. Par exemple, les artères de la base du crâne deviennent très-souvent rouges sur le cadavre, en séjournant dans les fluides dont est humide cette partie. On voit, en ouvrant le crâne, cette rougeur qui n'appartient point au sang resté dans les cavités artérielles, comme on peut s'en assurer.

» L'épaisseur de la membrane propre des artères est

très-marquée dans les gros troncs. Elle va toujours en diminuant ; circonstance qui la distingue essentiellement de la membrane interne ; que j'ai trouvée presque aussi épaisse sur la tibiale que sur l'aorte. On a cru que sur certaines artères, comme sur les cérébrales, la tunique fibreuse manquoit absolument. Il est hors de doute que sur la vertébrale et la carotide interne elle est moins épaisse à proportion, que sur des troncs égaux situés dans les interstices musculaires : mais en examinant attentivement ces artères, j'y ai manifestement distingué des fibres circulaires. La moindre épaisseur de leurs parois influe-t-elle sur les épanchemens sanguins, si fréquens au cerveau, comme on le sait ? Je l'ignore. Ces épanchemens se font uniquement dans les capillaires ; jamais les troncs n'en sont le siége : or, il est impossible d'examiner ces capillaires. J'ai voulu inutilement chercher par les injections les vaisseaux déchirés dans l'apoplexie. Au reste, cette hémorragie ne ressemble point à celle des membranes séreuses : ce n'est point un suintement à travers les exhalans des ventricules ; car ces cavités en sont très-rarement le siége unique. Presque toujours ces épanchemens arrivent dans la substance cérébrale même, plus près en général du lobe postérieur que de l'antérieur. Le cervelet en est rarement affecté. Quand la protubérance annulaire le devient, souvent il s'y fait de petits épanchemens partiels, et séparés par des cloisons médullaires restées intactes.

Sur l'anévrisme.

» Quant aux artères des autres parties du corps, leur membrane propre présente en général une disposition assez uniforme. Cependant il m'a paru que dans l'intérieur des viscères, du foie, de la rate, elle a un peu

Sur l'anévrisme.

moins d'épaisseur que dans les espaces intermusculaires, et même dans les muscles.

» Cette membrane est composée de fibres très-distinctes, adhérentes les unes aux autres, faciles à séparer cependant, disposées par couches, de telle manière qu'après avoir enlevé l'enveloppe celluleuse, on peut sans peine isoler les unes des autres ces couches diverses; ce qui a fait croire à plusieurs auteurs que les grosses artères étoient composées d'un très-grand nombre de tuniques. Les fibres qui forment ces couches sont circulaires ou à-peu-près : les plus extérieures paroissent s'attacher au tissu cellulaire dense qui est contigu. En effet, en enlevant celui-ci, un nombre plus ou moins considérable lui reste toujours attaché d'une manière intime. Quant à la membrane interne, elle ne paroît fournir aucune attache : on l'enlève avec une extrême facilité, sans emporter avec elle des fibres artérielles. Le mode d'adhérence de ces fibres avec le tissu dense voisin me paroît avoir beaucoup d'analogie avec l'origine des fibres musculaires organiques, lesquelles se fixent, en un très-grand nombre d'endroits, au tissu sous-muqueux.

» Quand un rameau naît d'un tronc, les fibres circulaires de celui-ci s'écartent et forment de chaque côté un demi-anneau, d'où résulte un anneau complet, lequel embrasse les petits anneaux que forment les fibres circulaires du rameau naissant. Ces fibres circulaires vont jusqu'à la saillie de la membrane commune, qu'on voit au-dedans de la cavité artérielle et dont nous avons parlé; en sorte que toute l'épaisseur de la membrane propre leur sert de soutien à leur origine; mais il n'y a que peu de continuité entre les

deux espèces de fibres. Celles du rameau ne naissent point de celles du tronc; c'est la membrane interne qui sert à les fixer les unes aux autres, ainsi que quelques fibres de communication. La dissection montre avec la plus grande facilité ces rameaux enchatonnés, si je puis m'exprimer ainsi, à leur origine, dans l'anneau qui résulte de l'écartement des fibres circulaires. On fait cette remarque à l'origine des intercostales et des lombaires sur l'aorte, etc. Quand deux troncs s'écartent avec une proportion égale de grandeur, comme les iliaques, les dernières fibres circulaires du tronc primitif qu'elles formoient, s'entrelacent intimement avec l'origine de chacun des deux plans circulaires qui naissent au niveau de l'éperon qui sépare cette origine. Ainsi, les derniers anneaux de l'aorte ne peuvent-ils bien s'isoler des premiers de chaque iliaque.

» Il n'y a point de fibres longitudinales dans les artères. (Quelle objection, disons-le en passant, contre le procédé de maunoir?)

» Quelle est la nature de la fibre artérielle? Presque tous les anatomistes la croient identique à la musculaire. Mais pour peu qu'on examine attentivement les objets, il est facile de se convaincre de leurs différences. Ce n'est pas sans doute le défaut de couleur rouge qui établit ces différences, puisque chez l'homme lui-même, quelques parties réellement musculeuses, comme les intestins, manquent de cette couleur. Mais le tissu musculaire est mou, lâche et fort extensible; le tissu artériel, au contraire, ferme et solide, se rompt plutôt que de céder. On peut l'observer, en tirant un peu fortement une artère. Les deux tuniques internes sont coupées: la celluleuse seule soutient

Sur l'anévrisme.

l'effort de la ligature, qui cependant lui est immédiatement appliquée; on observe, en ouvrant l'artère, une section correspondante au fil, exactement semblable à celle qu'auroit faite un instrument tranchant.

» J'ai répété souvent cette expérience, indiquée par Desault, soit sur le cadavre, soit sur les animaux vivans : son résultat, qui est fort constant, explique la fréquence des hémorragies à la suite de l'opération de l'anévrisme. Il est hors de doute qu'il n'est aucun tissu aussi fragile, si je puis me servir de ce mot, que l'artériel; aucun, par conséquent, qui soit moins propre à être embrassé par les ligatures. Pourquoi faut-il que ce soit le seul où il est nécessaire de les appliquer? Ce phénomène seul distingueroit le tissu artériel du musculaire. En effet, l'expérience précédente, pratiquée sur une portion d'intestin, où les fibres sont disposées comme les artérielles, produit un affaissement, un rapprochement de ces fibres, mais ne les coupe point.

» D'ailleurs, comparez les propriétés de tissu des artères à celles des muscles; comparez leurs propriétés vitales; mettez en parallèle leur développement, et sur-tout les diverses altérations morbifiques auxquelles tous deux sont sujets, vous verrez qu'il n'y a pas un seul rapport sous lequel ils présentent la moindre analogie. L'anévrisme du cœur et celui des artères n'ont absolument de commun que le nom. *Dans l'un, rupture des fibres artérielles, dilatation de la tunique celluleuse; dans l'autre, accroissement contre nature, développement réel des fibres musculaires, qui conservent leur apparence et leurs propriétés.*

» Malgré

Sur l'anévrisme.

Malgré la facilité avec laquelle se rompent, dans les cas d'anévrisme, les fibres artérielles, elles jouissent dans l'état naturel, d'une résistance et d'une force très-considérables ; autre caractère distinctif du tissu charnu. Voici les preuves de cette résistance, qui s'exerce et dans le sens transversal et dans le longitudinal. 1°. Si on lie supérieurement l'artère carotide, que l'on y pousse ensuite un fluide, il faut employer une force très-grande pour en rompre le tissu. La même chose arrive lorsqu'on pousse de l'air au lieu d'un liquide. Souvent l'effort d'un homme est insuffisant pour opérer la rupture : aussi jamais la force du cœur ne peut-elle la causer subitement ; en sorte que la formation des anévrismes n'a lieu que par une action progressivement et longuement exercée sur les parois artérielles ; encore je doute que ces tumeurs puissent se former *sans une altération préliminaire du tissu artériel*, et par la seule force d'impulsion du sang contre les parois foibles des artères. 2°. La résistance de ces parois s'exerce aussi dans le sens longitudinal. Si l'on tire à contre-sens les deux bouts d'une artère et d'un muscle, on obtient plus difficilement la rupture de la première, quand le cadavre est le sujet de cette expérience comparative. Mais sur le vivant l'effet est opposé ; le vaisseau cède à une action très-forte exercée sur lui : il faudroit que cette action fût incomparablement plus grande pour diviser le muscle. Cette différence tient évidemment aux propriétés vitales de celui-ci, qui se contracte violemment alors, tandis que l'artère ne peut résister que par la nature de son tissu. Au reste, cette résistance longitudinale à la distension est

Sur l'anévrisme.

moindre que la résistance latérale opposée à l'injection : l'expérience le prouve, et cela tient sans doute à ce qu'aucune fibre, dans le premier sens, ne se trouve directement opposée à l'effort.

» Cette résistance du tissu artériel, si différente de celle du tissu veineux, est une conséquence nécessaire de la situation du cœur à l'origine des artères. En effet, cet organe poussant avec force le sang dans leurs tuyaux devoit y éprouver une force capable de résister aux grands efforts dont il est susceptible, lorsque sa contractilité organique sensible s'exalte à un haut point. C'est là le grand avantage de la texture artérielle. Que deviendroient la circulation et toutes les fonctions qui en dépendent, si la moindre cause qui augmente l'effort du sang pouvoit dilater leurs parois au-delà du degré ordinaire ? Il falloit que leur texture rendît, pour ainsi dire, ces parois indépendantes des degrés divers du mouvement du fluide qui y circule : d'où il suit qu'un cœur charnu et des artères résistantes sont deux choses qui se suivent inévitablement. Si la nature eût doublé l'énergie du cœur, elle eût doublé aussi la résistance artérielle. Au contraire, les artères eussent été très-peu résistantes, s'il n'y avoit point eu d'agent d'impulsion à leur origine : c'est précisément ce qui arrive dans la portion hépatique de la veine-porte, qui, par sa distribution, est analogue aux artères. Pourquoi l'artère pulmonaire est-elle moins épaisse et moins résistante que l'aorte ? Parce que moins charnu, le ventricule droit est susceptible d'efforts moindres.

» D'après ce que nous venons de dire, la membrane artérielle externe se rapprocheroit des organes fibreux,

Sur l'anévrisme.

ne extrême résistance caractérisé, comme nous errons. Mais si l'on observe d'un autre côté que e membrane se rompt par parties, s'enlève par ches et par écailles dans la dissection, qu'elle élastique et même sèche, si je puis m'exprimer si; tandis que dans les organes fibreux tout se tient, t forme un corps solide, résistant, mais plus mou, is difficile à revenir sur lui-même, on se convaincra e cette membrane externe est exclusivement propre x artères, qu'elle n'a aucun rapport avec les autres stêmes, et qu'elle forme un tissu distinct et isolé ns l'économie. La texture à fibres régulières est la ule circonstance qui puisse, selon moi, faire croire la nature musculeuse des artères; mais les ligamens nt fibreux aussi, les tendons le sont : qu'importent s formes à la nature intime ? Or, peut-on dire que ette nature est la même quand les propriétés physiues, quand l'extensibilité et la contractilité de tissu, uand la sensibilité et la contractilité vitales sont lifférentes ?

» D'ailleurs l'action des différens réactifs sur le tissu rtériel prouve manifestement combien il diffère du nusculaire. Il y a bien alors des phénomènes généraux ommuns à tous les solides; mais divers phénomènes particuliers sont distinctifs. »

Scarpa n'a point inventé, il est vrai, de nouvelle méthode d'opérer les anévrismes, mais il a fait mieux pour la science; il a indiqué, d'après le siège de la lésion, d'après la cause qui lui a donné naissance et d'après toutes les circonstances appréciables, les cas où telle méthode doit être préférable à telle autre. Jusques-là on ne consultoit guères, pour le choix du

Sur l'anévrisme.

procédé opératoire que l'habileté ou l'habitude à l'opérateur à employer tel ou tel procédé; on tena peu de compte de l'état du malade, de la nature des causes de la lésion. Scarpa a réglé à ce sujet la conduite des praticiens; et dans des préceptes dédu à la fois et du raisonnement et de l'expérience, il a tracé les règles d'après lesquelles il convient d'arrêt le procédé opératoire dans telle ou telle autre circonstance. Il n'a sans doute rien fait pour le traitement des anévrismes internes, ils se trouvent au-dessus des ressources de la médecine; mais il en a peut-être trop négligé le diagnostic, la seule chose à laquelle la médecine puisse utilement appliquer ses recherches et l'éclairer par l'observation : on rendroit de grands services aux malades, si on pouvoit reconnoître cette maladie dans le principe de sa formation. J'ai, depuis quelques jours, parmi mes malades, une femme atteinte d'un anévrisme de l'aorte thorachique qui a été traitée jusqu'à ce moment comme phthisie; cependant, depuis environ trois mois, l'anévrisme fait saillie au côté gauche de la poitrine; la tumeur qui étoit d'abord petite, est à présent plus grosse que le poing, et les pulsations isochrones avec celles du cœur, que l'on distingue d'ailleurs bien, sont visibles à l'œil.

Scarpa qui a sur-tout étudié avec soin les anévrismes des extrémités, et qui a indiqué les divers procédés opératoires qui leur conviennent dans les diverses circonstances, laisse cependant entrevoir une préférence marquée pour le procédé de Hunter, et il partage cette opinion avec un grand nombre de praticiens : on peut même dire que, sans doute par suite de cette préfé-

ce, ayant suivi ce procédé avec plus d'attention
: tout autre, il en a singulièrement éclairé la
:trine tant théorique que clinique. C'est ainsi qu'il
lonné les idées les plus positives sur la ligature
: artères et sur la manière d'agir de ce procédé
ratif. Par la ligature de l'une des grosses artères,
. Scarpa, employée comme moyen de cure radicale
l'anévrisme, je n'entends pas un lien serré circulai-
nent autour de l'artère; mais une pression exercée
r le vaisseau par le moyen d'un cordon de longueur
nvenable, de manière que les deux parois opposées
: soient mises dans un contact mutuel et exact, sans
ne ce lien appuie ou comprime fortement les côtés
e l'artère applatie. En pratiquant la ligature de cette
ianière on évitera le danger de la rupture de l'artère
: de l'hémorragie consécutive, et l'on sera assuré
'appliquer les deux parois de l'artère l'une contre
autre comme deux plans unis, et de favoriser leur
dhésion.

Sur l'anévrisme.

Rapportons encore les principales idées de l'auteur
ur la compression; plusieurs chirurgiens ont, dit-il,
idopté pour principe de pratiquer la compression
lans tous les cas d'anévrisme indistinctement, soit
qu'il forme une tumeur de peu d'étendue, circonscrite,
molle, souple et indolente, soit que l'anévrisme ait
acquis un volume considérable, qu'il soit diffus,
dur et douloureux. L'expérience démontre cependant
que, dans ce second cas, la compression n'est pas
seulement inutile, mais qu'elle est encore nuisible,
attendu qu'elle augmente la tuméfaction du membre;
que si elle déprime la tumeur d'un côté, elle la fait
accroître plus rapidement d'un autre, et qu'elle hâte

Sur l'anévrisme.

le développement de la gangrène. D'autres, sur-tout parmi ceux qui tiennent à la distinction de l'anévrisme en vrai et en faux, pensent que le cas d'anévrisme par effusion est le seul où l'on doive s'abstenir de toute espèce de compression, la regardant alors comme propre à augmenter le volume de la tumeur, plutôt qu'à produire sa diminution. Mais comme il est démontré aujourd'hui que cette distinction de l'anévrisme en vrai et en faux n'est point fondée sur la vérité, et que d'un autre côté nous avons des observations nombreuses et incontestables de guérison radicale d'anévrismes par le moyen de la compression, les principes admis relativement au choix des cas où la compression peut être employée, deviennent insuffisans, et ont besoin d'être fixés avec plus d'exactitude pour qu'ils ne laissent pas des doutes et de la confusion dans l'esprit des jeunes chirurgiens. Certainement toute compression qui, en agissant sur l'anévrisme, comprime aussi le membre circulairement, doit être abandonnée. Il en est de même de celle qui, agissant sur le lieu de l'anévrisme seulement, exerce la plus grande force au-dessous du point lésé de l'artère; de celle qui, à cause du volume excessif de la tumeur, de son extrême sensibilité, de la situation profonde de sa base et du volume des parties qui l'entourent, ne suffit pas pour comprimer l'artère contre les os, et pour maintenir ses parois opposées dans un contact exact. Enfin, dans les cas d'anévrisme spontané, dont l'origine et les progrès démontrent qu'il dépend d'une dégénération stéatomateuse, ulcéreuse ou terreuse, d'une certaine étendue des tuniques de l'artère, on doit pareillement s'abstenir de son emploi comme

Sur l'anévrisme.

n moyen inutile et même dangereux ; mais il est tain que, dans des cas entièrement opposés à ceux nt on vient de parler, la compression a produit peut produire encore la guérison complette et radile de l'anévrisme, et par conséquent, ce n'est pas un oyen à exclure entièrement de la pratique chirurcale.

Scarpa a singulièrement ajouté à l'étiologie des névrismes ; il a le premier signalé les variétés de ce enre de lésions dépendantes des dégénérations stéamateuses, terreuses, ulcéreuses, etc. des artéres ; nais il n'a pas poussé assez loin la désignation des aractères qui peuvent faire reconnoître l'existence le ces causes : et il faut aussi convenir que ce genre le recherches offre les plus grandes difficultés.

Nous terminerons ici ce que nous avions à dire de 'ouvrage de Scarpa : les quatre extraits qu'en a donnés dans le tems M. Léveillé, nous dispensent d'entrer dans de plus grands détails ; nous ferons remarquer seulement qu'à une pratique que le nom de l'auteur rend suffisamment recommandable, Scarpa a joint une érudition qui ne laisse rien à desirer, et une série d'observations très-nombreuses, qu'il a souvent retirées de l'oubli, et qui viennent toujours appuyer heureusement les points de doctrine qu'il cherche à éclairer ou à établir. L'auteur a mis à contribution les observateurs de tous les tems, de tous les lieux et de toutes les sectes ; il a soumis leurs observations au creuset de l'analyse la plus judicieuse, et il les a ainsi réduites à leur juste valeur, afin d'en déduire des conclusions solides et uniquement fondées sur la nature des faits. Cette manière de faire, ce genre de

Sur l'anévrisme.

composition n'est pas assez généralement suivi en médecine ; on ignore trop, ou du moins l'on feint d'ignorer ce qui a été fait par les devanciers ; on ne tient pas assez compte des cas isolés, antérieurement recueillis, publiés, et on raisonne trop exclusivement sur ses propres observations ; cependant un seul homme ne peut pas avoir tout vu, et la meilleure expérience est celle qui se compose de l'expérience de tous les siècles. Indépendamment du mérite particulier de l'instruction, l'ouvrage de Scarpa nous semble devoir servir de modèle pour la composition des monographies en général ; malgré qu'il ne soit point lui-même, à proprement parler, une monographie de l'anévrisme, à raison des lacunes qu'il offre : du reste le titre de ce traité l'indique assez.

Quant à la traduction, ce que nous avons dit de l'ouvrage de Scarpa suffit pour prouver tous les services que M. Delpech a rendus à la science, en entreprenant de faire passer dans notre langue un ouvrage écrit dans une langue étrangère, et que peu de personnes entendent bien. Il s'est borné au simple rôle de traducteur ; il auroit craint, en ajoutant quelque chose au texte, de le surcharger et d'augmenter le prix de l'ouvrage, qu'il vouloit au contraire mettre à la portée de tout le monde et sur-tout des élèves. C'est cette même considération qui l'a engagé à laisser de côté les superbes planches qui ornent si bien l'ouvrage original de Scarpa. Ce genre de luxe, auquel peu de personnes peuvent prétendre, n'est point indispensable pour l'intelligence du texte toujours clair, précis et facilement intelligible, autant dans la traduction que dans l'original. F. J. D.

CORRESPONDANCE. VARIÉTÉS.

Correspondance.

Le docteur Brugmans, professeur à Leyde, et qui possède l'un des plus beaux cabinets d'anatomie de l'Europe; a fait une collection de vésicules du fiel de sujets de différens pays; il réaulte de ses observations et de l'inspection qu'il a fait faire aux étrangers de ces vésicules, que les habitans du Hanovre sont les plus affectés des calculs biliaires, tandis qu'on n'en trouve que très-rarement chez les Hollandais.

Les fleurs de zinc dans l'épilepsie ont presqu'entièrement perdu leur réputation dans les Etats-Unis d'Amérique; ce remède tant vanté en Allemagne, et qui avoit été introduit en médecine par Gaubius avec une grande hardiesse, n'a produit, dans ce pays, quoique donné à grandes doses, aucun résultat avantageux. En dernier lieu, un ou deux *quiproquos* d'apothicaire en ont encore fourni la preuve. Un élève donna deux onces de fleurs de zinc pour de la magnésie. Une femme, âgée de trente-cinq ans et très-délicate, en prit deux et trois cuillerées à café par jour, consomma les deux onces et n'en éprouva aucun effet.

Le docteur Samuel Brown, de la Nouvelle-Orléans en Louisiane, a publié une méthode propre à soulager et à accélérer la cure des personnes atteintes de convulsions; cette méthode consiste à exercer une forte pression sur la région de l'estomac, en y appliquant les mains. Beaucoup de cas d'affections convulsives,

Correspondance.

» armées, mais encore dans la pratique civile, et que » les connoissances pharmaceutiques de beaucoup de » ces Messieurs ne s'étendent pas au-delà de ce for- » mulaire, celui-ci est devenu indispensable aux apo- » thicaires allemands..... Ce formulaire pourroit » servir de baromètre pour faire connoître à quel degré » la science de la médecine est portée chez les Français. » Cependant comme un semblable examen seroit dé- » placé dans un avant-propos, et que peut-être aussi » on pourroit me l'interdire, je ne suis point disposé » à me charger de cette besogne; mais je pose la plume » et je me recommande au lecteur bénévole ».

On auroit dû s'attendre sans doute, M. Trommsdorff, après une sortie aussi virulente et aussi hardie, à vous voir donner à votre pensée tout le développement dont elle avoit besoin; vous ne nous auriez laissé aucun doute sur vos moyens de parvenir à la démonstration de vos propositions fondamentales; mais vous posez la plume, et pour vous justifier vous nous dites qu'une pareille discussion vous seroit peut-être défendue. Pourquoi craignez-vous, Monsieur, qu'on vous défende les conséquences, lorsque vous avez eu le courage d'émettre le principe? Il y a dans votre pensée une faute de logique, et dans votre réticence un excès de présomption. Vous supposez qu'on doit vous croire sur parole. Il eût été cependant nécessaire de nous prouver que MM. les inspecteurs-généraux du service de santé et le savant Parmentier nous avoient donné un formulaire *qui n'ait rien d'excellent ni de précieux*, et de nous faire connoître sur-tout les défauts de ce formulaire. Auriez-vous craint de vous compromettre en examinant à fond la question, lorsque vous n'avez pas

ettre à Monsieur D. J. B. TROMMSDORFF, *professeur de chimie et de pharmacie, apothicaire à Erfurt, et membre de plusieurs Sociétés savantes; Par* J. CHARLES GASC, *médecin de l'Armée du Rhin.*

Au grand quartier-général de l'armée du Rhin.

Erfurt, le 1er. mars 1809.

Monsieur, je viens de lire votre dernier ouvrage intitulé: *Nouvelle Pharmacopée adaptée à l'état actuel de la médecine et de la pharmacologie, avec un appendice contenant la pharmacopée militaire française. Erfurt*, 1808 (1).

J'aurois cru, d'après le titre de cet ouvrage, que vous auriez profité, en faveur de la pharmacologie allemande, des progrès que les Français ont fait faire dans ces derniers tems aux sciences chimiques et pharmaceutiques; mais quelle a été ma surprise en lisant ce que vous avez écrit, dans l'avant-propos de ce livre, au sujet du formulaire des hôpitaux militaires! Je vais transcrire ici vos propres paroles: « Enfin, j'ai ajouté un » appendice qui contient les formules de la pharmaco- » logie militaire française, non que cette pharmacopée » soit quelque chose d'excellent et de précieux, mais » parce que les apothicaires allemands sont souvent » obligés de travailler après elle..... Comme ce for- » mulaire est employé généralement par les médecins » et les chirurgiens militaires non-seulement aux

(1) Neue Pharmacopoe dem gegenwærtigen Zustande der Armeikunde und Pharmacologie angemessen. Nebst einem Anhange welcher die franzœsische Militærpharmacopoe enthælt. Erfurt, 1808.

bi sur une nauséabonde polypharmacie aussi ruineu pour la santé que pour la bourse des malades. Si dos vous ne trouvez pas de votre goût le formulaire pharmaceutique français, si vous le condamnez, si vos calomniez tous ceux qui peuvent avoir quelque influenc sur sa propagation, si vous le regardez comme un innovation dangereuse, en Allemagne, pour la pharmacie, vous ne craignez donc pas, M. Trommsdorff, qu'on vous applique l'adage si connu en France : *Ha! vous êtes orfèvre, Monsieur Josse ?* N'auriois-nou pas trouvé le *baromètre* ou le *thermomètre* sur lequel on pourroit mesurer le degré de vos bonnes intentions ? *Je pose la plume et je me recommande* « ond » emphele mich » etc. J. CHARLES GASC.

BIBLIOGRAPHIE MEDICALE.

Bibliogr. médicale.

Actes de la société libre des sciences physiques et et médicales de Liége ; première partie avec cette épigraphe :

OBSERVATIONE ET EXPERIENTIA.

Un vol. in-8°., 482 pages. Liége, 1808, et se vend à Paris chez Gabon, libraire, place de l'École de médecine, n°. 2. Prix, 6 fr., et 7 fr. par la poste.

C'est une coutume bien digne d'éloges que celle qui s'est introduite dans les diverses sociétés savantes, et qui a pour objet d'appeler l'attention des savans sur tel ou tel point dont l'étude a été négligée ou peu suivie, et d'exciter ainsi l'émulation par l'appas des lauriers académiques ; mais cet usage, dont le but est en lui-même si digne d'admiration, est-il également admi-

rable dans ses effets, et a-t-il eu des résultats proportionnés aux avantages qu'on sembleroit devoir en attendre? Si pour répondre à cette question on ne consultoit que l'empressement avec lequel l'immensité des Sociétés savantes qui existent en France, ont presque toutes saisi cette voie d'illustration, on ne tarderoit point à se décider pour l'affirmative. Si au contraire on se bornoit rigoureusement à consulter les fastes des sciences, si on n'avoit égard qu'aux véritables services rendus à l'avancement des connoissances par ce genre de travaux; si on pesoit sur-tout le petit nombre de bons ouvrages qu'ont fournis ces espèces de lices ou de concours académiques, la solution de la question deviendroit à la-fois et moins facile et moins favorable. Il faut réunir trop de conditions dans ces sortes de concours tant de la part de ceux qui les provoquent que du côté de ceux qui en deviennent les héros, pour que les résultats soient souvent profitables. L'utilité de la question proposée; la manière dont elle est proposée par les juges, le point de vue sous lequel elle est envisagée par les concurrens, la justice éclairée des premiers, la capacité sans intrigues des derniers sont autant d'obstacles qu'on éloigne difficilement de ce genre de joutes.

Bibliogr. médicale.

Ces considérations, que l'on pourroit utilement étendre bien davantage, nous ont été suggérées par la lecture de la première partie des actes de la Société libre des sciences physiques et médicales de Liége; laquelle partie se compose exclusivement des mémoires venus au concours sur la question proposée par cette Société en ces termes:

« Déterminer quelle est l'influence des passions sur la production des maladies. »

Bibliogr. médicale.

Et d'abord rendons hommage à la franchise de la Société de Liége, qui, voulant en quelque sorte soumettre son propre jugement au jugement du public médical, a eu le courage de faire imprimer toutes les pièces du procès, de publier tous les mémoires qui ont concouru : formons de plus le vœu qu'il en soit de même dans tous les concours de ce genre, ce sera jusques à un certain point une garantie des efforts que feront les juges pour devenir impartiaux.

Mais ce n'est point sur le jugement rendu par la Société de Liége que nous chercherons à appeler l'attention des médecins, c'est sur la question elle-même. Etoit-il bien nécessaire de mettre cette question au concours ? L'influence des passions sur la production des maladies n'est nullement douteuse ; et quant au mode d'agir des passions dans la production des maladies, on connoît tout ce qu'il est possible de connoître à cet égard. La Société de Liége devoit donc s'attendre que les concurrens ne feroient que répéter ce qui a été dit jusqu'à présent sur ce sujet ; elle devoit s'attendre que sous tel ou tel ordre, et dans un style plus ou moins approprié, ils ne feroient que réunir, rassembler et reproduire les idées éparses des praticiens ; aussi est-ce là ce qui est arrivé, et les concurrens dont les mémoires annoncent d'ailleurs de l'instruction, du jugement et de bonnes notions pratiques, n'ont pu rien ajouter d'essentiel, de saillant aux connoissances acquises sur ce sujet.

C'est le mémoire de M. Élie Calabre-Debreuze qui a obtenu la palme académique.

Essai

Essai d'une histoire pragmatique de la médecine; Bibliogr. médicale.
par K. SPRENGEL, *traduit de l'Allemand sur la deuxième édition, par* GEIGER, *médecin, membre de plusieurs Sociétés savantes.*

Cet ouvrage, imprimé à l'imprimerie impériale par autorisation du Gouvernement, sera composé de gros volumes in-8°. avec portraits.

Le premier paroîtra à la fin de mars, et les autres successivement.

On peut souscrire dès-à-présent chez l'*Auteur*, rue Lepelletier, n°. 21; et chez *Denné le jeune*, libraire de S. M. le Roi d'Espagne et des Indes, rue Vivienne, n°. 10.

Le prix de la souscription est de 7 fr. par volume pour Paris, d'ici au premier avril; passé cette époque il sera fixé irrévocablement à 8 fr. pour Paris, et 12 fr pour les départemens.

On ne paiera qu'en recevant le volume.

Les lettres doivent être affranchies.

Éloge de Henri Fouquet, professeur de clinique interne, à Montpellier.

Éloge de M. Tandon, docteur en médecine, prononcés l'un et l'autre dans la séance publique du 17 mai 1807, de la Société de médecine pratique de Montpellier, par M. BAUMES, *professeur de pathologie et de nosologie dans la Faculté de médecine de Montpellier, etc. Deux brochures in-4°. Montpellier, 1808.*

M. Baumes a prononcé dans la même séance, et séparément, l'éloge de deux hommes qui, quoique bien différens l'un de l'autre, ont pu cependant être ainsi rapprochés, puisqu'ils ont vécu à la même époque et sur le même théâtre.

Bibliogr. médicale

M. Fouquet est assez connu, et nous avons assez souvent occasion d'en parler, pour que nous nous bornions à indiquer l'éloge qu'en a fait M. Baumes.

M. Tandon a eu sans doute une moindre réputation dans le monde médical; mais il a aussi rendu quelques services, et sous ce rapport, on lira avec plaisir son éloge par M. Baumes.

Nos lecteurs trouveront dans ces deux éloges plusieurs passages dignes de remarque; nous citerons ici le suivant, extrait de l'éloge de M. Tandon, et dont les vrais amis de la médecine antique tiendront un grand compte à M. Baumes. L'auteur parle des dénominations que feu M. Tandon avoit données aux différentes maladies épidémiques qu'il avoit observées et décrites, et ces noms étoient ceux qu'avoient employés en pareil cas Hippocrate, Galien, Boerhaave, Sydenham, etc.

« Ces divers noms sont ceux que M. Tandon donna aux maladies populaires, qu'il eut occasion d'observer. C'étoient aussi ceux qu'elles recevoient des médecins-guérisseurs : on n'avoit pas encore inventé ces termes pompeusement composés, qui déroutent l'esprit par une étymologie insignifiante ou dénaturée; qui embrouillent la science, en la hérissant d'une vaine et fastidieuse nomenclature; et qui ne servent qu'à parer une doctrine, dont il semble qu'un vétillenx néologisme auroit dû opérer la ruine, loin d'aider à la faire remarquer comme un monument élevé à la gloire de l'art de guérir, ou comme le seul guide, qui trace la vraie route dans l'immense carrière de la médecine et de son enseignement ».

TE DES MÉMOIRES MANUSCRITS PARVENUS A LA SOCIÉTÉ.

Mémoires manuscrits parvenus à la Société.

10 Notices sur l'hôpital militaire de la solitude près de Stutigard, et sur les maladies les plus remarquables qui y ont régné pendant la campagne de 1805 et 1806; par M. GRAFFENHAUER, docteur en médecine, médecin de la Grande-Armée.

41 Observation tendant à prouver que l'air ne s'introduit pas dans les poumons du fœtus encore contenu dans le sein de sa mère après l'écoulement des eaux de l'amnios; par M. FILLEAU, chirurgien à Etampes.

42 *Observatio de universali post puerperium erysipelate quod abiit in febrem putridam (adynamicam) : auctore* F. M. MERCIER, *D. M. P.*

243 Observation sur une inversion de vessie; par M. THIÉBAULT, médecin de l'hôpital et de la ville de Bruyères.

244 Observation sur la fracture du col du fémur; par ET. FR. ROUYER,

245 Histoire d'une collection de pus dans la cavité du crâne, guérie par l'opération du trépan; par M. DEHEMPTINNE, D. M. à Jauche.

246 Observation sur une fièvre ataxique soporeuse à type intermittent et subintrante, contre laquelle le café à forte dose a paru utile, réuni au tartrite antimonié de potasse, et sur quelques autres moyens auxillaires du quinquina en pareille circonstance; par M. LABONNARDIÈRE, médecin à Crémieux.

1247 Du tartrite de potasse antimonié (tartre émétique); par M. FONTANEILLES, D. M. M. à Milan.

1248 Fragmens d'un discours que le professeur de médecine RASORI a inséré dans sa traduction italienne de la Zoonomie de Darwin.

Mémoires manuscrits parvenus à la Société.

1249 De l'efficacité du quinquina pour le traitement de l'hydropisie et de l'obstruction du foie et de la rate qui surviennent pendant le cours des fièvres intermittentes sur-tout quartes ; par M. CARRON, d'Annecy.

1250 Lettre de M. ROUSSILLE CHAMSERU sur la plique polonaise.

1251 Remarques concernant le rapport et l'*extrait* que M. LEVEILLÉ a faits de l'observation sur une fracture du crâne et de la clavicule. (Voyez le *Journal*, cahier de septembre 1808) par M. BOUCHER, chir. à la Flèche.

1251 *bis*. Observations de fièvres intermittentes quartes guéries par l'arséniate de potasse ; par M. POURCELOT, D^r. en méd. à Gournay.

Par le même, observation de croup guéri par le lait.

1252 Observation sur une maladie atrabilieuse ; par M. POITROUX, médecin à Aix.

1253 Extrait des observations médicales recueillies à l'hospice de Nice (Alpes maritimes) pendant l'année 1808 ; par M. RÉVOLAT, médecin.

1254 Observations et réflexions sur la *vaccine* ; par M. ERY, docteur en médecine à Angers.

1255 Observation sur une variété de convulsions survenues à trois époques différentes chez la même personne : avec quelques recherches pratiques sur le tremblement occasionné par les vapeurs mercurielles ; par M. BURDIN jeune.

1256 Observation sur des pierres sorties et trouvées dans la matrice, et sur la convexité externe de son fond ; par M. GAULTIER-CLAUBRY.

1259 Extrait de deux lettres sur la plique polonaise adressées à M. GRAS, médecin principal de la Grande-Armée ; par M. FR. CHAUMETON, méd. militaire. (La suite au Vol. prochain).

Fin du Tome trente-quatrième.

TABLE

ES ARTICLES CONTENUS DANS LE TOME XXXIV.

)U JOURNAL GÉNÉRAL DE MÉDECINE, etc.

Anatomie.

:onsidérations anatomiques sur l'union du radius avec le cubitus et l'humérus; par M. MARTIN. 358

Tistoire naturelle. Physique. Hygiène. Chimie.

Histoire naturelle appliquée à la chimie et aux arts; par M. MORELOT. 106
Découvertes en chimie. 117
Principes d'hygiène navale; par M. DELIVET. 223-312
Observations météorologiques; un tableau placé à la fin de chaque cahier.

Médecine légale. Anatomie pathologique.

Manuel d'autopsie cadavérique médico-légale, traduit de l'allemand du Dr. Rose; par le docteur MARC. 416
Observations sur une inversion de vessie; par M. THIÉBAULT. 178
Réflexions sur cet objet; par le même. 188

Matière médicale. Thérapeutique.

Sur l'emploi du sulfate de fer dans les fièvres intermittentes, par M. MARC. 5

Rapport et réflexions sur ce mémoire; par M. EMONNOT. 67

Sur les propriétés de la moutarde et particulièrement sur sa vertu sialagogue ; par M. MACARTAN. 73

Rapport et réflexions sur ce mémoire ; par MM. FAUTREL et NACQUART. 81

De l'efficacité du quinquina pour le traitement de l'hydropisie et des obstructions qui surviennent pendant le cours des fièvres intermittentes ; par M. CARRON. 129

Observations sur l'emploi de l'arséniate de potasse contre les fièvres intermittentes quartes; par M. POURCELOT. 270

Séméïotique.

Inductions séméïotiques déduites de la considération des forces vitales ; par F. J. DOUBLE. 36

Considérations séméïologiques sur les inductions que l'on peut déduire du hoquet dans les maladies aigues; par F. J. DOUBLE. 399

Observations et ouvrages de médecine.

Mémoire sur deux morts subites occasionnées par une inflammation occulte des viscères du thorax; par M. MOUTON. 27

Fr. Er. FODÉRÉ *de apoplexiâ.* 91

A. C. Celsi de re medicâ, editio altera : A. S. PARISET. 94

Essai sur les fièvres adynamiques ; par M. LEFOULON. 100

Lettre à Messieurs les Membres de la Société de Médecine de Paris, sur la plique ; par M. de la Fontaine. 161

Observations sur les mauvais effets du mercure dans quelques cas de maladies scrophuleuses ; par M. FAUVERGE. 172

Histoire de la constitution médicale du dernier trimestre de 1803; par F. J. DOUBLE. 192

Traité de la plique polonaise; par M. de la FONTAINE, traduit de l'allemand, par A. J. L. JOURDAN. 204

De insidiosâ intermittentium tum remittentium naturâ; auctore JAC. RICHARD. 232

Observations sur une fièvre ataxique soporeuse, et sur les effets du café à forte dose, par M. LABONNARDIÈRE. 241

Observatio de universali post puerperium erysipelate auctore F. M. MERCIER. 266

Observation de croup guéri par le lait; par M. POURCELOT. 275

Œuvres complettes de Tissot : avec des notes par M. HALLÉ. 324

Recherches et réflexions sur la rage; par M. POURIAT. 329

D. L. G. Kleinii interpres clinicus : opusculum edidit ac præfatus est ex editione hallerianâ, F. J. DOUBLE. 336

Observation d'une fièvre pernicieuse péripneumonique; par M. BADUEL.

Essai sur les flatuosités ou gaz animal dans les maladies; par M. VIDAL. 422

Variétés médicales. 457

Observations et ouvrages de chirurgie.

Observation sur un corps étranger, resté dans l'œsophage pendant quatorze ans; par M. GAULTIER-CLAUBRY. 18

Observations analogues sur des corps étrangers, restés plus ou moins long-tems dans l'œsophage; par M. JACQUEMIN. 26

Observation d'opération césarienne; par M. COUTOULY. 277

Ouverture du cadavre. 289

Description de la planche. 299

Traité des bandages et appareils; par M. THILLAYE. 343

Mémoire sur le déplacement de l'extrémité supérieure du radius en arrière; par M. MARTIN, jeune. 353

Considérations sur la situation des parties dans la luxation dont il s'agit, et méthode de réduction. 363

Observations particulières de cette luxation. 366

Opinions des auteurs sur ce déplacement du radius.
Observation de hernie du poumon; par M. MERCIER.
Rapport et réflexions sur cette observation; par M. ROUX.
Ophtalmie guérie par l'extraction des dents de la mâch supérieure; par M. EMMANUEL.
Réflexions et observations sur l'anévrisme, traduit de l'ita de Scarpa; par M. DELPECH. 4

Sociétés savantes. Prix proposés. Objets diver

Tableau des Membres de la Société de Médecine de Par divisée par classes.
Séance publique de la Faculté de Médecine de Paris. Discou prononcé par M. RICHERAND. 10
Bibliographie medicale. 120-227-345-46
Concours sur le croup. 12
Prix proposés par la Société de Médecine de Marseille 12
Prix proposés par S. M. l'Empereur d'Autriche. 34
Correspondance. Variétés. 352-45
Suite des mémoires manuscrits, parvenus à la Société. 4

Avis relatif aux œuvres de Tissot.

C'est par erreur, et d'après un faux titre de l'ouvrage, que nous avons annoncé dans notre dernier cahier que M. Hallé étoit éditeur des œuvres de Tissot. — Le véritable éditeur est M. Pascal Tissot. M. Hallé n'a fait qu'enrichir l'édition des notes dont nous avons cherché à faire pressentir l'importance et le mérite.

Fautes à corriger.

Page 104, ligne 18; appartenus : *lisez*, appartenu.
—— 52, ligne 20; *inæqualitur* : lisez, *inæqualiter*.
—— 203, ligne dernière, dernier mot *reesctione*, lisez *resectione*.
—— 422, ligne 3; après flatueux *ajoutez* par M. VIDAL, médecin.

OBSERVATIONS MÉTÉOROL

Par M. BOUVARI

JOURS	THERMOMÈTRE EXTÉRIEUR. Centigrade.			BAROMÈTRE MÉTRI		E.
	MAXIMUM.	MINIM.	A MID.	MAXIMUM.	MINI	IR.
1	+ 6,2 s.	+ 4,0 s.	+ 6,0	767,00 ma.	765,3	
2	+ 7,7 mi.	+ 4,2 ma.	+ 7,7	766,78 s.	765,24	
3	+ 11,0 s.	+ 1,7 ma.	+ 9,6	767,54 mi.	766,3	
4	+ 9,7 s.	+ 4,0 s.	+ 9,2	766,76 ma.	763,74	nterva.
5	+ 8,0 s.	+ 4,0 s.	+ 7,0	762,64 ma.	761,72	ar int.
6	+ 8,5 s.	+ 3,0 ma.	+ 7,0	764,60 s.	762,60	
7	+ 9,2 s.	+ 1,0 ma	+ 7,0	768,30 s.	765,8	
8	+ 10,0 s.	+ 0,5 ma.	+ 8,2	77 ,38 mi.	69,38	
9	+ 11,0 s.	+ 0,2 ma.	+ 8,9	768,20 ma.	765,0	
10	+ 7,3 s.	+ 2,5 s.	+ 7,2	762,66 ma.	761,82	
11	+ 5,0 s.	— 1,0 ma.	+ 2,7	762,20 mi.	761,0	ux.
12	+ 6,7 mi.	+ 3,0 s.	+ 6,7	757,38 s	757,0	
13	+ 5,4 s.	— 0,2 ma.	+ 5,2	760,76 s.	759,3	ux.
14	+ 7,0 s.	— 1,4 ma.	+ 5,5	763,18 mi.	761,58	nages.
15	+ 5,9 s.	+ 2,1 ma.	+ 5,7	769,60 mi.	767,9	ages.
16	+ 9,7 s.	+ 1,7 ma.	+ 9,5	768,00 ma.	765,1	horizon.
17	+ 12,3 mi.	+ 5,5 ma.	+ 12,3	764,60 mi.	763,3	
18	+ 12,5 s.	+ 5,7 ma.	+ 11,5	762, 0 ma.	758,1	es.
19	+ 14,6 s.	+ 5,1 ma.	+ 13 6	7 8,72 mi.	757,7	couv.
20	+ 13,2 mi.	+ 3,2 ma.	+ 13,2	762,00 s.	758,6	
21	+ 13,0 s.	+ 2,7 ma.	+ 12,0	763,56 s.	763,0	
22	+ 15,0 s..	+ 2,2 ma.	+ 14,5	762,76 ma.	759,22	es.
23	+ 17,5 s.	+ 4,2 ma.	+ 16,1	758,56 ma.	755,5	
24	+ 15,7 s.	+ 9,7 s.	+ 11,2	754,00 ma.	750,72	ux.
25	+ 12,7 mi.	+ 7,7 ma.	+ 12,7	747,50 ma.	741,79	nterv.
26	+ 14,1 mi.	+ 7,0 ma.	+ 14,1	746,62 s.	738,26	couv.
27	+ 12,2 mi.	+ 4,7 s.	+ 12,6	744,50 s.	741,5	horizon.
28	+ 14.2 mi	+ 3,7 ma.	+ 14,9	748,00 s.	744,86	ux.
29	+ 12,6 s.	+ 6,2 ma.	+ 12,3	754,00 s.	750,20	
30	+ 14,2 s.	+ 5,7 ma.	+ 14,2	753,00 ma.	750,8	clairois.
31	+ 11,0 s.	+ 8,2 ma.	+ 9,2	749,30 ma.	747,24	nterval.

Plus grande élévation du mercure. . . . . .

Moindre élévation du mercure. . . . . .

Plus grand degré de chaleur. . . . . .

Moindre degré de chaleur. . . . . .

Eau de pluie tombée dans le cours de ce mois .